Archevêché:
candidats réticents
— Page 2

LA PRESSE

Montréal demande
le gel des loyers
— Page 3

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, jeudi 15 février 1968 / saints Faustin et Jovite / 84e année, No 39 / 4 cahiers / 68 pages / La météo: généralement ensoleillé, plus froid / Minimum: 10° / Maximum: 20°

# Le Discours du Trône traitera de l'affaire de Saint-Michel

par Claude BEAUCHAMP
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le discours du Trône, "nouveau genre" qui sera lu mardi prochain, à l'Assemblée législative, apportera vraisemblablement une réponse définitive à ceux qui réclament, depuis plusieurs semaines, une enquête royale sur l'administration municipale de Saint-Michel.

C'est ce qu'il est permis de conclure des propos tenus hier, au cours d'une conférence de presse, par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

A un journaliste qui lui demandait si, à la suite des pressions exercée par plusieurs corps intermédiaires de Saint-Michel, le gouvernement décréterait une enquête royale, M. johnson a répondu: "Attendez le discours du trône".

Selon les observateurs politiques, il est donc possible que le gouvernement, selon les juristes gouvernementaux, ne permette pas la tenue d'enquêtes royales dans le domaine municipal.

**Discours "nouveau genre"**

Par ailleurs, le premier ministre a révélé que le discours du Trône, qui sera lu à l'ouverture de la session le 20 février prochain, ne ressemblera pas aux discours précédents.

Il ne contiendra pas en détail la politique législative du gouvernement mais servira plutôt à énoncer les principes de base des mesures qu'entend adopter

Voir LE DISCOURS en page 2

# Nancy Greene, médaille d'or!

par André TRUDELLE
*envoyé spécial de LA PRESSE*

GRENOBLE — Par un temps magnifique sur la piste **Gaboureaux de Champrousse**, la skieuse Nancy Greene a donné au Canada sa première médaille d'or des Xe Jeux olympiques d'hiver, à Grenoble.

Déjà gagnante de la médaille d'argent dans le slalom spécial mardi dernier, Nancy a été sensationnelle en prenant près de trois secondes aux meilleures spécialistes mondiales dans le slalom géant aujourd'hui.

La Canadienne a réussi un chronométrage de 1 minute 51 secondes et 97 centièmes, contre 1 min. 54.61 pour la deuxième, la Française Annie Famose, et contre 1 min. 54.74 pour la Suissesse Fernande Bochatay.

Partant de la 9e position, Nancy Greene a fait montre d'une technique parfaite et d'un sang-froid indomptable qui justifie bien le surnom de "Tigre" qu'on lui a décerné.

"Je suis très heureuse, a dit la gagnante, mais je vise encore la Coupe du monde."

Nancy a aussi recueilli de précieux points dans la course au championnat de la Coupe du monde, trophée qu'elle a gagné l'an dernier.

Elle mérite en plus la première place du combiné de la Fédération internationale de ski, grâce à une 10e place en descente samedi dernier, une 2e place en slalom spécial mardi et grâce à la victoire sensationnelle aujourd'hui à Grenoble.

La course a été disputée par un temps passablement doux sur une distance de 1,610 mètres et sur une dénivellation de 450 mètres.

Autres informations, page 36



## Hier l'aéroport, aujourd'hui le port

# Cette fois, c'est Halifax qui pourra devancer Montréal

par Denis MASSE

Habitué aux coups durs depuis un certain temps, le port de Montréal vient de recevoir une nouvelle gifle, dirigée de Halifax mais venant de l'administration souveraine des ports nationaux.

Le Conseil des ports nationaux vient en effet de trouver que le port de Halifax est le plus rapproché de l'Europe et qu'à ce titre il lui revient davantage de recevoir les investissements d'Ottawa dans le domaine de la containerisation.

"On sent que l'écart est de plus en plus grand entre Montréal et Ottawa". Telle est la réflexion qui a échappé hier au secrétaire-exécutif du Conseil du port de Montréal, M. J.-C. Bourguignon, apprenant la récente décision du Conseil des ports nationaux.

Un des membres du Conseil des ports nationaux est un ancien maire de Halifax, M. John E. Lloyd.

En visite à Halifax, le vice-président du Conseil des ports nationaux, M. Louis-R. Talbot, a annoncé que le CPN aménagera dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse une importante gare à marchandise pour la manutention des containers et dotera le port d'installations susceptibles d'accueillir tous les genres de cargos porte-containers prévus d'ici vingt ans.

C'est M. Talbot qui a fourni l'explication en précisant que "Halifax étant le port le plus rapproché d'Europe, il devrait connaître un brillant avenir dans le domaine de la containerisation".

Le vice-président du Conseil des ports nationaux a aussi contrecarré les aspirations du port de Montréal à devenir un port ouvert à l'année longue. Il a soutenu à ce sujet que "les armateurs y penseront deux fois à l'avenir avant de se risquer à naviguer dans le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, en hiver".

Il a rappelé encore que les compagnies de navigation avaient subi d'énormes pertes cet hiver par l'immobilisation de leurs navires à Montréal ainsi que par les dommages causés par les glaces.

**"Propos bizarres"**

M. Bourguignon trouve pour le moins "bizarre" qu'un haut-fonctionnaire comme M. Talbot puisse se permettre de telles

Voir LE PORT en page 2

## Johnson: nos députés fédéraux devraient voir à leur affaire

par François TREPANIER
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a violemment pris à partie, hier, les députés et ministres fédéraux du Québec les accusant d'être responsables de la suppression des crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

"Ce sont les ministres fédéraux du Québec qui ont laissé biffer des prévisions budgétaires les crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval", a lancé M. Johnson au cours d'une conférence de presse.

"Les ministres fédéraux devraient s'occuper de leurs affaires au lieu de parler, avec sadisme, des questions de juridiction provinciale.

"Quand il s'agit de piler sur les orteils du Québec, on nous envoie des ministres fédéraux canadiens-français comme le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, ou le ministre des Ressources, M. Jean-Luc Pépin", a continué M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ensuite relié la décision du gouvernement fédéral d'accorder une somme de $9 millions pour l'expansion de l'aéroport de Toronto aux postes qu'occupent les ministres fédéraux de langue anglaise de la région de Toronto dans le cabinet fédéral.

"Qui est le ministre des Finances? M. Sharp. Qui est le ministre des Transports? M. Hellyer. Qui est le président du Conseil du Trésor? M. Benson. Tous des députés de la région de Toronto, s'est exclamé M. Johnson.

"Au lieu de s'occuper de questions de juridiction provinciale, nos ministres et députés du Québec devraient s'occuper de leurs problèmes et l'aéroport de Dorval en est un", a dit M. Johnson.

M. Johnson a soutenu également que la paralysie des travaux de la place Radio-Canada depuis 1962, à Montréal, est due à l'inertie des députés fédéraux du Québec.

"Il est temps qu'à Ottawa les députés s'occupent de leurs oignons, a-t-il dit. Il n'y a pas que la guerre au Vietnam, il y a aussi des problèmes d'ordre économique auxquels les députés fédéraux pourraient s'intéresser".

Le chef du gouvernement provincial avait tenu des propos du même genre, quelques heures auparavant, devant une délégation de l'Union catholique des cultivateurs.

En insistant sur la nécessité d'une collaboration plus étroite entre Québec et Ottawa dans l'élaboration des politiques dans le domaine économique, M. Johnson avait alors dit que la décision d'Ottawa à l'égard de l'aéroport de Toronto était du genre de celles qui devraient susciter l'intérêt du ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau tout comme des autres députés fédéraux.

M. Johnson a souligné que la décision d'Ottawa d'accorder une somme de $9 millions à l'aéroport de Toronto risque de faire perdre à la ville de Montréal son titre de métropole.

M. Johnson a lancé un appel à M. Trudeau tout comme aux autres députés fédéraux qui siègent à Ottawa pour qu'ils interviennent en faveur d'une dé-

Voir JOHNSON en page 2

## Le dossier de Dorval est encore à l'étude
### — Hellyer

OTTAWA — M. Paul Hellyer espère pouvoir être en mesure de dire "bientôt" quelles nouvelles installations seront nécessaires à l'aéroport de Montréal.

Tel est le commentaire du ministre des Transports à la suite de la manchette de LA PRESSE, hier.

M. Hellyer répondait à une question posée à la Chambre des Communes par le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire.

"J'ai reçu un rapport préliminaire pour un programme de développement de 20 ans à l'aéroport de Montréal, mais ce rapport a soulevé certaines questions qui sont maintenant étudiées par des ingénieurs que nous avons engagés à cette fin", a déclaré M. Hellyer.

J'espère, a-t-il ajouté, recevoir un rapport final bientôt, et ensuite faire une déclaration le plus tôt possible pour indiquer quelles installations nouvelles seront nécessaires dans la région de Montréal et quand il faudra s'attendre à commencer les travaux".

## Un comité Trudeau parallèle au caucus

par Claude TURCOTTE
*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Une nouvelle étape a été franchie en vue de la candidature de M. Pierre Elliott Trudeau au poste de chef du parti libéral fédéral.

Les membres du caucus québécois des libéraux fédéraux ont été invités à faire partie d'un comité, qui devait être formé aujourd'hui, en vue de déterminer sur quels appuis M. Trudeau peut compter dans le Québec.

Le ministre de la Justice fera connaître dès demain matin, à 10 heures, sa décision, après avoir pris connaissance des conclusions de ce comité.

Le chef de l'aile québécoise, M. Jean Marchand, a fait part de ces informations, substantiellement révélées dans LA PRESSE de mardi, à l'issue d'une réunion du caucus québécois hier midi.

M. Marchand a dit espérer que M. Trudeau acceptera de poser sa candidature et qu'il y aura unanimité de la part des libéraux québécois.

Toutefois, un appui total des députés et sénateurs québécois en faveur de M. Trudeau semble difficile, puisque certains d'entre eux ont déjà donné leur parole à d'autres candidats.

Il reste néanmoins que le député de Mont-Royal devrait recevoir selon toutes les prévisions un appui massif de la part de ses collègues québécois, c'est-à-dire d'au moins 80 pour cent d'entre eux.

Le comité, dont M. Marchand a annoncé la formation, devrait être constitué spontanément aujourd'hui au cours d'une réunion où les membres du caucus étaient tout à fait libres d'assister.

La formation de ce comité Trudeau a précisément pour but d'obtenir la participation des membres du caucus, sans pour autant engager le caucus comme tel ni obliger ses membres à travailler malgré eux à la candidature de M. Trudeau.

Au fait, M. John Turner, lui-même candidat à la chefferie, a participé comme tous les au-

Voir TRUDEAU en page 2

# Ni Rusk ni Thant n'entrevoient une paix prochaine au Vietnam

d'après PA, AFP, UPI

La dernière série de sondages effectués dans plusieurs capitales ne semble pas avoir rapproché l'ouverture de négociations de paix entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Commentant l'action diplomatique déployée ces derniers jours, notamment à Paris et à Rome, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier que tous ces sondages ont démontré que Hanoï rejette toujours la "formule de San Antonio" proposée par le président Johnson pour des négociations de paix.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, serait également convaincu, à la suite des entretiens qu'il a eus dans diverses capitales et particulièrement après sa rencontre avec M. Mai Van Bo, délégué nord-vietnamien à Paris, que les positions nord-vietnamienne et américaine sont trop éloignées pour faire espérer une prochaine conférence de paix.

M. Thant rentre aujourd'hui à New York et, selon certaines dépêches, il serait porteur d'un message d'Hanoï. On dit que le secrétaire général de l'ONU fera part sans délai au président Johnson du résultat de ses consultations dans la recherche d'une solution pacifique à la guerre du Vietnam.

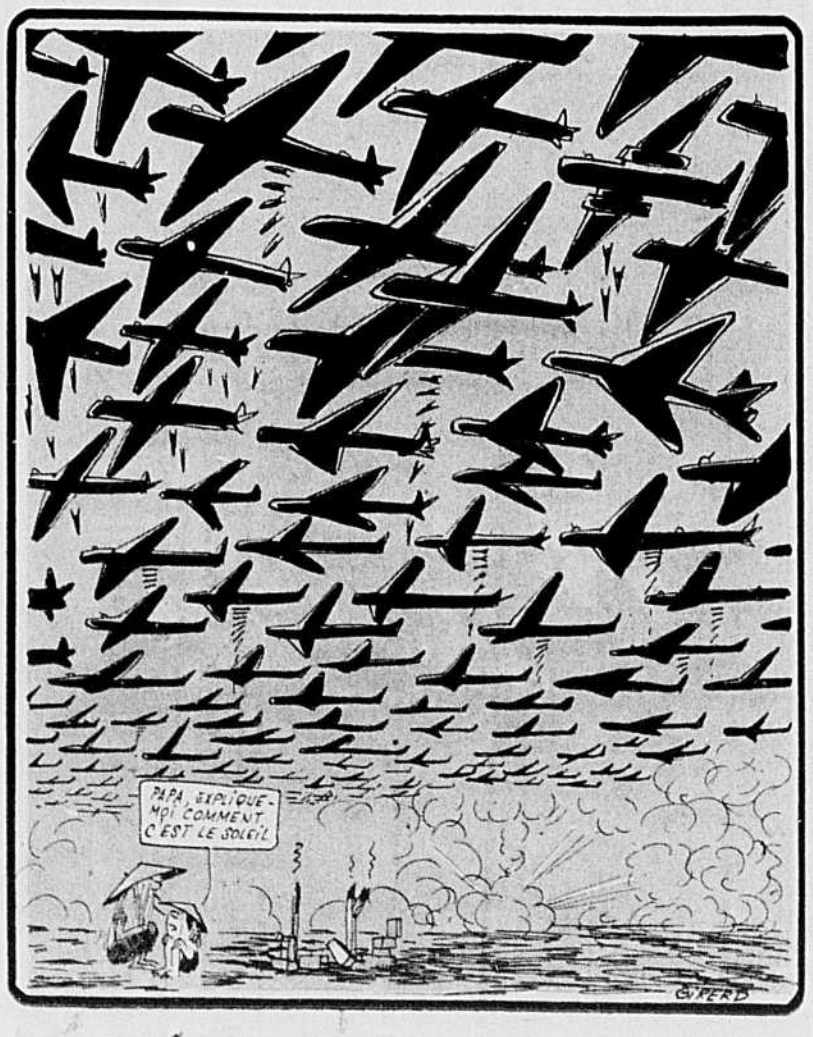
Avant de quitter Paris, M. Thant a conféré avec l'ambassadeur de l'Inde en France, M. C. S. Jha. A l'issue de cette conversation, M. Jha a déclaré: "Je suis sûr que M. Thant va poursuivre ses efforts."

Au cours de son séjour dans la capitale française, faisant suite à des visites à La Nouvelle-Delhi et à Moscou, U Thant a rencontré le représentant du Nord-Vietnam, l'ambassadeur britannique, sir Patrick Reilly, a passé une heure avec le président Charles de Gaulle et s'est entretenu avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Couve de Murville.

On apprend d'autre part que deux représentants "qualifiés" du gouvernement d'Hanoï se sont entretenus à Rome, du 4 au 6 février, avec le ministre italien des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani. L'entretien a porté sur le conflit vietnamien et sur les hypothèses possibles d'une ouverture de négociations pour le résoudre. La nouvelle a fait sensation hier soir dans les milieux diplomatiques de la capitale italienne, où l'on est convaincu qu'une "fuite" est à l'origine de cette information.

Enfin, l'ambassadeur du Nord-Vietnam au Caire aurait déclaré au cours de son entretien d'hier avec le ministre égyptien des Affaires étrangères: "Des contacts diplomati-

Voir RUSK en page 2




## Khe Sanh: les pires bombardements de l'histoire

— Page 51

AUJOURD'HUI

### La Chine réclame de l'Expo $1,293,459

La république de Chine a intenté hier une poursuite de $1,293,459 à la fois contre la Compagnie de l'Expo 1967 et la compagnie Hegeman-Harris à la suite de l'incendie qui a détruit en partie son pavillon le 30 mai dernier sur les îles de l'Expo.

— Page 8

### Pour un ministère du Loisir

A la suite d'une réunion de son conseil d'administration, la Confédération des Loisirs du Québec réclame, par la voix de son président, la formation, dès la prochaine session provinciale, qui doit débuter le 20 février, d'un ministère du Loisir. La Confédération ne veut pas d'un ministère qui serait calqué sur ceux d'autres pays; au contraire, elle en désire un qui nous soit propre et qui puisse coordonner efficacement les initiatives prises jusqu'ici par le gouvernement du Québec dans ce domaine et les intégrer dans une politique rationnelle et globale.

— Page 47

## SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 65
Arts et Spectacles / 26 à 28
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire?" / 22
Décès, naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 48
Informations étrangères / 51
Les secrets de polichinelle / 20
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 57
Radio et télévision / 24-25
Ski / 40 à 42
Sports / 35 à 44
Tribunaux / 8-9 et 11
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 20

CKAC 73

# Archevêché: les candidats sont réticents

## *Faudra-t-il diviser le diocèse de Montréal*

par Claude GENDRON

Les hautes autorités de l'Eglise éprouveraient certaines difficultés dans la nomination du nouvel archevêque de Montréal. Elles auraient même essuyé des refus de la part de candidats.

C'est du moins ce qu'on raconte dans les milieux ecclésiastiques de la métropole. On ne dit pas si les candidats approchés sont déjà évêques ou simples prêtres. On ignore combien se sont vu offrir le poste, mais on affirme que des candidats ont refusé de devenir archevêque de Montréal.

Le poste n'en est évidemment pas un de tout repos et on souligne que le diocèse a des dimensions pratiquement inhumaines, au point que plusieurs parlent de division du diocèse. Certains opinent qu'une division du diocèse de Montréal risque d'entraîner une revision des territoires de la province ecclésiastique.

Le territoire du diocèse de Montréal couvre l'île de Montréal et l'île Jésus et s'étend, sur terre ferme, dans la région de l'Assomption. Une rumeur veut qu'on songe à former un nouveau diocèse dans l'île Jésus (Laval).

On sait que le nouvel évêque est choisi par le pape à même une liste que lui soumet le délégué du Vatican au Canada, sur recommandation des évêques du Canada.

500 prêtres veulent un concile diocésain — Page 66



(De notre édition finale d'hier) téléphoto PA

## *Blaiberg, 43 jours après*

L'homme au coeur de métis, le dentiste Philip Blaiberg, a été photographié, aujourd'hui, pour la première fois depuis qu'il a reçu le coeur d'un métis à l'hôpital Groote Schuur, du Cape, en Afrique du Sud. La photo de gauche montre le célèbre malade en train de faire sa toilette tandis qu'il bavarde, à droite, avec le Dr Barnard. Le dentiste Blaiberg est la troisième personne au monde sur laquelle on a greffé un coeur provenant d'une autre personne.

# Ottawa a tenté de préserver Québec des mesures d'austérité

## — Chrétien

Le ministre fédéral du Revenu, M. Jean Chrétien, a soutenu hier soir devant le Canadian Cedit Institute, à Montréal, que la situation économique du Québec s'améliorerait beaucoup si le gouvernement provincial dépensait autant d'énergie à attirer de nouvelles industries qu'il n'en met à établir des relations plus étroites avec la France.

Dans un exposé qui portait sur les perspectives de l'économie canadienne en 1968, le ministre s'est montré optimiste sauf à l'égard du Québec et des Maritimes. Alors qu'il prévoit un taux de croissance du produit national brut de 7 pour cent pour le Canada, il annonce des difficultés graves pour l'économie du Québec, notamment.

A ce sujet, il a loué les efforts du gouvernement fédéral pour soustraire le Québec aux coupures dans les investissements gouvernementaux.

Interrogé à l'issue de son discours sur l'abandon au moins temporaire d'un investissement prévu depuis longtemps à l'aéroport de Dorval en faveur d'un autre projet à celui de Toronto, M. Chrétien a avoué n'être pas au courant des raisons ayant motivé la décision fédérale.

# Seul le Canadien Dier s'est rendu à Hanoï

HANOI (AFP-PC) — Aucun émissaire du gouvernement américain n'est venu à Hanoï, apprend-on de source nord-vietnamienne bien informée.

Le seul représentant d'un pays occidental venu dans la capitale nord-vietnamienne le mois dernier, ajoute-t-on, a été l'ambassadeur Ormond W. Dier, représentant canadien auprès de la Commission internationale de contrôle, venu en mission à Hanoï et qui s'est trouvé bloqué dans la capitale jusqu'au 9 février.

Le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier aux Communes que le rapport sur la visite à Hanoï de M. Ormond Dier est parvenu à Ottawa. "Nous examinons actuellement ce rapport et des consultations auront lieu à ce sujet", a-t-il ajouté.

M. Martin a déclaré que le gouvernement canadien serait heureux d'appuyer tout effort en vue de la reprise de la Conférence de Genève dans l'espoir que des négociations de paix pourraient y être entamées. "Toutefois, a-t-il précisé, je n'ai aucune raison de croire qu'il y a une perspective en vue pour qu'ensemble les coprésidents soient d'accord pour convoquer les membres de la conférence. Aussi, je ne pense pas que celà soit possible pour le moment, malgré les efforts déployés en ce sens par le secrétaire général des Nations unies".

# Quelques nuances sur le "lousy French"

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Une dépêche de la Presse Canadienne en provenance de Hamilton qui rapportait une entrevue télévisée du ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, faisait dire à ce dernier : Les Canadiens français devraient cesser de réclamer toujours plus de pouvoirs et utiliser ceux qu'ils ont déjà pour améliorer la qualité du français bâtard parlé au Québec."

Surpris par l'importance donnée à cette déclaration dans les journaux, les conseillers du ministre ont réagi hier en disant que ces paroles de M. Trudeau ont été sorties de leur contexte.

Invité à participer à une émission "Under Attack", d'une durée d'une heure et animée par Pierre Berton, M. Trudeau aurait, selon ses adjoints, joué le jeu de l'émission à fond.

De fait, au cours de cette entrevue, d'ailleurs enregistrée il y a deux mois à Ottawa, le ministre aurait surtout parlé de la compréhension que devraient manifester les Canadiens anglais pour le fait français.

Sans nier que M. Trudeau ait tenu les propos qu'on lui a prêté, les membres de son entourage se sont montrés très surpris de constater que la dépêche de la Presse canadienne n'avait retenu que cet élément qui donnerait, à leur avis, une fausse impression de toute l'intervention du ministre.

Interrogé sur le niveau qu'il voudrait établir pour la langue, M. Trudeau a dit que le français parlé à Radio-Canada est "très bon", et que "certains québécois instruits . . . parlent très bien le français . . ."

Il estime que le gouvernement du Québec devrait réaliser qu'il y a "état d'urgence en ce qui concerne la langue".

Le Québec, dit-il, contrôle l'enseignement depuis plus de 100 ans et ce n'est pas la faute du reste du Canada si "notre français est mauvais.

"Je crois que les Canadiens-français ont été trahis par leurs élites pendant 100 ans", dit-il.

## TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

tres à la réunion du caucus.

De l'extérieur de la salle, les journalistes ont pu entendre des applaudissements et ils ont voulu évidemment savoir à qui ils s'adressaient.

M. Marchand a déclaré qu'il y a eu des applaudissements pour M. Trudeau, Turner et pour lui-même.

Le député de Québec-Ouest a confirmé de nouveau qu'il n'a pas l'intention de poser sa candidature au leadership, ni de se lancer dans la politique provinciale.

"J'ai assez de travail comme leader de l'aile québécoise", a-t-il dit.

D'autre part, M. Trudeau, l'a emporté par une large majorité dans un sondage sur la course au leadership libéral, hier, à l'Université d'Ottawa.

M. Trudeau a obtenu 520 votes, distançant ainsi aisément son plus proche concurrent, M. Eric Kierans, ancien ministre québécois, qui a obtenu 134 votes.

Sur 4,000 étudiants susceptibles de voter, 900 seulement ont exercé leur droit, par scrutin secret. Les noms de tous les candidats déclarés, ainsi que ceux de M. Trudeau et du ministre du Commerce, M. Winters, étaient dans le scrutin.

Le reste des résultats se divisait comme suit : M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, 85 ; M. John Turner, ministre des Consommateurs, 70 ; M. Paul Hellyer, ministre du Transport, 26 ; M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, 24 ; M. Robert Winters, 17 ; M. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, 10 ; M. Lloyd Henderson, de Portage LaPrairie, 9 ; M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, 4 ; M. Lionel Laframboise, de Elliot Lake, Ont., 1.

Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a obtenu un vote.

## LE DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 1

le gouvernement au cours de la prochaine session.

"Le discours du Trône, a dit M. Johnson, sera plus un énoncé de principes généraux qu'un catalogue de lois." Toutefois, a ajouté le premier ministre, certains projets de loi seront nommément mentionnés.

Le gouvernement aurait pris cette décision afin de ne plus être soumis à l'inventaire annuel de fin de session, qui fait le décompte entre le nombre de projets de loi prévus dans le discours du Trône et les projets de loi effectivement adopté au cours de la session.

L'an dernier, partiellement à cause des conflits ouvriers dans le secteur des hôpitaux et celui de l'enseignement, plusieurs des projets de lois annoncés par le gouvernement de l'Union nationale n'ont pas été adoptés au cours de la session.

**Problèmes économiques**

D'autre part, en réponse aux questions des courriéristes parlementaires, le premier ministre a laissé entendre que le discours du Trône contiendra un énoncé de la politique que le gouvernement entend suivre dans le domaine économique, en particulier pour lutter contre le chômage.

Dans le précédent discours du trône, le gouvernement de M. Johnson avait fait état de son intention de chapeauter toute l'action étatique en matière économique par un Office du plan. Le projet ne s'est pas concrétisé et la mention de ce projet est même exclue, depuis l'an dernier, des discours des ministres.

**Sidbec : rien de nouveau**

Egalement, la promesse électorale de M. Johnson d'établir une sidérurgie québécoise ne s'est pas encore matérialisée.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, le premier ministre a indiqué, en réponse à une question, que d'autres événements avaient de nouveau retardé la remise au gouvernement du rapport final du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac. Ce rapport devait, à l'origine, être remis au début de 1967.

Pour la dixième fois, M. Johnson a dit, hier, qu'il s'attendait de recevoir très bientôt le rapport de M. Gignac, rapport que le gouvernement veut avoir en mains avant de prendre toute décision concernant l'avenir d'une sidérurgie québécoise. Le conseil d'administration de Sidbec, a souligné M. Johnson, doit se réunir ces jours-ci.

**Les formalités**

Enfin, le premier ministre a fait connaître, hier, les noms des députés et des conseillers législatifs qui rempliront les formalités d'ouverture de la session.

C'est le député du comté du Lac-St-Jean, M. Léonce Desmeules, qui sera le proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône à l'Assemblée législative. Le secondeur sera le député de Maisonneuve, M. André Léveillé.

## LE PORT

SUITE DE LA PAGE 1

déclarations. "Nous n'y comprenons rien", dit-il.

Il est en tout cas certain que le Conseil du port fera la semaine prochaine des représentations sérieuses à Ottawa à ce sujet ainsi qu'au sujet des craintes qu'inspire le marasme ouvrier sur les quais.

"La situation précaire dans laquelle se trouvent les ports canadiens nécessite l'attention immédiate du gouvernement fédéral", a-t-il dit, et le Conseil du port s'attend à obtenir l'appui unanime de toutes les associations intéressées à la prospérité du port de Montréal.

"Il est temps, a-t-il conclu, qu'une action concertée soit déclenchée au niveau du gouvernement fédéral".

**A Montréal, projet pour petits containers**

Le 13 novembre dernier, s'adressant à la Société pour le progrès de la Rive sud, le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, ne craignait pas d'affirmer que "le port de Montréal sait fort bien qu'il doit se tenir à la fine pointe du progrès s'il veut faire face à la concurrence qu'offrent en particulier les ports de la côte Est des Etats-Unis."

Et c'est encore le ministre des Transports qui affirmait que "le transport des marchandises par containers revêt la plus haute importance dans le domaine du transport maritime". De fait, l'évolution des techniques vers la généralisation des containers a battu de vitesse tous les pronostics.

Aujourd'hui, avec l'addition de trois nouvelles lignes express de navires porte-containers, on compte jusqu'à 17 exploitations majeures de containers en marche ou en voie d'établissement. A Hambourg, au Havre, à Rotterdam, à New York et à San Francisco, les rades sont transformées en vue de l'utilisation du container.

Des navires qui viennent d'être livrés et dont on disait qu'ils étaient en avance de plusieurs années sur leur temps, seront déjà inutilisables en 1970, d'après l'armateur norvégien Wilhelmsen.

Le Conseil des ports nationaux a annoncé l'année dernière l'aménagement d'un poste à containers à Montréal. De fait, les travaux menés de concert avec la firme britannique Manchester Liners se poursuivent dans l'est de la métropole où se trouvera un poste d'une superficie de 13 acres, comprenant un quai d'une longueur de 650 pieds.

Il s'agit cependant d'une installation convenant à des containers de 20 pieds. Or la "seconde génération" des containers est déjà engagée avec des cadres de 40 pieds. A New York, la longueur des postes atteint maintenant 750 pieds et la division de la planification du port envisage d'étendre ces postes à quai à une longueur de 950 ou 1,000 pieds.

Le port de Montréal est donc loin d'être à l'avant-garde dans le domaine des containers et la décision récente du Conseil des ports nationaux tend à le mettre davantage en veilleuse.

## JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

cision favorable à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

Toujours au sujet des députés fédéraux, M. Johnson a également souligné qu'il arrive rarement qu'ils s'intéressent aux questions tarifaires. Il a dit à ce sujet qu'aucun député du Québec n'a prononcé depuis trois ans un discours à la Chambre des Communes en faveur d'une meilleure protection tarifaire pour les industries québécoises".

Par ailleurs, au cours de sa rencontre avec la délégation de l'Union catholique des cultivateurs, le chef du gouvernement provincial est revenu à la charge en faveur d'une plus grande coordination et planification des politiques fédérales et provinciales dans le domaine économique.

Après avoir souligné que le problème constitutionnel a été placé "dans le sillage d'un règlement possible", M. Johnson a dit que ce problème n'est pas le seul sur lequel les gouvernements doivent se pencher.

"La constitution, a dit M. Johnson, ce n'est pas ça qui fera manger les cultivateurs, les fonctionnaires et les ouvriers.

"Il faut nous atteler aussi aux problèmes économiques et il est temps que dans ce domaine les gouvernements planifient leurs politiques de façon à permettre notamment aux cultivateurs de vivre convenablement."

Le chef du gouvernement provincial a également déclaré que le problème constitutionnel ne doit pas servir de paravent à l'inaction des gouvernements dans les différents domaines de la vie publique.

Il a profité en outre de sa rencontre pour réaffirmer ses vues en ce qui a trait aux dépenses destinées à la sécurité sociale.

A ce sujet, il a souligné que les gouvernements dépensent actuellement des sommes effarantes pour venir en aide aux chômeurs alors que les sommes destinées à la création de nouvelles entreprises sont minimes.

"Sachant tout ce qui se dépense et ce que je paye en impôts, j'aurais le goût d'aller fusiller les gouvernements," a dit M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que c'est dans ce contexte qu'il a exigé lors de la conférence constitutionnelle le retour au Québec des programmes de sécurité sociale.

## RUSK

SUITE DE LA PAGE 1

ques ont actuellement lieu pour entreprendre des négociations de paix". L'ambassadeur aurait informé le ministre égyptien de la récente évolution des événements au Vietnam et spécifié les conditions qu'accepterait le gouvernement d'Hanoï comme base de discussions.

**Rusk: échec des sondages**

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a affirmé hier que tous les sondages américains auprès du Nord-Vietnam se sont soldés jusqu'à présent par un rejet de la formule de San Antonio proposée par le président Johnson pour l'ouverture de négociations de paix.

Constatant l'échec des sondages de paix, M. Rusk a laissé entendre, dans une longue déclaration écrite à la presse, que l'impasse, jusqu'à nouvel ordre, est totale. Il a ainsi dissipé toutes les équivoques, tous les espoirs, toutes les rumeurs qui sont nés de la poursuite des sondages, de la mission d'U Thant, des contacts à Rome avec des émissaires nord-vietnamiens et des activités d'un mystérieux émissaire américain à Hanoï.

## La météo

**MINIMUM : 15°**
**MAXIMUM : 20°**

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

**Toutes les régions :** ciel variable avec chutes de neige locales. Températures proches de la normale, vents de l'ouest atteignant de 10 à 20 milles. Minimum et maximum à Montréal : 15 et 20, à Val d'Or et Rouyn-Noranda : 5 sous zéro et 10 au-dessus; Témiscamingue et Québec : 5 et 15; Ottawa : 10 et 20; Sherbrooke : 5 et 20; Ste-Agathe : 10 et 15; La Tuque et Chicoutimi : zéro et 10; Baie-Comeau et Sept-Iles : 5 sous zéro et 10 au-dessus; Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 5 au-dessus et 10; Gaspé : zéro et 10. Aperçu pour demain : chutes de neige locales.

### M. Segers tente de résoudre la crise

BRUXELLES (AFP) — "Je ne pense pas que le recours aux élections soit inévitable", a déclaré hier M. P. W. Segers, ancien ministre social-chrétien, chargé par le roi d'une mission d'information en vue de résoudre la crise gouvernementale belge. M. Segers a précisé aux journalistes l'objet de sa mission: analyser objectivement la situation politique, dégager des solutions à court et à long terme.


Entendre, c'est merveilleux



Vous serez stupéfait d'entendre à nouveau distinctement avec le nouvel appareil invisible, sans fil, sans bouton et sans corde. Dissimulé soigneusement il est exceptionnel. — Essayez-le et ENTENDEZ la différence vous-même. SANS OBLIGATION

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS "AU SON VIVANT"

Pour de plus amples informations, ou rendez-vous venez ou écrivez à : CENTRE AUDITIF DE MONTREAL, 4367, rue St-Denis, Mtl 18, OU téléphonez : 843-6789

Aussi : lunettes auditives très minces

Les employés de la compagnie de TELEPHONE BELL mutés à OTTAWA désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Ne manquez pas de lire ce passionnant GUIDE DE VACANCES dans LA PRESSE de samedi 17 février




"Envolez-vous vers un deuxième été"

... une section spéciale de 12 pages en rotogravure formant un guide complet, pratique et économique de vacances façon Eastern Air Lines. Vous y trouverez de jolies photos en couleurs illustrant des articles qui vous intéresseront au plus haut point, ainsi que tous les renseignements qu'il vous faut pour projeter des vacances de rêve.

Vente DE COMPLETS sur MESURES

Quatre-vingt-cinq dollars. C'est le prix que vous paierez aux chics magasins Armand Boudrias pour un superbe complet fait à vos mesures. Vous choisirez dans un vaste assortiment de NOUVEAUX tissus importés d'Angleterre et d'Italie $85. Toute une gamme de coloris et de dessins vous attendent. Mais dépêchez-vous car cette grande vente de complets sur mesures signés Armand Boudrias attire un monde fou...

*

deux complets pour 160 dollars

TOUTES CARTES DE CREDIT HONOREES

Armand Boudrias
VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA SAINT-HUBERT
Tél. : 273-2851

PLACE BONAVENTURE
Tél. : 875-2013

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 15 FEVRIER 1968 — 84e ANNEE — No 39






photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

### *Fermée... faute de fonds !*

La succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale du 1290 ouest rue Sherbrooke a dû fermer ses portes pendant plus de deux heures hier midi. Cette fermeture temporaire avait pour but de tout remettre en ordre à la suite d'un vol à main armée. Cette remise en ordre comportait, comme il se doit, le renflouement en billets de banque des tiroirs-caisses qui avaient été nettoyés par deux bandits masqués et armés de mitraillettes.

# Deux succursales de la même banque dévalisées en 30 minutes : $29,694

En l'espace d'une demi-heure, vers la fin de la matinée d'hier, deux groupes de cagoulards ont raflé un montant total de $29,694 en visitant deux succursales de la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

L'un de ces hold-up n'a toutefois pas connu le succès que devaient espérer ses auteurs. En effet, l'un des cagoulards est tombé aux mains de la police, en même temps qu'une somme de $18,878 ainsi que des armes et des cagoules utilisées pour commettre le forfait.

**Dans l'ouest**

Le premier hold-up a été perpétré au 1290 ouest, rue Sherbrooke, vers 11 h. hier matin, par deux bandits masqués et armés de mitraillettes.

En entrant dans la banque, les cagoulards ont sommé les clients et les employés de se coucher par terre.

Puis, avant de s'enfuir, ils ont fait le nettoyage des tiroirs-caisses, s'emparant d'une somme de $11,216.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté au cours du vol. La police s'est rapidement mise en branle, cernant tout le secteur.

Malgré ces filets tendus autour d'eux, les voleurs ont réussi à échapper aux policiers.

A la suite de ce hold-up, la banque a dû fermer ses portes pendant plus de deux heures, histoire de remettre un peu d'ordre et de regarnir les tiroirs des caissiers.

Exactement 30 minutes plus tard, trois cagoulards faisaient irruption dans une autre succursale de la même banque, au

Voir SUCCURSALES en page 7

# Montréal invite Québec à geler les loyers dans la région métropolitaine

par Florian BERNARD

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, devait s'entretenir aujourd'hui, à Québec, avec le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, en vue de trouver une formule évitant la spéculation sur le prix des logements, cet été, durant l'Expo.

M. Saulnier a déclaré qu'il invitera le gouvernement provincial à décréter un nouveau gel temporaire des loyers dans la région métropolitaine.

M. Saulnier a bon espoir que le gouvernement se rendra à sa demande.

**Les cas particuliers**

Ce gel des loyers durerait tout le temps de l'Expo. Tous les propriétaires seraient forcés de s'y conformer. Cependant, dans l'esprit de M. Saulnier, il pourrait y avoir quelques cas d'exception. Tout propriétaire croyant qu'il peut, en toute justice, hausser le loyer pour des raisons valables, aurait la possibilité de le faire pourvu qu'il s'adresse à la régie. Il pourrait alors faire valoir les raisons qui motivent, dans son cas particulier, une hausse des loyers. Les administrateurs de la régie étudieraient sa demande et prendraient une décision.

Outre ces cas d'exception, les loyers ne pourraient être haussés d'ici un an. M. Saulnier devait être de retour à Montréal ce soir.




photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

# Des poubelles pour Toronto, une rondelle pour les Maple Leafs!

Tout est permis en publicité, disait un illustre inconnu qui ajoutait que le but de la publicité était de faire connaître un produit, une manifestation. C'est une vérité de LaPalice. Les étudiants de l'université sir George Williams, forts de cette définition, ont moussé, hier, la publicité de leur carnaval d'hiver. Ils n'ont pas trouvé mieux que de présenter leurs meilleurs voeux, accompagnés de cadeaux "utiles", au maire de la ville de Toronto. Une délégation de 12 étudiants, neuf garçons et trois filles, se trouve actuellement dans la ville reine. Elle cherche à obtenir une entrevue avec le maire William Dennison afin de lui remettre :

— Quelques poubelles qui s'ajouteront à celles que la ville de Toronto a réclamées de l'Expo 67;

— Un dictionnaire français-anglais;

— Une carte de l'emplacement de l'Expo

— Une pelle pour permettre la reprise des travaux de construction du centre gigantesque "Eaton";

— Une brique qui aidera à la construction d'un nouveau gratte-ciel pour que Toronto puisse "rejoindre Montréal dans ce domaine" ;

— Des rondelles de hockey qui aideront les Maple Leafs à s'entrainer à trouver le but, et

— Une enseigne octogonale "Arrêt" bilingue.

Si les étudiants parviennent à obtenir un rendez-vous pour aujourd'hui avec le maire Dennison, ils lui remettront tous ces cadeaux. C'est hier que la camionnette transportant ces articles et la mascotte du Carnaval de l'université sir George Williams a quitté la Métropole à destination de la ville-reine.

# Montréal-Nord endosse à son tour le projet de pont de Saint-François

par Pierre VENNAT

Une sixième ville vient d'accorder son appui officiel à une requête de la Ligue des propriétaires du quartier Saint-François, à Laval, qui recommande la construction d'un pont entre Saint-François et la Montée Saint-Léonard, à Anjou.

Après Saint-Léonard, Anjou, Lachenaie, Terrebonne et Saint-Louis-de-Terrebonne, les conseillers de Montréal-Nord ont en effet décidé d'endosser officiellement le projet cette semaine, à condition que les approches du pont débutent dès le boulevard Henri-Bourassa, à Montréal-Nord.

Ce qui fait, en pratique, que la seule ville à n'avoir pas endossé officiellement la résolution des propriétaires de Saint-François, autrement que par une déclaration de principe, est justement la ville de Laval où se trouve situé le quartier de Saint-François, ce qui ne va pas sans froisser les esprits quelque peu bouillants des gens de l'endroit.

A ce propos, justement, le président de la Ligue des propriétaires de Saint-François, M. Gilles Therrien, qui a été reçu à l'hôtel de ville mardi en compagnie de 67 autres résidants de l'endroit, a lancé un appel à la "non-violence" à ses membres et autres résidants du quartier, précisant que la violence, les marches sur l'hôtel de ville ou autres moyens du genre ne régleraient nullement la question et que la non-violence n'enlevait nullement le droit aux propriétaires de contester par des voies plus pacifiques.

En plus du pont, les propriétaires du quartier le plus défavorisé de Laval, du moins selon eux, réclament que cesse l'inertie du gouvernement provincial et des autorités municipales dans leur quartier, où la très grande majorité des gens sont, soit des petits salariés, soit des cultivateurs sans grands revenus.

# Avant tout changement à la CTM, réunion publique à Montréal-Nord avec le président Lucien L'Allier

par Claude MASSON

La ville de Montréal-Nord a décidé de remettre à plus tard l'adoption d'une résolution préparée par le Conseil de coordination intermunicipale demandant à toutes les villes de l'île de Montréal desservies par la CTM de s'unir pour présenter un projet de loi commun en vue de modifier les structures de la Commission de transport de Montréal.

Les dirigeants municipaux veulent auparavant rencontrer le président de la CTM, M. Lucien L'Allier. Cette réunion publique, à laquelle les contribuables sont invités, aura lieu mardi prochain à l'école Pie-IX.

Ce sera, par la même occasion, une deuxième expérience dans le domaine de la consultation populaire dans cette ville de banlieue du nord-est de la métropole. Il y a deux ans, une telle assemblée avait eu lieu à l'hôtel de ville et plus de 300 personnes y avaient pris part.

Dans sa lettre d'invitation au président de la CTM, le maire de Montréal-Nord souligne que la réunion consistera en une revue de ce qui a été fait par la CTM depuis quelques années.

La seconde partie de la rencontre sera consacrée à un forum sur les problèmes actuels, comme la fréquence du service, l'inconvénient du transfert au boulevard Saint-Michel sur la ligne no 40 dont plusieurs réclament qu'elle se rende directement au métro et tous les autres problèmes quotidiens de transport.

On s'attend qu'il y ait un grand nombre de contribuables présents à la rencontre parce que,

Voir CTM en page 7

# Les plans directeurs des ex-villes étant toujours en vigueur, Laval va en appel

par Pierre VENNAT

La ville de Laval a décidé de contester l'interprétation du juge André Surprenant selon laquelle, n'ayant pas de plan directeur, elle ne peut amender de règlements de zonage en vertu de sa charte.

En annonçant la décision de Laval d'en appeler du jugement, le président intérimaire du comité exécutif, M. André Lagarde, qui remplace le maire Tétreault en vacances, a déclaré que Laval n'avait peut-être pas un plan directeur comme tel, mais "des plans directeurs", en l'occurence ceux des anciennes villes de l'île Jésus ou tout au moins les règlements de zonage de ces anciennes ville de l'île Jésus ou tout au moins les règlements de zonage de ces anciennes villes qui constituent le plan directeur de Laval jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par un véritable plan directeur municipal.

Dans la résolution du comité exécutif autorisant Me Roger Savard à prendre les procédures judiciaires pour en appeler du jugement rendu par le juge Surprenant en cassation du règlement no 1-431, M. Lagarde fait remarquer que le plan directeur adopté par l'ex-ville de Chomedey, en vigueur lors de la fusion, l'est toujours.

Conséquemment, ce plan directeur s'applique sur cette partie du territoire de Laval et il est donc faux de dire que Laval n'a pas de plan directeur, vu que le plan adopté par le conseil municipal de Chomedey le 26 février 1963, et le rendant obligatoire, n'a été ni amendé ni rescindé jusqu'ici.

Le juge Sureprenant contestait à Laval le droit d'amender des règlements de zonage vu que, selon la charte, les changements doivent être conformes au plan directeur et que le plan en préparation au Service municipal d'urbanisme n'a pas encore été déposé et approuvé par le ministère des Affaires municipales.

Ce que la ville ne conteste pas, mais elle prétend, en défense, que, jusqu'à ce que ce nouveau plan entre en vigueur, ce sont les anciens plans directeurs ou règlements de zonage des ex-villes qui constituent le plan directeur de Laval.

**Les taxes d'eau des mères nécessiteuses**

D'autre part, le Bureau de dépannage de la ville de Laval, ou le Service social municipal si on aime mieux, a été autorisé à payer le compte de taxes d'eau de ceux dont il aura été établi que les finances ne permettent pas de les payer.

Ceci s'applique particulièrement aux "mères nécessiteuses" et personne,du moins chez les miséreux, ne se verra privé d'eau pour ne pas avoir payé ses taxes.

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

Stationnement gratuit à côté du magasin

288-0163

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

Tape-cité

OU VOUS TROUVEREZ...
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A 16 HRES
(Une division de André Radio Service Ltée)

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Ensemble Vagabond
Cape, pantalon, jupe et chapeau en lainage 'printemps' aussi une gourmette à la taille. Gr. 8 à 14. Couleurs : rouille, vert. $45.
La Geôle sous-sol 279-4581 loc. 53



6500, ST-HUBERT
angle Beaubien



Finis les tracas de l'hôtesse, avec . . .
LES SANDWICHES PEGROID'S
Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes : triangles, spirales, sandwiches doubles, etc. . . . Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.
SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE
48 sandwiches Pegroid's suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00
PEGROID'S LTD.
4075 SAINT-DENIS
Notre devise : Fraîcheur et qualité
Signalez dès aujourd'hui 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

En vedette cette semaine à la
BOUTIQUE COLONIALE
Vulcan VENDEUR AUTORISE



BAR MURAL
En pin
Venez le voir vous serez convaincu de sa belle apparence
Spécial $44
OUVERT JUSQU'A 9.30 JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET INC
6707, boul. ST-LAURENT — Tél. : 274-5568
Juste au nord de St-Zotique
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Aimez-vous le FROMAGE FIN ? Visitez notre COMPTOIR SPECIAL



OKA, GORGONZOLA, CAMEMBERT, PONT LEVEQUE, GOURMANDISE, CAERPHILLY, PROVOLINI, BOURSAULT, BRIE, CANTAL, GOUDA, ST-PAULIN, EMMENTAL, GRUYERE, MAIGRELAIT — et beaucoup d'autres.

A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal

# CIL continuera de vendre du matériel de guerre aux E.-U. malgré les étudiants

La société de produits chimiques CIL a fait savoir hier qu'elle continuerait de vendre du matériel militaire aux Etats-Unis malgré les manifestations estudiantines contre cette politique. Dans leurs protestations, les étudiants soutiennent que le matériel vendu contribue à la guerre que les Américains poursuivent au Vietnam.

Dans un communiqué des dirigeants de la compagnie, publié dans la dernière livraison de "Contact", journal des employés de la CIL, la société soutient qu'elle agit en conformité avec la politique canadienne et dans les "meilleurs intérêts du Canada".

Des étudiants de l'Université McGill ont manifesté mardi dernier devant le bureau de placement de l'université dont les portes auraient été ouvertes aux représentants de certaines compagnies canadiennes supportant l'effort de guerre des USA. Des représentants de la société Hawker-Siddeley se trouvaient sur le campus lors de cette manifestation.

De son côté, le bureau d'embauche de McGill a révélé que la CIL n'avait mené aucune interview sur le campus cette année.

La campagne de recrutement de cette dernière devait se dérouler à la fin de novembre dernier. Elle n'avait pu se tenir sur le campus, car durant cette période le principal de l'université, M. Rocke Robertson, avait interdit le recrutement de diplômés par les compagnies susceptibles de s'attirer des manifestations à cause de la nature de leur commerce avec les Etats-Unis. Cette politique a été abandonnée depuis.

Dans l'article qu'elle publie dans le journal de ses employés, la CIL soutient qu'elle ne fait que respecter des accords qu'elle a conclus avec l'OTAN et le NORAD, deux organismes de défense dont les USA font partie, impliquant ainsi que le matériel stratégique vendu ne serait pas utilisé au Vietnam comme le soutiennent les étudiants.

Alors qu'à McGill les autorités semblent avoir passé l'éponge sur les ventes de matériel militaire aux Etats-Unis, à Sir George Williams, un groupe de professeurs critique l'attitude des autorités de cette université qui permettent aux fabricants de matériel de guerre de faire du recrutement sur le campus.

La déclaration, signée par 34 professeurs et deux aumôniers, dénonce les activités du gouvernement américain au Vietnam ainsi que la complicité du Canada à leur égard.

## Pas de remorquage par un entrepreneur privé dans le pont-tunnel

Aucun entrepreneur privé de remorquage ne peut, en vertu de modifications apportées aux règlements de circulation dans le tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, y déplacer un véhicule immobilisé. Un entrepreneur a été spécialement choisi à cette fin par le ministère de la Voirie et devra, selon les conditions arrêtées dans le contrat, faire son travail à un tarif minimum.

Ces modifications aux règlements sur la circulation dans le tunnel, qui constituent l'article 6 de l'arrêté ministériel 340 adopté en février 1967, n'ont été adoptées, selon le ministère de la Voirie, que pour favoriser le plus grand intérêt du public. Ce dernier paiera moins ainsi (tarif minimum) et la sécurité dans le tunnel se trouvera augmentée du fait que seuls les véritables préposés y veilleront au bon maintien de la circulation.

Voici le texte précisant la nouvelle réglementation :

"Il est interdit à tout entrepreneur de remorquage, autre que celui choisi exclusivement par le ministère de la Voirie, de remorquer un véhicule immobilisé dans le tunnel et ses approches, ainsi que dans les échangeurs de la route transcanadienne, à l'intérieur des limites suivantes : à partir d'un point de la route transcanadienne situé à l'intersection des voies des Chemins de fer nationaux, à Jacques-Cartier, jusqu'à l'intersection de la route transcanadienne avec la rue Sherbrooke, à Montréal, ou de déplacer tout objet qui y aurait été laissé.

"Advenant une obstruction dans le tunnel, ses approches et ses échangeurs, les préposés et ses échangeurs, les préposés à la garde du tunnel ou la Sûreté provinciale feront remorquer ou déplacer l'obstruction, par l'entrepreneur choisi à cette fin par le ministère de la Voirie et ce, aux conditions arrêtées entre l'entrepreneur et ledit ministère."

## Manifestation des étudiants du Mont-de-la-Salle

Les étudiants du Mont-de-la-Salle, excédés par la lenteur des autorités provinciales à créer un CEGEP dans l'île Jésus, organiseront demain une marche entre les ponts Viau et Lachapelle.

Les étudiants de cette institution secondaire qui relève de la régionale Maisonneuve ne savent pas trop où aller l'an prochain et c'est avec l'accord des autorités qu'ils posent une série de gestes afin d'attirer l'attention du gouvernement sur leurs problèmes.

Ils tiennent aujourd'hui, avec l'accord des autorités de l'institution, une grande séance d'information. Ils ont convié le député de Fabre, M. Gilles Houde, à un séminar sur la question qui aura lieu le lundi 26 février.

Si toutes ces mesures ne suffisent pas à faire bouger les autorités, les étudiants veulent poser d'autres gestes . . . qu'ils préfèrent garder secrets pour le moment. Le Mont-de-la-Salle compte environ 1,000 étudiants.

## Regroupement de quatre commissions scolaires

Les commissions scolaires de Lachine, de Saint-Pierre, du Très-Saint-Sacrement de Lachine et de Dorval ont décidé de se regrouper. Elles ont formé un comité en vue de préparer un projet de regroupement et d'en déterminer les modalités. Le projet sera par la suite soumis au ministère de l'Education pour approbation.

Les quatre commissions scolaires grouperont quelque 11,000 élèves une fois réunies. On envisage de réaliser ce projet avant juillet prochain. Il se situe, précise-t-on, dans le cadre de l'Opération-regroupemen dre de l'Opération-regroupement lancée en mai 1967 par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Selon les commaissaires, ce regroupement permettra d'améliorer les services administratifs et pédagogiques. Les structures administratives, une fois unifiées, permettront l'utilisation maximale des ressources, des effectifs et de l'équipement.

## Subvention de près de $2 millions à Domrémy-Montréal

QUEBEC — Le ministère de la Santé a accordé une subvention de $1,809,800 à Domrémy-Montréal pour permettre à l'administration de faire face aux dépenses qu'a entraînées l'achat de la propriété des Pères de Sainte-Croix au 15,693 ouest, boulevard Gouin, à Montréal.

Cette subvention autorisée par le conseil des ministres, sur recommandation du ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, fait suite à une émission d'obligations de $1,100,000.

L'administration de Domrémy-Montréal avait été autorisée en deux séries : une pre- préparer un programme de transformation et de rénovation de son nouvel immeuble. L'émission d'obligations est divisée en deux séries: une première de $875,000 à 5 p. 100 et une autre de $225,000 portant intérêt à 7½ p. 100.

La première tranche est réservée aux Pères de Sainte-Croix. La seconde servira de paiement comptant aux anciens propriétaires ainsi qu'aux frais de rénovation et d'aménagement.

## Cols bleus blessés dans une explosion

Deux ouvriers de la ville de Montréal ont subi des brûlures au visage et aux mains, vers 1 h. 30 hier après-midi, quand un fourneau avec lequel ils faisaient fondre du plomb a explosé, rue Cavendish, près de la rue Sherbrooke. Les victimes sont: M. Robert Binette, 27 ans, du 2068-A, rue St-Germain, présentement sous traitement à l'hôpital Queen Elizabeth, et M. Yvon Boily, 37 ans, du 577, rue Ste-Madeleine, à Pointe-Saint-Charles.

## Unir les forces des cultivateurs pour rendre l'agriculture rentable

*— le secrétaire-adjoint de l'UCC*

Le type de la ferme privée, employant tout juste deux personnes, ne peut assurer aux cultivateurs québécois un revenu personnel équivalent à celui des travailleurs dans l'industrie secondaire, estime M. Paul-Emile Doré, secrétaire-adjoint de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) pour la région du Saguenay-Lac St-Jean.

La solution qui s'impose est d'unir les forces des agriculteurs. Déjà, il y a des syndicats de machinerie agricole qui exploitent en commun certaines fermes privées. Si l'idée en soi est excellente, croit M. Doré, qui participait hier après-midi à un panel sur l'avenir de l'agriculture au Québec, il reste qu'elle n'est pas tellement rentable et qu'elle ne le sera pas vraiment tant qu'on n'aura pas établi auparavant les conditions de succès de ces mises en commun.

Peut-être aussi y aurait-il lieu d'envisager la copropriété agricole qui permet, tout en réduisant le coût de la machinerie, de diversifier les cultures et les risques d'une mauvaise récolte.

Il semble cependant qu'il y ait place au Québec pour de nombreuses innovations dans le domaine agricole. Mais M. Doré croit que, jusqu'à présent, les tentatives faites par les cultivateurs québécois ont été trop rares et de trop peu d'importance.

Ceci concerne strictement l'aspect technique de la question. Mais qu'en est-il des jeunes qui, en très grande quantité, quittent la campagne pour la ville?

Une enquête menée par l'UCC en 1964 rapportait que 8 p. 100 des jeunes seulement (ici, il faut entendre les personnes âgées de 18 à 35 ans) participaient aux mouvements de jeunes. Mais ces mouvements ne s'intéressent pas tous à l'aspect professionnel. Preuve du désintéressement presque total des jeunes de conclure M. Doré. Parmi eux, 4 p. 100 seulement participent aux mouvements des adultes.

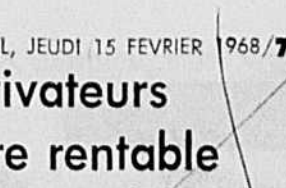
Pour remédier à ce désintéressement et au vieillissement conséquent des cadres agricoles, M. Doré estime qu'il est nécessaire de créer un syndicat agricole pour les jeunes, syndicat indépendant de l'UCC mais qui conserverait avec lui certaines relations.

## Battu et volé

M. Paul Trépanier, 43 ans, du 1935, rue St-Germain, passait à pied en face du 625, rue Ogilvy, vers minuit et demi aujourd'hui, quand un bandit l'a soulagé de $200 et de sa montre après l'avoir frappé au front avec le canon de son pistolet.


VENEZ ESSAYER

"LA MORDANTE"



Quand vous essaierez la CAMARO '68, vous ne déraperez pas, même dans les virages prononcés. De fait, vous voudrez en avoir une et jouir tout le temps de son roulement doux. Vous le pouvez . . . le prix est convenable et nos conditions très faciles.

2085 rue Ste-Catherine O.

Près du Forum
Ouvert le soir.

Tél. 933-6781

Stationnement gratuit sur notre terrain d'autos usagées, de l'autre côté de la rue

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY LTD.


## SUCCURSALES

SUITE DE LA PAGE 3

3315 rue Granby, dans l'est de la métropole.

Sans faire feu ni molester personne, le trio réussissait à s'emparer d'une somme de $18,878 et prenait la fuite dans une automobile où l'attendait un quatrième complice.

L'opération "Pierre" de la police a été lancée et, quelques minutes plus tard, un suspect était appréhendé à l'angle des rues Marseille et Henri-de-la-Salières alors qu'il tentait de s'enfuir d'une auto dans laquelle on a retrouvé l'argent volé de même que les armes qui ont servi aux bandits.

Des policiers ont entrepris de fouiller les maisons du secteur, mais ce ratissage n'a donné aucun résultat.

## CTM

SUITE DE LA PAGE 3

dans son budget adopté cette semaine, Montréal-Nord s'est vu dans l'obligation de hausser la taxe du métro de cinq cents les $100 d'évaluation pour faire face à l'augmentation de sa quote-part de $172,234. En 1967, Montréal-Nord a payé $259,646 et cette année sa participation atteint $431,880.

D'autre part, face à l'appel lancé par le Conseil de coordination en faveur d'une action commune des villes de banlieue de l'île pour tenter de faire changer les structures de la CTM, les dirigeants municipaux de Montréal-Nord veulent connaître l'opinion de leursibuables.

**Piscine dans l'école polyvalente**

D'autre part, une étroite collaboration entre la ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal se manifestera dans la réalisation de la première école polyvalente de Montréal-Nord.

Cette école,qui sera mise en chantier au printemps,coûtera près de $6 millions et devrait être complétée pour septembre 1969.

Au cours de sa réunion statutaire, le conseil municipal de Montréal-Nord a déposé un avis de motion indiquant que, dès la prochaine assemblée, un règlement d'emprunt de $370,000 sera proposé, et probablement adopté. Ce montant servira à defrayer le coût de construction d'une piscine intérieure dans l'ecole polyvalente de même que les frais d'escompte et d'emprunt.

Cette piscine sera sous la juridiction de la municipalité, mais, durant les heures de cours, elle pourra être utilisée par les étudiants de la CECM qui fréquenteront l'école polyvalente.

## Faits divers

## On recherche la mère du bébé trouvé mort

Les sergents-détectives André Ménard et Guy Gaudreault, de la Section des enquêtes criminelle de la Sûreté de Montréal, poursuivent toujours leurs recherches en vue de retrouver la mère d'un bébé naissant dont le cadavre a été découvert, mardi soir, au fond de la chute à ordures d'un immeuble d'appartements situé au 2285 rue Saint-Mathieu.

L'autopsie pratiquée hier sur les restes de la victime a permis de déterminer qu'il s'agissait d'un foetus de sept mois et demi, de sexe féminin. Selon les médecins-légistes, le bébé était né prématurément, mais il vivait à sa naissance. Il a succombé à l'asphyxie dans les quelques heures qui ont suivi sa venue au monde.

Le bébé avait été enveloppé dans plusieurs épaisseurs de tissu, de papier, et le tout avait été placé dans un sac en polythène. L'autopsie a permis de déterminer que la mort pouvait remonter de 12 à 36 heures.

La macabre découverte avait été faite par le concierge de l'immeuble, M. Léo Cronier, 47 ans, alors qu'il fouillait dans les ordures accumulées au fond de la chute pour en retirer les objets qui ne peuvent être brûlés dans l'incinérateur.

## Une auto tue un enfant

TROIS-RIVIERES — Un garçonnet de 5 ans, Pierre Proulx, fils de M. et Mme Rosaire Proulx, de la rue Lajoie, à Trois-Rivières, a été heurté mortellement par une automobile, hier soir, devant la maison de ses parents.

## Une bille de bois cause une collision funeste

TROIS-RIVIERES (J.G.)— Une femme du Cap-de-la-Madeleine, Mme Robert Chevalier, âgée de 41 ans, du 4, Place de Champlain, a perdu la vie, vers 8 h. hier soir, dans un accident de la circulation survenu à Saint-Louis-de-France, à quelque cinq milles au nord du Cap-de-la-Madeleine.

Une bille de bois, communément appelée "pitoune" dans cette région, serait à l'origine de cet accident. Une camionnette, venant en sens inverse, a heurté la bille de bois qui est allée donner contre l'automobile de Mme Chevalier qui en a perdu la maitrise. Son auto a alors heurté de plein fouet la camionnette.

La victime devait succomber à ses blessures dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières.

## Québécois accusé de tentative de vol à main armée à Toronto

TORONTO (PCf) — Claude Poisson, âgé de 24 ans, de Québec, a été accusé hier de tentative de vol à main armée dans une banque du centre-ville de Toronto.

Le Sûreté municipale a fait savoir que l'individu, qui s'était fait passer pour un nommé Higgins, avait téléphoné au gérant de la banque pour fixer un rendez-vous.

Quand il s'est présenté au gérant, il lui a montré une note signifiant qu'il s'agissait d'un hold-up, lui montrant également le bout de son revolver, a dit la police.

Le gérant a fait mine de se soumettre au voleur, mais il a réussi à prévenir le comptable de la banque qui, lui, a sonné l'alerte.

## Caissière assommée d'un coup de crosse de revolver

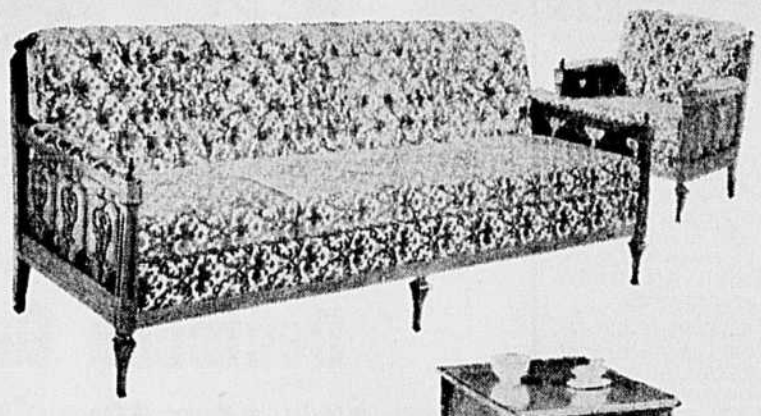
Une caissière de 32 ans, Mme Cathy Fourcade, a été assommée d'un coup de crosse de revolver sur la tête, vers 3 h. 40 hier après-midi, lorsqu'un bandit solitaire a fait irruption dans le magasin de meubles Belgium Furniture and Giftware Corp. situé au 896 ouest, boulevard de Maisonneuve.

Après s'être emparé du contenu du tiroir-caisse, soit $75, l'individu s'est empressé de prendre la fuite à pied dans une direction inconnue.

Mme Fourcade, qui était seule dans l'établissement au moment du vol, en a été quitte pour un après-midi de congé. Sa blessure n'a pas nécessité son hospitalisation.


De-Lux vous offre ces meubles de première qualité aux

PRIX D'ENTREPÔT



Nous vous offrons des meubles de la meilleure qualité à des prix très ECONOMIQUES. Notre offre spéciale de cette semaine est notre ensemble de trois pièces offert à vous à des rabais substantiels. Ne manquez pas de visiter notre salle de montre où une surprise incomparable vous attend.

UN SEUL BAS PRIX POUR CET ENSEMBLE

REG: $2199

$1399

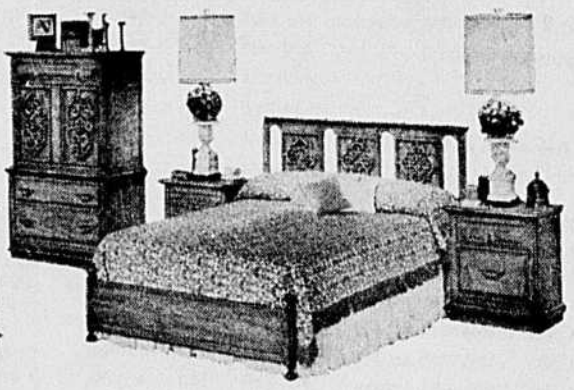
MEUBLES de SALON

5 PIECES DE STYLE ESPAGNOL

Sofa à 4 places avec chaise assortie, à coussins en "airfoam". Choix de couleurs et tissus ; table à café et 2 tables de bout comprises.







MOBILIER de DINETTE, 5 pièces

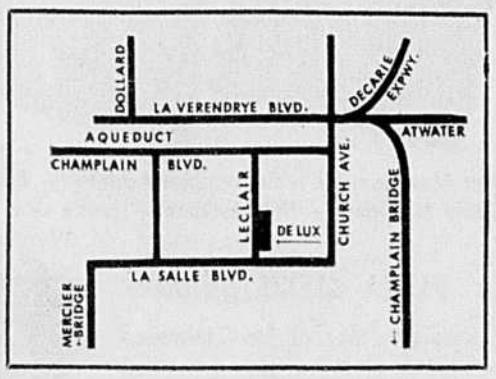
Table et chaises en noyer français; dessus de la table en Formica. La table s'allonge jusqu'à 60 pouces ; choix de couverture en tissu ou vinyle sur les chaises.

Ce mobilier comprend MATELAS et SOMMIER-CAISSE SIMMONS

MOBILIER de CHAMBRE ESPAGNOL 7 pièces

Magnifique fini en pacane Terra, fait à la main à la perfection. Exactement tel qu'illustré.

SORTIE LA VERENDRY tournez à gauche sur Ave Church et à droite sur BOUL. CHAMPLAIN jusqu'à LECLAIR.




Assurez-vous de visiter nos 7 planchers de meubles et accessoires électriques.

De-Lux

Parc Crawford, Verdun

1355, avenue Leclair – 769-8587

- Facilités de paiement
- Stationnement facile
- Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Ouvert tous les soirs sur rendez-vous
- Service de décoration d'intérieur gratuit

# Les deux déserteurs américains admettent leur culpabilité

par Maurice MORIN

Deux individus que l'on dit être des déserteurs de la Marine des USA et qui ont "abouti" dans la région métropolitaine où ils ont commis des vols dans des maisons privées connaîtront leur sort le 21 de ce mois-ci.

Ils se sont reconnus coupables, hier après-midi, lors de leur comparution qui s'est déroulée devant le juge Marcel Gaboury, en Correctionnelle.

Il s'agit de Richard Lowery, âgé de 20 ans et de Michael Wiley, 19 ans, qui ont admis avoir perpétré pas moins de six vols chacun au cours d'une période de deux semaines.

Lowery, qui a donné comme adresse le 606 ouest, LaGrange, au Lac Charles, en Louisiane et Wiley dont l'adresse est indiquée dans le dossier des autorités policières et judiciaires comme étant: Boîte postale 1502, Etat du Nouveau-Mexique, avaient été appréhendés le 4 de ce mois-ci par des détectives de la cité de Saint-Laurent, agissant sous les ordres du lieutenant Douglas Stone.

Et si les deux individus sont tombés entre les mains de la justice canadienne et plus particulièrement de la métropole, c'est grâce à une jeune fille, amie d'un des présumés fugitifs.

Cette jeune fille se trouvant à Montréal a envoyé une carte postale à ses parents en Louisiane, carte qui est entrée en possession de la police militaire américaine et qui a ensuite contribué à la capture des deux "marins".

Les vols qu'ils ont admis avoir commis l'ont été à Laval-des-Rapides, Chomedey, cité de Laval et Saint-Laurent. Les deux Américains se sont accaparés d'effets vestimentaires, mobiliers, de bijoux, appareils électriques, etc., d'une valeur de $7,000.

Ils se sont aussi emparés d'une tire-lire appartenant à des enfants, de morceaux de viande valant $6.

La police a déclaré devant le tribunal qu'ils avaient vendu le fruit de leurs rapines dans des clubs et des tavernes. Ils menaient la vie de "grands seigneurs" dans un de nos hôtels. C'est la première fois, s'est permis de dire le juge Gaboury, que des membres des forces armées américaines avaient fait... un détour jusqu'à Montréal, pour "mener la grosse vie".

## Nouveau procès pour les ravisseurs de la petite Audrey Klewer, de Montréal

BERLIN (Reuters) — Une Cour d'appel de Berlin-Ouest a ordonné la tenue d'un nouveau procès pour deux individus impliqués dans l'enlèvement, en août 1966, d'une fillette montréalaise âgée de 4 ans.

Juergen Henschel, 23 ans, a été trouvé coupable de ce crime en avril, puis a été condamné à 12 ans de prison pour avoir enlevé Audrey Klewer alors qu'elle demeurait dans la villa de son grand-père près de Berlin. Peter Loth, 19 ans, a écopé d'une peine de trois ans à l'ombre pour avoir participé à l'enlèvement.

La Cour d'appel a ordonné le nouveau procès parce que le juge qui a présidé le premier procès avait permis aux reporters de filmer pour la télévision une partie des séances, ce qui est interdit par une loi promulguée en 1965.

La date du nouveau procès n'a pas été fixée.

Dans son témoignage, Henschel a déclaré qu'il s'était introduit dans la villa du richissime antiquaire Herbert Klewer dans le but de voler des objets de valeur.

Mais il a trouvé la petite Audrey et sa mère Regina, une secrétaire de Montréal.

Il a ligoté la mère, puis l'a chloroformisée pour ensuite voler de l'argent et enlever la fillette. Plus tard, il a demandé une rançon de 35,000 marks ($8,750) pour la libération d'Audrey.

Cependant, on n'a pas accédé à sa demande et, quatre jours plus tard, on retrouvait Audrey ligotée dans un hangar où Henschel l'avait laissée.

## Responsable de la mort d'une femme sur la route

HULL (PC) — Denis Brazeau, 25 ans, de Ste-Cécile-de-Masham, a été tenu criminellement responsable au terme d'une enquête du coroner instruite hier à Hull sur les circonstances de la mort d'une femme.

Celle-ci, Mme Agathe Lefebvre, 22 ans, de Masham, comté de Gatineau, déambulait en bordure de la chaussée lorsque, le 16 décembre dernier, elle a été heurtée mortellement par une automobile. L'enquête a établi que le conducteur de la voiture impliquée avait fui les lieux de l'accident. Masham est situé à environ 35 milles au nord-ouest d'Ottawa, sur une route secondaire proche de la route no 11.

### *Distraction*

—*"Mais ça ne vous gêne pas, madame Dupont, que votre mari soit si distrait?"*

—*"Pas du tout! Il lui arrive même assez souvent de me donner plusieurs fois mon argent de poche du mois!" (tp)*


POUR FACILITER VOS ACHATS, DECOUPEZ ET CONSERVEZ!




RAQ 532F

vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTRÉAL, QUÉBEC.

Chez Fraser

Solde semestriel

Aubaines substantielles par tout le magasin sur les meubles et accessoires

Choisissez parmi un vaste assortiment de velours antiques, tissus unis ou imprimés, damassés, brocatelles, matelassés, satins antiques, etc. dans un éventail de couleurs à la mode et épargnez de 15 à 20%.

**Rembourrage sur commande, de notre collection exclusive "Empire" de divans, fauteuils et causeuses, dans n choix de somptueux tissus**

Il en va des meubles comme du reste : certains articles se vendent si bien que le besoin de les offrir en réduction ne se fait nullement sentir. **Tel est le cas des divans et fauteuils de notre propre collection "Empire", produit de l'un de nos fabricants les plus réputés.**

Mais voici février, le mois de nos offres traditionnelles de meubles rembourrés sur commande ; c'est pourquoi nous avons inclus ces pièces magnifiques dans notre offre à rabais de 15 à 20% afin de vous faire connaître ce que nous croyons être le plus bel équilibre entre le style authentique distinctif et le **confort incomparable jamais atteint** dans des sofas et fauteuils de cette qualité. Ces divans et fauteuils ont été fabriqués par des artisans qui ne fabriquent rien d'autre. Chaque meuble est conçu pour un confort maximum. **Mais il vous faut venir les voir, les essayer et relaxer.** Ce confort provient d'une fabrication à ressorts boudinés et d'un coussin de caoutchouc mousse et dacron d'une souplesse remarquable. Plusieurs pièces ont des coussins de dos amovibles remplis de duvet. Notez la fabrication main. Vous constaterez que c'est du véritable artisanat mettant en valeur les superbes tissus.

**Choisissez le divan ou le fauteuil tel que vous le voyez dans nos galeries, ou choisissez parmi une quantité de ravissants tissus et nous ferons fabriquer sur commande le divan ou le fauteuil de votre choix tout en vous permettant d'épargner 15 à 20% ce mois-ci... Venez nous mettre au défi!**

**Si vous le préférez, demandez les conseils gratuits de l'un de nos décorateurs ensembliers, MM. C. Descoteaux et W. Polidoro.**




| | D'ord. | Solde |
|---|---|---|
| A. Sofa de 76", style Lawson, bras en volute, coussins du dossier amovibles | $599 | 8495 |
| Sofa de 88" assorti, 4 places (non illustré) | 699 | 579 |
| B. Fauteuil assorti | 295 | 229 |
| C. Causeuse de 56" assortie | 449 | 359 |
| D. Divan traditionnel de 80", dossier à coussins | 599 | 499 |
| Causeuse assortie de 56" (non illustrée) | 449 | 359 |
| E. Fauteuil assorti | 299 | 239 |
| F. Crapaud d'inspiration française, côtés cannés, dossier capitonné | 199 | 159 |
| G. Fauteuil d'inspiration italienne, dossier avec coussin | 289 | 229 |
| H. Divan de 96", 4 places, style tuxedo, coussins amovibles au dossier, appuie-bras | 739 | 595 |
| Divan de 76" assorti, 3 places (non illustré) | 599 | 495 |
| J. Fauteuil d'un grand confort, dossier à coussin amovible | 349 | 279 |
| Ottomane de 29" de côté par 17" de hauteur | 149 | 119 |
| K. Petit crapaud volant | 179 | 139 |
| L. Crapaud d'inspiration italienne, côtés cannés | 199 | 159 |
| M. Fauteuil baril à dossier bas | 239 | 189 |
| N. Fauteuil de repos au dossier capitonné semi-adhérent | 279 | 219 |

N.B. — Le prix inclut la frange lorsque illustrée.

Ouvert jusqu'à 21 h. 30 les jeudis et vendredis
Sur semaine et le samedi, 9 h. 30 à 18 h.

FACILITES BUDGETAIRES
Comptant minime,
jusqu'à 36 mois pour solder

Fraser Bros.

4950, de la Savane et 5025, rue Paré
Tél. 342-0050

VASTE PARC DE STATIONNEMENT
aux deux entrées
de la Savane et Paré

# Bourgault propose à son parti de faire un front commun immédiat avec Lévesque

par Gilles Racine

Pierre Bourgault, président national du RIN, a révélé hier soir qu'il présenterait deux résolutions choc au conseil central du parti, samedi, à Québec :

1 — Le président du RIN proposera que le conseil central endosse le principe de former immédiatement un front commun temporaire avec le mouvement Souveraineté-Association que dirige René Lévesque.

2 — Pour mettre fin à la crise interne du RIN, M. Bourgault demandera l'expulsion de Mme André Bertrand-Ferretti, vice-présidente du parti et celle de M. Luc Racine, collaborateur à la revue Parti-Pris et directeur à la régionale RIN de Montréal. Ce dernier est, de l'avis de M. Bourgault, l'âme dirigeante du complot pour s'emparer du RIN et Mme Ferretti ne serait que l'instrument.

S'adressant aux membres du comté d'Ahuntsic, M. Bourgault a surpris par sa vive attaque contre Mme Ferretti et M. Luc Racine : "Il faut chasser du parti a-t-il dit, ce que j'appelle ce cancer qui nous ronge."

Cependant, le chef indépendantiste a ajouté qu'il ne croyait pas que le conseil central voterait sa proposition puisque aucune des deux groupes, la "gauche doctrinaire" identifiée à Mme Ferretti et la "gauche réaliste" identifiée à lui-même, ne contrôle la majorité des voix.

Ce qui a conduit le président du RIN à préciser qu'il joindra à sa proposition la tenue d'un **congrès spécial** où les membres du parti auront à choisir entre **"elle et moi"**. "Le parti est systématiquement bloqué par le groupe qu'elle représente".

"C'est vous, a insisté M. Bourgault, en s'adressant aux membres du parti, dans un congrès où chacun pourra s'expliquer, qui aurez à décider ; et je me présenterai à n'importe quel poste où se présentera Mme Ferretti, si elle n'a pas le courage de se présenter à la présidence du parti."

**Fusion avec le MSA**

Pour M. Bourgault, il faut que le choix se fasse car le RIN, parti politique, doit pouvoir fonctionner. "Il est impossible de tenir en vie le parti le temps que dureront les négociations et de le faire fonctionner tant que Mme Ferretti sera là."

Le chef du RIN a exposé en trois points les raisons qui le poussent à proposer un front commun immédiat avec le Mouvement souveraineté-association :

1—Eliminer le flottement entre les deux mouvements et donner aux indépendantistes une véritable force.

2—Il est plus avantageux et rentable de faire les batailles ensemble.

3—Si on ne parvenait pas à une fusion complète, cela devrait au moins permettre de jeter des bases solides pour un front commun permanent.

Revenant sur des déclarations de Mme Ferretti et la lettre qu'elle a fait parvenir en fin de semaine dernière aux membres du parti, M. Bourgault s'est arrêté à détruire les raisons données par la vice-présidente, à la mettre en contradiction avec d'autres déclarations et à ridiculiser sa conception de la société et de l'action politique.

Il a repris les récentes déclarations de Mme Ferretti quand elle disait qu'elle n'était ni pour, ni contre la fusion avec le MSA, mais qu'elle refusait, au départ, de privilégier une solution.

Face à cette argumentation, comme à plusieurs autres, M. Bourgault s'est écrié : "C'est un mensonge et elle est de mauvaise foi. Car elle a dit à maintes reprises qu'elle privilégiait effectivement une solution : l'échec des négociations. Elle ne croit nullement à la fusion et elle a dit à un moment donné qu'elle croyait que Lévesque n'était pas indépendantiste. J'ai plusieurs preuves de ce que j'avance et moi-même je l'ai entendue."

"Moi, et je n'ai pas peur de le dire, je favorise et privilégie une fusion parce que sur le plan pratique, il n'y a véritablement pas d'autre solution."

**RIN parti de travailleurs ?**

"Comme si le RIN représentait les travailleurs québécois : quelle farce ! (...) J'ai hâte, a-t-il ajouté, qu'on cesse d'en parler, des travailleurs, parce qu'il n'y en a pas dans le parti."

Mme Ferretti, devait-il ajouter, ne fait que parler des travailleurs et ne va pas les voir. "C'est moi qui vais les voir, c'est moi qui descends dans les mines. Qu'elle me suive ! J'ai dit à Mme Ferretti : "je peux vous amener voir mes travailleurs sur la basse Côte-nord, je peux vous amener voir mes pêcheurs de la Gaspésie : ils vont vous jeter à l'eau."

M. Bourgault faisait ici référence à certains discours que la vice-présidente a prononcées, notamment la semaine dernière devant les étudiants du Cegep d'Ahuntsic où elle a parlé du Vietnam, de l'Amérique du Sud, de Cuba en y comparant la situation québécoise et en terminant en disant qu'il fallait chasser les Américains du Québec.




Téléphoto P.C.

## "En français, en français !"

Un millier d'étudiants francophones de l'Université de Moncton ont organisé une marche, hier soir, sur l'hôtel de ville de Moncton, réclamant des services municipaux bilingues. "En français, en français !" clamaient les étudiants devant l'hôtel de ville. Une délégation de quatre membres a été reçue par le maire Leonard Jones et les membres du Conseil. Le maire a accepté de créer un comité spécial pour étudier les demandes des étudiants. Ces derniers ont demandé aux autorités municipales d'appliquer les recommandations de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Environ 40 policiers, appuyés par des pompiers et des agents de la Gendarmerie royale en civil, étaient prêts à intervenir en cas de troubles. La manifestation, qui n'a rien à faire avec celle qui a été organisée pour protester contre l'augmentation des frais d'inscription à l'université, s'est déroulée dans l'ordre.

# Congrès de la PEN à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Venant de diverses régions au Québec, une cent-cinquantaine de délégués participeront au congrès de la presse étudiante, à Trois-Rivières. Les assises en l'Ecole normale Maurice-L.-Duplessis commencent aujourd'hui; elles se termineront dimanche. Le thème général s'intitule "Contester la régression en décolonisant l'information"

Plusieurs journalistes professionnels prendront la parole durant ces quatre journées. Parmi les conférenciers, on signale MM. Jean-Marc Léger, Gilles Gariépy, membres du personnel au journal Le Devoir; Mario Cardinal, directeur de la rédaction au journal Le Soleil, à Québec; Paul Cliche, ainsi qu'un représentant de la revue Parti Pris.

Après l'inscription, ce soir, des délégués, on remettra des trophées aux auteurs des articles jugés les meilleurs dans les 80 journaux étudiants, affiliés à la Presse étudiante nationale. En diverses commissions, demain matin, on entreprendra les différents sujets à débattre, affaires internes, informations, affaires extérieures. Par la suite, les délégués visiteront les ateliers du journal Le Nouvelliste, dans la ville trifluvienne; au retour, ils assisteront à la présentation du film "Patricia et Jean-Baptiste", oeuvre du cinéaste Jean-Pierre Lefebvre, puis ils entendront la conférence du journaliste Gilles Gariépy.

Samedi, les travaux en comités se poursuivront. Les délégués prendront part à un débat, portant sur les "entreprises, qui contrôlent la presse au Québec". MM. Paul Cliche, Mario Cardinal et l'envoyé de Parti Pris feront connaître leurs points de vue. La journée se terminera par une soirée de danse. Dimanche, les délégués siégeront en assemblée plénière et s'éliront un nouveau conseil d'administration. Au déjeuner-causerie, M. Jean-Marc Léger prononcera la conférence.

## L'inspecteur Matte réorganisera la police de Québec

QUEBEC (PC) — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a annoncé hier que l'inspecteur Alphonse Matte de la Sûreté provinciale avait été chargé de réorganiser la police municipale.

Soulignant les trente années d'expérience de l'inspecteur Matte dans le domaine policier, M. Lamontagne a révélé qu'il jouirait d'une autorité complète sur les services policiers de la ville.

Les grandes lignes de la réorganisation envisagée ne seraient pas encore arrêtées de façon définitive.


Montréal-Québec



par le Rapido vous voyagez
en toute quiétude
à quatre pieds
d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour.
- Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
- Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour!
Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge:
$4.20
CN

Assistez au défilé de nuit le 17 février au
CARNAVAL de QUÉBEC



VOYAGES DE FINS DE SEMAINES
du 16 au 18 FEVRIER
2 NUITS D'HOTEL ou MOTEL et PASSAGE ALLER-RETOUR PAR AUTOBUS à partir de $24.50
DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT
AGENCE DE VOYAGES
Ville-Marie membre CVP
5135, St-Denis Tél. 276-2694
Bureau ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m., lundi à vendredi
Samedi 10.00 a.m. à 5 p.m.

FAITES L'ESSAI DE LA
RENAULT'68
CHEZ JOS. LEROUX
vous épargnez beaucoup
Un simple coup de téléphone et nous irons vous chercher
526-3781
Venez aujourd'hui même chez
Jos. LEROUX
où vous trouverez
SERVICE PRIX COURTOISIE
1840 DARLING



Il faut bien l'avouer,
la Renault 10 n'a rien d'une voiture bon marché.

Sauf son prix d'achat
et le coût de son entretien.

Lors de sa conception, toûte l'attention fut portée sur les qualités mécaniques et sur le confort des passagers.
Son moteur infatigable vous fera faire 40 bons miles au gallon. Mais ce n'est pas tout. Grâce à sa suspension grand confort à 4 roues indépendantes, elle s'accroche littéralement à la route. Et ses 4 freins à disque vous assurent une sécurité à toute épreuve. Côté confort et commodité, ses 4 portes, ses sièges rembourrés de caoutchouc mousse et son insonorisation particulièrement soignée vous font arriver frais et dispos, quelles que soient la longueur du trajet et la rudesse du chemin.
Et puis, pour votre tranquillité d'esprit, le service après-vente Renault est là pour vous servir d'un bout à l'autre du pays.

Fabriquée au Québec, la Renault 10 est la seule petite voiture qui sache voir grand.
Venez l'essayer sans plus tarder.

RENAULT 10
1898 - 1968 — 70 ans d'expérience dans l'automobile

Automobiles Renault Canada Ltée, MP-2
1305, boul. Marie-Victorin, St-Bruno, Qué.
Veuillez m'adresser renseignements et brochures sur la Renault 10, ainsi que les nom et adresse du concessionnaire le plus proche.
NOM .....
ADRESSE .....
.....

CAHIER No 2 / PAGES 17-34 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / RADIO TV / ARTS ET SPECTACLES / FINANCE

MONTREAL, JEUDI 15 FEVRIER 1968 — 84e ANNEE — No 39

# L'assurance-santé d'Ottawa risque de faire de la classe moyenne une classe d'indigents

— DANIEL JOHNSON

par François TREPANIER
*de notre bureau de Québec*

*QUEBEC — L'entrée en vigueur du régime universel d'assurance-santé le 1er juillet prochain risque de faire de la classe moyenne une classe d'indigents.*

C'est en ces termes que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a commenté, hier, la décision du premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, de maintenir au 1er juillet prochain l'entrée en vigueur de ce régime.

M. Johnson a réaffirmé que son gouvernement n'est pas opposé à cette mesure de sécurité sociale mais il croit que son application immédiate risque de causer un ralentissement de l'économie.

"Tout le monde sait ça excepté ceux qui ont un intérêt politique à se fermer les yeux", a lancé M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que la décision d'Ottawa illustre très bien l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard des provinces.

D'après M. Johnson, il s'agit tout simplement d'une promesse électorale et on y fait suite sans prendre en considération les représentations des provinces et sans les consulter.

Selon les propos de M. Johnson, l'entrée en vigueur du régime, le premier juillet prochain, n'aura que des conséquences désavantageuses.

La mesure permettra tout d'abord à une foule de gens d'apprendre qu'ils sont malades sans pouvoir être traités.

Plusieurs employeurs, qui contribuaient déjà à des régimes d'assurance-maladie privés, se déchargeront d'autre part de leurs responsabilité au détriment des contribuables.

"Ce n'est pas logique, a lancé M. Johnson. Les gens en ont plein le dos des taxes et il ne faut pas rendre la classe moyenne indigente afin de donner l'occasion à tout le monde, y compris ceux qui possèdent les ressources nécessaires, de s'acquitter des frais médicaux."

D'après M. Johnson, avant d'établir un régime universel d'assurance-santé, on devrait prendre des mesures pour couvrir d'abord les personnes qui ont le plus besoin de soins et qui n'ont pas les moyens de les payer.

C'est d'ailleurs, d'après M. Johnson, ce que le gouvernement du Québec fera en établissant dès cette année un régime plus complet à l'intention de cette classe de la société.

Quant au régime universel d'assurance-santé, M. Johnson a dit que le gouvernement l'établira quand le fardeau des contribuables du Québec sera moins lourd.

"Pour l'instant, a dit M. Johnson, nous ne pouvons nous permettre d'instaurer le régime en assommant les contribuables avec de nouvelles taxes.

## La CSN : Québec doit cesser de faire le jeu des profiteurs et instituer l'assurance-santé

par Jacques LAFRENIERE

OTTAWA — La Confédération des syndicats nationaux a demandé hier au gouvernement provincial du Québec de "cesser de faire le jeu des intérêts puissants et profiteurs de l'industrie de la santé", et d'instituer dès le 1er juillet 1968, un régime d'assurance-santé universel, public, obligatoire et complet, par étapes, comme le recommande la Commission Castonguay.

La résolution adoptée par les délégués du bureau confédéral, réunis à Ottawa, insiste pour que le gouvernement du Québec profite du programme fédéral-provincial et qu'il emboite le pas derrière le gouvernement central qui a déjà annoncé son intention d'instituer un tel régime dès juillet.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a fait ressortir que cette résolution, proposée par le président de la Fédération nationale des services (hospitaliers), M. Paul-Emile Dalpé, allait bien dans le sens de l'action entreprise depuis plusieurs années par sa centrale.

Il a demandé à tous les délégués de faire en sorte que les fédérations, conseils centraux, syndicats et comités d'action politique fassent une campagne énergique pour que le gouvernement du Québec agisse le plus rapidement en ce domaine. Il a demandé que cette résolution ne demeure pas seulement sur papier.

Le texte de la résolution se lit comme suit:

"Il est résolu de presser le gouvernement:

1—de cesser de faire le jeu des intérêts puissants et profiteurs de l'industrie de la santé, comme les compagnies d'assurance et certaines associations médicales en invoquant l'autonomie, la liberté et toute une série d'arguments dilatoires;

2—de donner suite à la volonté maintes fois exprimée de la population de se donner une telle mesure de sécurité sociale et ce dès le 1er juillet prochain."

La CSN fera appel à d'autres mouvements populaires comme la FTQ, l'UCC et la CEQ pour qu'ils se joignent à elle dans cette campagne.

Le secrétaire de la centrale, M. Raymond Parent, a fait part qu'il y avait progrès au comités de réforme des structures. Le projet sera soumis aux "états généraux" du mouvement dans un nombre de semaines qui se compte en un chiffre, a-t-il dit.

La CSN déléguera trois représentants au congrès de la Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens, qui se tiendra du 17 au 24 mai, à St-Domingue. Il a été décidé également de souscrire immédiatement la somme de $10,000 que la CSN s'est engagée à verser chaque année à la CLASC pour lui permettre de faire du recrutement.

Les délégués ont approuvé le principe de la création prochaine d'une fédération des enseignants.

Le Centre des dirigeants d'entreprises a fait parvenir à la CSN un mémoire dans lequel il réclame des réformes au Conseil supérieur du travail, notamment en ce qui concerne la représentation, les initiatives que pourrait prendre ce conseil, etc. Le CDE est d'avis que les décisions ou le résultat des études du CST devraient être rendues publiques. La CSN l'est également.

Finalement, les délégués ont accepté d'appuyer les grévistes de Seven-Up de Montréal, affiliés à un syndicat de la FTQ, en boycottant le produit de cette entreprise.

## La protection de la vieillesse revient à Québec (De Coster)

par Maurice GIROUX

Le gouvernement québécois devrait assumer, sur son territoire, l'entière responsabilité en matière de protection de la vieillesse.

C'est le voeu qu'a exprimé, hier, M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes du Québec, à l'occasion du lancement d'une campagne d'information sur les rentes de survie, dont le paiement commencera à la fin du mois.

"Loin de moi l'idée d'entrer dans la ronde des revendications constitutionnelles; ce n'est pas le rôle de la Régie. Mais il faut bien se rendre à l'évidence.. Nous croyons impérieux que la province puisse assumer l'entière responsabilité de l'intégration d'un programme global à l'intention des personnes âgées, parfaitement adapté aux conditions de vie québécoises".

En réponse à une question, M. De Coster a déclaré qu'une telle intégration pourrait s'effectuer en moins d'un an si les décisions à cet effet étaient prises dans un avenir assez rapproché.

Le président de la Régie s'est dit conscient des responsabilités du gouvernement du Canada, en matière économique, mais il demeure convaincu de la possibilité d'établir une formule permettant aux différentes juridictions de remplir adéquatement le rôle qui leur est dévolu.

Cette formule embrasserait les aspects législatif, financier et administratif de la sécurité de vieillesse.

M. De Coster a par la suite souligné que "le manque manifeste d'intégration et la carence de planification entrainent l'impossibilité d'adapter rationnellement des programmes au contexte social de la province de Québec, empêchent une évaluation sérieuse des conséquences sociales de nos lois et encouragent une dispersion d'efforts et d'argent.




## "Paul VI devrait se constituer otage au Vietnam"

OTTAWA (PC) — Une mère de famille et psychologue d'Ottawa, Mme Harbahajan Fingh, âgée de 39 ans, a envoyé un télégramme au pape Paul VI, le priant de se constituer otage à Hanoï afin de mettre fin aux "barbares bombardements des Américains."

Mme Fingh, une catholique, (à gauche sur la photo) fait partie d'un groupe de 10 à 20 personnes qui protestent régulièrement contre la guerre au Vietnam en allant monter silencieusement la garde près du Cénotaphe.

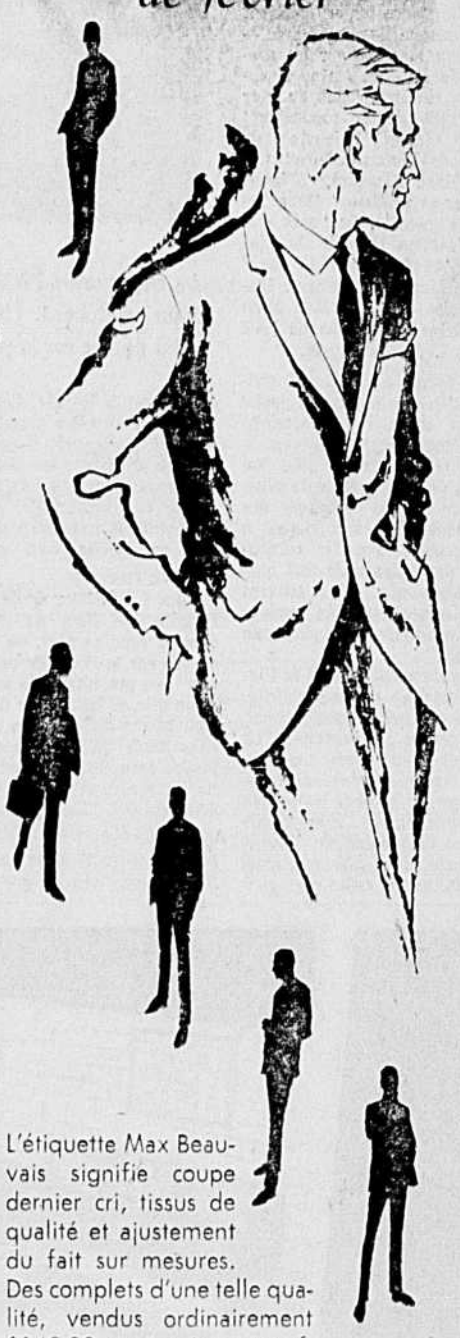
Elle a déclaré qu'elle a envoyé son télégramme avec l'espoir que "des gens sympathiques, particulièrement des catholiques", suivront son exemple et intercéderont eux aussi auprès du pape.

Voici le texte du télégramme: "Prie humblement Votre Sainteté de devenir otage à Hanoï pour que cessent barbares bombardements américains. Votre sainte présence pourrait conduire à négociations et à retrait des Américains et mettre fin à agonie vietnamienne."

Mme Fingh dit être d'avis que les Américains "n'oseraient pas prendre le risque de blesser Sa Sainteté" en bombardant le Nord-Vietnam s'ils savaient que le pape s'y trouvait.

Mme Fingh a déclaré que même prisonnier, le pape pourrait conserver sa liberté religieuse. Il aiderait également à protéger "les éléments conservateurs chez les catholiques du Sud-Vietnam qui ont trahi la cause vietnamienne."

Max Beauvais Limitée
annonce
sa fameuse
VENTE
de
COMPLETS
FAITS SUR MESURES
de février



L'étiquette Max Beauvais signifie coupe dernier cri, tissus de qualité et ajustement du fait sur mesures. Des complets d'une telle qualité, vendus ordinairement $145.00, sont maintenant offerts au prix attrayant de $98.00

(complets 2-pièces)

$98.00

Compte courant, si désiré

Max Beauvais Limitée
385 rue St Jacques O.

A quelques pas seulement de la bouche de métro "Place Victoria"
STATIONNEMENT GRATUIT, angle des rues Notre-Dame et St-Pierre



Téléphoto P.C.

### Esquimaude hippie

*Helen Kalvak avait hier un petit air à la fois très traditionnel et très hippie alors qu'elle entreprenait à Winnipeg de faire connaître l'art esquimau de son village de Holman dans les Territoires du Nord Ouest.*

## Québec s'attellera en avril au Livre blanc sur l'agriculture

par François TREPANIER
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé hier que son gouvernement entreprendra l'élaboration d'un Livre blanc sur l'agriculture, au mois d'avril prochain, soit peu après la remise du rapport de la Commission royale d'enquête April.

M. Johnson a fait part de la nouvelle au cours d'une rencontre avec une délégation de l'Union catholique des cultivateurs, venue lui présenter le mémoire annuel de cet organisme.

La Commission d'enquête April a été instituée en juillet 1965, à la demande de l'Union catholique des cultivateurs, pour déterminer les moyens à prendre afin d'assurer un revenu équilibré aux cultivateurs. Son mandat devait expirer le 30 avril 1967 mais ses travaux n'étant pas terminés un délai lui fut accordé pour la présentation de son rapport.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, qui était également présent à la rencontre avec les membres de l'UCC, a annoncé, de son côté, qu'un projet de loi proposant une réforme complète de la Loi du crédit agricole sera soumis à l'Assemblée législative dès la prochaine session.

D'après M. Vincent, ce projet de loi correspondra mieux aux réalités de 1968 et permettra aux cultivateurs de profiter pleinement de nouveaux crédits.

M. Vincent a fait état de ce projet de loi après que le président de l'UCC, M. Lionel Sorel, eut exprimé l'inquiétude des membres de son organisme à l'égard d'un ralentissement dans les politiques d'assainissement des sols.

En ce qui a trait au Livre blanc sur l'agriculture, le premier ministre Daniel Johnson a précisé que son élaboration se fera en collaboration avec douze coordonnateurs régionaux qui seront nommés la semaine prochaine pour s'occuper des problèmes agricoles des douze régions économiques de la province.

L'Union catholique des cultivateurs insistait depuis longtemps pour la nomination de ces coordinateurs.

Le premier ministre a par ailleurs annoncé que l'Assemblée législative du Québec sera probablement saisie, lors de la prochaine session, d'un projet de loi proposant une refonte complète de l'impôt foncier scolaire.

"Comme la session s'ouvre la semaine prochaine, il y a certaines choses que je me retiens de dire", a dit M. Johnson, après avoir refusé de préciser si un projet de loi sera soumis.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que la réforme à laquelle songe le gouvernement devra tenir compte des trois principes suivants: 1) le coût de l'éducation est indépendant de la valeur de la propriété foncière; 2) les activités des municipalités sont orientées vers la propriété foncière; 3) l'éducation est devenue une charge sociale qui doit être supportée par l'ensemble des contribuables.

A la demande du ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, un comité a été formé pour étudier les conséquences éventuelles pour les municipalités d'un retrait des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier.

Un rapport préliminaire, portant sur 1,500 municipalités, fait l'objet de consultations ces jours-ci, entre M. Johnson et M. Dozois.

## Québec s'apprête à signer une entente au sujet du plan quinquennal du BAEQ

Le Québec s'apprête à signer une entente avec le gouvernement d'Ottawa en vue de mettre sur pied un programme conjoint d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) de $250,000,000 s'étendant sur une période de cinq ans.

Le premier ministre Daniel Johnson a annoncé cette nouvelle hier aux dirigeants de l'UCC.

M. Johnson a précisé que l'entente du plan quinquennal a été rendue possible après qu'il eut rencontré le ministre fédéral de l'Aménagement rural et des Terres et Forêts, M. Maurice Sauvé.

Le chef du gouvernement a laissé entendre que l'accord devrait être ratifié dans un avenir rapproché.

D'autre part, M. Johnson, s'est violemment élevé contre "le gaspillage qui se pratique au sein de l'ARDA par suite d'un manque de planification".

Il a cité en exemple la demande qui a été faite au gouvernement du Québec de participer au relèvement d'une industrie du Bas Saint-Laurent "qui périclite et qui n'est pas rentable" en souscrivant la somme de $750,000 "parce qu'Ottawa investit aussi ce même montant".

"Ça, c'est de la politique stupide, qui n'a pas d'allure, a lancé M. Johnson. On voit là l'urgence d'un programme de planification entre Ottawa et Québec dans la mise en application d'un tel plan conjoint. Les payeurs de taxes en ont assez de payer".

Le premier ministre a déclaré qu'il n'a pas l'intention d'investir de telles sommes d'argent tant qu'un programme rationnel ne sera pas appliqué "et nous ne voulons pas du principe stupide de la course folle entre Ottawa et Québec. Il est temps de prendre le taureau par les cornes et nous espérons que le gouvernement fédéral en tiendra compte et qu'il n'agira pas simplement pour remplir des promesses électorales".

En terminant, le premier ministre a promis "qu'il y aura de l'action au cours de la prochaine session provinciale".



Marcel Masse : "Vous n'y voyez que ce que vous voulez y voir dans mes yeux. De la tristesse ?"



Jacques Boulanger : "J'ai une tête d'enfant ? C'est pas un cadeau !"



Pierre Elliott Trudeau : "On est toujours beau pour quelqu'un; quant aux qualités féminines essentielles : si je les connaissais, je serais probablement déjà marié !"



Guy Provost à Henri St-Georges : "J'espère que votre mère n'est pas fâchée de vous voir cinq rangs derrière moi ?"

# Le plus bel homme... après leur mari !

par Michèle BOULVA

"Marquez donc Michelle, avec deux l, c'est pour ma fille!" "Monsieur Boulanger, monsieur Boulanger!", "Ah, il n'est pas fin!" Sourires. Déceptions. Réflexions féminines à l'issue de l'émission **Place aux Femmes** au cours de laquelle fut choisi, hier, le plus bel homme du Canada 1968: Marcel Masse, ministre d'Etat à la fonction publique. Ces dames, venues de Hull, d'Ottawa, de Chicoutimi, et d'un peu partout, s'arrachaient donc les autographes de leurs candidats favoris, même après leur défaite !

C'est devant une Comédie-Canadienne remplie à craquer que chacun des élus (il y en avait 10) descendit "sans paillettes (Payette) et sans plumes", au dire de Guy Provost, l'escalier installé pour l'occasion au centre de la scène. Les rires fusaient, la tension montait et même ces deux religieuses (des admiratrices, on en trouve partout!) tendaient l'oreille pour saisir les messages téléphoniques de quelques candidats (messieurs Trudeau, Masse et Garneau, le plus bel homme de '67 directement de Grenoble), ainsi que la lecture du télégramme de M. John Turner.

Sur 587 nominations venant de neuf provinces, Lise Payette, l'animatrice, souligne qu'on est passé des maris aux ministres, des laitiers au médecins de famille... M. Masse ayant été retenu à l'extérieur de la ville, c'est son secrétaire M. Gilles Rochon qui reçut le trophée en son nom: une sculpture en bois de Maurice Cotnoir de l'Artisanat du Québec, ainsi que la clé du club **Place aux Femmes** dont il est devenu membre honoraire pour 1968.

Quelques minutes de musique avec Paul de Margerie et son trio, puis avec Georges Dor. De Grenoble, Richard Garneau se réjouit de la fin de son règne: "Je suis fort aise que mon règne se termine et je souhaite beaucoup de courage et de force morale et physique à mon successeur."

Court échange de plaisanteries entre Lise Payette, Guy Provost et chacun des candidats... Roger Gosselin souligne qu'on a déjà commencé à se payer sa tête en studio, tandis qu'Henri St-Georges lance en riant: "Je n'ai pas toujours su que j'étais beau, mais là j'en suis **conscient**!" Albert Milaire, accompagné de son chien, Cliquot, fait remarquer que son compagnon lui a fait une crise en apprenant que son maître était candidat au concours... "Je lui ai dit: "Bon je t'emmène. Tu seras le douzième." Et que ferait M. Millaire s'il était premier ministre? "Là on "swingerait! Moi, j'arrangerais ça!"

A Lise Payette qui lui soulignait qu'il était le seul bel homme à moustache, Philippe de Gaspé Beaubien répondit: "On dit que manger un homme sans moustache, c'est comme manger sa soupe sans sel!"

Rouge comme une pivoine, Guy Parent, le batteur de l'orchestre de Paul de Mergerie, fut enfin invité à descendre l'escalier de la gloire... il avait reçu un vote! N'est-ce pas le cas d'autres maris d'ailleurs, qui reçoivent chaque année au moins un vote... celui de leur femme?

### Le palmarès

1 — Marcel Masse
2 — Jacques Boulanger
3 — Pierre Elliott Trudeau
4 — Guy Provost
5 — Philippe de Gaspé Beaubien
6 — Père Marcel de la Sablonnière
7 — John Turner
8 — Albert Millaire
9 — Henri St-Georges
10 — Roger Gosselin



## La Saint-Valentin à Paris

La plus banale histoire d'amour peut devenir un conte de fée, surtout à Paris. Sur l'invitation de l'Office du Tourisme français, des couples d'amoureux ont été élus dans les principales villes d'Europe et ont été invités à visiter Paris à l'occasion de la Saint-Valentin. Ces heureux couples ont été reçus officiellement à l'hôtel de ville de Paris. Sur la photo, de gauche à droite, le couple anglais, David Stokoe et Miss Anna Franklin; le couple italien, M. et Madame Gentili ; le couple français, Alain Malbête et Annie Raynaud ; le couple d'honneur Line et Willy ; le couple suisse, Jean-Charles Crousaz et Geneviève Durand, et le couple allemand, Alexandre Schoener et Petra Eicheenlaub.

## à Noter

***

### Des diapositives sur les Indiens de l'Amazonie au Brésil

Le père Raymond Caron, o.p., de passage à Montréal donnera une soirée de diapositives avec commentaires sur les tribus indiennes de la forêt de l'Amazonie au Brésil. Toute personne intéressée au caractère ethnologique de cette soirée est cordialement invitée au 2715 du Chemin de la Côte Sainte-Catherine, au couvent des Dominicains, vendredi 16 février, à 20 h. L'entrée est libre et on est prié d'entrer par la porte de côté.

### A la Cour canadienne de la Citoyenneté

Les membres de la section de Montréal et de la régionale des Nations-Unies ont participé à une cérémonie de prestation de serment d'allégeance hier, à la Cour de Citoyenneté, à l'occasion de la remise de ce certificat à l'un de leurs ex-présidents M. R. Yang, économiste à l'O.A.C.I. Une réception a suivi la cérémonie. Mme G. Bazar, membre de l'exécutif de la section de Montréal, et Mlle Marcelle Brossard, 2e vice-présidente de la régionale, sont responsables de la réception. Le juge René Deguire a présidé l'événement et M. Denis Robitaille était l'animateur de la Cour.

### Conférence à l'hôtel Windsor

L'Association des consommateurs d'aliments naturels tiendra une assemblée le dimanche 18 février à 2 h. de l'après-midi, à la salle Windsor de l'hôtel Windsor. Une conférence sera donnée par le docteur Jean-Marc Brunet, naturopathe-irodologue, qui parlera sur : "Les poissons dans l'alimentation moderne". Lors de cet exposé, le docteur Brunet exposera en détail les dangers considérables pour la collectivité, de l'empoisonnement des aliments de l'homme moderne par l'industrie alimentaire. Le docteur Brunet exposera de plus, l'importance d'une action gouvernementale pour remédier à cet état de choses qui, selon lui, conduit beaucoup d'êtres humains à la dégénérescence biologique. Pour renseignements, composer 273-8353.



Mme Carmelle Bérubé, de Québec, s'est vu attribuer dernièrement, un diplôme en coopération, du Collège supérieur international de coopération de Paris. Elle est l'une des rares femmes, sinon la seule, au Canada, à s'être inscrite à ce collège.



photo LA PRESSE

## Chez les Latins d'Amérique

L'Union des Latins d'Amérique célébraient la Saint-Valentin lundi soir par une dégustation de vins et de fromages. Cette manifestation mondaine avait lieu au Planétarium Dow où les invités avaient assisté au spectacle actuellement en cours. Sur la photo, de gauche à droite, Madame Jesus Millaruelo, le consul général d'Espagne à Montréal, M. Jesus Millaruelo, invités d'honneur, et Mlle Antoinette Faucher, présidente de l'Union des Latins d'Amérique. Madame Urgel Mitchell était la présidente de cette soirée. Les frais de la musique avaient été confiés à Paul Cappelli.

# nouvelles brèves

### Droit sacré à la vie privée

PARIS (AFP) — Où finit la vie publique, où commence la vie privée: Brigitte Bardot photographiée, vêtue d'un slip et d'un soutien-gorge, assise sur un banc puis debout dans sa propriété; c'est la vie privée, BB s'ébattant nue sur un lit d'hôtel de mauvaise réputation dans un film interdit aux moins de 15 ans, c'est la vie publique, puisque professionnelle.

La loi est formelle, mais pour la très sérieuse Académie des sciences morales et politiques, qui discutait aujourd'hui de "La vie privée et du droit à l'information" la question reste posée. La loi française reconnaît le droit à l'image: elle autorise la publication de photographies d'une quelconque célébrité dans ses manifestations publiques et professionnelles. Mais les clichés tirés dans l'intimité de la vie privée doivent recevoir l'autorisation de l'intéressé pour être publiés.

Ainsi, le tribunal a donné droit à une demande de Mme Bardot, qui avait assigné un hebdomadaire pour avoir publié des photographies prises à son insu dans sa propriété, où elle se trouvait en tenue légère. Mais devant l'académie, le bâtonnier Paul Arrighi a constaté: "Ainsi, Mme Bardot peut se promener dans le costume qui lui plait dans sa propriété et pas seulement à l'intérieur de sa maison. Elle peut se laisser complaisamment photographier assise, puis debout, mais toujours à peine vêtue. Elle n'en est pas moins protégée par le secret de sa vie privée. Mais qu'elle s'ébatte nue sur un lit d'hôtel de mauvaise réputation dans un film interdit aux moins de 15 ans, sa charmante académie appartient aux foules qui l'applaudissent parce qu'elle se montre ainsi au cours de sa vie professionnelle".

### Lucia Bose obtient gain de cause

MADRID (AFP) — L'ancienne actrice italienne Lucia Bose, qui avait introduit en janvier dernier une demande de séparation contre son mari, le torero Luis Miguel Dominguin, a eu gain de cause: elle a en effet obtenu la garde de ses quatre enfants, le droit de vivre au domicile conjugal et une pension.

On ignore encore le montant de la pension allouée à Lucia Bose et à ses enfants.

### Second mariage d'Anna Karina

PARIS (AFP) — L'actrice danoise Anna Karina a épousé lundi après-midi à Paris un jeune cineaste français Pierre Antoine Fabre. Anna Karina a fait ses débuts au cinéma dans un court métrage présenté par le Danemark au Festival de Cannes en 1959. Elle a obtenu le prix de la meilleure actrice au festival de Berlin en 1961 pour sa participation au film "Une femme est une femme". Mariée une première fois en 1961 avec le cinéaste français Jean-Luc Godard, elle avait divorcé en 1964.


Choisissez votre voyage

**Croisières aux Antilles**
Départ de New York tous les samedis
Les prix sont en dollars canadiens
6 JOURS — BERMUDES $159
6 JOURS — NASSAU $179
7 js-BERMUDES, NASSAU $189
7 JOURS — NASSAU $206
10 JOURS — ANTILLES $289
14 jrs - sur le "FRANCE" $475

Sur l'OCEANIC
DEPART TOUS LES SAMEDIS
7 JOURS $210

3 semaines à PARIS
Transport par avion $331
Transferts, hôtels et visites

HAWAII
10 JOURS
Transport par Jet CPA $507
transferts, hôtel.

**Club Méditerranée**
AGADIR — MAROC
(extension Paris)
avec AIR FRANCE — 2 SEMAINES
TOUT COMPRIS $586 CAN.

7 jours à l'hôtel "Les Alizés"
GUADELOUPE
DANS LES ANTILLES FRANÇAISES
avec Air France
TRANSPORT, HOTEL, REPAS
$351 CAN.

MIAMI BEACH
1 semaine $95.50
avec 2 repas
Billet excursion (21 jrs)
$164 can

SKI en EUROPE 2 SEMAINES
TOUT COMPRIS $356 can.
Départs hebdomadaires

CONSULTEZ VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

ALFRED GAGLIARDI
6900, RUE ST-DENIS
(près Bélanger)
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON
(suite 105)
274-7595

Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi



LA VENTE D'INVENTAIRE
REID FOURRURES
se poursuit...

La réponse à l'annonce initiale, la semaine dernière, de notre vente d'inventaire fut sensationnelle. Nous désirons vous remercier si vous êtes parmi les nombreuses personnes qui ont visité nos locaux et nous espérons sincèrement que nous avons pu vous servir promptement et avec satisfaction. IL RESTE ENCORE UN EXCELLENT CHOIX DE FOURRURES A BAS PRIX. Venez dès demain et "ressortez" après avoir fait un achat formidable de la "fourrure rêvée" de votre choix. Vous projetez d'acheter une fourrure bientôt ? Venez nous voir d'abord.



"REGARDEZ-MOI !"
- Je suis en vison
- Je suis confortable
- Je suis fait à la main
- Je suis de modèle adorable.



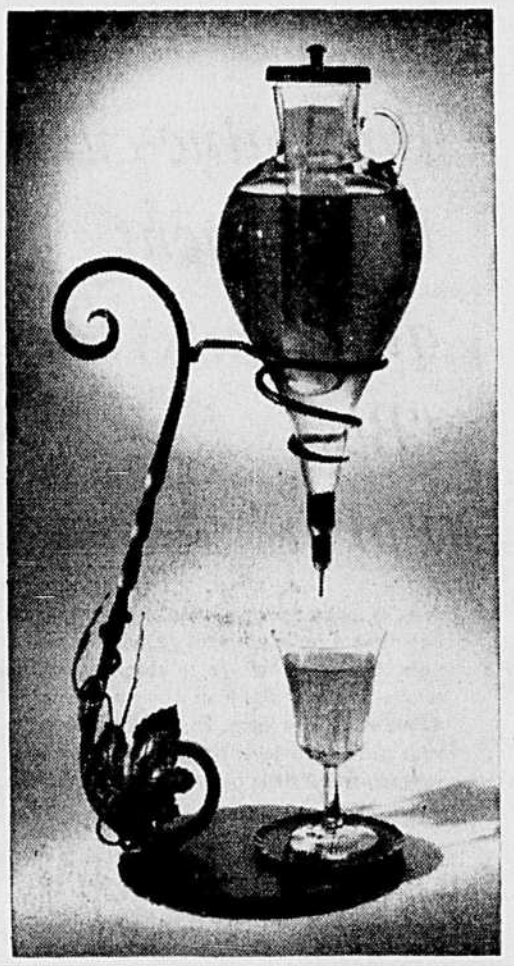
CHAPEAUX DE FOURRURE
Maintenant marqués à seulement
$39.00
CAPUCHONS en FOURRURE $15.00
"REGARDEZ-MOI !"
- Je suis en vison, aussi
- Je suis de modèle rajeunissant
- Mes poils sont des plus doux
- Je suis captivant

Il reste encore un grand choix de manteaux de fourrure à prix très réduit
Venez choisir le vôtre maintenant.

1473, rue Amherst — Reid Fourrures Ltée Inc. — 522-3181

(Au nord de Ste-Catherine)
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE





IN VINO VERITAS?

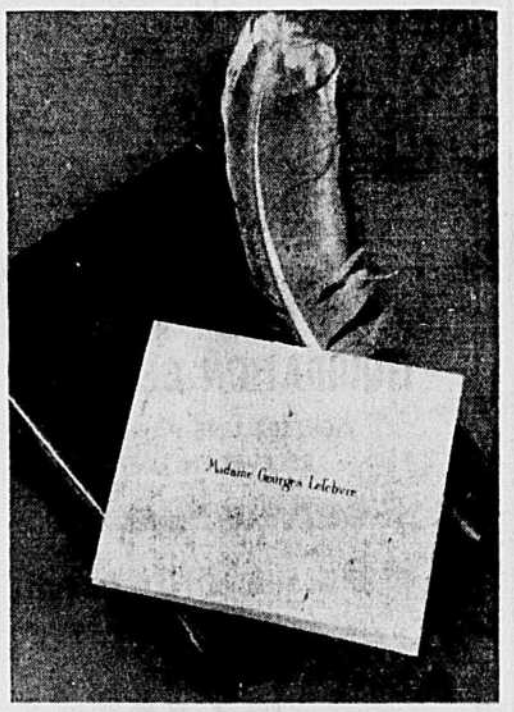
... En tout cas, on peut dire sans mentir que voici une jolie carafe à vin d'inspiration italienne. En verre taillé aux motifs grappe de raisins et feuilles de vigne, elle mesure 22 pouces et contient 34 onces. Récipient séparé pour la glace. Support décoratif en fer forgé. Rég. 14.95

12.50

BIRKS
JOAILLIERS

SQUARE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW
PLACE VERSAILLES • PLACE LONGUEUIL
PLACE BONAVENTURE






HENRY BIRKS & FILS LIMITEE
Nom à graver (écrire en lettres moulées)
Style de gravure (inscrire le no correspondant) ...
Chèque ou mandat-poste ci-joint ☐
Portez à mon compte ☐
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
Veuillez ajouter la taxe de vente de 8%

BIRKS
JOAILLIERS

3 DERNIERS JOURS

100 cartes intimes
gravées sur cuivre
9.95 Rég. 15.50

C'est le bon moment de vous réapprovisionner. Faites votre choix parmi les trois modèles de gravure illustrés ci-dessous et commandez à l'aide des numéros (1, 2 ou 3). Vous recevrez 100 cartes intimes (4½ x 3½) gravées sur papier Birks de haute qualité, 100 enveloppes et la plaque de cuivre. Venez au magasin, ou postez le coupon.

Si vous avez votre plaque 8.95

100 cartes intimes et enveloppes
(rég. 12.00)

1. *Madame Georges Lefebvre*
2. Madame Georges Lefebvre
3. Madame Georges Lefebvre

BIRKS

SQUARE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES • PLACE LONGUEUIL • PLACE BONAVENTURE

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE
par ART BUCHWALD

# Le Vietcong dans une ambassade des USA? Voyons donc!

"Le Vietcong a-t-il, YES ou NO, pénétré à l'intérieur de l'ambassade américaine de Saigon"? Sur ce thème shakespearien les débats contradictoires font rage à Washington. Officiellement, les porte-parole de la Maison Blanche répondent : NO! Donc, logiquement, ce serait: YES! Mais voyons cela de plus près.

Un de nos tout dévoués hauts fonctionnaires m'a chanté pouilles: "Vous, les journalistes, vous avez tout de suite mordu à cet hameçon grossier. Le fait est que, si les guérilleros ont foulé le sol de l'ambassade, il n'ont jamais pénétré à l'intérieur de l'immeuble. Puisqu'ils n'ont pas atteint cet objectif, il s'agit-là, partant, de l'une des pires défaites qu'ils ont essuyées dans la basse-ville de Saigon."

"Possible, répartis-je, mais, selon certaines gens, le seul fait que le sol sacré des USA, là-bas ait été foulé par les sacrés pieds de ces suppôts de l'Enfer ternit le blason vietnamien de notre pays."

"Balivernes communistes! Jamais notre blason n'a été menacé de la moindre ternissure. Même si les communistes s'étaient emparés de notre ambassade, nous n'aurions pas été inquiets."

"Vraiment?"

"Evidemment! Voyons, personne n'ignore que les Vietcongs sont totalement incapables de faire fonctionner une ambassade américaine."

J'imagine qu'à ce moment précis j'ai dû avoir l'air abasourdi par tant de logique, car mon savant interlocuteur poursuivit plus persuasif encore : "Supposons le pire: le Vietcong investit notre ambassade. Pouvez-vous croire une fraction de seconde que ces ineptes communistes auraient eu la moindre notion du processus et des normes à suivre pour délivrer des passeports, estampiller des visas, enfin pour exécuter la somme fantastique de travail que représente une embassade américaine?"

"Bien sûr, ils n'ont pas reçu la formation poussée qui fait de nos diplomates les plus compétents du monde. Mais alors, pourquoi, diable, ont-ils voulu s'emparer de notre ambassade?"

"Parce qu'ils sont prétentieux. Et c'est ce qui les perdra, en fin de compte. Ils ont cru qu'ils pouvaient s'installer dans notre ambassade et la faire fonctionner, après une simple initiation de six heures, aussi bien que nos diplomates chevronnés. Ils ont complètement perdu la face, forcément! Pensez donc, une enquête de la CIA a démontré qu'aucun de ces gaillards savait manier correctement le marteau à estampiller. Mais il ne s'agit pas seulement de travail de routine. Aucun de ces guérilleros n'était apte à fournir à Washington un rapport lisible par les meilleurs de nos experts."

"Et Dieu sait quelle obscurité régnerait à Washington si votre lanterne n'était éclairée par les lumineux rapports de Saigon!"

"Evidemment, ces pauvres stupides communistes ont commis l'incroyable erreur de croire que nos experts de Washington gobent tout ce qui vient de Saigon. S'ils avaient eu un atome d'intelligence ils auraient du moins essayé de trouver quelqu'un du FNL capable d'imiter un tant soit peu un ambassadeur américain en fonction. Outre les rapports clairs, précis et totalement véridiques que Washington reçoit de Saigon sur la conduite de la guerre, notre ambassade nous fait tenir des rapports de même qualité sur la marche du programme de pacification, sur celui de l'assistance militaire, sur celui de l'AID, en sus d'un décompte quotidien précis des milliers de Vietcongs tués ou faits prisonniers. Comment tout ce travail aurait-il pu être exécuté par dix-neuf hommes seulement? Présomption et stupidité incommensurables!"

"Ces gens-là ont tout à apprendre de nous, à ce qu'il semble mais peut-être, une fois l'ambassade prise, Hanoï aurait-il dépêché une équipe d'experts?"

"Mais, les plus brillants de ces gens-là ne connaissent même pas la différence entre "Hi!" et "How do you do?" Entre un BBQ et un "hot dog". Or, une ambassade ce n'est pas qu'affaire de paperasse. Il importe au plus haut point de savoir établir des relations sociales avec les autres représentants diplomatiques. Qui, parmi les diplomates en poste à Saigon, se serait aventuré à l'ambassade américaine, sachant que des guérilleros en assumaient le fonctionnement?"

"Cet aventurier aurait été à jamais déconsidéré!"

"En moins d'une semaine le Vietcong se serait rendu compte de son erreur. Pressés par Washington de faire parvenir des rapports optimistes sur la marche de la guerre, obligés d'avoir affaire à Thieu et à Ky, ses hommes n'auraient pas tardé à venir nous supplier de bien vouloir reprendre la direction de notre ambassade."

"L'auriez-vous reprise dans de telles conditions?"

"Nous aurions exigé des preuves de leur désir d'apprendre de nous à faire régner l'ordre et la paix dans le pays — notre grand objectif n'a jamais varié."

## Elections du bureau de direction de l'Association québécoise des techniciens de l'eau

*de notre bureau de Québec*

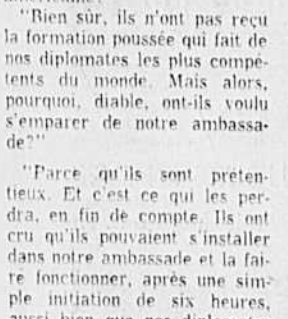
QUEBEC — M. André Leclerc, professeur titulaire en génie hydraulique et génie sanitaire à l'Ecole Polytechnique de Montréal, a été élu président de l'Association québécoise des techniciens de l'eau, hier midi, à l'issue du 6e congrès de cet organisme au Château Frontenac. Il succède à M. Louis-Georges Carignan dont le mandat était expiré et qui siégera au conseil d'administration à titre d'ancien président.

M. Leclerc, qui était vice-président de l'AQTE, est remplacé à cette charge par M. Robert Carrier, professeur de génie sanitaire à la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke.

M. Roger Desjardins, de Québec, régisseur à la Regie des eaux du Québec, a été élu conseiller à la section de la Fonction publique.

D'autre part, M. Marcel Nadeau, ingénieur en chef de la Ville de Laval, a été élu conseiller pour la zone "1" (région de Montréal métropolitain); il est également directeur du service de Génie.

Par ailleurs, M. Patrick-O. Bourgeois, de Saint-Lambert, district de Montréal, demeure secrétaire de l'association.

Commençant bientôt


APRES


AVANT

POURQUOI RESTER CHAUVE!

Regardez-vous dans une glace. Regardez-vous bien. Ne croyez-vous pas qu'une chevelure bien garnie réunirait votre apparence ? La réponse est toute trouvée.

NOS TOUPETS

- Défient la détection.
- Sont faits de cheveux humains de toute première qualité. Un cheveu très fin.
- Paraissent naturels à cause de leur fabrication individuelle. Ils sont conçus et adaptés exclusivement à votre personnalité (sur les lieux).
- Leur confection spéciale est très légère et par conséquent des plus confortables.
- Que vous travailliez ou que vous jouiez, ils tiennent en place.

PRIX : à partir de $150 suivant CALVITIE

TOUPETS MODERNES
HAIR PIECES
Consultation gratuite

1117 OUEST, RUE STE-CATHERINE (près Peel) — Tél.: 288-3306
MONTREAL — SUITE 713 Après 5 heures p.m.: 481-4239

# PHARMACIE MONTRÉAL

916 est, rue STE-CATHERINE

La plus grande pharmacie de détail au monde — Jean-P. Duquet, L.Ph.

STATIONNEMENT GRATUIT
30 minutes de stationnement gratuit avec l'achat de $1.00 — Le terrain est situé rue Saint-André, juste au sud de Ste-Catherine.

SERVICE COMPLET D'ORTHOPEDIE ET D'ANALYSES MEDICALES

COMMANDES POSTALES
Nous assumons les frais de poste pour commandes de $10.00 et plus.

Achetez avec un compte courant ou budgétaire credico

PRESCRIPTIONS
CONFIEZ-NOUS VOS ORDONNANCES
CUEILLETTE et LIVRAISON GRATUITES
24 HEURES PAR JOUR,
7 JOURS PAR SEMAINE

Commandes téléphoniques
845-7251
Ouvert jour et nuit, nous ne dormons jamais

LIVRAISON GRATUITE
A Montréal, Lachine, Verdun, LaSalle, Côte-St-Luc, Ville St-Pierre, Hampstead, Westmount, St-Laurent, Ville Mont-Royal, Outremont, Ville St-Michel, St-Léonard, Anjou, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord. Sur la rive nord : Chomedey, Duvernay, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Vimont, Laval-des-Rapides. Sur la rive sud : St-Hubert, Longueuil, Ville Jacques-Cartier, St-Lambert, Lemoyne, Préville, Laflèche, Greenfield Park. Avec achat minimum de $2 à compter de 8 h le matin jusqu'à 11 h le soir seulement, du lundi au samedi inclusivement.
PRESCRIPTIONS, CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES EN TOUT TEMPS.

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ!

SPÉCIAUX

PEPSODENT
PATE DENTIFRICE format familial


Prix rég. $1.19 SPECIAL 87¢

CEPACOL liquide


Prix : Rég. $1.40 SPECIAL $1.09
CEPACOL PASTILLES $.59

BRECK FIXATIF — POUR CHEVEUX — 13 oz (Régulier ou Super) — Rég. 1.89 Spéc. 0.99

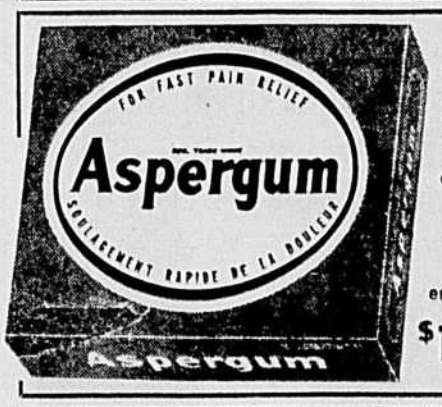
| | | |
|---|---|---|
| Helene Curtis | Vaporisateur pour cheveux Ferme ou très ferme | Rég. 1.98 — Spéc. 1.09 |
| Geritol Tonique | 24 oz | Rég. 5.19 — Spéc. 3.84 |
| Geritol Tonique | 80 comprimés | Rég. 5.19 — Spéc. 3.84 |
| Bicholate Lilas | 100 comprimés | Rég. 1.65 — Spéc. 1.24 |
| Sirop Cocillana Composé | 16 oz | Rég. 1.40 — Spéc. 0.69 |
| Sirop de pin blanc | Composé — 16 oz | Rég. 1.40 — Spéc. 0.69 |
| Aspirin Bayer | 200 comprimés | Rég. 1.65 — Spéc. 1.14 |
| Shampooing Helene Curtis | 12 oz Ordinaire ou aux oeufs | Rég. 1.39—Spéc. 0.79 |
| Listerine | Rince-bouche et gargarisme — 22 oz | Rég. 1.49 — Spéc. 1.09 |
| Listerine | Rince-bouche et gargarisme — 14 oz | Rég. 1.19 — Spéc. 0.73 |
| Contac-C | 24 capsules | Rég. 2.69 — Spéc. 2.17 |
| Infantol Horner | 16 oz | Rég. 3.40 — Spéc. 2.89 |
| Bromo-Seltzer | Format familial | Rég. 1.09 — Spéc. 0.89 |
| Normogastryl en 40's | | Rég. 1.85 — Spéc. 1.59 |
| Enfalac et Similac | Caisse de 24's | Rég. 8.40 — Spéc. 6.39 |
| Vicks Vaporub | 6 oz | Rég. 1.60 — Spéc. 1.39 |
| Kleenex | Boîte de 200's | Rég. 0.23 — Spéc. 6 boîtes pour 1.09 |
| Sucaryl Sodique | 1000 comprimés | Rég. 5.30 — Spéc. 3.49 |
| A.S.A. Norwick | 500 comp. Contre maux de tête | Rég. 1.59 — Spéc. 1.19 |
| Agarol | Laxatif pour toute la famille — 16 oz | Rég. 1.45 — Spéc. 1.19 |
| Sirop Vicks | Formule-44 — 5 oz | Rég. 1.89 — Spéc. 1.39 |
| Sel de Fruit Eno | Grand format | Rég. 1.19 — Spéc. 0.87 |
| Lait de Magnésie | Phillips — Form. éco. — 26 oz. | Rég. 1.28 — Spéc. 1.09 |
| Lait de Magnésie | Phillips — 200 comprimés | Rég. 1.37 — Spéc. 1.09 |
| Fermentol Horner | 16 oz | Rég. 2.70 — Spéc. 2.29 |
| Noxzema | Crème pour la peau — Format économique 14 oz — Rég. 2.49 — Spéc. | 1.69 |
| Frosst "217" | 100 comprimés | Rég. 1.68 — Spéc. 1.37 |
| Wampole | Extrait d'huile de foie de morue — 34 oz | Rég. 3.05 — Spéc. 2.49 |
| Flush-a-Byes | Moyen, Grand | Rég. 2.59 — Spéc. 1.97 |

| | | |
|---|---|---|
| Phisohex | 16 oz | Rég. 3.65 — Spéc. 2.79 |
| Paramettes Ayerst | 125 comprimés | Rég. 6.00 — Spéc. 3.09 |
| Paramettes Ayerst | Sirop 20 oz | Rég. 5.50 — Spéc. 2.99 |
| Naran Concentré | 4 oz | Rég. 2.25 — Spéc. 1.98 |
| Caroid & Sels Biliaires | 100 comprimés | Rég. 1.55 — Spéc. 1.24 |
| Lavoris | Rince-bouche et gargarisme — Bout. 22 oz | Rég. 1.49 — Spéc. 1.17 |
| Antiphlogistine Rub | Tube | Rég. 1.39 — Spéc. 0.98 |
| Coricidin | 25 comprimés | Rég. 1.49 — Spéc. 1.27 |
| Tampax | Régulier ou Super — Boîte de 40's | Rég. 1.75 — Spéc. 1.49 |
| Humidificateur | HANKSCRAFT — Modèle No 202 | Rég. 9.95 — Spéc. 5.98 |
| Humidificateur | HANKSCRAFT — Modèle 241 (Vapeur froide) | Rég. 24.95 Spéc. 19.95 |
| Humidificateur | HANKSCRAFT — Modèle 242 (Vapeur froide) | Rég. 17.95 Spéc. 15.95 |
| Rouleaux à friser électriques | ALBI | 29.95 |

KOTEX
SERVIETTES SANITAIRES
Boîte de 48's
Régulier ou Super


Prix rég. $1.95 SPECIAL $1.59

ANSO DENT
Nettoyeur pour dentier — Nettoie vos dentiers sans brossage.
6 oz 89¢ | 11 oz $1.49



en 6's 25¢
en 16's 55¢
en 36's $1.09



Prix rég. $3.98 SPECIAL $2.98

BAUME BEN-GAY
Pour le soulagement rapide des douleurs et des malaises du rhume de poitrine


Régulier ou non graisseux.
Prix rég. $1.15 SPECIAL 89¢

# André Watts de retour à l'OSM

André Watts, le jeune pianiste américain à qui le public montréalais faisait une ovation la saison dernière à la suite de son interprétation du Concerto de MacDowell, sera de nouveau l'invité de l'Orchestre Symphonique de Montréal à l'occasion du prochain concert de la "Série de Gala", le mardi 20 février, à 8 h. 20, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. M. Watts jouera cette fois le Concerto no 2, en la majeur, de Liszt.

Franz-Paul Decker, que l'on retrouvera au pupitre, dirigera la "Symphonie pour deux orchestres", de Jean-Chrétien Bach,et la Symphonie no 5, op. 100, de Prokofieff.

Fils d'un militaire américain et d'une mère hongroise, André Watts devint célèbre du jour au lendemain lorsque Leonard Bernstein l'invita à jouer à la Philharmonique de New York. Il n'avait pas encore vingt ans mais il travaillait le piano très sérieusement depuis son enfance. Au cours de la saison présente, il ne jouera pas moins de huit fois avec le célèbre orchestre new-yorkais et sera soliste de sept des principaux orchestres américains et canadiens. L'automne dernier, il était le soliste de l'Orchestre Philharmonique de Los Angeles sous la direction de Zubin Mehta, au cours d'une tournée européenne de sept semaines, sous les auspices du Département d'Etat américain.

# Conférence de J.-Charles Falardeau

Dans le cadre des "Conférences J. A. Desève" sur la littérature canadienne, M. Jean-Charles Falardeau prononcera une conférence à l'Université de Montréal ce soir à 8 h. 15, dans la Salle H-415 (entrée par la porte principale).

Le conférencier a choisi comme sujet: "Roman québécois récent: significations et promesses".

Les "Conférences De Sève" ont pour but de permettre à l'Université de Montréal d'inviter des professeurs, des critiques littéraires et des écrivains à exprimer leurs vues sur la littérature canadienne ou à en étudier certains aspects.

Inaugurées en 1964, elles sont une initiative due à la générosité de M. J. A. DeSève, président de la Compagnie France-Film et de Télé-Métropole.

M. Jean-Charles Falardeau, professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, a fait ses études à cette même université, où il a obtenu une licence en philosophie. Boursier de la Société Royale du Canada, il poursuivit pendant deux ans des études en sociologie à l'Université de Chicago. A son retour, il fut chargé de cours à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval et fut nommé successivement professeur agrégé (1946) et professeur titulaire (1949). De 1953 à 1961, il dirigera le département de Sociologie de sa faculté. Plusieurs universités, tant canadiennes que françaises, l'invitèrent à donner des cours en sociologie.

M. Falardeau a occupé, depuis le début de sa carrière, de nombreux postes de direction : il fut gouverneur de l'Office National du Film, président du Bureau de direction du Conseil de recherches en Sciences sociales du Canada, membre du Bureau de direction de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), président de l'Association canadienne des Sciences politiques et président du Conseil des Arts du Canada.

Membre de divers comités canadiens, nord-américains et internationaux consacrés à la recherche dans les sciences de l'homme, il fit partie, en 1956, de la délégation canadienne à la 9e Conférence nationale de l'UNESCO, à la Nouvelle-Delhi.

Auteur de plusieurs brochures et articles publiés dans des revues canadiennes, américaines et européennes sur la sociologie et sur les institutions socales du Canada français, il a collaboré à des journaux et revues littéraires. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment "L'Essor des sciences sociales au Canada français" et "Notre Société et son roman".

Le public est invité et l'entrée est libre.



REPRISE DE "HAMLET" — La pièce de Robert Gurik "Hamlet Prince du Québec" reprend ce soir l'affiche de l'Escale, avec une distribution en partie différente. Cinq interprètes y sont nouveaux, notamment l'interprète du rôle-titre (Gilles Renaud, à droite) et celui de la Reine (Denis André).


LE PORTAGE

Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente

"ANDREA CARROLL ET THE BOYS FROM CLEVELAND AVEC EN PLUS, TERRY RICHARDS". Voilà un ensemble très doué et qui s'est fait un nom dans les cabarets les plus sélects du continent nord-américain. Andrea elle-même, a déjà plusieurs disques à son acquis, dont l'un décrocha l'étiquette d'or du "million".



ET "THE AMERICANA BRASS". Ils sont sept... et ils vous électriseront par le brio enlevant de leurs instruments. Certes, trop courte semblera l'heure passée avec eux. Mieux qu'excellents, ces instrumentistes d'une vivante jeunesse n'ont pas leurs pareils! Vous pourrez en juger en venant les écouter dans leur répertoire varié, agrémenté d'arrangements originaux.



DU 29 JANVIER AU 17 FÉVRIER. PAS DE FRAIS D'ENTRÉE. SPECTACLE CONTINU DE 8h P.M. À 1h45 A.M., TOUS LES SOIRS (SAUF LE DIMANCHE).

Hôtel Bonaventure

*Le seul Hôtel-Belvédère au monde.*
*Au coeur même de Montréal,*
*au faîte de la Place Bonaventure.*

UN HÔTEL WESTERN INTERNATIONAL




A LONGUEUIL — Une scène des "Violons de l'automne", de Jacques Languirand, en reprise au théâtre du Wigwam de Longueuil à partir de demain et jusqu'au 24 février. C'est une présentation de l'Atelier d'art dramatique du Centre Culturel de Longueuil.

# L'exposition Racine débute dimanche

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, annonce qu'une importante exposition sur Racine sera présentée à Montréal au foyer du Théâtre Port-Royal de la Place des Arts à partir de dimanche, et jusqu'au 17 mars.

Cette exposition a été organisée par le Musée du Québec, la Bibliothèque Nationale du Québec et la Bibliothèque Nationale de France, dans le cadre des échanges culturels franco-québécois; elle a connu un grand succès à Québec, où plus de 10,000 personnes l'ont vue au cours du mois de janvier.

Elle comprend un nombre considérable de documents groupés selon trois thèmes : la jeunesse, l'homme de théâtre, l'homme de cour et le défenseur de Port-Royal. Par le rapprochement entre l'iconographie, les manuscrits, la présence d'objets familiers, une exposition fait parfois ressortir des points de vue nouveaux sur la personnalité d'un auteur. C'est ainsi qu'on découvrira peu à peu, à travers les gravures, les lettres, les dessins, les photos de lieux et les livres anciens, divers aspects de la personnalité de Racine. C'est derrière le courtisan, l'historiographe et l'académicien qu'on trouve le grand poète dramatique.

Afin de permettre au public de profiter au maximum de cette manifestation, on a organisé des visites commentées. Des guides spécialement formés présenteront les pièces aux visiteurs. On pourra profiter de ce service durant la durée de l'exposition.

L'exposition Jean Racine a été présentée l'an dernier à Paris, à l'occasion du tricentenaire d'"Andromaque"; elle a soulevé un très vif intérêt. Le ministre des Affaires culturelles a exprimé l'espoir que le public montréalais et, notamment, les jeunes, ne manqueront pas cette occasion de se familiariser avec le grand poète par le moyen de documents et d'objets uniques, présentés pour la première fois en Amérique.

(L'exposition Racine coïncide avec la présentation de "Bénérice", dès demain soir, par le TNM, au théâtre Port-Royal).

# Rétrospective Laurel-Hardy

Demain soir, à 8 h. 15, commencera à le Cinémathèque Canadienne une rétrospective des films du célèbre tandem américain Laurel et Hardy.

La série divisée en 14 programmes, comprendra quelques-uns des meilleurs films de ces deux maîtres du "nonsense".

Cette présentation a été rendue possible grâce au concours de M. William K. Everson, conseiller pour l'American Film Archives Institute et auteur du livre "The Films of Laurel and Hardy".

M. Everson viendra à Montréal inaugurer la série demain soir, à l'auditorium du Physical Sciences Centre de l'université McGill.

# Deux prix littéraires à Madagascar

Les Grands Prix littéraires Akbaraly, d'un montant de 2,000 francs, récompensent en novembre de chaque année, depuis 1962, une oeuvre en français et une en malgache, de n'importe quel genre littéraire, mais dont le sujet doit porter sur Madagascar.

Cette année, le jury de langue française, composé de Robert Mallet, président, recteur de l'Académie d'Amiens, Flavien Ranaivo, directeur général de l'Information malgache, et Pierre Bornecque, maître-assistant à la Faculté des Lettres, secrétaire des deux Prix, a récompensé une Italienne, Madame Rosy Chabbert, pour son roman "L'arc-en-ciel dans les rizières". C'est l'histoire d'un petit Malgache, Razafy, atteint par la poliomyélite, et auquel, à l'escale de Djibouti, lors de son voyage vers un hôpital parisien, une hôtesse de l'air achète un jouet mécanique Indian-Joé, qui devient son ami bien vivant.

Le jury de langue malgache, composé de Prosper Rajaobelina, directeur de l'Ecole Nationale d'administration malgache, de Samuel Rajaona, directeur de l'Enseignement secondaire, et de l'écrivain Emilson Andriamalala, a couronné le roman en vers "Voamaintilany" ("Les deux aspects de la vie") qui retrace les amours de jeunes Malgaches à la campagne.

Son auteur, Rakotomalala-Rabarijaona, "poète de la finance", est attaché à la direction du ministère des Finances.

# Concert du Conservatoire

Dimanche soir, le 18 février, à 8 h. 30, le Conservatoire de Musique de Montréal présentera un concert de son ensemble d'instruments à vent à la salle de la Bibliothèque Nationale, (1700, rue St-Denis).

L'ensemble, sous la direction de Melvin Berman, exécutera le programme suivant: Quintette (Haydn), "Musique de nuit" (Bozza), Trio (Mozart), "La Cheminée du Roi René" (Milhaud) Quintette Beethoven). Entrée libre.

# La saison de cours au Camp musical

La direction des Jeunesses Musicales du Canada annonce le programme de la prochaine saison de cours à son Camp musical, situé au mont Orford, dans les Cantons de l'Est.

**Les faits saillants :**

Trois périodes de trois semaines chacune, du 30 juin au 31 août.

Des cours d'orchestre de chambre donnés par Sylvio Lacharité.

Des cours sur la musique d'aujourd'hui donnés par Marius Constant.

Une production de l'"Opéra de poussière", de Marcel Landowski.

Des cours publics d'interprétation donnés par Alexandre Lagoya, guitariste, Renée Morisset et Victor Bouchard, pianistes-duettistes ; Marius Constant, compositeur ; Paul Tortelier, violoncelliste ; Georges Caraël, directeur du Quintette à vent de Bruxelles et Vlado Perlemuter, pianiste.

Les cours d'été des Jeunesses Musicales du Canada, existant depuis 1950 sous le nom de "Camp JMC Orford", seront, cet été, présentés sous la nouvelle appellation "Centre JMC Orford (Arts et Musique)". Les deux premières périodes (d'une durée de trois semaines chacune) offrent aux jeunes musiciens des cours de musique. Durant la troisième période de trois semaines, des cours d'arts visuels et de théâtre, ainsi que quelques cours d'interprétation musicale, constituent le programme d'études.

Voici le détail des cours qui seront présentés cet été :

**1ère période : du 30 juin au 20 juillet inclusivement**

— Piano,violon, alto, violoncelle et guitare ;

— Cours de lecture et d'interprétation du répertoire traditionnel ;

— Cours d'orchestre de chambre, par Sylvio Lacharité.

**2ième période : du 21 juillet au 10 août inclusivement**

— Piano, violon, alto, violoncelle, guitare, flûte, clarinette, hautbois, basson, cor, trompette, trombone ;

— Cours spéciaux d'interprétation de la musique d'aujourd'hui par Marius Constant.

**3ième période : du 11 au 31 août inclusivement**

— Théâtre (pose de la voix, mise en scène, diction, décors, éclairages, etc.:, peinture, céramique, sculpture, émail, photographie ;

— Piano, théâtre lyrique et clavecin ;

— Présentation de l'"opéra de poussière", de Marcel Landowski.

Cours publics d'interprétation : les mardis et jeudis de de chaque semaine, des cours d'interprétation seront présentés par des maîtres de réputation internationale en la salle de concert du Centre JMC Orford. Ces cours seront **ouverts au public** et présentés dans la série d'activités publiques qui composera le Festival d'été JMC Orford 1968.

Parmi les musiciens qui présenteront des cours, mentionnons : le guitariste français Alexandre Lagoya, les pianistes-duettistes canadiens Renée Morissette et Victor Bouchard, le compositeur français Marius Constant, le violoncelliste français Paul Tortelier, Georges Caraël, corniste et directeur du Quintette à vent de Bruxelles, ainsi que le pianiste français Vlado Perlemuter.

Ceux qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires sur les cours offerts cet été au Centre JMC Orford (arts et musique) ou désirent s'inscrire à une de ces sessions d'étude sont priés de communiquer par écrit à : Centre JMC Orford, 430 boulevard Saint-Joseph ouest, Montréal 18, Qué. ou par téléphone au numéro 274-4378.

# Expo Guggenheim : sculptures de 20 pays

TORONTO (PCf) — Le directeur du musée Solomon R. Guggenheim de New York, M. Thomas M. Messer, inaugurera une grande exposition de sculpture moderne intitulée "Exposition internationale Guggenheim 1967 : sculptures de 20 pays", le vendredi soir 23 février à l'Art Gallery de Toronto.

Ce sera le premier vernissage de cette vaste exposition au Canada ; elle sera ouverte au public de Toronto du 24 février au 24 mars.

Ces expositions internationales, tenues au musée Guggenheim depuis 1956, illustrent l'art contemporain par des oeuvres de choix provenant de différentes sources à travers le monde.

La prochaine présentation Guggenheim, qui occupera entièrement cette galerie de Toronto, est la première consacrée exclusivement à la sculpture, et comprendra une centaine d'oeuvres réalisées dans les années 1960 par 80 artistes de 20 pays.

Les responsables de la sélection ont tenu compte de la différence dans les détails de création qui existent d'une génération à l'autre parmi les artistes.

De Toronto, l'exposition sera en montre par la suite à la Galerie Nationale d'Ottawa et au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

# Succès de Lois Marshall

NEW YORK (PCf) — Le soprano canadien Lois Marshall a reçu les louanges de la presse à l'occasion de son récital donné au Hunter College Playhouse de Now York.

"Depuis quelques années, on n'avait pas entendu cette chanteuse en récital, et on peut se demander pourquoi," écrit Donald Henahan, du "Times".

"Peu d'interprètes peuvent mettre en valeur des lieder de Schumann comme Lois Marshall a su le faire cette fois," souligne le critique, qui a ajouté que cette chanteuse torontoise a donné à son interprétation "une puissance comparable à un drame wagnérien."





*"Avec une entrée électrique suffisante,*

***QUELLE DIFFÉRENCE!...***

*Je possède maintenant tous les appareils électriques que j'ai toujours désirés".*

En effet, madame, une entrée électrique de puissance suffisante et une canalisation adéquate vous permettent d'employer un plus grand nombre d'appareils, afin d'alléger davantage les tâches ménagères et augmenter dans la même mesure le confort de votre foyer.

De plus, vous disposez de toute l'énergie que requiert le bon fonctionnement de vos appareils électriques. Vous en obtenez alors le plein rendement.

Enfin, vous bénéficiez de cette sécurité totale qu'offre une canalisation électrique en bon état.

Renseignez-vous auprès de votre maître électricien, ou au bureau le plus proche de l'Hydro-Québec, sur le plan de financement offert à l'abonné pour la rénovation des canalisations électriques.

Le remboursement n'est que de $4.92 par mois.

Semaine nationale de l'Électricité
11-17 février 1968

"L'Électricité, c'est toute la différence"

Hydro-Québec


# HORAIRES

**ALOUETTE:** "Gone with the Wind": 8:15. Matinées: merc., sam., dim.: 2:15.

**AMHERST:** "Temps du massacre": 11:15, 2:24, 5:29, 8:35. "Fléau de la chair": 12:45, 3:55, 7:00, 10:15.

**ART-CINEMA:** "Sang réservé": Sur semaine: 7:15, 9:15. Dimanche: 1.15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

**ASTOR:** "Empty canvas": 7:45. "Women of the world": 6:00, 9:35.

**ATWATER:** "The incident": 1:05, 3:15, 5.25, 7:30, 9:40.

**AVALON:** "Le Cardinal": 8:00. "Les mutinés du téméraire": 6:00.

**AVENUE:** "The happiest millionnaire": 1:05, 3:40, 6:10, 8:50.

**BEAUMONT:** "Barbouze chérie". "Foudres sur Babylone".

**BIJOU:** "Le tigre aime la chair fraiche": 12:10, 3:23, 6:36, 9:59, "Amour et passions de Verdi": 1:34, 4:37, 8.20.

**BROADWAY:** "La jument verte": 6:00, 10:00. "L'obsédé" : 8:00.

**CANADIEN:** "Angélique": 12:15, 3:25, 6:35, 10:00. "Quand les parents dorment": 1:45, 5:00, 8:20.

**CAPITOL:** "Penthouse": 10:15, 11:55, 2:15, 4:40, 7:10, 9:35.

**CAPRI:** "Le Cardinal": 8:00. "Les mutinés du téméraire": 6:00.

**CHAMPLAIN:** "Un grand garçon": 12:10, 4:07, 8:04. "Qui a peur de Virginia Wolf?": 1:56, 5.53, 9:50.

**CHATEAU:** "Un homme, sept femmes": 2:55, 6:20, 9:15. "Commissaire X-Halte LSD": 1:05, 4:30, 7:55.

**CINEMA DE MONTREAL:** "L'enlèvement des Sabines": 1:35, 6:28. "Rancho Bravo": 3:16, 8:09. "Hells angels on wheels": 12:00, 4:53, 9:46.

**CINEMA WESTMOUNT SQUARE:** "Reflections in a golden eye": 1:15, 3:15, 5:20, 7:20, 9:25.

**CINERAMA — THEATRE IMPERIAL:** "Custer of the West": Tous les soirs à 8:30. Merc. et sam.: 2:00. Dimanche: 2.00, 7:30.

**CREMAZIE:** "La mélodie du bonheur": Sur semaine: 8:15. Matinées chaque mercredi à 1:30.

**DAUPHIN:** "La Fuga": Sur semaine: 7:30, 9:30.

**DORVAL:** Salle Rouge: "Counterpoint": 9:20. "Rough night in Jericho": 7:30.

**Salle Dorée:** "Un homme et sept femmes": 8:00, "Galia": Sam.: 1:00. Dimanche: 1:00.

**ELECTRA:** "Les corrompus": 12:00, 2:59, 5:55, 8:51. "Chef de patrouille": 1:40, 4:39, 7:32, 10:28.

**ELYSEE Salle Resnais:** "Deux ou trois choses que je sais d'elle": 7:30, 9:30.

**Salle Eisenstein:** "Le règne du jour" 7:30, 9:30.

**EMPIRE:** "Young aphrodites": Sur semaine: 6:15, 7:15, 9:45.

**FAIRVIEW (Cinéma 1):** "Dear John": 9:00. "Darling": 7:00.

**FAIRVIEW (Cinéma 2):** "Ambushers": 7:00, 9:00.

**FESTIVAL:** "La piste royale": Sur sem. 7:30, 9:30. Dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**FLEUR DE LYS:** "Lamiel": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**FRANCAIS:** "Un homme et sept femmes": 2:40, 6:10, 9:30. "Commissaire X-Halte LSD": 1:05, 4:25, 7:45.

**GRANADA:** "Un homme et sept femmes": 1:10, 4:35, 7:55. "Commissaire X—Halte LSD": 2:50, 6:15, 9:35.

**GREENFIELD PARK (cinéma 1):** "Safari diamant": 7:50, "A belles dents": 9:35,

**GREENFIELD PARK (cinéma 2):** "Is Paris burning": 8:45. "Gunn": 7:00.

**JEAN-TALON:** "Oscar". Sur semaine: 7:05, 10:00. "Le gang descend sur la ville: 5:40, 8:35.

**KENT:** "How I won the war": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:25.

**LA SCALA:** "La vie secrète des femmes": 6:00, 10:00. "Le corps et le fouet": 4:25, 8:45. "De l'amour": 3:00, 7:10.

**LAVAL:** "Lord Jim": 3:20, 8:45. "Fureur à l'Ouest": 12:30, 5:50, "003 agent secret": 1:45, 7:05.

**LIDO (Laval):** "Amour sauvage". "Le motel du crime".

**LOEW'S:** "Valley of the dolls": 10:10, 12:25, 2:35, 4:50, 7:00, 9:15.

**LUCERNE:** "Is Paris burning": 5:10, 9:00. "Arrivederci Baby": 7:20.

**MAISONNEUVE:** "Oscar": 7:05, 10:00. "Le gang descend sur la ville": 5:40, 8:35.

**MERCIER:** "Les corrompus": 7:26, 10:22. "Chef de patrouille": 6:05, 9:01.

**MONKLAND:** "Counterpoint": 3:25, 7:25. "Rough night in Jericho": 1:20, 5:20, 9:20.

**MONTCALM:** "Haute infidélité", "Les deux orphelines": 6:00.

**OUTREMONT:** "Counterpoint": 12:50, 4:20, 7:55. "Rough night in Jericho": 2:35, 6:10, 9:45.

**PALACE:** "Wait until dark": 10:35, 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:30. C.B.

**PAPINEAU:** "Dr Zhivago": 2:15, 8:15.

**PARISIEN:** "La fontaine de l'amour": 10:00, 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:25.

**PLACE DU CANADA:** "The Taming of the Shrew": 1:40, 4:15, 7:00, 9:25.

**PLACE VILLE-MARIE:** "Venon": 1:05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:15.

**PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma):** "Blow-up": 12:10, 2:30, 4:30, 6:40, 8:50.

**PLAZA:** "Angélique": 12:15, 3:25, 6:35, 10:00. "Quand les parents dorment": 1:45, 5:00, 8:20.

**RITZ:** "Fête au harem". "Godzilla affronte la chose". "Coplan ouvre le feu" : 6.00.

**RIVOLI:** "Fléau de la chair": 12:55, 3:55, 6:55, 9:55. "Temps du massacre": 2:15, 5:15, 8:15.

**SAINT-DENIS:** "Amour et passions de Verdi": 12:05, 328, 6:31, 9:54. "Le tigre aime la chair fraiche": 1:44, 5:07, 8:30.

**SAVOY:** "Is Paris burning": 12:45, 4:50, 8:55. "Gunne": 3:10, 7:15.

**SEVILLE:** "Dear John": 1:15, 5:25, 9:20. "Darling": 3:05, 7:15.

**SNOWDON:** "far from the madding crowd": 2:15, 8:15.

**STRAND:** "I Deal in danger": 10:05, 1:25, 4:45, 8:05. "Further Perils of Laurel and Hardy": 11:35, 2:55, 6:15, 9:35.

**VAN HORNE:** "Seventeen": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**VENDOME:** "Belle de jour": 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.

**VERDI:** "Terre en transe", "Fuera Yankis" : 7:00, 9:30.

**VERDUN:** "La merveilleuse Angélique": 6:10, 10:25. "Le crépuscule des aigles": 7:50.

**VIAU:** "Une rousse qui porte bonheur", "La femme reptile", "Les Horaces et les Curiaces": 6:00.

**VILLERAY:** "Les corrompus" : 6:00. "Chef de patrouille" : 8:29.

**WESTMOUNT:** "Camelot": 8:15. Matinées: merc., sam., dim.: 2:15.

**YORK:** "Bonnie and Clyde": 12:45, 2,50, 5:00, 7:05, 9:25.




## Démonstration par l'image

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis-J. Robichaud, à l'aide de panneaux descriptifs, a présenté, hier soir, à la communauté financière de Montréal, le profil économique de sa province. Il explique, ici, au président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, l'importance des installations hydro-électriques du Nouveau-Brunswick. A l'extrême-droite, M. R. Tweedie, son sous-ministre de la Croissance industrielle.

# Prestations d'assurance-chômage: Ottawa doit éliminer les abus

*— la Chambre de commerce du Canada*

La Chambre de commerce du Canada a demandé au gouvernement fédéral d'éliminer les abus touchant l'assurance-chômage et les prestations saisonnières soulignés par le comité d'enquête Gill sur la Loi d'assurance-chômage.

Dans une lettre adressée au ministre du Travail, M. John R. Nicholson, M. A. Olaf Wolff, président de l'exécutif a exprimé sa déception et son inquiétude, car le projet de loi C-197 ne semble pas viser à éliminer les abus, si nettement mis en relief par le comité d'enquête Gill.

Il a rappelé à M. Nicholson que la Chambre de commerce du Canada, porte-parole du patronat étant, avec les employés, le principal cotisant à la Caisse des prestations, s'intéresserait de très près à l'institution d'un régime rationnel d'assurance-chômage. "Elle connaît, a-t-on souligné, le précieux support de la Caisse qui a permis de secourir les travailleurs mis à pied et les prestations versées ont contribué au maintien du niveau du pouvoir d'achat."

La communication à M. Nicholson insiste sur le fait que le temps écoulé entre la parution du rapport Gill, qui remonte à novembre 1962, et le libellé des amendements était suffisant pour assurer une étude approfondie des abus mis en relief par le comité et permettre aux législateurs de s'en inspirer dans l'élaboration du projet C-197.

L'organisme national est d'avis que le projet de loi C-197 aurait dû s'inspirer du rapport Gill. "Si le gouvernement n'est pas actuellement en mesure de se prononcer sur les abus, tout au moins, devrait-il s'engager à les étudier et à y proposer des amendements avant la promulgation de la Loi."

La Chambre souhaite la réinscription des dispositions refusant les prestations aux femmes incapables de fournir des preuves de leur désir de travailler après leur mariage.

**Les retraités**

Quant aux retraités, la lettre cite le rapport Gill selon lequel un grand nombre de prestataires, ayant effectivement quitté le marché du travail, étaient parvenus à soutirer des prestations après les avoir réclamées.

"La Chambre reconnaît cependant que la Loi devrait assurer que seuls les travailleurs faisant réellement partie de la Main-d'oeuvre active soient bénéficiaires des prestations, mais elle préconise un contrôle visant à empêcher ceux qui ne font pas partie de la main-d'oeuvre active de toucher des prestations," de poursuivre le président de l'exécutif.

Elle souscrit enfin à la recommandation du rapport du comité Gill visant à exclure le chômage périodique ou saisonnier inhérent au genre de travail exécuté; mais la Chambre de commerce du Canada ne croit pas que cela devrait être effectué par le biais du régime d'assurance.

## Infirmière morte de ses blessures

Une jeune infirmière de 22 ans de l'hôpital Général Lakeshore a succombé, durant la nuit de mardi, à l'Institut neurologique de Montréal, aux multiples blessures subies, mardi matin, dans un accident spectaculaire survenu à la Montée des sources, sur la route Transcanadienne, à Pointe-Claire.

Il s'agit de Mlle Lynne Dalgleish, du 149 avenue Dobie, à Mont-Royal. Elle se rendait à son travail lorsque son automobile est entrée en collision avec un autre bélicule. L'autre conducteur n'a subi que des blessures légères.

## Suspect québécois arrêté à Toronto

TORONTO (PC) — Un résidant de Québec, Claude Poisson, 24 ans, a été arrêté au terme d'une tentative de vol à main armée commise hier dans une banque du centre de Toronto.

La police a fait savoir que le suspect a exhibé une note et un revolver de calibre .38 après avoir été introduit dans le bureau du gérant de la banque. Discrètement averti par la victime, un comptable de l'établissement a donné l'alerte quelques instants plus tard.


**En direct de la salle de rédaction de**

LA PRESSE

du lundi au vendredi, Pierre Pascau fait "Le point du jour" à 13 h; la revue de la presse anglophone à 17 h 30; la Bourse et le monde des affaires à 12 h 45. Pendant la journée il communique en primeur les grandes nouvelles de

LA PRESSE




A L'ANTENNE DE

CKAC/73


# Laval ne peut faire face aux demandes syndicales de ses fonctionnaires

par Pierre VENNAT

Après Montréal, Laval.

Il semble bien que la deuxième ville du Québec, au point de vue population, soit la prochaine victime d'une vaste grève dans le secteur public, pour la bonne raison que la ville ne peut pas faire face aux demandes syndicales.

La CSN, qui l'an dernier a perdu les cols blancs de Laval, maintenant passés à la FTQ, fera tout pour conserver les collets bleus dans son giron.

Elle demande que le salaire horaire des employés manuels soit porté de $2.22 à $2.81 immédiatement et à $2.96 le 1er février 1969.

La ville, sans dévoiler ses batteries, a déjà laissé savoir qu'elle se refuse à accorder pareille augmentation, la raison principale en étant que cela grèverait le budget municipal et qu'une telle augmentation signifierait une augmentation de taxes pour les propriétaires de Laval, déjà surtaxés.

En ce qui regarde les cols blancs, nouveaux venus à la FTQ, ils demandent la parité de salaire avec les fonctionnaires de Montréal. Là encore, la ville refuse, prétextant que les fonctionnaires montréalais ont souvent à prendre des responsabilités plus grandes que les fonctionnaires de Laval. Et Montréal est tout de même plus grand que Laval...

Les policiers, en effet, demandent une baisse radicale de leurs heures de travail : ils aimeraient que leur semaine de travail passe de 40 à 30 heures.

Même si les policiers ne demandaient aucune augmentation de salaire réelle, ils obtiendraient quand même une hausse de traitement de 25 p. 100 en travaillant 10 heures de moins par semaine pour le même salaire.

Mais voilà: en plus de vouloir travailler 10 heures de moins, les policiers de Laval demandent, selon les grades, des augmentations de $400 à $1,400 annuellement. Ce que la ville, évidemment, pas plus que la réduction des heures de travail, ne peut accepter.


CKAC/73 EN COLLABORATION AVEC LE CONSERVATOIRE LASSALLE ce soir 20 h. 05



M. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de langue française



Jacques LAURIN PRESENTE

"Notre langue parlée... ...et les publicitaires



M. Maurice Watier, président du Publicité Club



Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BON MARCHÉ Magasin Centre-ville au niveau du Métro

*VENTE DE COMPLETS POUR HOMMES... RABAIS IMBATTABLES!*



Ord. 67.97 $50

Un achat spécial de complets d'hommes permet cette vente extraordinaire ! Confection canadienne réputée ! Vestes à boutonnage simple 2 ou 3 boutons, fente au dos, pantalons à devant uni et passants à la taille. Tous sont confectionnés de drap de laine peignée. Choix de quadrillés sobres, motifs nuancés, rayures estompées et tons unis recherchés. Bleu, gris, brun ou lovat. Tailles 36 à 46 stature moyenne; 36 à 42 courte; 38 à 44 élancée.

Pantalon supplémentaire seulement $7 ch. EN SUS

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BON MARCHE, COMPLETS POUR HOMMES, RAYON 956, AU SOUS-SOL

Aussi chez Morgan au

*MAGASIN BOULEVARD*

VETEMENTS POUR HOMMES, RAYON 33

Le BON MARCHÉ *Morgan, le magasin aux mini-prix!*

Pas de livraison, pas de commandes postales, téléphoniques ni payables sur livraison

Comment vous rendre au Bon Marché !
- Utilisez les nouveaux escalators du rez-de-chaussée Morgan
- Entrée directe à la station McGill du métro
- Entrée directe du Parkade Morgan

MONTREAL, JEUDI 15 FEVRIER 1968 — 84e ANNEE — No 39

# EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

## Possibilité que la L.H.N. suive la formule du baseball pour le classement des clubs

La ligue professionnelle de soccer Nord-Américaine vient d'adopter un nouveau système pour déterminer le classement de ses clubs.

Une victoire comptera cette saison pour six points, un match nul pour trois. De plus, un boni en points sera accordé pour tout but jusqu'à concurrence de trois.

La raison de cette décision est évidente. On espère de cette façon amener les clubs à accentuer leur offensive, à chercher à compter plus de buts. Le reproche le plus commun adressé aux équipes l'an passé est qu'elles avaient adopté un style défensif et qu'il y avait pénurie de buts. En Europe, où les spectateurs sont des gens versés en soccer, par conséquent aptes à apprécier les fines pièces de jeu, il n'y a rien à reprocher à une telle politique. Mais ce n'est pas la même histoire en Amérique du Nord.



Brian O'Neill

Cette nouvelle nous a amené à demander à Brian O'Neil, l'adjoint du président Clarence Campbell, si jamais la Ligue Nationale de hockey avait étudié la possibilité d'adopter une autre formule que celle actuelle pour son classement des clubs, soit deux points par victoire et un pour un match nul.

"Pas que je le sache, a-t-il répondu. Puis il a ajouté : je suis en quelque sorte un nouveau venu dans la ligue et il n'est pas impossible qu'il y ait eu par le passé certaines suggestions. Mais si tel est le fait, je l'ignore."

O'Neil avoue toutefois qu'il est possible que la ligue Nationale suive un jour le système du monde du baseball pour décider de son classement, soit celui par voie de pourcentage. Si la L.H.N. adopte la formule ce sera dans le but de rendre le classement de ses clubs plus clair, plus net. Dans le moment, une équipe peut être en tête ou en avant d'une autre tout simplement parce qu'elle a joué plus de matches qu'une autre.

Peut être bien que les amateurs préféreraient lire le classement selon le pourcentage sans avoir à calculer si un tel a joué plus ou moins de matches que son prédécesseur ou son suivant. Si un changement est décidé, ce ne sera toutefois pas dans le but de chercher à rendre le hockey plus offensif. Car c'est l'opinion des experts qu'une moyenne de six buts par match en est une plus que satisfaisante. Or, dans le moment elle est de 5½ ce dont personne n'a lieu d'être mécontent.

### *Empressement des équipes*

Pour le moment, la ligue est tout intéressée dans son initiative de laisser à un ordinateur électronique, cerveau électronique si l'on préfère, le soin de son calendrier de matches pour la saison prochaine.

Cette expérience passionne tellement les clubs que déjà ceux-ci ont fait parvenir à la ligue les dates libres dans leurs patinoires respectives pour leurs matches. C'est la première fois, dit-on, dans l'histoire de la ligue que ce renseignement est fourni par toutes les équipes à une date aussi hâtive.

Sur des cartes spéciales que lui a fait parvenir la firme de Chicago, qui a obtenu le contrat, O'Neill inscrira toutes ces dates libres aussi bien que les autres détails nécessaires. Puis le tout sera remis à l'ordinateur électronique et de deux à trois semaines plus tard la ligue aura son calendrier officiel.

Tout ce que l'on sait à date de ce calendrier de la saison 1968-69, c'est que le premier match aura lieu le 11 octobre et les derniers le 6 avril et que chacun des clubs en disputera 76.

On dit que le baseball et le basketball s'intéressent vivement à cette initiative de la ligue Nationale et qu'ils pourraient fort bien suivre l'exemple si l'expérience est un succès.

★ ★ ★

### *Le prestige du hockey accru*

O'Neill revient d'une tournée de toutes les villes du circuit et recommande fortement à ceux qui peuvent se payer ce luxe d'en faire autant. Le hockey prendra alors à leurs yeux une nouvelle dimension, une image beaucoup plus prestigieuse.

La ligue Nationale peut être fière de ses patinoires, déclare-t-il avec enthousiasme. Des amphithéâtres spacieux, confortables, même luxueux dans certains cas, particulièrement le Forum de Los Angeles qui a un aspect fascinant, théâtral. D'allure moins superbe, celui de New York est par contre plus vaste et l'un des détails les plus étonnants est qu'il n'y a aucun espace pour des spectateurs debout.

O'Neill considère que la rénovation de l'aréna de St. Louis est formidable. Du point de vue des spectateurs et du hockey, voici un amphithéâtre parfait.

On revient d'une telle tournée impressionné par les patinoires et confiant dans l'avenir du hockey, remarque l'adjoint de Campbell. Ce qui nous amène à lui demander si les dirigeants du club Oakland partagent son optimisme.

Ceux-ci ne sont pas confus dans leurs idées. Ils voient les choses clairement mais leurs ressources financières ne sont pas inépuisables. Ils se rendent nettement compte qu'il leur faudra vendre le hockey à la population de la région et se bâtir une équipe victorieuse. Cela demande du temps dans les deux cas.

Lorsque nous lui demandons si le regretté Jim Norris n'aurait pas été le genre d'homme idéal pour prendre une telle situation en mains, il refuse de répondre. Mais quelqu'un d'autre à qui nous avions déjà posé la question il y a quelque temps, nous avait répondu : "Assurément. Mais le premier geste de Jim serait de déménager le club à San Francisco après avoir rénové le Cow Palace ou encore avoir construit une nouvelle patinoire.

O'Neill a aussi visité Vancouver et il a été enchanté de la patinoire à cet endroit. Elle n'est pas luxueuse mais par ailleurs très confortable. Elle l'a été en quelque sorte beaucoup moins pour lui car à tout moment des amateurs lui demandaient si Vancouver sera dans la ligue l'an prochain. Les gens de Vancouver estiment qu'il est impossible que la ligue ne leur donnent pas une franchise tôt ou tard. Souhaitons-leur que leur rêve se matérialise.

# Comme boxeur et comme compteur, Ferguson soulève l'ire des Leafs

par Gilles Terroux
envoyé spécial
de LA PRESSE

TORONTO — A sa première présence sur la patinoire, John Ferguson a été longuement conspué, comme c'est toujours le cas au Maple Leaf Gardens.

Lorsqu'il a quitté la patinoire à l'issue de la victoire de 4-2 du Canadien, il était detesté à un plus haut degré par les partisans des Maple Leafs.

Pour deux raisons. D'abord parce qu'il avait enregistré le but décisif à 13:50 minutes de la troisième période. Et aussi parce qu'il avait servi une leçon de boxe à Larry Hillman, à la fin de l'engagement initial.

Henri Richard, Terry Harper et Jean Béliveau avaient marqué les autres buts dans cette quatrième victoire consécutive du Canadien et sa première de la saison dans la Ville Reine.

Frank Mahovlich et Mike Walton avaient réussi les buts des Maple Leafs, vaincus pour la cinquième fois d'affilée.

Le but décisif de Ferguson suscitait de nombreux commentaires à l'issue de ce match chaudement disputé.

"Un but illégal. Et je suis persuadé que le film du match le démontrera", s'est exclamé le vétéran défenseur Marcel Pronovost. "Il a fait le geste de la main droite et la rondelle a pénétré dans le filet."

"Les Leafs sont dans l'erreur. J'ai coupé devant le filet et la passe de Rousseau m'a touché à la cuisse", d'expliquer Ferguson.

"C'est tout de même étrange que tous nos joueurs présentent une version différente", de répliquer King Clancy, l'adjoint de l'instructeur et gérant général Punch Imlach.

L'arbitre John Ashley, de son côté, n'a nullement hésité à accorder le but à Ferguson.

**Encore des protestations**

Même s'ils ont longuement manifesté leur mécontentement, les Maple Leafs ont continué à batailler. Et à peine une vingtaine de secondes après le but de Ferguson, Rogatien Vachon sauvait la situation devant Ron Ellis. Il s'en est suivi une mêlée devant le filet du Canadien et l'intervention de Jacques Laperrière a soulevé à son tour l'ire des Maple Leafs.

Laperrière s'est bel et bien jeté dans le territoire de Vachon afin de bloquer une rondelle libre. "Je n'avais rien d'autre à faire. Il fallait que je pousse la rondelle vers Rogatien", a dit Laperrière.

Une fois de plus, Clancy émet son opinion. "J'occupais un siège à cette extrémité de la patinoire. L'arbitre aurait dû accorder un lancer de punition parce que Laperrière a retenu la rondelle dans le territoire du gardien de but."

**Hillman coupé par la gauche de Ferguson**

Larry Hillman, des Leafs et Gilles Tremblay ont été coupés au front.

"Non, ce n'est pas le résultat de nos bâtons élevés. Ferguson m'a bel et bien atteint d'un coup de poing", a admis franchement Hillman après avoir accordé une revanche à l'ailier gauche du Canadien.

"C'était une gauche", a dit Ferguson. On se souvient que la saison dernière, Hillman avait eu le meilleur sur Ferguson lors d'un combat de boxe disputé au même endroit.

Tremblay avait été atteint d'un coup de bâton de Peter Stemkowski et il avait fallu une dizaine de points de suture pour fermer l'entaille.

Vachon a présenté une autre performance digne d'un candidat au trophée Calder pour la deuxième moitié de la saison. Outre son arrêt aux dépens de Ellis, il a frustré tour à tour Stemkowski, parvenu seul devant lui, Walton et George Armstrong à la troisième période. Il a repoussé 32 lancers, un de plus que Johnny Bower.

Et tout laisse croire que Vachon sera de nouveau devant le filet alors que le Tricolore affrontera les Red Wings, à Détroit.

Le Tricolore semblait s'acheminer vers une victoire facile à l'engagement initial, mais il a raté trop de belles chances de compter.

"D'accord avec vous sur ce point", a dit Blake. "Mais ce qui a failli nous coûter la victoire, ce sont nos nombreuses périodes de relâchement."

A une de ces occasions, les Maple Leafs en ont profité pour compter. Le but de Richard était son deuxième en autant de matches depuis son retour au jeu. Cette fois, la rondelle a ricoché sur sa poitrine avant de dévier dans le filet. "C'est mon année chanceuse à tous les points de vue", disait-il d'un ton sarcastique.

Richard a remplacé Jacques Lemaire au centre de Rousseau et Duff pendant deux périodes et demie. Béliveau a marqué son 24e but de la saison dans un filet désert. "Cela compense pour les autres que je rate", a-t-il commenté avant d'aller prendre l'avion qui devait conduire l'équipe à Détroit.

**Bloc-notes** — Les Maple Leafs étaient privés des services du défenseur **Tim Horton,** handicapé par un "charley horse" et de l'ailier droit **Jim Pappin,** suspendu pour avoir refusé de se rapporter aux Américains de Rochester . . . Les journalistes torontois doutent fort que Pappin endosse de nouveau l'uniforme des Maple Leafs . . . "Je ne lui ai pas parlé depuis vendredi dernier et je n'ai pas l'intention de le faire . . . du moins pour l'instant", a dit Imlach . . . Danny Grant, blessé à une cheville, n'a pas fait le voyage avec le Canadien.



Téléphoto P.C.

### *Règlement d'une vieille querelle*

Le rude ailier John Ferguson (22), du Canadien, n'avait pas oublié la raclée que lui avait infligée Larry Hillman (2), du Toronto, l'an dernier au Maple Leaf Gardens. Hier, Ferguson a pris sa revanche et à son tour, il a servi une leçon de boxe à son rival.

## Ligue Nationale

**AUJOURD'HUI**

Canadien à Détroit
New York à Minnesota

**DEMAIN**

Philadelphie à Los Angeles
St-Louis à Pittsburgh

**HIER**

Canadien 4, Toronto 2
Boston 1, Chicago 3
Minnesota 3, Pittsburgh 6
Los Angeles 2, St-Louis 2
Philadelphie 0, Oakland 4

**CLASSEMENTS**

(Division Est)

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | 54 | 30 | 15 | 9 | 170 | 114 | 69 |
| Chicago | 56 | 25 | 18 | 13 | 164 | 162 | 63 |
| Boston | 55 | 26 | 19 | 10 | 193 | 162 | 62 |
| New York | 53 | 24 | 18 | 11 | 154 | 141 | 59 |
| Toronto | 54 | 23 | 22 | 9 | 149 | 126 | 55 |
| Détroit | 54 | 20 | 24 | 10 | 182 | 177 | 50 |

(Division Ouest)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Phil'phie | 54 | 25 | 21 | 8 | 134 | 125 | 58 |
| Minnesota | 54 | 22 | 23 | 9 | 138 | 164 | 53 |
| L. Angeles | 55 | 23 | 27 | 5 | 137 | 174 | 51 |
| Pittsburgh | 54 | 20 | 25 | 9 | 140 | 158 | 49 |
| St-Louis | 53 | 19 | 24 | 10 | 123 | 133 | 48 |
| Oakland | 56 | 12 | 33 | 11 | 114 | 162 | 35 |

**COMPARAISON EST-OUEST**

Dans l'EST

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Est | 58 | 42 | 11 | 5 | 232 | 119 | 89 |
| Ouest | 58 | 11 | 42 | 5 | 119 | 232 | 27 |

Dans l'OUEST

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Est | 52 | 23 | 22 | 7 | 137 | 117 | 53 |
| Ouest | 52 | 22 | 23 | 7 | 117 | 137 | 51 |

TOTAL

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Est | 110 | 65 | 33 | 12 | 369 | 236 | 142 |
| Ouest | 110 | 33 | 65 | 12 | 236 | 369 | 78 |

# Ce que les arbitres ramassent sur la glace

par Gilles TERROUX

TORONTO — Vous êtes-vous déjà demandé ce que font les arbitres et les juges de lignes avec les objets qu'ils ramassent sur la patinoire pendant un match de la ligue Nationale?

"Nous gardons ce qui nous intéresse et nous jetons le reste au panier", répond sans hésiter le juge de lignes Claude Béchard.

Ainsi, Neil Armstrong, qui était le compagnon de travail de Béchard hier à Toronto, collectionne les briquets et les stylos. "Ce sont des objets que les spectateurs lancent fréquemment à New York, Chicago et Boston", dit-il.

Un autre vétéran du métier, Matt Pavelich, garde l'argent qu'il ramasse ici et là.

"Un soir à Chicago, Matt a fait le bilan financier de sa soirée. Il devait avoir près de $2.00 en cents et pièces de cinq cents. Moi, je m'étais enrichi de $1.05", a raconté Béchard.

Pavelich transportait dans sa valise une tire-lire qui contenait quelque $150 il y a quelques semaines.

"C'est une façon comme une autre d'économiser", ajoute Béchard en badinant.

Armstrong, de son côté, ne semble pas intéressé à tous les "biens de la terre". "Je ne regarde même pas s'il s'agit d'un cent ou d'un dix cents. Deux ou trois fois pendant le match, je vide mes poches au banc des punitions. Je ne garde que les briquets et les stylos".

Chaque ville du circuit a sa spécialité en ce qui concerne les objets que les spectateurs lancent sur la patinoire. A New York, et Chicago, ce sont surtout des cents et des couvercles en carton.

"Deux des objets les plus dangereux parce qu'ils collent à la glace et peuvent provoquer les pires accidents", fait remarquer Armstrong.



Claude Béchard

Il rappelle qu'un soir à Chicago, un spectateur a lancé un rouleau de monnaie comme on les présente à la caissière de la banque.

"Les cinquante cents se sont éparpillés un peu partout après que le rouleau eut failli atteindre Glenn Hall à la tête. Vous parlez d'une force de frappe . . ."

Puisqu'il est question de force de frappe, pourquoi ne pas revenir au fameux oeuf qui a mis Lorne Worsley K.O. à New York, la saison dernière?

"J'y crois à cette histoire de l'oeuf", prétend Béchard. "Parque je me rappelle que Ken Mosdell en avait reçu un près d'un oeil lorsqu'il jouait dans la ligue senior. Et l'oeuf avait laissé sa marque".

A Montréal, les spectateurs lancent surtout des programmes, des petits avions de papier, des caoutchoucs, des chapeaux et des arachides.

"Tout irait bien s'ils ne lançaient pas d'arachides. Les autres objets se ramassent facilement et nous ne risquons pas d'en oublier", de souligner Armstrong.

A Chicago, on a déjà lancé une anguille; à New York, une poule gelée; à Détroit, des poissons; à Boston, des canettes de bière et des saucissons.

Selon Armstrong, les nombreux efforts des dirigeants d'arenas ont porté fruit. Les spectateurs lancent de moins en moins d'objets sur la patinoire.

"Les amateurs de hockey des nouvelles villes sont plus tranquilles. Peut-être parce qu'ils se rendent compte davantage du danger ou bien parce qu'ils ne sont pas encore des partisans enthousiastes comme dans les autres villes", dit-il.

Le jour où cette coutume ridicule cessera, les arbitres et juges de lignes seront soulagés. Car eux aussi risquent d'être blessés en étant atteint ou en patinant sur un objet lancé des gradins.

JUDO/KARATE

TATAMIS : (en stock) 3' x 6' x 2¾", dessus recouvert de vinyle — dessous paille tressée. $39.95

• MIKAWARA — SAIYA
• BOKKEN — SHINAI
• UCHIKOMI — SUNATA MARA

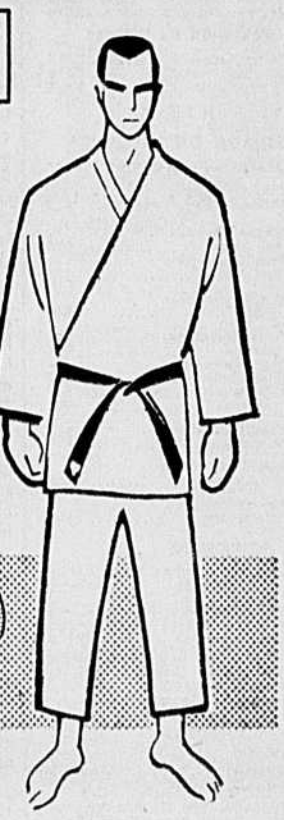
KIMONO : TIGER-KODOKAN 100% COTON

| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Poids | 60-85 | 85-100 | 105-150 | 158-180 | 180-200 | 200 |
| Haut | 4'2"-4'8" | 4'7"-5' | 5'-5'5" | 5'4"-5'8" | 5'7"-6' | 6 |
| Judo | 10.80 | 12.40 | 13.95 | 15.50 | 18.80 | 20.40 |
| Karate | | 7.50 | 8.40 | 9.20 | 9.95 | 10.80 |
| Hakama | | | 14.90 | 15.95 | 17.35 | |

Ceintures de toutes couleurs. Spécial $1.95
"ZORI" Sandales $1.85 paire
"GETA" Sandales $13.65 paire

Demandez notre catalogue concernant l'équipement de ces sports.

Choix de livres abondamment illustrés sur la pratique du :
AIKIDO - JUDO
KARATE - KUNDO
(Oeuvres de professeurs réputés)



Gagnon SPORTS
un sportif au service des sportifs

7125, rue ST-HUBERT
Tél. : 273-1578
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin
METRO JEAN-TALON



ANDRÉ TRUDELLE à GRENOBLE

# Un bambin aurait trahi les Allemandes de l'Est

GRENOBLE — Il y a quatre ans, aux Jeux d'Innsbruck, la Soviétique Boyarskich avait gagné les deux titres des épreuves féminines de fond.

Mais par la suite, sa féminité fut mise en doute, et elle n'a pas participé aux Jeux de Grenoble. La Suédoise Toini Gustafsson, qui a gagné cette année deux médailles en ski nordique, est une jolie blonde âgée de 29 ans, et elle est maîtresse d'école.

Il ne lui arrivera certainement pas la même mésaventure qu'à la Soviétique. Les tricheurs appartiennent à toutes les classes d'individus, ils s'immiscent dans tous les domaines. L'histoire rapporte que Néron fut l'un des premiers tricheurs aux Jeux olympiques. L'empereur romain aurait gagné quatre médailles d'or aux Jeux olympiques de l'année 66 après Jésus-Christ.

S'il faut en croire les recherches, faites par la Société nationale américaine de géographie, Néron se serait rendu en Grèce, pour participer aux Jeux, accompagné d'une escorte de 5,000 soldats.

Il aurait récolté le premier prix de chant, de musique, de héraut, alors que ses partisans avaient soudoyé les juges.

Dans la course des chars attelés, Néron aurait été projeté hors du sien. Mais les autres concurrents ont attendu qu'il se relève, reprennent les rênes et reparte franchir, le premier, le fil d'arrivée.

Toutes proportions gardées, les Jeux de cette année, ne sont pas exempts d'incidents du genre. On sait que l'équipe féminine de luge d'Allemagne de l'Est — il n'y a pas que les hommes qui trichent — a été disqualifiée pour avoir chauffé les patins de ses bolides, en plaçant des piles spéciales dans les supports.

Les Allemandes n'en étaient pas à leur première offense, dit'on, dans ce genre d'infractions en luge. Le plus étonnant, c'est que le pot au rose ait été découvert à la suite d'une remarque d'un bambin:

"Dis donc papa, pourquoi qu'elle fond, la glace?"

Après le slalom géant, certains journalistes ont prétendu que le Suisse Willy Favre avait raté une porte, mais le Suisse a répondu :

"C'est faux à 100 pour cent. Je suis absolument tranquille. J'ai passé toutes les portes. En slalom géant, quand on en manque une, on s'en rend compte immédiatement. C'était méchant de lancer une telle rumeur, quand on sait que la FIS étudie soigneusement le film de l'épreuve de chaque concurrent.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'en dépit de tous les règlements et de toute la surveillance imaginable, le génie humain s'applique à trouver une échappatoire dans le bien ou le mal.

## *Remarque bien à point d'un confrère montréalais*

"Si le Canada gagne une médaille au hockey, nous devrons ravaler tout le mal que nous en avons dit," me faisait remarquer Ian MacDonald, du "Montreal Star", lors du match Canada-Tchécoslovaquie.

Les hockeyeurs avaient quand même nettement déçu dans leurs quatre premiers matches du tournoi, même si nous savions qu'ils pouvaient faire mieux.

Si Bill MacMillan, Gerry Pinder et Steve Monteith ne font pas meilleure figure dans les deux prochains matches, aujourd'hui, contre la Suède, et samedi, contre l'URSS, inutile de penser à une médaille.

On l'a vu contre les Tchèques, il suffit de 60 secondes de relâchement pour que le match prenne une allure fort différente.

Une anecdote en terminant. J'ai toujours prétendu que si les journaux canadiens ne parlaient pas des Canadiens, ou les journaux de Montréal, des Montréalais, qui en parlerait?

Dans le numéro de "L'Equipe" d'hier, on consacrait sept pages aux Jeux de Grenobles, dont trois à Marielle Goitschel, championne olympique du slalom.

Et on trouvait moyen de parler d'elle dans trois des quatre autres pages.

Lors de la fameuse descente de mardi, un commentateur français soulignait la chute de la Suissesse Fernande Bochatay sans insister.

Mais quand une Française a chuté à son tour par la suite, le commentateur s'est mis à gémir, et à déplorer le regrettable incident. Ce qui a provoqué cette remarque d'un Suisse:

"Oui, pour la Française, c'est abominable! Mais pour la Suissesse, alors?" Et tous les Suisses présent d'applaudir.

## *Echos de Grenoble*

Les hockeyeurs soviétiques sont-ils des amateurs? Dans le bottin des athlètes inscrits aux Jeux de Grenoble, on attribue à quelques joueurs des professions suivantes: les gardiens Zinder et Konovalenko sont menuisier et tourneur, Idnov est électricien, Maiorov, ingénieur, Moisev, technicien, Romishevsky, soudeur, et Starshinov, ingénieur également.

Blinov est étudiant. Mais les huit autres joueurs: Alexandrov, Firsov, Kouskin, Michalov, Polupanov, Ragulin, Vikulov, et Zaitsev sont tous étiquetés "employés" sans autre précision.

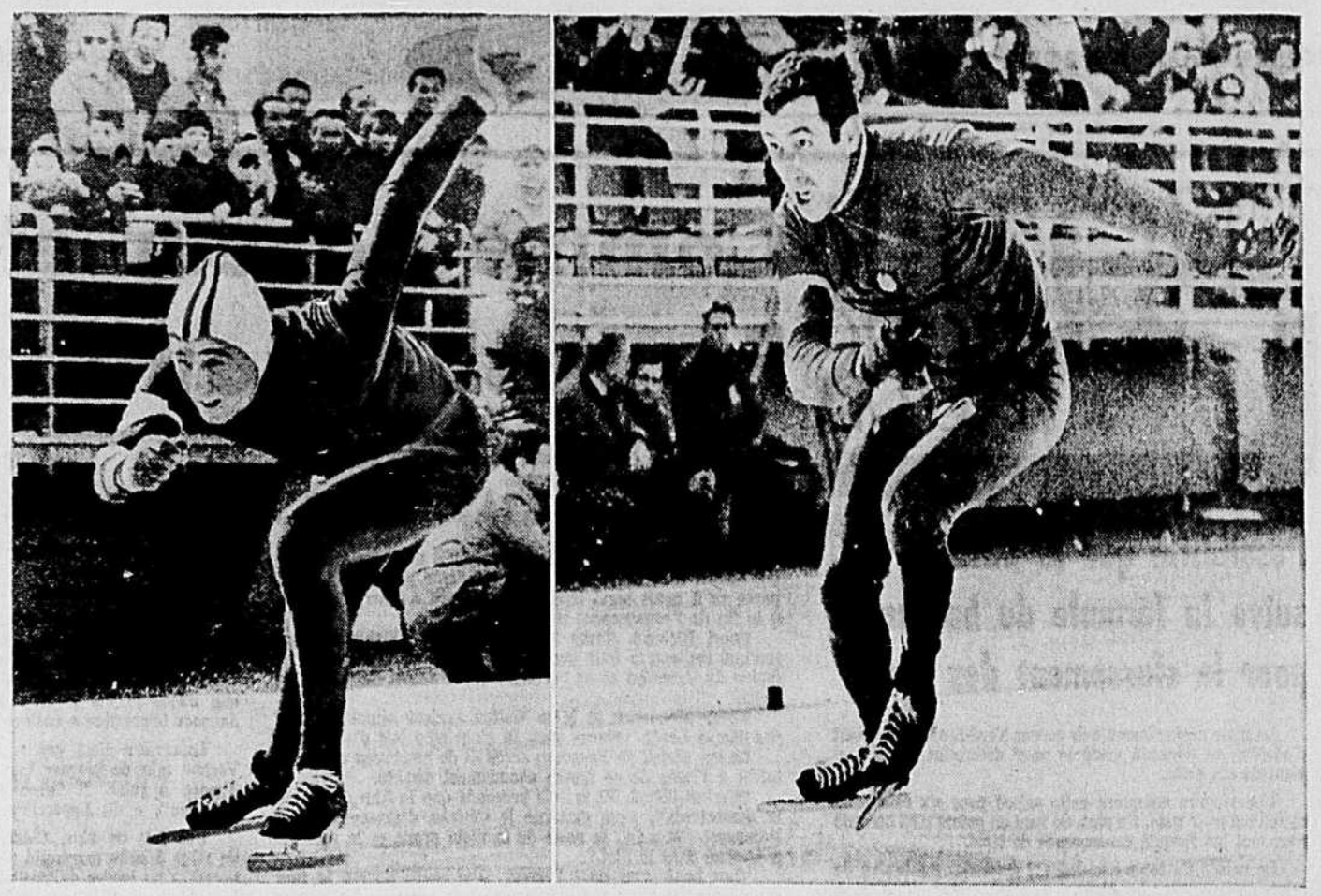
* * *

Le commentateur Richard Garneau, de Radio-Canada, qui a perdu son titre de "plus bel homme du Canada" à Marcel Masse, ministre du cabinet Daniel Johnson, sera appelé incessamment à "couronner" son successeur...

Voici quelques expressions de hockey employées par les Européens et entendues ou relevées aux Jeux olympiques. Certaines sont valables, d'autres discutables, et enfin certaines très amusantes.

Pour les punitions: "croc-en-jambe" (tripping), "dureté inutile" (roughing), "charge-crosse" (cross-checking), "s u r n o m b r e" (un joueur de trop sur la glace), "retard-jeu" (delaying the game), "crosse en l'air" (high sticking), "bagarre" (fighting).

Pour un Belge, la bande devient la "balustrade", pour un Italien, le gardien devient le "portier". Les Français disent "arrière" et, au pluriel, emploient le "s", pour défenseurs, la "crosse" pour bâton, le "puck" pour rondelle, avec prononciation du "u" comme dans sucre.



téléphoto UPI

## *Heureuse surprise pour les Américains*

Si le recordman mondial, l'Allemand de l'Ouest Erhard Keller (à gauche) a donné raison aux experts qui lui avaient prédit une médaille d'or, l'Américain Terry McDermott, champion du 500-mètres à Innsbruck, a ridiculisé ceux qui le considéraient comme un athlète "brûlé" en méritant une médaille d'argent.

# Nancy Greene donne au Canada sa 1ère médaille d'or aux Jeux olympiques

CHAMROUSSE, (AFP - PC) Un certain sourire éclairait le visage de la petite Canadienne Nancy Greene qui venait de remporter la médaille d'or du slalom géant olympique. Elle avait pris sa revanche sur les skieuses françaises en général et Marielle Goitschel en particulier. Et elle avait donné au Canada sa première médaille d'or des Jeux de Grenoble.

"Je n'étais pas du tout nerveuse ce matin", répondit-elle à un journaliste. Cette piste était faite pour moi. Elle était excellente et j'ai eu la chance de descendre alors que le soleil brillait encore un peu. Lorsque Marielle s'élança, elle, le ciel était sombre et la visibilité moins bonne."

"Cette victoire me procure un immense plaisir, mais mon véritable but est de gagner encore la Coupe du Monde. Pour moi, cette coupe mondiale a énormément plus de signification. Toutes les courses vont être axées sur cette grande épreuve, où je sais que j'aurai encore de terribles adversaires avec la coalition française."

Interrogée sur son avenir, Nancy Greene a répondu : "Pourquoi pas les prochains jeux olympiques de Sapporo?"

Tenace jusqu'au bout, la petite "tigresse" de Rossland, C.-B., a donc donné au Canada sa deuxième médaille des Jeux. Elle a également gagné la médaille d'argent, mardi, dans une autre épreuve de slalom.

Aujourd'hui, c'est la Française Annie Famose qui a mérité la médaille d'argent, ayant réalisé un temps de 1:54.61. La Suissesse Fernande Bochatay a terminé troisième en 1:54.74.

Mlle Greene, la championne mondiale du ski féminin l'an dernier, s'était plainte de malaises au cours des courses préolympiques à la suite d'une blessure à une cheville.

La Canadienne était la neuvième skieuse à entamer la course de 1,610 mètres à 68 portes.

Lorsque la Française Marielle Goitschel, championne du slalom spécial, a franchi l'arrivée en 1:56.09, Mlle Greene n'a pu retenir ses larmes de joie.

Les gens qui l'entouraient se sont précipités sur elle pour l'embrasser et la féliciter, même Mlle Famose.

Mlle Goitschel a terminé septième.

De dire Mlle Greene : "Vous n'ignorez pas que j'étais la favorite dans cette épreuve et c'était normal. J'ai remporté la palme dans neuf compétitions internationales de slalom géant au cours des deux dernières années et si je n'avais pas remporté les honneurs dans cette épreuve-ci, j'aurais été grandement désappointée."

**Ma meilleure course**

"Je crois même, poursuivit-elle, que ce fut la meilleure de toutes mes courses. Je ne saurais dire si oui ou non j'ai commis une erreur. Tout ce que je sais, c'est que je me suis lancée dans ce parcours en y donnant le meilleur de moi-même. J'ai travaillé et skié et travaillé encore."

Nancy a avoué n'avoir éprouvé aucune difficulté aujourd'hui.

"C'était un magnifique parcours et je me sentais réellement en grande forme," a ajouté la championne canadienne.

Souriant de toutes ses dents, Nancy a dit avoir bien dormi la veille et n'avoir éprouvé aucune nervosité. "Je voulais tellement remporté la médaille d'or cette fois".

**Compétitions de luge abrégées**

Le jury des épreuves de luge a décidé d'attribuer les médailles olympiques de luge individuelle hommes et dames à l'issue du classement des trois premières manches. La quatrième et dernière manche a été annulée. Sont donc médaillés olympiques pour les hommes : médaille d'or : Manfred Schmid (A u t r.) 2'52"48/100 ; médaille d'argent : T h o m a s Koehler (All.-Est) 2'52"66 ; médaille de bronze : Klaus Bonsack (All.-Est) 2'53"33.

**Pour les dames :** médaille d'or : Erica Lechner (Italie) 2'28"66/100; médaille d'argent : Christa Schmuck (All. Ouest) 2,29"37; médaille de bronze : A n g e l i k a Duenhaupt (All. Ouest) 2'29"56.

Les 4ème manches des épreuves individuelles hommes et femmes ont été supprimées en raison du redoux qui a rendu la piste impraticable.

M. Avery Brundage, président du comité international olympique est arrivé à Villard de Lans en fin de matinée pour s'entretenir avec M. Isatich, président de la Fédération Internationale de luge, sur les modifications ainsi apportées au programme, l'épreuve de tandem masculin elle-même paraissant douteuse.

On sait que les Allemandes de l'Est Orstrum Enterlein et Anna Maria Mueller qui occupaient primitivement les deux premières places après 3 manches, ainsi que leur coéquipière Angela Knoesel classée 4ème, ont été disqualifiées, pour avoir chauffé les patins de leurs luges contrairement aux règlements.

# Programme et résultats

**AUJOURD'HUI**

Voici le programme de la journée. L'heure indiquée est celle où l'événement débute, heure de Montréal.

1 H. 00 P.M.
7 H. A.M.

**Hockey :**
Allemagne de l'Est contre Etats-Unis.

10 H. 30 A.M.

**Hockey :**
Suède contre CANADA.

2 H. 30 P.M.

**Hockey :**
Autriche contre Japon.

3 H. P.M.

**Hockey :**
URSS contre Tchécoslovaquie.

**RESULTATS**

**— AUJOURD'HUI —**

**Slalom géant (dames)**

| | | |
|---|---|---|
| 1—Nancy Greene, | Can. | 1:51.97 |
| 2—Annie Famose, | Fra. | 1:54.61 |
| 3—Fern. Bochatay, | Sui. | 1:54.75 |
| 5—Olga Pall, | Aut. | 1:55.61 |
| 6—Isabelle Mir, | Fra. | 1:56.07 |
| 7—Marielle Goitschel, | Fra. | 1:56.09 |

**PATINAGE DE VITESSE**

| | | |
|---|---|---|
| 1—Anton Maier, | Nor. | 7.22.4 |
| 2—Cornelis Verkerk, | Hol. | 7.23.2 |
| 3—Petrus Nottet, | Hol. | 7.25.5 |

**H I E R**

**PATINAGE DE VITESSE**

**(500-METRES — MASCULIN)**

| | |
|---|---|
| 1. Erhard Keller (Allemagne de l'Ouest) | 40.3 |
| 2. Magne Thomassen, (Norvège) | 40.5 |
| Dick McDermott (Etats-Unis) | 40.5 |
| 4. Eugenij Grischin (URSS) | 40.6 |
| 5. Arne Herjuaunet (Norvège) | 40.7 |
| Neil Blatchford (Etats-Unis) | 40.7 |
| John Wurster Etats-Unis | 40.7 |
| 25. Robert Boucher (Winnipeg) | 42.0 |
| 33. Peter Williamson (Winnipeg) | 42.6 |
| 41. Robert Hodges (Edmonton) | 43.3 |

**SKI NORDIQUE**

**(RELAIS DE QUATRE FOIS 10 KILOMETRES)**

| | |
|---|---|
| 1. NORVEGE (Odd Martinsen, Paal Tyldum, Harald Groenningen, Ole Ellefsaeter) | 2:08:33.5 |
| 2. SUEDE (Jan Halvarsson, Bjarne Andersson, Gunnar Larsson, Assar Roennlund) | 2:10:13.2 |
| 3. FINLANDE (Kalevi Oikarainen, Hannu Taipale, Kalevi Laurila, Eero Maentyranta) | 2:10:37.7 |
| 4. URSS | 2:10:57.2 |
| 5. SUISSE | 2:15:32.4 |
| 6. ITALIE | 2:16:32.4 |
| 14. CANADA (Nils Skulbru (Vancouver); David Rees (North Bay); Rolf Pettersen (Prince George); Esko Karu (Churchbridge) | 2:29:12.7 |

**PATINAGE ARTISTIQUE**

**(PAIRES)**

| | |
|---|---|
| 1. Ludmila Beloussova et Oleg Protopopov (URSS) 10.0 ordinaux et | 315.2 points |
| 2. Tatiana Jokchesteruava et Alexandre Gorelik (URSS) | 17.0 et 312.3 |
| 3. Margot Glockshuber et Wolfgang Danne (Allemagne de l'Ouest) | 31.0 et 304.4 |
| 4. Heidemarie Steiner et Heinz Walther (All. de l'Est) | 37.5 et 303.1 |
| 5. Tamara Moskina et Alexei Michine (URSS) | 44.5 et 300.3 |
| 6. Cynthia et Ronald Kauffman (USA) | 560 et 297.0 |
| 16. Anna Forder et Richard Stephens (Port Perry, Ont.) | 138.0 et 269.2 |
| 17. Betty et John McKilligan (Vancouver-Nord) | 154.0 et 254.8 |

(Simples masculins, après les exercices imposés)

| | |
|---|---|
| 1. Wolfgang Schwarz (Aut.) | 1.006.6 |
| 2. Tim Wood (USA) | 992.4 |
| 3. Patrick Pera (France) | 900.5 |
| 4. Emmerich Danzer (Aut.) | 974.6 |
| 5. Ondrej Nepala (Tché.) | 924.4 |
| 6. Gary Visconti (USA) | 922.1 |
| 9. Jay Humphey (Toronto) | 914.8 |
| 21. Dave McGillivray (Toronto) | |
| 22. Steve Hutchinson (Vancouver) | |

**HOCKEY**

**(RESULTATS)**

FINLANDE 3 - All. de l'Est 2
NORVEGE 4 - Roumanie 3

**CLASSEMENTS**

**GROUPE "A"**

| | G | P | N | Bl | Bc | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| URSS | 5 | 0 | 0 | 39 | 5 | 10 |
| CANADA | 4 | 1 | 0 | 25 | 10 | 8 |
| Tchécoslovaquie | 4 | 1 | 0 | 26 | 11 | 8 |
| Suède | 4 | 1 | 0 | 21 | 13 | 8 |
| Finlande | 2 | 3 | 0 | 12 | 21 | 4 |
| Etats-Unis | 1 | 4 | 0 | 16 | 23 | 2 |
| A. de l'Ouest | 0 | 5 | 0 | 8 | 33 | 0 |
| All. de l'Est | 0 | 5 | 0 | 7 | 38 | 0 |

**GROUPE "B"**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Yougoslavie | 3 | 0 | 0 | 21 | 2 | 6 |
| Norvège | 3 | 1 | 0 | 13 | 12 | 6 |
| Japon | 2 | 1 | 0 | 10 | 9 | 4 |
| Roumanie | 2 | 2 | 0 | 17 | 14 | 4 |
| Autriche | 1 | 3 | 0 | 11 | 16 | 2 |
| France | 0 | 4 | 0 | 7 | 26 | 0 |

**MEDAILLES**

| | Or | Ar. | Br. | Tot. |
|---|---|---|---|---|
| Norvège | 4 | 3 | 1 | 8 |
| France | 3 | 3 | 1 | 7 |
| Italie | 3 | 0 | 0 | 3 |
| URSS | 2 | 4 | 2 | 8 |
| Hollande | 2 | 2 | 3 | 7 |
| All. de l'Ouest | 2 | 2 | 2 | 6 |
| Adtriche | 2 | 1 | 3 | 6 |
| Suède | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Etats-Unis | 1 | 4 | 1 | 6 |
| Finlande | 1 | 2 | 2 | 5 |
| CANADA | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Tchécoslovaquie | 1 | 0 | 1 | 2 |
| All. de l'Est | 0 | 2 | 2 | 4 |
| Suisse | 0 | 2 | 2 | 4 |
| Roumanie | 0 | 0 | 1 | 1 |

**POINTS**

URSS 68 Norvège 57.5. France 51. Finlande 47. Autriche 41. Etats-Unis 39.5. Suède 38. Hollande 37. All. de l'Ouest 30. Italie 26. Tchécoslovaquie 17. Suisse 16. All. de l'Est. Angleterre 6. CANADA 5. Roumanie et Pologne 4. Hongrie 1.

## Deux des nôtres sont félicités

GRENOBLE (Spécial à LA PRESSE — Le "Dauphiné Libéré", un quotidien français n'a eu que des éloges à adresser aux Montréalais René Lecavalier et Richard Garneau, qui ont fait la description d'un match de hockey sur les ondes d'Eurovision. Voici ce qu'il en dit :

"Les téléspectateurs français de la deuxième chaîne ont pu apprécier au long de la rencontre de hockey sur glace Canada-Tchécoslovaquie la relation du match fait par deux journalistes canadiens.

"Nous avons eu un véritable commentaire sportif assorti d'expressions canadiennes qui chantent à nos oreilles : le "buteur" est un "compteur", le "puck" devient une "rondelle", quant aux "crosses", on leur préfère le "bâton". Avec une extraordinaire virtuosité, le journaliste suivit dans sa course folle le disque, et cita sans défaillance le nom du joueur qui était en action, qu'il soit canadien ou tchèque."

De plus, depuis ce match, Lecavalier et Garneau ont reçu nombre de témoignages de félicitations, un grand nombre d'entre eux provenant de Canadiens français présentement installés en Europe.


VENTE de LIQUIDATION

NOUS SOMMES ENCOMBRES ET NOUS DEVONS ECOULER TOUS NOS

• SKIS • PATINS
• EQUIPEMENT de SKI
• EQUIPEMENT de HOCKEY

AUBAINES SANS PRECEDENT !

PORTOBELLO SPORTS
7260, boul. TASCHEREAU 672-4666
Place Portobello, Brossard
OUVERT TOUS LES JOURS, SAMEDI JUSQU'A 10 P.M.

Y AVEZ-VOUS GOÛTÉ?

Vous a-t-on forcé à verser un "p'tit $100.00" de plus alors que vous croyiez la transaction terminée ? . . .

Combien d'acheteurs d'autos diront OUI

Nous n'employons pas ces "trucs" — Nos contrats sont acceptés

sur-le-champ et SANS RESERVE par nos gérants RESPONSABLES

EN SPÉCIAL

FURY 1–2 SEDANS
6 CYLINDRES — AUTOMATIQUE
A
VOTRE CHOIX

1° PAS DE COMPTANT
MEILLEUR PRIX POUR VOTRE ECHANGE

2° COMPTANT $448.40
PAR SEMAINE $19.62
POUR ACHETEUR SANS ECHANGE

3° PAS DE COMPTANT
SI CREDIT ACCEPTE

DEPOSITAIRE CHRYSLER PLYMOUTH VALIANT DEPUIS 35 ANS

TOUCHETTE
526-6691
2175, PAPINEAU
entre SHERBROOKE et ONTARIO

Il vous en coûtera moins chez VIALA
Réparations expertes effectuées dans notre propre atelier
AUCUN OUVRAGE N'EST TROP PETIT NI TROP GROS
Nous sommes entièrement équipés pour réparer quoi que ce soit, du plus petit appareil photographique au plus gros projecteur, rapidement et efficacement.
Nos années d'expérience vous garantissent un
TRAVAIL DE QUALITE AUX PLUS BAS PRIX
*Si c'est pour la photographie . . . vous le trouverez chez
L. R. VIALA INC.
LA. 6-2535
Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. chaque jour, y compris le samedi
1280 est, boul. de Maisonneuve




# A Winnipeg en 1970 ? Vite, vite, ça presse

WINNIPEG (PC) — Les Manitobains ont déja acheté 20,000 billets pour la deuxième tranche des championnats mondiaux du hockey amateur qui se déroulera à Winnipeg en 1970 et les responsables de cette compétition craignent que les autres amateurs canadiens se voient forcer d'assister aux matches debout ou dans les estrades à prix populaires.

C'est la loi du premier rendu, premier seûvi qui est en vigueur. Le président Sam Fabro et le directeur des promotions, Terry Hind, désirent aviser tous ceux qui projettent de se rendre à Winnipeg pour cette compétition de faire leur demande de billets réservés à l'adresse suivante: Hockey mondial 1970, Arena de Winnipeg, Winnipeg, Manitoba.

Les demandes en vue de billets réservés pour assister à chacun des 15 matches seront acceptées jusqu'à janvier 1970. C'est alors que les billets individuels pour les matfhes seront offerts en vente à raison de $7.50 l'unité.

En deux semaines, la vente des billets a atteint la somme de $150,000, une série de billets pour les 15 maèches valant $75. On sait que les 15 premiers matches de la compétition auront lieu à Montréal.

L'arena de Winnipeg compte 8,792 sièges permanents et des estrades à prix populaires sont installées afin de porter le nombre des sièges à environ 11,000 pour cette compétion mondiale qui aura lieu à la mi-mars.

## Florian Aubin sera fêté demain

Florian Aubin, l'ancien nageur de longue distance, sera l'objet d'une fête de la part d'un groxupe d'amis à l'occasion d'un souper canadien au Conseil St-Paul des Chevaliers de Colomb, samedi soir.

Participant aux maraghons de Montréal à Repentigny, Montréal à Sorel et à quelques-uns de ceux organisés à Toronto, Aubin est devenu plus-tard lui-même organisateur de courses à la nage dans lesquelles on vit à l'oeuvre plusieurs grandes vedettes dont Jacques Amyot, Gérard Dufour et Lise Putt.



# Matches de hockey

## Echos des Jeux

d'après AFP, PC, PA, UPI

GRENOBLE — Les rédacteurs sportifs tchèques n'avaient que des éloges à faire à l'endroit des Canadiens, qui ont vaincu l'équipe tchèque, 3-2, mardi, au hockey... ils ont loué leur détermination, leur défensive, et leur gentilhommerie... selon eux, grâce à cette victoire, le Canada est quasi assuré d'une médaille en hockey... le nouveau comité directeur de la Fédération internationale de bobsleigh s'est réuni pour la première fois à l'Alpe d'Huez hier.

**AUJOURD'HUI**

**Ligue Provinciale Sr**

Drummondville à St-Hyacinthe
Granby à Victoriaville

**Ligue Sr "B" du Québec**

Iberville à Cowansville
J.-Cartier à Pte-aux-Trembles

**Ligue Jr "A" de l'Ontario**

Kitchener à Hamilton

**Ligue Jr "A" du Québec**

Drummondville à Shawinigan

**Ligue Métropolitaine Jr "A"**

(¼ de finale "B" 3 de 5)
Mtl-Nord à Laval (8 h 30)
(1er match)

**Ligue Montréal Jr**

(¼ de finale "C" 4 de 7)
St-Victor à St-Jean
(St-Victor mène 2 à 0)

**Ligue Centrale du Québec**

Montréal à Chambly
Notre-Dame à St-Hubert

**HIER**

**Ligue Américaine**

Cleveland 2 — Hershey 4
Buffalo 3 — Providence 3

**Ligue Montréal Jr**

St-Leonard 5 — Boucherville 12
(Boucherville mène 2 à 1 ¼ de finale 4 de 7)

**Ligue Interuniversitaire**

Waterloo 6 — Guelph 4

**Ligue Laval Jr**

Coll. Laval 5 — Ste-Dorothee 2

**LIGUE AMERICAINE**

(Division Est)

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Hershey | 25 | 19 | 6 | 191 | 167 | 56 |
| Springfield | 24 | 25 | 6 | 186 | 210 | 54 |
| Baltimore | 20 | 20 | 9 | 177 | 164 | 49 |
| Providence | 20 | 25 | 9 | 180 | 207 | 49 |

(Division Ouest)

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cleveland | 25 | 19 | 10 | 178 | 173 | 60 |
| Rochester | 25 | 19 | 8 | 178 | 164 | 58 |
| Québec | 22 | 22 | 8 | 197 | 179 | 52 |
| Buffalo | 22 | 22 | 8 | 172 | 178 | 52 |

**LIGUE PROVINCIALE Sr**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Victoriaville | 24 | 16 | 3 | 179 | 148 | 53 |
| Hull | 18 | 14 | 2 | 127 | 120 | 50 |
| Drummdville | 23 | 14 | 3 | 138 | 136 | 49 |
| St-Hyacinthe | 18 | 21 | 3 | 166 | 170 | 41 |
| Sherbrooke | 18 | 24 | 2 | 139 | 166 | 40 |
| Granby | 14 | 24 | 3 | 146 | 170 | 31 |

**LIGUE Sr "B" DU QUEBEC**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Iberville | 20 | 8 | 4 | 139 | 123 | 44 |
| J.-Cartier | 17 | 11 | 4 | 141 | 142 | 38 |
| St-Michel | 12 | 15 | 7 | 141 | 152 | 30 |
| Laprairie | 13 | 16 | 4 | 123 | 120 | 30 |
| Cowansville | 11 | 17 | 5 | 131 | 152 | 27 |
| Pte-aux-Tr. | 11 | 17 | 4 | 131 | 129 | 26 |

**LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Kitchener | 30 | 8 | 5 | 263 | 134 | 65 |
| Niagara Falls | 28 | 13 | 6 | 222 | 153 | 62 |
| Canadien Jr | 29 | 11 | 3 | 203 | 138 | 61 |
| Toronto | 26 | 14 | 5 | 224 | 144 | 57 |
| Hamilton | 24 | 10 | 8 | 188 | 122 | 56 |
| St Catherines | 19 | 21 | 3 | 164 | 159 | 41 |
| London | 13 | 27 | 6 | 145 | 221 | 32 |
| Peterborough | 9 | 24 | 10 | 144 | 203 | 28 |
| Oshawa | 11 | 27 | 5 | 146 | 236 | 27 |
| Ottawa | 4 | 38 | 3 | 82 | 281 | 11 |

**LIGUE Jr "A" DU QUEBEC**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Drummdville | 35 | 9 | 2 | 219 | 139 | 72 |
| Shawinigan | 28 | 18 | 0 | 252 | 199 | 56 |
| Thetford | 26 | 21 | 1 | 226 | 220 | 53 |
| Québec | 21 | 21 | 2 | 195 | 257 | 44 |
| Sorel | 19 | 28 | 0 | 195 | 286 | 38 |
| T.-Rivières | 8 | 38 | 1 | 234 | 222 | 17 |

**LIGUE INTERUNIVERSITAIRE**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Toronto | 11 | 0 | 1 | 95 | 30 | 23 |
| Waterloo | 11 | 2 | 0 | 80 | 49 | 22 |
| McMaster | 7 | 5 | 2 | 61 | 83 | 16 |
| Carabins | 7 | 6 | 0 | 68 | 57 | 14 |
| Western | 6 | 6 | 2 | 73 | 65 | 14 |
| Laval | 6 | 7 | 0 | 62 | 77 | 12 |
| Guelph | 3 | 9 | 1 | 40 | 72 | 7 |
| Queen's | 3 | 10 | 0 | 36 | 66 | 6 |
| McGill | 2 | 11 | 0 | 42 | 78 | 4 |

**LIGUE LAVAL Jr**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Laval des R. | 14 | 4 | 3 | 93 | 49 | 31 |
| Coll. Laval | 15 | 6 | 0 | 88 | 51 | 30 |
| Chomedey | 13 | 8 | 0 | 84 | 52 | 26 |
| Duvernay | 9 | 10 | 2 | 83 | 72 | 20 |
| Ste-Rose | 7 | 11 | 3 | 67 | 66 | 17 |
| St-François | 7 | 11 | 3 | 54 | 95 | 17 |
| Pont Viau | 5 | 12 | 4 | 67 | 75 | 14 |
| Ste-Dorothée | 5 | 13 | 3 | 48 | 122 | 13 |

# Le casque protecteur n'est pas une garantie

*OTTAWA. (PC) — Le port obligatoire du casque protecteur n'est pas une garantie contre les blessures mortelles à la tête, chez les joueurs de hockey. C'est du moins l'avis du chirurgien consultant de l'équipe nationale de l'Est du Canada.*

*Le Dr K. E. C. Wilson, doyen des chirurgiens à l'Hôpital municipal d'Ottawa, a déclaré mardi, dans une interview :*

*"Le seul type de casque qui pourrait empêcher les joueurs de hockey de subir des graves blessures au cerveau en est un dont l'une des propriétés serait d'absorber l'énergie, et ce casque n'a pas encore été inventé.*

*"Le cerveau a la consistance d'une éponge détrempée et les blessures lui sont généralement causées lorsqu'il va se heurter à la paroi de la boite crânienne, sous la force d'un coup," a expliqué le Dr Wilson.*

*Le Dr Wilson a ajouté que le nombre des accidents mortels qui surviennent dans la pratique des sports de contact est tellement minime qu'il n'y a "rien à retirer à forcer les joueurs de hockey à porter le casque.*

*"Même si on a à déplorer quelques accidents mortels, de conclure le Dr Wilson, les étudiants courent encore moins de risques à pratiquer des sports de contact qu'à conduire une automobile."*


Zéro n'est rien avec MOR-POWER sous le capot!

CANADIAN TIRE




ASSURANCE

Assurance totale contre les dangers sur route de manquement normal de batterie occasionné par feu, gel, accident ou bris. Garantie par tous les magasins Canadian Tire.

Mor-Power DUAL-DUTY

GARANTIE DE 48 MOIS Un grand remède contre le froid! Démarrage du premier coup, à tout coup. C'est comme 2 batteries dans 1. Grande puissance pour un rendement continu; niveau d'eau élevé pour une contenance trois fois la normale d'électrolyte. Contenant monopièce de grande résistance. Protégez-vous au maximum avec une MOR-POWER DUAL-DUTY.

MOR-POWER SUPER-SERVICE GARANTIE DE 30 MOIS

Une marque renommée. Rendement, durée, qualité. Supérieure à toutes autres à prix égal. Toute prête pour les froids d'hiver. Avec une Super-Service, le service est supérieur.

Keystone économique

GARANTIE 18 MOIS

Une batterie à prix de réelle aubaine. Energie suffisante pour autos n'exigeant pas une puissance particulière.

4% COUPONS-BONI SUR ACHATS AU COMPTANT ET SANS LIVRAISON

| | DUAL-DUTY | SUPER-SERVICE | KEYSTONE |
|---|---|---|---|
| 6 VOLTS — Charge sèche, Chevrolet 1950-54, Dodge 1935-55, Plymouth 1935-55, Pontiac 1949-54, série 20-22 et autres. | 16.45 AVEC ECHANGE | 12.45 AVEC ECHANGE | 7.88 AVEC ECHANGE |
| 12 VOLTS — Charge sèche, Chevrolet 1955-67, Pontiac 1955-67, et autres. (Ford 1956-64, ajouter 50c) | 19.95 AVEC ECHANGE | 14.45 AVEC ECHANGE | 11.65 AVEC ECHANGE |

INSTALLATION 75¢

EXTRA! COUPONS-BONIS pour comptant sans livraison

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

STATIONNEMENT GRATUIT

ÉPARGNEZ PLUS DE 50% AUX PRIX DE L'USINE!

CANADIAN TIRE




PNEUS TURNPIKE Barrie Rubber COMPANY

**Prix sortie-d'usine F.A.B.,** cela signifie que vous ne payez que le coût des matériaux entrant dans le pneu, la main-d'oeuvre et les frais généraux de la manufacture. Pas de coûteuse publicité par la manufacture, PAS de frais d'organisation de vente, PAS de frais élevés de transport, parce que les pneus Turnpike ne sont expédiés qu'aux taux économiques de wagon entier. Qualité supérieure — à prix minimum! Les seuls suppléments que vous déboursez sont de 15¢ à 60¢ pour le transport de la manufacture à votre magasin Canadian Tire local, plus 75¢ d'installation. C'est tout comme si vous obteniez 2 pneus pour le prix d'un seul. (Nous regrettons, mais aucunes facilités de paiement ni coupons-bonis avec les pneus Turnpike).

ASSURANCE ROUTIERE — AUCUNE LIMITE DE TEMPS — AUCUNE LIMITE DE PARCOURS

CONFORMES ou SUPERIEURS à toutes les normes de SECURITE du CANADA et E.-U.




| DIMENSIONS — Pneu sans ch., à moins qu'on spécifie pneu avec chambre. L'astérisque (*) après le prix indique un relief pas montré | Turnpike PREMIUM — Super de luxe, 4 plis, "à profil surbaissé", nylon | | Turnpike SAFETY — Modèle continental ou "THE SAFETY-4" | | Turnpike SPECIAL — nylon à deux plis de double force | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | PRIX REG. | VOTRE PRIX échange "A" ou ajouter 5% | PRIX REG. | VOTRE PRIX échange "A" ou ajouter 5% | PRIX REG. | VOTRE PRIX échange "A" ou ajouter 5% |
| 520/10 | 25.40* | 11.21 | — | — | — | — |
| 520/12 | 25.98* | 11.48 | — | — | — | — |
| 500-520/13 | 27.94* | 12.40 | — | — | — | — |
| 590-600/13 | 28.98* | 12.88 | 23.00* | 11.30 | 17.40 | 10.89 |
| 640-650/13 | 32.66 | 14.55 | 26.13 | 12.15 | 16.57 | 10.39 |
| 700/13 | 32.26* | 14.43 | 25.81 | 13.20 | — | — |
| 500-520/14 | 28.54* | 12.68 | — | — | 14.85* | 9.18 |
| 500-520/14 Tube-type | 24.96* | 9.38 | — | — | — | — |
| 560-590-650/14 | 30.74* | 13.72 | — | — | — | — |
| 735/14 (700/14) | 35.24 | 14.98 | 28.19 | 13.45 | — | — |
| 775/14 (750/14) | 37.95 | 15.85 | 30.36 | 13.85 | 18.44 | 11.42 |
| 825/14 (800/14) | 42.60 | 16.86 | 34.08 | 14.90 | 21.38 | 12.22 |
| 855/14 (850/14) | 46.31 | 17.70 | 37.05 | 15.75 | — | — |
| 885/14 (900/14) Whitewall | 52.12 | 19.20 | 46.42* | 18.65 | — | — |
| 5.0-5.5/15 Tube-type | 25.22* | 11.13 | — | — | — | — |
| 560/15 | 30.64* | 13.67 | 24.51 | 11.25 | — | — |
| 560/15 Tube-type | 28.20* | 12.53 | — | — | — | — |
| 590-600/15 | 32.16* | 14.38 | — | — | — | — |
| 735/15 (640-650/15) | 35.24 | 14.98 | — | — | — | — |
| 775/15 (670/15) | 37.95 | 15.97 | 30.36 | 13.85 | 18.44 | 11.40 |
| 775/15 (670/15) Tube-type | — | — | 24.36 | 12.40 | 15.98 | 10.28 |
| 815/15 (710/15) | 42.60 | 16.92 | 34.08 | 14.95 | 21.38 | 11.93 |
| 815/15 (710/15) Tube-type | — | — | 27.26* | 13.41 | — | — |
| 845/15 (760/15) | 46.30 | 18.33 | 37.05 | 15.90 | 23.50 | 12.95 |
| 845/15 (760/15) Tube-type | — | — | 29.63* | 13.90 | — | — |
| 885/15 (800-820/15) White | 47.34* | 21.50 | 37.87* | 18.95 | — | — |
| 600/16 Tube-type | — | — | 21.23* | 12.60 | — | — |

FLANCS BLANCS disponibles dans la plupart des grandeurs pour SEULEMENT $1.50 en sus (chacun)

Voyez nos PRIX SORTIE D'USINE

TURNPIKE STANDARD

Pneu économique sans égal, et cependant fabriqué selon les techniques industrielles les plus modernes. Cordé de nylon DuPont deux plis, double force. Afin de vous accorder le plus bas prix possible, les pneus Turnpike Standard ne comportent ni garantie ni assurance routière.

| AUCUN ECHANGE REQUIS — DIMENSIONS | Avec ch. air | Sans ch. air |
|---|---|---|
| 590-600/13 | — | 8.89 |
| 775-750/14 | 8.89 | 9.89 |
| 560/15 | — | 8.89 |
| 775-670/15 | 8.89 | 9.89 |
| 815-710/15 | 9.24 | 10.24 |
| 600/16 | 8.89 | — |

TUBELESS 640-650/13 ~~$14.90~~ 8.89

Garantie des Turnpike

Tous les pneus Turnpike (sauf les Turnpike standard) sont pleinement assurés contre les risques routiers. Le client ne paie que le service établi selon l'usure du relief et le prix de liste. Détails dans tout magasin Canadian Tire.

Visitez notre nouveau magasin à Ville LaSalle

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h. SAMEDI jusqu'à 6 h.

| MONTRÉAL | VERDUN | ST-LÉONARD | CHOMEDEY | GREENFIELD PARK | VILLE LASALLE | CHATEAUGUAY | ST-EUSTACHE | ILE PERROT |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1465 est, rue JEAN-TALON 729-1861 | 3180, rue WELLINGTON 766-8561 | 7655, rue VIAU 376-5100 | 1205, boul. LABELLE 681-2503 | 820, boul. TASCHEREAU 676-1818 | 8778, boul. NEWMAN 365-8880 | 77, boul. D'ANJOU 692-6779 | 413, boul. ART.-SAUVÉ 473-4761 | 87, boul. GRAND 453-4211 |

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 51-68 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 15 FEVRIER 1968 — 84e ANNEE — No 39

# Les Américains font pleuvoir autour de Khe Sanh le plus fort orage de bombes de toute l'histoire




d'après PA, UPI, AFP, Reuter

Pendant que Hanoï et Hué connaissent de nouveaux bombardements dévastateurs aujourd'hui, la plus grande concentration de bombardements aériens jamais effectués au cours de l'histoire se poursuit aux abords des bases des fusiliers marins américains à Khe Sanh.

Les raids intensifs ont pour but de faire levers le siège des Nord-Vietnamiens. On présume, dit un porte-parole de l'Air Force, qu'une grande quantité d'hommes et de munitions ont été anéantis, et les autorités des "marines" estiment que sans la vague continue de ces gigantesques bombardements aériens, Khe Sanh serait depuis longtemps entièrement aux mains des Nord-Vietnamiens.

Au cours des dernières quatre semaines, les chasseurs bombardiers de l'aviation et de l'aéronavale américaines ont effectué plus de 7,000 sorties au-dessus des positions nord-vietnamiennes à Khe Sanh. De plus les super-forteresses B-52 ont effectué plus de 85 sorties, certaines sorties comprenant jusqu'à huit appareils géants. Tous ces appareils ont largué quelque 120,000,000 de livres de bombes et de napalm, sans compter les roquettes et les obus tirés par l'artillerie au sol.

**Les opérations au Nord**

Deux chasseurs-bombardiers américains, un F.105 "Thunderchief" et un F.8 "Crusader", ont été abattus mercredi au Nord-Vietnam où l'aviation américaine a effectué sa plus importante attaque depuis le début de cette année. Les deux pilotes ont été portés disparus.

Outre les aérodromes de Phuc Yen, Hoa Lac et Kep, qui protègent l'approche de Hanoï et qui ont été attaqués, l'aérodrome de Cabty, à quatre milles au sud-est de Haïphong, a été bombardé. Quatre-vingt-quinze missions au total ont été effectuées hier sur le Nord-Vietnam. Il faisait beau, dit un porte-parole, "nous en avons profité".

Le seul aéroport épargné est celui de Gia Lam, vers où converge le trafic aérien civil de Hanoï. Des photos aériennes montrent que les pilotes américains ont touché, à deux endroits, la structure du pont des Rapides. Ce pont relie, à la capitale, le chemin de fer venant de Chine. Il n'avait pas été attaqué depuis le 4 janvier.

Radio-Hanoï dit qu'un quartier populeux de la capitale a été attaqué par des roquettes américaines hier, et que six appareils des Etats-Unis ont été descendus par la DCA nord-vietnamienne.

**Désolation à Hué**

Après les "Skyraiders vietnamiens, les chasseurs bombardiers à réaction américains ont repris aujourd'hui le bombardement de la citadelle de Hué. Des bombes de 250, 500 et 750 livres ont été larguées, mais "avec discrétion" disent les autorités, précisant qu'on n'utilise que le napalm et des roquettes de manière à minimiser les dégâts causés aux trésors historiques et architecturaux de Hué.

## Wheeler: on n'aura pas besoin d'armes atomiques à Khe Sanh

WASHINGTON (UPI) — Le général Earle G. Wheeler, président de l'état-major interarmes, ne croit pas que les Américains devront recourir aux armes nucléaires pour défendre la base de Khe Sanh contre l'assaut attendu des Nord-Vietnamiens.

Parlant aux journalistes après avoir témoigné à une séance à huis clos de la commission des crédits de la Chambre des représentants, hier, le gén. Wheeler a déclaré :

"Nous ne croyons pas que les armes nucléaires seront nécessaires pour défendre Khe Sanh." Mais il a refusé d'aller plus loin dans ses pronostics.

L'état-major est d'accord pour déclarer que Khe Sanh peut être défendu, a-t-il affirmé.

## Les adjoints de Lyndon Johnson reprochent à la presse des USA de noircir les faits au Vietnam

WASHINGTON (UPI) — Les hauts fonctionnaires de l'administration Johnson reprochent aux journalistes américains de porter atteinte au moral de la population des Etats-Unis en accordant trop d'importance aux mauvaises nouvelles en provenance du Vietnam et en minimisant les "succès" remportés par les forces alliées lors de contre-attaques lancées depuis la récente offensive du Vietcong contre les villes sud-vietnamiennes.

Cette opinion des hauts échelons de l'administration au sujet du rôle des journalistes américains a conduit à des échanges acerbes avec le corps journalistique à Washington. Certains journalistes estiment qu'on les accuse d'aider l'ennemi.

Le point culminant de cette animosité entre les représentants de l'administration et les journalistes a été atteint au cours de la fin de semaine dernière. Lors d'un exposé de la situation qui s'est déroulé à huis clos, un haut fonctionnaire de l'administration a accusé les journalistes de rechercher les nouvelles sensationnelles pour les mettre en évidence, espérant ainsi gagner un prix Pulitzer.

Toute la réunion s'est déroulée sur un ton acrimonieux à la suite des questions de journalistes cherchant à savoir si l'offensive du Vietcong n'avait pas surpris les commandants militaires américains au Sud-Vietnam à cause du manque de renseignements.

Le porte-parole de l'administration a répondu que le point essentiel du débat n'était pas tellement le manque de renseignements, mais la question de savoir de quel côté on était. "Quant à moi, ajouta le porte-parole, je suis du côté des Américains."

La tension que l'on constate en coulisse entre les représentants de l'administration et ceux de la presse découle du refus des journalistes de croire les affirmations des fonctionnaires selon lesquelles le fait d'avoir repoussé les agresseurs communistes, après leur avoir infligé de lourdes pertes, constitue une "victoire".

## *Pire que les hommes*

**SAIGON, (AFP) — Au cours de l'occupation de certains quartiers de Cholon par les troupes vietcongs, de jeunes Chinoises de "dix-sept à vingt-cinq ans" ont été vues revêtues de vareuses grises du type Mao Tsé-toung, indique-t-on de source américaine. Selon des rapports qui sont parvenus aux services américains, ces jeunes femmes armées étaient plus redoutées par la population que les Vietcongs de nationalité vietnamienne eux-mêmes.**

## Les Etats-Unis reprennent leurs envois d'armes en Jordanie à cause de l'attitude des Russes

WASHINGTON, (UPI-AFP)— Inquiets de voir l'Union soviétique poursuivre ses livraisons d'armes aux pays arabes, les Etats-Unis ont finalement décidé de reprendre eux aussi leurs fournitures d'armes à la Jordanie. Les négociations ont déjà commencé au sujet de demandes spécifiques de la Jordanie.

En rendant publique la décision américaine, le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey a déclaré hier : "Nous continuons de croire que l'abandon de toutes les livraisons d'armes vers cette région est essentiel à la stabilité de la paix dans cette région".

M. McCloskey faisait alors allusion à l'un des cinq points mis de l'avant par le président Johnson après le conflit israélo-arabe de juin 1967. M. Johnson avait alors proposé que tous les membres des Nations unies, tels les Etats-Unis et l'Union soviétique, rendent publics tous leurs envois d'armes au Moyen-Orient.

Jusqu'à maintenant, l'Union soviétique a refusé d'adhérer à ce projet. Elle a fait diligence pour réarmer les forces aériennes de l'Egypte, de la Syrie et de l'Irak et a aussi fourni à ces pays des tanks et des pièces d'artillerie.

Les diplomates communistes à Washington affirment que l'Union soviétique n'a pas l'intention de se plier à toutes les demandes des pays arabes mais de leur fournir ce que les autorités de Moscou jugent nécessaire. D'où le voyage en juin et juillet derniers du président Nicholai Podgorny au Caire, à Damas et à Bagdad.

Les dirigeants américains qui surveillent les envois d'armes soviétiques admettent avoir constaté une certaine restriction soviétique, mais comme Moscou continue à garder le secret, ils ne savent pas jusqu'où le Kremlin se rendra dans ses livraisons.

A Jérusalem, on a appris avec calme la reprise des livraisons d'armes américaines à la Jordanie. Les milieux diplomatiques sont d'avis que le roi Hussein ira chercher à Moscou ce qu'il n'aura pas obtenu de Washington.

Cependant, à Tel-Aviv, le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, a critiqué les partisans du "Grand Israël" qui refusent d'envisager l'abandon des territoires conquis en juin, même après la signature d'un traité de paix avec les pays arabes.

"Israël ne doit pas adopter de positions inflexibles, et les Israéliens ne doivent pas se laisser entraîner par des sentiments émotionnels", a dit M. Eban en s'adressant hier aux professeurs et aux étudiants de l'Institut scientifique Weizman à Rehovoth.

Les observateurs font remarquer que ces déclarations pourraient avoir à brève échéance d'importantes conséquences politiques au sein du gouvernement d'Union nationale, qui comprend des partisans du "Grand Israël", notamment les ministres d'Etat Menahem Begin et Joseph Sapir. Des discussions les ont déjà opposés à propos de la mission de M. Jarring, représentant de M. Thant. Les partisans du "Grand Israël" estiment que leur gouvernement s'est trop engagé, sur l'insistance de M. Jarring, à accepter la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre, qui prévoit l'évacuation des troupes israéliennes des territoires occupés moyennant la détermination des "frontières sûres et reconnues".

## Le pilote de l'avion abattu en Chine est porté disparu

WASHINGTON (UPI) — Le gouvernement américain tente aujourd'hui d'obtenir des renseignements sur le sort du pilote de l'avion américain abattu avant-hier par un Mig chinois, à cinq milles au large de l'île d'Hainan, après avoir violé l'espace aérien de la Chine communiste.

Le pilote d'un autre appareil de l'aéronavale américaine, qui accompagnait le Skyraider abattu, a pu regagner la base de Da Nang au Sud-Vietnam et il a déclaré avoir vu un parachute descendre de l'avion. Toutefois le Pentagone n'était pas à même d'affirmer que le pilote avait réussi à s'en tirer.

L'apapreil descendu par les avions de chasse chinois était un Skyraider A-1, non armé. Il avait décollé de Subic Bay aux Philippines et se dirigeait vers le porte-avions "Coral Sea" dans le golfe du Tonkin.

Selon un porte-parole du département de la Défense, les deux avions ont eu des difficultés de navigation et ont violé par inadvertance l'espace aérien de la Chine.

Par contre, Radio-Pékin a affirmé au cours d'une émission captée à Tokio que les appareils américains avaient délibérément violé le territoire chinois par "provocation militaire" et que l'un d'eux avait été abattu par mesure de représailles.

On apprend aujourd'hui que la Croix Rouge tente de savoir si le pilote, officiellement porté disparu, a été capturé ou s'il est mort.

## Washington et Séoul d'accord sur les moyens à prendre pour protéger la Corée du Sud

SEOUL (AFP, UPI) — La Corée du Sud et les Etats-Unis décideront rapidement de l'action à entreprendre dans le cadre du pacte de défense mutuel en cas de provocation nord-coréenne, déclare le communiqué conjoint publié aujourd'hui à Séoul à l'issue de la mission de cinq jours de M. Cyrus Vance, envoyé spécial du président Johnson.

M. Vance, qui a aussitôt mis le cap sur Washington, et le président sud-coréen Park Chung Hee ont réaffirmé la détermination des deux pays d'entreprendre des consultations immédiates dès que la sécurité de la Corée du Sud serait menacée, précise le communiqué.

Pour sa part, le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, M. Choi Kyu-Hah, a révélé que le gouvernement de Séoul avait promis aux Etats-Unis d'appuyer leurs efforts pour obtenir la libération du "Pueblo" par la voie de négociations secrètes avec la Corée du Nord "en considération de l'amitié traditionnelle entre les Etats-Unis et la Corée, et pour des raisons humanitaires".

Il semble que ce soit-là le principal résultat obtenu par M. Vance.

Cependant, la teneur du communiqué ne semble pas répondre entièrement aux requêtes coréennes, voulant que les Etats-Unis s'immiscent immédiatement dans toute provocation nord-coréenne.

Le communiqué dit simplement que le président Park Chung Hee et M. Vance ont étudié la situation grave résultant de l'agression croissante, et des actes de violence des communistes nord-coréens au cours des derniers quatorze mois.

Le communiqué ajoute que MM. Park et Vance sont d'accord pour reconnaître que de telles actions agressives, y compris la récente tentative d'assassiner le président Park et la saisie du navire américain "Pueblo", menacent sérieusement la sécurité dans cette région, et que si ces actions persistent, elles pourraient conduire à un nouveau conflit en Corée.

Les deux gouvernements sont d'accord pour tenir des réunions annuelles des ministres de la Défense "afin d'étudier les questions de défense et de sécurité d'intérêt mutuel", poursuit le communiqué.

Le document précise que le président Park "exprime sa reconnaissance au président Johnson pour le geste rapide qu'il a posé, en recommandant au Congrès des Etats-Unis d'accorder une aide militaire supplémentaire de $100 millions à la Corée du Sud".

## N.Y.: les démocrates n'entérinent pas la politique de Johnson

BUFFALO, New York (UPI) — Le comité de l'Etat de New York du parti démocrate, réuni à Buffalo, a décidé hier d'appuyer la réélection du président Johnson, mais a refusé d'entériner sa politique vietnamienne.

M. George Palmer, président de l'organisation démocrate du comté de Schenectady, a présenté une résolution demandant d'écarter une autre résolution qui faisait l'éloge de la politique vietnamienne de l'administration Johnson. Les quelque 100 délégués à la réunion, sauf six d'entre eux, ont voté en faveur de la résolution de M. Palmer.

Ce dernier a expliqué qu'il existait des divergences de vues au sujet des politiques de l'administration Johnson dans le domaine militaire. Sa résolution, a ajouté M. Palmer, avait été rédigée en termes très généraux, ce qui permettrait même aux adversaires de la politique vietnamienne de l'administration de s'y rallier.



## Inséparables de leur vivant, les jumelles Jackson meurent ensemble : un pacte de suicide

**TURLOCK, Californie (UPI) — Les jumelles Jackson étaient populaires et aimées. Quand Joan souriait, Janice était contente. Et quand Janice avait le cafard, Joan était inquiète. Elles étaient jumelles identiques.**

**Elles se sont suicidées !**

**L'an dernier, Janice s'inquiétait de son visage, qui ressemblait plutôt à celui d'un garçon, et à sa taille de cinq pieds un pouce qu'elle estimait petite.**

**La dépression la rongeait. Il y a deux mois, Janice a tenté de se suicider. Ses parents l'ont mise sous les soins d'un médecin. Joan se souciait fortement de l'état de santé de sa soeur.**

**Dimanche soir, les deux soeurs ont quitté la maison sous prétexte de faire une randonnée en automobile. Elles étaient habillées identiquement sauf que leurs chandails étaient de couleurs différentes.**

**Leur père, Donald Jackson, qui exploite un commerce de pièces d'autos et dont la comptabilité était tenue par les deux soeurs âgées de 20 ans, a appelé la police en constatant qu'il était déjà minuit et que les jumelles n'étaient pas rentrées.**

**"Je redoutais quelque chose du genre", dit M. Jackson à la police lorsqu'on lui a expliqué lundi midi, qu'aucune trace des jeunes filles n'avait été signalée.**

**Au même moment, à plusieurs milles de Turlock, dans la campagne, une femme et sa fille émondaient les vignes.**

**Elles virent une automobile sur le terrain. Sur les sièges avant, Janice et Joan Jackson étaient assises.**

**Un boyau de caoutchouc reliait le tuyau d'échappement à l'intérieur de la voiture. Le tuyau passait par une petite ouverture d'une fenêtre de l'auto.**

**Le moteur de la voiture ne fonctionnait plus ; le réservoir à essence était vide.**

**Les deux jeunes filles étaient mortes, asphyxiées par l'oxyde de carbone.**

*Au terme d'une session d'étude du clergé catholique de Montréal*

# Voeu prioritaire: la tenue d'un concile diocésain

par Claude GENDRON

Quelque 300 prêtres du diocèse de Montréal ont demandé, hier, la tenue d'un concile diocésain.

C'est au futur archevêque de Montréal qu'ils demandent de convoquer un concile les chrétiens catholiques romains, prêtres ou non, de façon à permettre à l'Eglise de Montréal de se redéfinir et de chercher comment elle s'insérera dans le nouveau contexte sociologique, comment faire pénétrer les valeurs chrétiennes et la foi dans les réalités terrestres.

L'administrateur apostolique, Mgr Paul Grégoire, selon ses propres propos, n'est pas en mesure de prendre une décision, vu le caractère temporaire de la fonction qu'il remplit actuellement.



Mgr Paul Grégoire

*... vu son intérim, il ne peut prendre une décision*

Les prêtres ont émis ce voeu au terme d'une session de deux jours, pendant laquelle ils ont pris conscience, comme jamais auparavant, que leur mentalité et leur comportement ne collent plus à la nouvelle culture qui a déjà pris naissance dans la société montréalaise pluraliste et sécularisée. Ils se sont interrogés sur leur rôle d'éveilleurs de la foi dans le monde d'aujourd'hui.

Cette consultation auprès de laïcs représentatifs des diverses couches de la population locale leur a permis de constater aussi que la très grande majorité des fidèles du diocèse n'a pas encore saisi, en profondeur, la portée de son engagement communautaire et compte encore beaucoup sur le prêtre dans des domaines qui sont propres au laïcat.

**D'un sentiment d'insécurité à la recherche commune**

Le problème de l'inadaptation de l'Eglise locale à la société nouvelle a donc été mis en lumière dans toute son ampleur, tout comme celui des prêtres qui n'arrivent pas à trouver les solutions et dont l'influence baisse de jour en jour.

A toutes fins utiles, on n'a apporté aucun élément concret de solutions. Il s'en est dégagé, chez les prêtres, comme cela existe chez les laïcs, un grand sentiment d'insécurité et d'angoisse. La tentation est forte de chercher des solutions dans une mentalité ancienne.

Comme beaucoup de laïcs qui en ont déjà manifesté le désir dans le passé, les prêtres perçoivent avec une plus grande lucidité le besoin de s'engager dans une recherche commune avec les laïcs, du moins ceux qui sont prêts à s'engager.

Le curé de St-Germain d'Outremont, l'abbé Norbert Lacoste, qui présidait la session, a déclaré au cours d'une conférence de presse que, par un concile diocésain, l'Eglise de Montréal pourrait réfléchir de façon communautaire sur la mise en application locale du grand Concile Vatican II, qui a groupé les évêques et les experts et sur les moyens communautaires de remplir sa mission dans la société montréalaise.

Le directeur de l'Office diocésain de catéchèse, l'abbé Jacques Fournier, a émis l'opinion qu'un concile diocésain, comme celui qui se poursuit en Hollande, est d'une importance capitale. "Notre Eglise, dit-il, a besoin de se situer plus clairement face aux changements de culture, de mentalité et de comportement. Il lui faudra dégager des pistes à longue échéance pour mettre en oeuvre une structure de dialogue et de relations entre les différents groupes.

Selon un jeune prêtre, la session a montré que les clercs ne percevaient pas les mêmes réalités de la même façon que les laïcs, d'où l'importance à l'avenir d'intégrer ceux-ci dans une recherche commune. Il a souligné le besoin d'assouplir et même de repenser les structures pour assurer une meilleure coordination des initiatives.

S'ils désirent la participation laïque au concile diocésain, les prêtres ne se sont pas interrogé sur le degré de cette participation, pas plus qu'ils ne se sont demandé ce que sera en fait ce concile, ni comment il se fera. Tout reste à faire.

**Six voeux prioritaires sur un total de 73**

Les prêtres ont formulé 73 voeux sur 16 sujets: l'épiscopat, l'administration, la théologie, la prédication, la liturgie, les sacrements, la vie du prêtre, le laïcat, les intellectuels, les jeunes, etc.

Le comité d'organisation a été chargé de regrouper et reformuler les voeux, qui ont été conçus en 20 ateliers différents et dont plusieurs se recoupent.

Les prêtres ont cependant accordé la priorité à six voeux, dont celui portant sur la convocation du concile diocésain.

Ils souhaitent que l'épiscopat multiplie ses interventions dans le genre de celle qu'ils ont faite récemment concernant l'avortement (deuxième priorité).

Ils demandent une planification effective à l'ensemble du diocèse en "régionalisant" le diocèse en fonction des besoins (troisième priorité). A ce sujet, l'abbé Jacques Leclerc, directeur de l'Office diocésain des paroisses, a déclaré qu'on avait déjà commencé en fait à diviser le diocèse en régions, groupant les zones de même caractère démographique et ayant des besoins similaires.

Ils demandent, en quatrième lieu, qu'on crée un directeur du personnel à plein temps et constitué en autorité pour une région désignée, dont le rôle serait d'analyser les tâches et d'évaluer les hommes, selon des critères scientifiques, de façon que les prêtres soient affectés à des tâches qui conviennent à leur personnalité et à leur compétence.

**Uniformité mais non rigidité**

Cinquième priorité, les prêtres souhaitent qu'on recherche "une certaine uniformité dans la manière de poser les problèmes", sans nécessairement revenir à une "uniformité de rigidité", ni même tendre vers une "uniformité des solutions".

Ce voeu concerne la recherche théologique et pastorale devant les problèmes qui se posent et cherche à répondre à "l'insécurité dans laquelle les gens sont mis par le passage chez les prêtres d'une orthodoxie rigide et souvent étroite à une multitude de positions contradictoires".

En souhaitant l'uniformité dans la façon de poser les problèmes les prêtres tentent de rassurer ceux qui s'inquiètent et s'étonnent que le clergé n'aie plus comme autrefois la même façon stéréotypée de voir les choses.

Enfin, les prêtres ont pris conscience qu'il n'avaient jamais eu de pensée réfléchie et suivie en regard du monde des intellectuels, qui a semblé faire peur et est devenu indifférent parce qu'on l'a écouté distraitement. Les prêtres ont constaté un malaise semblable dans tous les milieux. Ces constatations les ont amenés aussi à souhaiter l'organisation d'un "véritable concile pastoral diocésain".

## Le rôle pastoral des laïcs pour épauler les prêtres sera défini selon une pastorale d'ensemble

L'administrateur apostolique de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a souligné, hier, que les laïcs pouvaient assumer un rôle pastoral à côté des prêtres dans la paroisse, mais qu'une certaine confusion régnait encore concernant la définition de ce rôle.

Malgré cela, l'évêque a déclaré qu'on était à élaborer une pastorale d'ensemble qui, un jour, permettra à la communauté diocésaine de rendre un témoignage d'ensemble.

Devant l'insécurité et l'inquiétude manifestées par ses prêtres, Mgr Grégoire s'est employé à dégager des signes d'espoir dans les initiatives actuelles prises au sein du diocèse.

Parlant à la fin de la session d'étude des prêtres du diocèse, l'évêque fonde ses espérances sur le développement et l'expansion de la nouvelle catéchèse, l'extension de l'enseignement biblique, le développement de l'esprit d'équipe et de la collaboration chez les prêtres, et le désir accru des laïcs de coopérer à l'action de l'Eglise.

**Son geste a animé la foi**

Mgr Grégoire a rappelé que le départ du cardinal Paul-Emile Léger a constitué un geste concret de foi qui a contribué à animer davantage celle d'un grand nombre.

L'administrateur apostolique a déclaré qu'il ne pouvait pas décider de la convocation d'un concile diocésain et a noté qu'il ne pouvait pas proposer de planification détaillée pour tout le diocèse. Mais il a félicité les prêtres d'avoir tenu leur session en l'absence de l'évêque.

La session des deux derniers jours, qui s'inscrit dans le cadre des manifestations locales de l'Année de la foi, a été organisée par un comité ad hoc, sans consultation auprès de l'évêque.

Mgr Grégoire a annoncé par ailleurs qu'il avait institué la semaine dernière un comité chargé des demandes des prêtres désireux de poursuivre des études et qu'il avait nommé un visiteur auprès des prêtres malades ou à la retraite pour leur venir en aide au besoin.

## Les étudiants préuniversitaires étudient leurs problèmes futurs

Les étudiants de six institutions préuniversitaires de Montréal ont participé hier à une journée d'étude afin de se sensibiliser aux problèmes qui les attendent à leur entrée à l'université et pour examiner ceux qu'ils doivent présentement affronter.

Cette journée d'étude qui, selon l'Union générale des étudiants du Québec, fut une réussite, constituait la première phase de l'"Opération enseignement supérieur" lancée par l'organisme en décembre dernier. Elle permettra à l'UGEQ de déterminer un plan d'action pour les semaines à venir. La journée s'est déroulée dans l'ordre.

A Montréal, les étudiants des Cegeps Maisonneuve, Lionel-Groulx et Edouard Montpetit, des collèges Mont-Saint-Louis et Marie-Anne-annexe, et de l'Ecole des Beaux-Arts ne se sont pas présentés aux cours, tandis que ceux de six institutions préuniversitaires de Québec ont tenu des assemblées générales après avoir assisté à leurs cours.

A Québec, des assemblées générales ont eu lieu aux Cegeps de Limoilou et de Sainte-Foy, aux collèges des Jésuites, Saint-Augustin et Jésus-Marie, et à l'Ecole des Beaux-Arts. Ce n'est que dans quelques jours que l'on pourra vraiment connaître les résultats pratiques des différentes manifestations.

Les étudiants du Collège de Thetford-Mines auraient aussi tenu une journée d'étude hier, tandis que ceux des collèges de Sherbrooke et de Hull se seraient réunis en assemblées générales. Ailleurs au Québec, la semaine d'information organisée par l'UGEQ n'a pas donné lieu à l'organisation de telles manifestations.

Le vice-président en éducation de l'UGEQ, M. Richard Brunelle, a expliqué que cette opération a pour but de canaliser le sentiment général d'insécurité qui règne chez les étudiants du préuniversitaire.

Carnaval d'hiver, à Québec

# *Le couronnement de la reine attire une foule délirante au Colisée*

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Colette 1ère, duchesse de Montcalm, a été couronnée, hier soir, reine du 14ème Carnaval d'hiver de Québec alors que Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hughes Lapointe, venait de proclamer les festivités officiellement ouvertes.

C'est en présence d'une foule estimée à plus de 11,000 personnes enthousiastes et de tous âges, réunie au Colisée de Québec, que S. M. la reine Colette 1ère, brisée par l'émotion, a gravi les quelques marches qui la conduisaient à son trône, où elle devait recevoir la couronne, le manteau et le sceptre qui feront d'elle, pour quinze jours, la souveraine de la joie, de la gaieté et des jeux dans la capitale du Canada français.



*Le couronnement de la reine du carnaval: Québec en liesse !*

Comme il le fait depuis 14 ans, le joyeux Bonhomme, plus vivant que jamais, a présidé la fête et réclamé le règne de la danse et des chansons en présence du maire Gilles Lamontagne, qui lui a déjà remis les clés de la ville.

Le spectacle qui a précédé la proclamation de la reine compte cette année parmi les plus intéressants jamais vus depuis quatorze ans.

La "Clique des Alouettes de Québec" et les "Majorettes de Shawinigan" n'ont pas peu contribué au succès de la soirée, en présentant un spectacle qui a eu l'heur de plaire à la foule qui remplissait presque entièrement le Colisée.

Le trône de la reine avait été installé en plein centre du Colisée dans un décor qui épousait la forme d'une couronne.

Ce trône est une oeuvre d'art qui, comme la couronne, le manteau et le sceptre, vient s'ajouter à la collection d'objets précieux qui appartiennent désormais à la collection déjà impressionnante du Carnaval d'hiver de Québec. C'est une pièce en merisier entièrement sculptée à la main par l'ébéniste Tobias Mack, fils, et qui est évaluée à plus de $1,200. Le siège et les appuis-bras y sont incorporés, ainsi que le dossier et l'arrière. Il est peint aux couleurs rouge et or.

De toute la soirée, ce fut naturellement le suspense qui a précédé la proclamation de la reine parmi les sept duchesses rassemblées au centre du Colisée. Selon la formule établie depuis quelques années, chacune des sept duchesses avait droit à une capsule par 50 bougies vendues dans son duché lors de la vente populaire de la bougie, il y a quelques semaines. Le total de capsules, compté et vérifié par chaque président de duché, atteignait le nombre de 465.

**C'est à cause des capsules...**

Toutes les capsules furent déposées dans un panier roulant scellé en présence des officiels du Carnaval. Le moment venu, le président du Carnaval, M. Fernand Audet, enleva les scellés. Les capsules furent prises au hasard tour à tour par le lieutenant-gouverneur et le maire de Québec.

**Le président du Carnaval, M. Fernand Audet, proclamait le nom de la duchesse dont le nom était contenu dans la capsule. La première des duchesses ayant obtenu cinq capsules était proclamée reine du Carnaval. La lutte entre les sept duchesses fut des plus contestée. Cependant, les deux premières capsules contenaient le nom de Colette, duchesse de Montcalm, qui, dès lors, devaient accroître constamment son avance.**

Il semble bien cependant, si l'on en juge par les réactions de la foule, que Francine, duchesse de Lévis, ait de fortes chances d'être proclamée duchesse par excellence, à la fin du carnaval, à la suite d'un vote populaire qui durera durant quinze jours.

Si l'on en juge par l'entrain de la foule au Colisée de Québec, hier soir, les festivités sont fort bien amorcées.



*L'accolade est impossible...*

A son arrivée au carrousel du couronnement de la reine, Colette 1ère, le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe se prête à la traditionnelle poignée de main.

## Au lieu de se cacher derrière la solidarité ministérielle, Trudeau et Marchand devraient parler des vrais problèmes

*— Eric Kierans*

par Reginald MARTEL

Eric Kierans aimerait bien que Marchand et Trudeau, "au lieu de se cacher derrière la solidarité ministérielle", discutent ouvertement les problèmes canadiens. Ces problèmes, ils sont avant tout d'ordre économique, selon le candidat à la succession de Pearson, ancien président de la Fédération libérale du Québec.

Eric Kierans, qui donnait hier une conférence de presse après avoir parlé aux étudiants de Sir George Williams, affiche un certain optimisme quant à ses chances d'être élu leader libéral et, donc, premier ministre du Canada.

"Mais si Pierre (Elliott Trudeau) se présente", ajoute-t-il, "ce sera un échec pour moi."

C'est à la suite des directives de Lyndon B. Johnson qui ont restreint le flux des capitaux américains destinés aux investissements à l'étranger que Kierans a décidé de s'opposer au régime universel d'assurance-santé.

Ces restrictions, qui s'ajoutent à celles qui ont été décidées il y a deux ans, "ne seront pas levées sous peu". L'économie américaine, qui doit financer le leadership mondial, la guerre au Vietnam, la suprématie nucléaire, etc., ne peut financer prioritairement la croissance économique ou les régimes de sécurité sociale des pays industrialisés, dont le Canada.

"La croissance canadienne va devoir être financée désormais par des capitaux canadiens, ou bien nous n'aurons pas de croissance. Après tant et tant d'années, nous allons devoir enfin nous débrouiller par nous-mêmes. Or, ce dont nous avons besoin, c'est d'un gouvernement qui reconnaît cette situation nouvelle."

Selon Kierans, le temps est passé où nous pouvions chercher une mère patrie chaque fois que la précédente nous laissait tomber: France, Grande-Bretagne, Etats-Unis.

Il y a encore des ressources au Canada. Si nous ne les mettons pas en valeur, personne ne le fera. "Si nous n'insistons pas sur la nécessité de créer de la richesse ici même au Canada, ce que nous pourrons nous partager ira toujours en s'amenuisant."

**Des priorités prioritaires...**

Il reste à voir où sont les véritables priorités: "L'Etat a l'obligation de s'occuper de ces citoyens qui se trouvent vraiment dans le besoin, mais nous en faisons trop pour ceux qui peuvent se subvenir à eux-mêmes."

"Dans les conditions que nous connaissons à l'heure actuelle, l'assurance-santé universelle n'est pas une priorité, alors qu'une assurance-maladie qui protège ceux qui en ont vraiment besoin constitue en revanche une véritable priorité."

Le gouvernement fédéral, selon Kierans, serait moins que les provinces conscient de cette situation, alors que pourtant il est responsable de la croissance économique en général et du niveau de l'emploi. (Kierans fait allusion au peu d'enthousiasme des provinces à participer au régime fédéral d'assurance-santé, qui commencera le 1er juillet.)

**Le Vietnam c'est une tragédie**

Sans prédire la dévaluation certaine du dollar, Kierans croit que "la dévaluation doit être considérée comme étant une possibilité", si "nous n'orientons pas nos politiques vers la croissance, la productivité et la création de la richesse".

Kierans se dit conscient que ce n'est peut-être pas une bonne politique, pour un candidat au leadership, que de dire "la vérité, à savoir que tout ne va pas pour le mieux dans notre économie".

En réponse à une question, Kierans a déclaré qu'il n'est pas inquiet de l'avenir du parti libéral du Québec. Il y a eu son départ et celui de Lévesque, mais d'autres sont venus: "Art Seguin, Bourassa, Goldbloom, Lefebvre..."

Sur le Vietnam: "C'est une tragédie. Il devrait être établi clairement que nous n'appuyons cette guerre d'aucune façon."

**La méthode du parapluie**

Mais il y a les ententes canado-américaines de production de défense et des armes canadiennes sont utilisées au Vietnam, proteste un étudiant. Il faut revoir ces ententes, qui représentent actuellement $300 millions pour l'économie canadienne, dit Kierans; et c'est plus facile maintenant que ce le sera quand la somme sera d'un milliard de dollars.

Sur les ententes internationales: "Il y a plus de débats politiques sur la question qu'il y a de matière à débattre." Kierans se dit satisfait de la "méthode du parapluie", par laquelle le fédéral vient cautionner, par sa souveraineté, les ententes entre une province et un Etat souverain étranger.

Sur la future constitution: "Le Canada ne peut être autre chose qu'un Etat fédéral, non seulement parce qu'il y a au pays deux cultures, mais aussi parce qu'il y a cinq régions économiques très différentes."

**Minima et maxima du fédéralisme**

Enfin, Kierans est loin d'approuver la liste intégrale des pouvoirs revendiqués par le parti libéral du Québec et consignés dans le rapport Gérin-Lajoie. (Ce rapport, un peu adouci par le caucus des députés, sera soumis à nouveau aux libéraux lors du prochain congrès sur la constitution.)

Il semble que les seuls pouvoirs qui puissent être exclusivement provinciaux, "pour que le fédéralisme veuille dire quelque chose", soient la sécurité sociale, la santé et l'éducation, en ajoutant évidemment les pouvoirs déjà acquis.

Le statut particulier, selon Kierans, cela veut simplement dire qu'une province, n'importe laquelle, exerce des responsabilités dont d'autres provinces ne veulent pas. Il ne conçoit pas de statut particulier pour le Québec expressément.

## L'Alliance Credit déclarée en faillite

L'Alliance Credit Corporation, importante société de prêts, dont le siège social est à St-Laurent, et qui, à un certain moment, possédait quelque 60 succursales à Montréal et dans la province, a été déclarée en faillite.

Le juge F. R. Hannen, de la Cour supérieure, a émis hier, une ordonnance de séquestre contre cette société, nommant M. Armand Gagnon syndic à la faillite, lui transportant pour administration les biens de la compagnie.

L'assemblée des créanciers aura lieu le 12 mars, à 10 h. 15 de la matinée. La mise en faillite a été prononcée à la requête de deux créanciers, les notaires Henri et Pierre Rodrigue, qui déclarent être créanciers de l'Alliance Credit pour une somme de $19,109.70 avec intérêt depuis le 18 août 1967, en vertu d'un jugement rendu le 20 novembre 1967.

La procédure allègue que la société débitrice s'est révélée incapable de faire face à ses obligations notamment envers Immobilia Incorporé, dont le siège social est situé au 750 boulevard Laurentien, St-Laurent, laquelle détient contre la débitrice un jugement exécutoire rendu par la Cour supérieure pour une somme d'environ cinq millions de dollars.

La requête mentionne également que les actions en bourse de l'Alliance Credit qui ont valu jusqu'à $14 l'action, ne se transigent plus sur le marché libre et que l'actif de la compagnie a baissé considérablement en ces derniers mois.

Celle-ci a fermé les succursales qu'elle possédait à Montréal et dans la province. Après avoir entendu les avocats des requérants et vu le défaut de la société débitrice de contester leur requête, le juge Hannen a émis une ordonnance de séquestre, déclarant la débitrice en faillite.

Archevêché: candidats réticents
— Page 2

LA PRESSE

Montréal demande le gel des loyers
— Page 3

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ Montréal, jeudi 15 février 1968 / saints Faustin et Jovite / 84e année, No 39 / 4 cahiers / 68 pages / La météo: généralement ensoleillé, plus froid / Minimum: 10° / Maximum: 20°

# Le Discours du Trône traitera de l'affaire de Saint-Michel

par Claude BEAUCHAMP
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le discours du Trône, "nouveau genre" qui sera lu mardi prochain, à l'Assemblée législative, apportera vraisemblablement une réponse définitive à ceux qui réclament, depuis plusieurs semaines, une enquête royale sur l'administration municipale de Saint-Michel.

C'est ce qu'il est permis de conclure des propos tenus hier, au cours d'une conférence de presse, par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

A un journaliste qui lui demandait si, à la suite des pressions exercée par plusieurs corps intermédiaires de Saint-Michel, le gouvernement décréterait une enquête royale, M. Johnson a répondu: "Attendez le discours du trône".

Selon les observateurs politiques, il est donc possible que le gouvernement, selon les juristes gouvernementaux, ne permette pas la tenue d'enquêtes royales dans le domaine municipal.

**Discours "nouveau genre"**

Par ailleurs, le premier ministre a révélé que le discours du Trône, qui sera lu à l'ouverture de la session le 20 février prochain, ne ressemblera pas aux discours précédents.

Il ne contiendra pas en détail la politique législative du gouvernement mais servira plutôt à énoncer les principes de base des mesures qu'entend adopter

Voir LE DISCOURS en page 2

## Nancy Greene, médaille d'or!




par André TRUDELLE
*envoyé spécial de LA PRESSE*

GRENOBLE — Par un temps magnifique sur la piste **Gaboureaux de Chamrousse**, la skieuse Nancy Greene a donné au Canada sa première médaille d'or des Xe Jeux olympiques d'hiver, à Grenoble.

Déjà gagnante de la médaille d'argent dans le slalom spécial mardi dernier, Nancy a été sensationnelle en prenant près de trois secondes aux meilleures spécialistes mondiales dans le slalom géant aujourd'hui.

La Canadienne a réussi un chronométrage de 1 minute 51 secondes et 97 centièmes, contre 1 min. 54.61 pour la deuxième, la Française Annie Famose, et contre 1 min. 54.74 pour la Suissesse Fernande Bochatay.

Partant de la 9e position, Nancy Greene a fait montre d'une technique parfaite et d'un sang-froid indomptable qui justifie bien le surnom de "Tigre" qu'on lui a décerné.

"Je suis très heureuse, a dit la gagnante, mais je vise encore la Coupe du monde."

Nancy a aussi recueilli de précieux points dans la course au championnat de la Coupe du monde, trophée qu'elle a gagné l'an dernier.

Elle mérite en plus la première place du combiné de la Fédération internationale de ski, grâce à une 10e place en descente samedi dernier, une 2e place en slalom spécial mardi et grâce à la victoire sensationnelle aujourd'hui à Grenoble.

La course a été disputée par un temps passablement doux sur une distance de 1,610 mètres et sur une dénivellation de 450 mètres.

Autres informations, page 36

### Hier l'aéroport, aujourd'hui le port

# Cette fois, c'est Halifax qui pourra devancer Montréal

par Denis MASSE

Habitué aux coups durs depuis un certain temps, le port de Montréal vient de recevoir une nouvelle gifle, dirigée de Halifax mais venant de l'administration souveraine des ports nationaux.

Le Conseil des ports nationaux vient en effet de trouver que le port de Halifax est le plus rapproché de l'Europe et qu'à ce titre il lui revient davantage de recevoir les investissements d'Ottawa dans le domaine de la containerisation.

"On sent que l'écart est de plus en plus grand entre Montréal et Ottawa". Telle est la réflexion qui a échappé hier au secrétaire-exécutif du Conseil du port de Montréal, M. J.-C. Bourguignon, apprenant la récente décision du Conseil des ports nationaux.

Un des membres du Conseil des ports nationaux est un ancien maire de Halifax, M. John E. Lloyd.

En visite à Halifax, le vice-président du Conseil des ports nationaux, M. Louis-R. Talbot, a annoncé que le CPN aménagera dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse une importante gare à marchandise pour la manutention des containers et dotera le port d'installations susceptibles d'accueillir tous les genres de cargos porte-containers prévus d'ici vingt ans.

C'est M. Talbot qui a fourni l'explication en précisant que "Halifax étant le port le plus rapproché d'Europe, il devrait connaître un brillant avenir dans le domaine de la containerisation".

Le vice-président du Conseil des ports nationaux a aussi contrecarré les aspirations du port de Montréal à devenir un port ouvert à l'année longue. Il a soutenu à ce sujet que "les armateurs y penseront deux fois à l'avenir avant de se risquer à naviguer dans le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, en hiver".

Il a rappelé encore que les compagnies de navigation avaient subi d'énormes pertes cet hiver par l'immobilisation de leurs navires à Montréal ainsi que par les dommages causés par les glaces.

**"Propos bizarres"**

M. Bourguignon trouve pour le moins "bizarre" qu'un haut-fonctionnaire comme M. Talbot puisse se permettre de telles

Voir LE PORT en page 2

## Johnson: nos députés fédéraux devraient voir à leur affaire

par François TREPANIER
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a violemment pris à partie, hier, les députés et ministres fédéraux du Québec les accusant d'être responsables de la suppression des crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

"Ce sont les ministres fédéraux du Québec qui ont laissé biffer des prévisions budgétaires les crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval", a lancé M. Johnson au cours d'une conférence de presse.

"Les ministres fédéraux devraient s'occuper de leurs affaires au lieu de parler, avec sadisme, des questions de juridiction provinciale.

"Quand il s'agit de piler sur les orteils du Québec, on nous envoie des ministres fédéraux canadiens-français comme le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, ou le ministre des Ressources, M. Jean-Luc Pépin", a continué M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ensuite relié la décision du gouvernement fédéral d'accorder une somme de $9 millions pour l'expansion de l'aéroport de Toronto aux postes qu'occupent les ministres fédéraux de langue anglaise de la région de Toronto dans le cabinet fédéral.

"Qui est le ministre des Finances? M. Sharp. Qui est le ministre des Transports? M. Hellyer. Qui est le président du Conseil du Trésor? M. Benson. Tous des députés de la région de Toronto, s'est exclamé M. Johnson.

"Au lieu de s'occuper de questions de juridiction provinciale, nos ministres et députés du Québec devraient s'occuper de leurs problèmes et l'aéroport de Dorval en est un", a dit M. Johnson.

M. Johnson a soutenu également que la paralysie des travaux de la place Radio-Canada depuis 1962, à Montréal, est due à l'inertie des députés fédéraux du Québec.

"Il est temps qu'à Ottawa les députés s'occupent de leurs oignons, a-t-il dit. Il n'y a pas que la guerre au Vietnam, il y a aussi des problèmes d'ordre économique auxquels les députés fédéraux pourraient s'intéresser".

Le chef du gouvernement provincial avait tenu des propos du même genre, quelques heures auparavant, devant une délégation de l'Union catholique des cultivateurs.

En insistant sur la nécessité d'une collaboration plus étroite entre Québec et Ottawa dans l'élaboration des politiques dans le domaine économique, M. Johnson avait alors dit que la décision d'Ottawa à l'égard de l'aéroport de Toronto était du genre de celles qui devraient susciter l'intérêt du ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau tout comme des autres députés fédéraux.

M. Johnson a souligné que la décision d'Ottawa d'accorder une somme de $9 millions à l'aéroport de Toronto risque de faire perdre à la ville de Montréal son titre de métropole.

M. Johnson a lancé un appel à M. Trudeau tout comme aux autres députés fédéraux qui siègent à Ottawa pour qu'ils interviennent en faveur d'une demande proposée par le président Johnson pour des négociations de paix.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, serait également convaincu, à la suite des entretiens qu'il a eus dans diverses capitales et particulièrement après sa rencontre avec M. Mai Van Bo, délégué nord-vietnamien à Paris, que les positions nord-vietnamienne et américaine sont trop éloignées pour faire espérer une prochaine conférence de paix.

M. Thant rentre aujourd'hui à New York et, selon certaines dépêches, il serait porteur d'un message d'Hanoï. On dit que le secrétaire général de l'ONU fera part sans délai au président Johnson du résultat de ses consultations dans la recherche d'une solution pacifique à la guerre du Vietnam.

On apprend cependant de Berne que l'ambassadeur de Suisse à Pékin, M. Oscar Rossetti, a été autorisé à se rendre à Hanoï "afin de maintenir les contacts établis en décembre 1966 par son prédécesseur". On indique au département politique fédéral que l'ambassadeur Rossetti n'est porteur d'aucun message, que ce soit du gouvernement fédéral ou d'un pays tiers. L'objectif de sa mission est,

Voir JOHNSON en page 2

### Le dossier de Dorval est encore à l'étude
*— Hellyer*

OTTAWA — M. Paul Hellyer espère pouvoir être en mesure de dire "bientôt" quelles nouvelles installations seront nécessaires à l'aéroport de Montréal.

Tel est le commentaire du ministre des Transports à la suite de la manchette de LA PRESSE, hier.

M. Hellyer répondait à une question posée à la Chambre des Communes par le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire.

"J'ai reçu un rapport préliminaire pour un programme de développement de 20 ans à l'aéroport de Montréal, mais ce rapport a soulevé certaines questions qui sont maintenant étudiées par des ingénieurs que nous avons engagés à cette fin", a déclaré M. Hellyer.

J'espère, a-t-il ajouté, recevoir un rapport final bientôt, et ensuite faire une déclaration le plus tôt possible pour indiquer quelles installations nouvelles seront nécessaires dans la région de Montréal et quand il faudra s'attendre à commencer les travaux".

## Enquête sur la santé et la compétence des conducteurs d'autobus d'écoliers

QUEBEC (PC)—Le ministère des Transports et Communications entreprendra, la semaine prochaine, une enquête pour établir l'état de santé et la compétence des conducteurs d'autobus d'écoliers.

Tous les conducteurs devront se soumettre à un examen médical et à un examen de conduite.

M. Paul-Emile Roussel, responsable du programme du transport écolier au ministère, estime que cette mesure est nécessaire parce qu'un nombre assez élevé de conducteurs sont des retraités, donc plus souvent susceptibles d'avoir des problèmes de santé.

Il a souligné, au cours d'une entrevue, que l'habitude des compagnies de transport d'engager des personnes âgées s'explique par la faible rémunération attachée aux fonctions à remplir.

Une telle situation peut s'expliquer si l'on considère que les autobus d'écoliers sont immobilisés pendant les mois d'été. De même, pendant les jours de classe, les autobus ne fonctionnent que quelques heures par jour.

M. Roussel croit pourtant que la plupart des conducteurs actuels sont compétents au volant mais encore faut-il le prouver et c'est ce qu'établira l'enquête que l'on est sur le point d'entreprendre.

**46 autobus dangereux**

Sur les 6,255 autobus d'écoliers soumis à la vérification

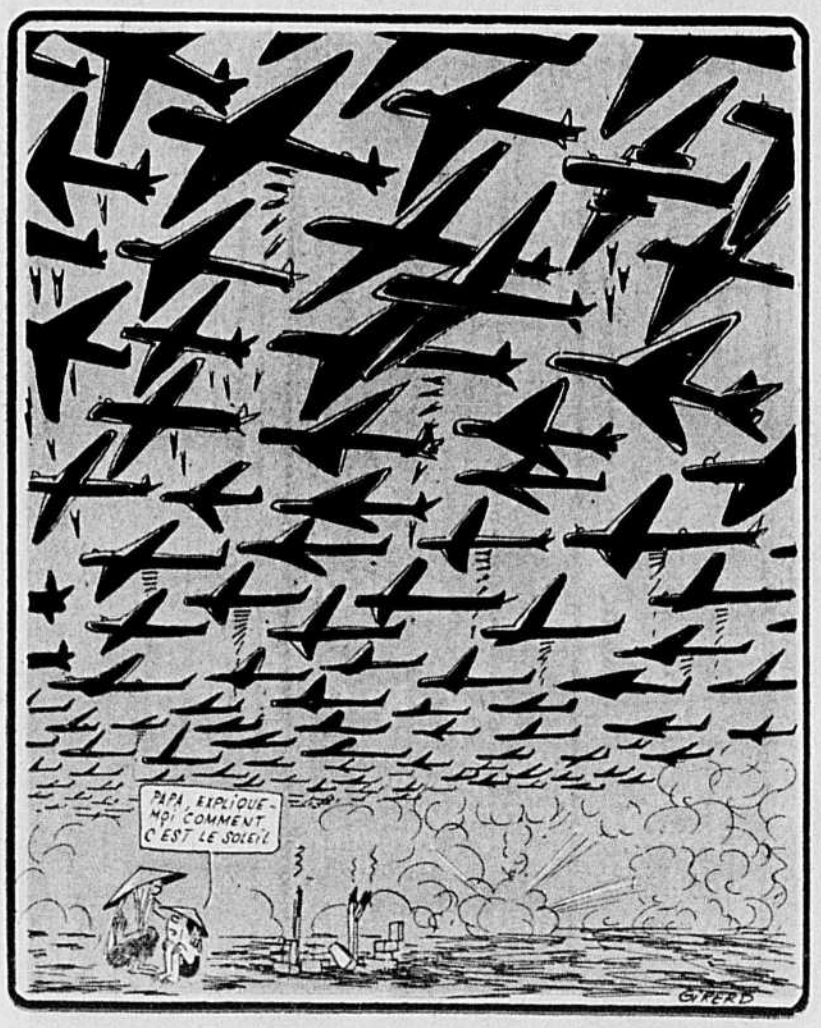
Voir ENQUETE, page 2

# Ni Rusk ni Thant n'entrevoient une paix prochaine au Vietnam

d'après PA, AFP, UPI

La dernière série de sondages effectués dans plusieurs capitales ne semble pas avoir rapproché l'ouverture de négociations de paix entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Commentant l'action diplomatique déployée ces derniers jours, notamment à Paris et à Rome, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier que tous ces sondages ont démontré que Hanoï rejette toujours la "formule de San Antonio"




Voir RUSK en page 2

### Khe Sanh: les pires bombardements de l'histoire
— Page 51

### La Chine réclame de l'Expo $1,293,459

La république de Chine a intenté hier une poursuite de $1,293,459 à la fois contre la Compagnie de l'Expo 1967 et la compagnie Hegeman-Harris à la suite de l'incendie qui a détruit en partie son pavillon le 30 mai dernier sur les îles de l'Expo.

— Page 8

### Pour un ministère du Loisir

A la suite d'une réunion de son conseil d'administration, la Confédération des Loisirs du Québec réclame, par la voix de son président, la formation, dès la prochaine session provinciale, qui doit débuter le 20 février, d'un ministère du Loisir. La Confédération ne veut pas d'un ministère qui serait calqué sur ceux d'autres pays; au contraire, elle en désire un qui nous soit propre et qui puisse coordonner efficacement les initiatives prises jusqu'ici par le gouvernement du Québec dans ce domaine et les intégrer dans une politique rationnelle et globale.

— Page 47

## SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 65
Arts et Spectacles / 26 à 28
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire?" / 22
Décès, naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 48
Informations étrangères / 51
Les secrets de polichinelle / 20
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 57
Radio et télévision / 24-25
Ski / 40 à 42
Sports / 35 à 44
Tribunaux / 8-9 et 11
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 20

CKAC 73

# Archevêché: les candidats sont réticents

## *Faudra-t-il diviser le diocèse de Montréal?*

par Claude GENDRON

Les hautes autorités de l'Eglise éprouveraient certaines difficultés dans la nomination du nouvel archevêque de Montréal. Elles auraient même essuyé des refus de la part de candidats.

C'est du moins ce qu'on raconte dans les milieux ecclésiastiques de la métropole. On ne dit pas si les candidats approchés sont déjà évêques ou simples prêtres. On ignore combien se sont vu offrir le poste, mais on affirme que des candidats ont refusé de devenir archevêque de Montréal.

Le poste n'en est évidemment pas un de tout repos et on souligne que le diocèse a des dimensions pratiquement inhumaines, au point que plusieurs parlent de division du diocèse. Certains opinent qu'une division du diocèse de Montréal risque d'entraîner une revision des territoires de la province ecclésiastique.

Le territoire du diocèse de Montréal couvre l'île de Montréal et l'île Jésus et s'étend, sur terre ferme, dans la région de l'Assomption. Une rumeur veut qu'on songe à former un nouveau diocèse dans l'île Jésus (Laval).

On sait que le nouvel évêque est choisi par le pape à même une liste que lui soumet le délégué du Vatican au Canada, sur recommandation des évêques du Canada.

**500 prêtres veulent un concile diocésain — Page 66**



téléphoto PA

## *Blaiberg, 43 jours après*

L'homme au coeur de métis, le dentiste Philip Blaiberg, a été photographié, hier, pour la première fois depuis qu'il a reçu le coeur d'un métis à l'hôpital Groote Schuur, du Cape, en Afrique du Sud. Le célèbre malade bavarde avec le Dr Barnard. Le dentiste Blaiberg est la troisième personne au monde sur laquelle on a greffé un coeur provenant d'une autre personne.

# Quelques nuances sur le "lousy French"

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Une dépêche de la Presse Canadienne en provenance de Hamilton qui rapportait une entrevue télévisée du ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, faisait dire à ce dernier : Les Canadiens français devraient cesser de réclamer toujours plus de pouvoirs et utiliser ceux qu'ils ont déjà pour améliorer la qualité du français bâtard parlé au Québec."

Surpris par l'importance donnée à cette déclaration dans les journaux, les conseillers du ministre ont réagi hier en disant que ces paroles de M. Trudeau ont été sorties de leur contexte.

Invité à participer à une émission "Under Attack", d'une durée d'une heure et animée par Pierre Berton, M. Trudeau aurait, selon ses adjoints, joué le jeu de l'émission à fond.

De fait, au cours de cette entrevue, d'ailleurs enregistrée il y a deux mois à Ottawa, le ministre aurait surtout parlé de la compréhension que devraient manifester les Canadiens anglais pour le fait français.

Sans nier que M. Trudeau ait tenu les propos qu'on lui a prêté, les membres de son entourage se sont montrés très surpris de constater que la dépêche de la Presse canadienne n'avait retenu que cet élément qui donnerait, à leur avis, une fausse impression de toute l'intervention du ministre.

Interrogé sur le niveau qu'il voudrait établir pour la langue, M. Trudeau a dit que le français parlé à Radio-Canada est "très bon", et que "certains québécois instruits . . . parlent très bien le français . . ."

Il estime que le gouvernement du Québec devrait réaliser qu'il y a "état d'urgence en ce qui concerne la langue".

Le Québec, dit-il, contrôle l'enseignement depuis plus de 100 ans et ce n'est pas la faute du reste du Canada si "notre français est mauvais.

"Je crois que les Canadiens-français ont été trahis par leurs élites pendant 100 ans", dit-il.

# Texte en français du discours du trône ontarien

TORONTO (PC) — Un texte en français du discours du trône à la législature de l'Ontario a été diffusé aujourd'hui pour la première fois au moment où le gouvernement conservateur du premier ministre John Robarts proposait que le bilinguisme soit officiellement adopté par la législature.

La législature sera appelée à approuver une résolution aux termes de laquelle tout membre de l'assemblée se verra reconnaître formellement le droit de prendre la parole devant la législature aussi bien en français qu'en anglais.

Le discours, dont lecture a été donnée par le lieutenant-gouverneur W. Earl Rowe, mentionne qu'une législation permettra de créer des écoles secondaires en langue française dans le cadre du réseau public de l'enseignement, dans des régions où la présence d'une population francophone pourra justifier cette mesure.

M. Robarts avait déclaré la semaine dernière à Ottawa à la conférence fédérale — provinciale constitutionnelle que l'Ontario entendait garantir des possibilités égales à sa population francophone.

Les recommandations concernant les écoles secondaires de langue française seront soumises par un comité chargé d'étudier les endroits appropriés où elles doivent être créées. D'autres comités étudient les moyens d'étendre les droits du bilinguisme à certaines municipalités, à des tribunaux provinciaux et à certains domaines de l'administration publique.

La législature de l'Ontario qui inaugure, aujourd'hui, sa session de 1968, compte 41 nouveaux venus et quelques problèmes familiers.

Aux questions importantes telles que taxes, enseignement et logement, on peut s'attendre que la législature mentionne certains points intéressants mais après l'exposé du programme du gouvernement dans le discours du trône.

Il s'agit du projet tendant à développer l'usage du français dans la province et de la réforme des lois sur les expropriations et les sociétés.

Le discours du trône mentionne, entre autres, un programme de construction de routes qui permettra "le développement des richesses naturelles abondantes de notre province".

# Un comité Trudeau parallèle au caucus

par Claude TURCOTTE

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Une nouvelle étape a été franchie en vue de la candidature de M. Pierre Elliott Trudeau au poste de chef du parti libéral fédéral.

Les membres du caucus québécois des libéraux fédéraux ont été invités à faire partie d'un comité, qui devait être formé aujourd'hui, en vue de déterminer sur quels appuis M. Trudeau peut compter dans le Québec.

Le ministre de la Justice fera connaître dès demain matin, à 10 heures, sa décision, après avoir pris connaissance des conclusions de ce comité.

Le chef de l'aile québécoise, M. Jean Marchand, a fait part de ces informations, substantiellement révélées dans LA PRESSE de mardi, à l'issue d'une réunion du caucus québécois hier midi.

M. Marchand a dit espérer que M. Trudeau acceptera de poser sa candidature et qu'il y aura unanimité de la part des libéraux québécois.

Toutefois, un appui total des députés et sénateurs québécois en faveur de M. Trudeau semble difficile, puisque certains d'entre eux ont déjà donné leur parole à d'autres candidats.

Il reste néanmoins que le député de Mont-Royal devrait recevoir selon toutes les prévisions un appui massif de la part de ses collègues québécois, c'est-à-dire d'au moins 80 pour cent d'entre eux

Le comité, dont M. Marchand a annoncé la formation, devrait être constitué spontanément aujourd'hui au cours d'une réunion où les membres du caucus étaient tout à fait libres d'assister.

La formation de ce comité Trudeau a précisément pour but d'obtenir la participation des membres du caucus, sans pour autant engager le caucus comme tel ni obliger ses membres à travailler malgré eux à la candidature de M. Trudeau.

Au fait, M. John Turner, lui-même candidat à la chefferie, a participé comme tous les autres à la réunion du caucus.

M. Marchand a déclaré qu'il y a eu des applaudissements pour M. Trudeau, Turner et pour lui-même.

Le député de Québec-Ouest a confirmé de nouveau qu'il n'a pas l'intention de poser sa candidature au leadership, ni de se lancer dans la politique provinciale.

"J'ai assez de travail comme leader de l'aile québécoise", a-t-il dit.

D'autre part, M. Trudeau, l'a emporté par une large majorité dans un sondage sur la course au leadership libéral, hier, à l'Université d'Ottawa.

M. Trudeau a obtenu 520 votes, distançant ainsi aisément son plus proche concurrent, M. Eric Kierans, ancien ministre québécois, qui a obtenu 134 votes.

Sur 4,000 étudiants susceptibles de voter, 900 seulement ont exercé leur droit, par scrutin secret. Les noms de tous les candidats déclarés, ainsi que ceux de M. Trudeau et du ministre du Commerce, M. Winters, étaient dans le scrutin.

Le reste des résultats se divisait comme suit : M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, 85 ; M. John Turner, ministre des Consommateurs, 70 ; M. Paul Hellyer, ministre du Transport, 26 ; M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, 24 ; M. Robert Winters, 17 ; M. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, 10 ; M. Lloyd Henderson, de Portage LaPrairie, 9 ; M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, 4 ; M. Lionel Laframboise, de Elliot Lake, Ont., 1.

Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a obtenu un vote.

# LE DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 1

le gouvernement au cours de la prochaine session.

"Le discours du Trône, a dit M. Johnson, sera plus un énoncé de principes généraux qu'un catalogue de lois." Toutefois, a ajouté le premier ministre, certains projets de loi seront nommément mentionnés.

Le gouvernement aurait pris cette décision afin de ne plus être soumis à l'inventaire annuel de fin de session, qui fait le décompte entre le nombre de projets de loi prévus dans le discours du Trône et les projets de loi effectivement adopté au cours de la session.

L'an dernier, partiellement à cause des conflits ouvriers dans le secteur des hôpitaux et celui de l'enseignement, plusieurs des projets de lois annoncés par le gouvernement de l'Union nationale n'ont pas été adoptés au cours de la session.

**Problèmes économiques**

D'autre part, en réponse aux questions des courriéristes parlementaires, le premier ministre a laissé entendre que le discours du Trône contiendra un énoncé de la politique que le gouvernement entend suivre dans le domaine économique, en particulier pour lutter contre le chômage.

Dans le précédent discours du trône, le gouvernement de M. Johnson avait fait état de son intention de chapeauter toute l'action étatique en matière économique par un Office du plan. Le projet ne s'est pas concrétisé et la mention de ce projet est même exclue, depuis l'an dernier, des discours des ministres.

**Sidbec : rien de nouveau**

Egalement, la promesse électorale de M. Johnson d'établir une sidérurgie québécoise ne s'est pas encore matérialisée.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, le premier ministre a indiqué, en réponse à une question, que d'autres événements avaient de nouveau retardé la remise au gouvernement du rapport final du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac. Ce rapport devait, à l'origine, être remis au début de 1967.

Pour la dixième fois, M. Johnson a dit, hier, qu'il s'attendait de recevoir très bientôt le rapport de M. Gignac, rapport que le gouvernement veut avoir en mains avant de prendre toute décision concernant l'avenir d'une sidérurgie québécoise. Le conseil d'administration de Sidbec, a souligné M. Johnson, doit se réunir ces jours-ci.

**Les formalités**

Enfin, le premier ministre a fait connaître, hier, les noms des députés et des conseillers législatifs qui rempliront les formalités d'ouverture de la session.

C'est le député du comté du Lac-St-Jean, M. Léonce Desmeules, qui sera le proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône à l'Assemblée législative. Le secondeur sera le député de Maisonneuve, M. André Léveillé.

# LE PORT

SUITE DE LA PAGE 1

déclarations. "Nous n'y comprenons rien", dit-il.

Il est en tout cas certain que le Conseil du port fera la semaine prochaine des représentations sérieuses à Ottawa à ce sujet ainsi qu'au sujet des craintes qu'inspire le marasme ouvrier sur les quais.

"La situation précaire dans laquelle se trouvent les ports canadiens nécessite l'attention immédiate du gouvernement fédéral", a-t-il dit, et le Conseil du port s'attend à obtenir l'appui unanime de toutes les associations intéressées à la prospérité du port de Montréal.

"Il est temps, a-t-il conclu, qu'une action concertée soit déclenchée au niveau du gouvernement fédéral".

**A Montréal, projet pour petits containers**

Le 13 novembre dernier, s'adressant à la Société pour le progrès de la Rive sud, le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, ne craignait pas d'affirmer que "le port de Montréal sait fort bien qu'il doit se tenir à la fine pointe du progrès s'il veut faire face à la concurrence qu'offrent en particulier les ports de la côte Est des Etats-Unis."

Et c'est encore le ministre des Transports qui affirmait que "le transport des marchandises par containers revêt la plus haute importance dans le domaine du transport maritime". De fait, l'évolution des techniques vers la généralisation des containers a battu de vitesse tous les pronostics.

Aujourd'hui, avec l'addition de trois nouvelles lignes express de navires porte-containers, on compte jusqu'à 17 exploitations majeures de containers en marche ou en voie d'établissement. A Hambourg, au Havre, à Rotterdam, à New York et à San Francisco, les rades sont transformées en vue de l'utilisation du container.

Des navires qui viennent d'être livrés et dont on disait qu'ils étaient en avance de plusieurs années sur leur temps, seront déjà inutilisables en 1970, d'après l'armateur norvégien Wilhelmsen.

Le Conseil des ports nationaux a annoncé l'année dernière l'aménagement d'un poste à containers à Montréal. De fait, les travaux menés de concert avec la firme britannique Manchester Liners se poursuivent dans l'est de la métropole où se trouvera un poste d'une superficie de 13 acres, comprenant un quai d'une longueur de 650 pieds.

Il s'agit cependant d'une installation convenant à des containers de 20 pieds. Or la "seconde génération" des containers est déjà engagée avec des cadres de 40 pieds. A New York, la longueur des postes atteint maintenant 750 pieds et la division de la planification du port envisage d'étendre ces postes à quai à une longueur de 950 ou 1,000 pieds.

Le port de Montréal est donc loin d'être à l'avant-garde dans le domaine des containers et la décision récente du Conseil des ports nationaux tend à le mettre davantage en veilleuse.

# JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

cision favorable à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

Toujours au sujet des députés fédéraux, M. Johnson a également souligné qu'il arrive rarement qu'ils s'intéressent aux questions tarifaires. Il a dit à ce sujet qu'aucun député du Québec n'a prononcé depuis trois ans un discours à la Chambre des Communes en faveur d'une meilleure protection tarifaire pour les industries québécoises".

Par ailleurs, au cours de sa rencontre avec la délégation de l'Union catholique des cultivateurs, le chef du gouvernement provincial est revenu à la charge en faveur d'une plus grande coordination et planification des politiques fédérales et provinciales dans le domaine économique.

Après avoir souligné que le problème constitutionnel a été placé "dans le sillage d'un règlement possible", M. Johnson a dit que ce problème n'est pas le seul sur lequel les gouvernements doivent se pencher.

"La constitution, a dit M. Johnson, ce n'est pas ça qui fera manger les cultivateurs, les fonctionnaires et les ouvriers.

"Il faut nous atteler aussi aux problèmes économiques et il est temps que dans ce domaine les gouvernements planifient leurs politiques de façon à permettre notamment aux cultivateurs de vivre convenablement."

Le chef du gouvernement provincial a également déclaré que le problème constitutionnel ne doit pas servir de paravent à l'inaction des gouvernements dans les différents domaines de la vie publique.

Il a profité en outre de sa rencontre pour réaffirmer ses vues en ce qui a trait aux dépenses destinées à la sécurité sociale.

A ce sujet, il a souligné que les gouvernements dépensent actuellement des sommes effarantes pour venir en aide aux chômeurs alors que les sommes destinées à la création de nouvelles entreprises sont minimes.

"Sachant tout ce qui se dépense et ce que je paye en impôts, j'aurais le goût d'aller fusiller les gouvernements," a dit M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que c'est dans ce contexte qu'il a exigé lors de la conférence constitutionnelle le retour au Québec des programmes de sécurité sociale.

# RUSK

SUITE DE LA PAGE 1

d'une manière générale, de se rendre compte des "dispositions actuelles" du gouvernement du Nord-Vietnam. On ignore s'il est déjà arrivé à Hanoï.

Avant de quitter Paris, M. Thant a conféré avec l'ambassadeur de l'Inde en France, M. C. S. Jha. A l'issue de cette conversation, M. Jha a déclaré : "Je suis sûr que M. Thant va poursuivre ses efforts."

Au cours de son séjour dans la capitale française, faisant suite à des visites à La Nouvelle-Delhi et à Moscou, U Thant a rencontré le représentant du Nord-Vietnam, l'ambassadeur britannique, sir Patrick Reilly, a passé une heure avec le président Charles de Gaulle et s'est entretenu avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Couve de Murville.

On apprend d'autre part que deux représentants "qualifiés" du gouvernement d'Hanoï se sont entretenus à Rome, du 4 au 6 février, avec le ministre italien des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani. L'entretien a porté sur le conflit vietnamien et sur les hypothèses possibles d'une ouverture de négociations pour le résoudre. La nouvelle a fait sensation hier soir dans les milieux diplomatiques de la capitale italienne, où l'on est convaincu qu'une "fuite" est à l'origine de cette information.

Enfin, l'ambassadeur du Nord-Vietnam au Caire aurait déclaré au cours de son entretien d'hier avec le ministre égyptien des Affaires étrangères: "Des contacts diplomatiques ont actuellement lieu pour entreprendre des négociations de paix". L'ambassadeur aurait informé le ministre égyptien de la récente évolution des événements au Vietnam et spécifié les conditions qu'accepterait le gouvernement d'Hanoï comme base de discussions.

**Rusk: échec des sondages**

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a affirmé hier que tous les sondages américains auprès du Nord-Vietnam se sont soldés jusqu'à présent par un rejet de la formule de San Antonio proposée par le président Johnson pour l'ouverture de négociations de paix.

Constatant l'échec des sondages de paix, M. Rusk a laissé entendre, dans une longue déclaration écrite à la presse, que l'impasse, jusqu'à nouvel ordre, est totale. Il a ainsi dissipé toutes les équivoques, tous les espoirs, toutes les rumeurs qui sont nés de la poursuite des sondages, de la mission d'U Thant, des contacts à Rome avec des émissaires nord-vietnamiens et des activités d'un mystérieux émissaire américain à Hanoï.

# La météo

**MINIMUM : 10**

**MAXIMUM : 20**

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

**Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Saint-Maurice :** généralement ensoleillé et plus froid tard. Vents de 15 milles du nord-ouest, vendredi ensoleillé devenant nuageux avec risque de neige légère. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal, 20 et 10 au-dessus; Ottawa, 20 et 5 au-dessus; Ste-Agathe et La Tuque, 10 et zéro.

**Région des Cantons de l'Est :** généralement ensoleillé. Plus froid cette nuit. Vendredi ensoleillé devenant généralement nuageux. Risque de neige légère. Vents légers vendredi. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, 20, minimum cette nuit 5 au-dessus.

**Régions de Québec, Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles :** nébulosité variable avec quelques périodes de chutes de neige aujourd'hui et vendredi. Vents légers devenant 15 milles du nord-ouest vers l'après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 15 et zéro; Chicoutimi et Baie-Comeau, 10 au-dessus et zéro; Gaspé, 15 au-dessus et 5 au-dessus.

# ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

des inspecteurs du ministère des Transports et Communications, depuis le début de l'année scolaire, 46 ont été jugés dangereux pour le transport des écoliers et ils ont été retirés de la circulation.

Par ailleurs, 131 autres véhicules ont été remisés temporairement, la plupart à cause de conduite ou de freins défectueux.

M. Paul-Emile Roussel a souligné, en faisant connaître ces chiffres, que les compagnies d'autobus ne peuvent prétendre que le ministère les a pris au dépourvu ou a cherché à les prendre en défaut.

La vérification s'est faite soit dans les garages où sont remisés les autobus après la journée, soit sur les terrains de stationnement des écoles. Les intéressés étaient prévenus de la visite des inspecteurs du ministère.

Jusqu'à tout récemment, les autobus d'écoliers n'étaient soumis qu'à une seule vérification par année. La loi exige maintenant deux inspections par année. La prochaine sera faite au cours du mois de mars.


Entendre, c'est merveilleux



Vous serez stupéfait d'entendre à nouveau distinctement avec le nouvel appareil invisible, sans fil, sans bouton et sans corde. Dissimulé soigneusement il est exceptionnel. — Essayez-le et ENTENDEZ la différence vous-même. SANS OBLIGATION

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Pour de plus amples informations, ou rendez-vous venez ou écrivez à : CENTRE AUDITIF DE MONTREAL, 4367, rue St-Denis, Mtl 18, OU téléphonez : 843-6789

Aussi : lunettes auditives très minces

Les employés de la compagnie de TELEPHONE BELL mutés à OTTAWA désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Ne manquez pas de lire ce passionnant GUIDE DE VACANCES dans LA PRESSE de samedi 17 février




"Envolez-vous vers un deuxième été"

... une section spéciale de 12 pages en rotogravure formant un guide complet, pratique et économique de vacances façon Eastern Air Lines. Vous y trouverez de jolies photos en couleurs illustrant des articles qui vous intéresseront au plus haut point, ainsi que tous les renseignements qu'il vous faut pour projeter des vacances de rêve.

Vente DE COMPLETS sur MESURES

Quatre-vingt-cinq dollars. C'est le prix que vous paierez aux chics magasins Armand Boudrias pour un superbe complet fait à vos mesures. Vous choisirez dans un vaste assortiment de NOUVEAUX tissus importés d'Angleterre et d'Italie $85.

Toute une gamme de coloris et de dessins vous attendent. Mais dépêchez-vous car cette grande vente de complets sur mesures signés Armand Boudrias attire un monde fou...

*

deux complets pour 160 dollars

TOUTES CARTES DE CRÉDIT HONOREES

Armand Boudrias
VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA SAINT-HUBERT
Tél. : 273-2851

PLACE BONAVENTURE
Tél. : 875-2013

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 15 FEVRIER 1968 — 84e ANNEE — No 39



# Chambly Transport: les maires soumettent une proposition

par Claude MASSON

Si les dirigeants de Chambly Transport et les syndiqués acceptent une offre en cinq points présentée par les maires des municipalités de la rive sud desservies par cette entreprise de transport en commun, la grève qui a débuté le 22 janvier, pourrait bien prendre fin rapidement.

L'entente proposée recommande une augmentation temporaire de 25 cents l'heure avec effet rétroactif au 25 novembre. Cette légère hausse permettrait d'allouer suffisamment de temps aux manicipalités concernées pour faire les arrangements nécessaires afin de trouver une solution permanente au problème.

La première hausse s'étendrait jusqu'au 24 février, soit sur une durée de trois mois. Cette hausse est conditionnelle au retour immédiat au travail.

Cependant, d'ici le 30 août prochain, les municipalités tenteront ou de former une commission de transport autonome ou d'obtenir le service de la Commission de transport de Montréal sur la rive sud.

"Nous connaissons la situation de Chambly Transport; toutefois nous ne voyons aucune possibilité pour les municipalités d'octroyer des subventions envers une entreprise privée. Nous nous informerons donc auprès de la CTM du coût qui serait chargé aux contribuables si cette entreprise devait exproprier Chambly Transport et en desservir la même région", dit la déclaration des maires de sept des huit municipalités desservies par Chambly Transport.

Le communiqué officiel dit en outre : "Nous demanderons à la Commission intermunicipale de la rive sud et à la ville de Jacques-Cartier, qui ne fait pas partie de cet organisme, d'étudier la possibilité de créer une commission de transport sur la rive sud qui desservirait la région et quel en serait le coût."

Ces deux rapports portant sur l'alternative, devront être présentés aux différents conseils municipaux intéressés d'ici le 30 juin après quoi une décision sera prise.

Si les différentes propositions financières ne sont pas acceptées par l'entreprise ou ses 120 employés en grève, les maires demanderont immédiatement au gouvernement provincial de reconnaitre les difficultés que cause la grève à environ 25,000 citoyens et l'inciteront à adopter la législation nécessaire pour assurer le rétablissement immédiat de ce service public essentiel. La rencontre de ce matin a eu lieu à l'hôtel de ville de Greenfield Park, entre le maire, M. Maurice J. King et les représentants syndicaux. Chambly Transport n'était pas représentée.

Une assemblée des grévistes aura lieu après que le président de Chambly Transport, M. Charles-E. Sénécal, aura fait connaitre sa réponse.



## Robert Sauvé nommé à McGill

L'ancien secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, vient d'être nommé directeur général adjoint du Centre des relations industrielles de l'université McGill.

C'est M. H. Rocke Robertson, principal et vice-chancelier de l'université, qui a annoncé la nomination de M. Sauvé. Celui-ci assumera ses nouvelles fonctions à compter du 1er mars.

M. Sauvé aura la responsabilité de la recherche au département des relations patronales-ouvrières. Il enseignera aussi le droit ouvrier à la faculté de droit de McGill.

# Montréal invite Québec à geler les loyers dans la région métropolitaine

par Florian BERNARD

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, devait s'entretenir aujourd'hui, à Québec, avec le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, en vue de trouver une formule évitant la spéculation sur le prix des logements, cet été, durant l'Expo.

M. Saulnier a déclaré qu'il invitera le gouvernement provincial à décréter un nouveau gel temporaire des loyers dans la région métropolitaine.

M. Saulnier a bon espoir que le gouvernement se rendra à sa demande.

**Les cas particuliers**

Ce gel des loyers durerait tout le temps de l'Expo. Tous les propriétaires seraient forcés de s'y conformer. Cependant, dans l'esprit de M. Saulnier, il pourrait y avoir quelques cas d'exception. Tout propriétaire croyant qu'il peut, en toute justice, hausser le loyer pour des raisons valables, aurait la possibilité de le faire pourvu qu'il s'adresse à la régie. Il pourrait alors faire valoir les raisons qui motivent, dans son cas particulier, une hausse des loyers. Les administrateurs de la régie étudieraient sa demande et prendraient une décision.

Outre ces cas d'exception, les loyers ne pourraient être haussés d'ici un an. M. Saulnier devait être de retour à Montréal ce soir.




Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

## Des poubelles pour Toronto, une rondelle pour les Maple Leafs!

Tout est permis en publicité, disait un illustre inconnu qui ajoutait que le but de la publicité était de faire connaitre un produit, une manifestation. C'est une vérité de LaPalice. Les étudiants de l'université sir George Williams, forts de cette définition, ont moussé, hier, la publicité de leur carnaval d'hiver. Ils n'ont pas trouvé mieux que de présenter leurs meilleurs voeux, accompagnés de cadeaux "utiles", au maire de la ville de Toronto. Une délégation de 12 étudiants, neuf garçons et trois filles, se trouve actuellement dans la ville reine. Elle cherche à obtenir une entrevue avec le maire William Dennison afin de lui remettre :

— Quelques poubelles qui s'ajouteront à celles que la ville de Toronto a réclamées de l'Expo 67;

— Un dictionnaire français-anglais;

— Une carte de l'emplacement de l'Expo

— Une pelle pour permettre la reprise des travaux de construction du centre gigantesque "Eaton";

— Une brique qui aidera à la construction d'un nouveau gratte-ciel pour que Toronto puisse "rejoindre Montréal dans ce domaine";

— Des rondelles de hockey qui aideront les Maple Leafs à s'entrainer à trouver le but, et

— Une enseigne octogonale "Arrêt" bilingue.

Si les étudiants parviennent à obtenir un rendez-vous pour aujourd'hui avec le maire Dennison, ils lui remettront tous ces cadeaux. C'est hier que la camionnette transportant ces articles et la mascotte du Carnaval de l'université sir George Williams a quitté la Métropole à destination de la ville-reine.

# Deux succursales de la même banque dévalisées en 30 minutes: $29,694

En l'espace d'une demi-heure, vers la fin de la matinée d'hier, deux groupes de cagoulards ont raflé un montant total de $29,694 en visitant deux succursales de la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

L'un de ces hold-up n'a toutefois pas connu le succès que devaient espérer ses auteurs. En effet, l'un des cagoulards est tombé aux mains de la police, en même temps qu'une somme de $18,878 ainsi que des armes et des cagoules utilisées pour commettre le forfait.

**Dans l'ouest**

Le premier hold-up a été perpétré au 1290 ouest, rue Sherbrooke, vers 11 h. hier matin, par deux bandits masqués et armés de mitraillettes.

En entrant dans la banque, les cagoulards ont sommé les clients et les employés de se coucher par terre.

Puis, avant de s'enfuir, ils ont fait le nettoyage des tiroirs-caisses, s'emparant d'une somme de $11,216.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Voir SUCCURSALES en page 7

# Avant tout changement à la CTM, réunion publique à Montréal-Nord avec le président Lucien L'Allier

par Claude MASSON

La ville de Montréal-Nord a décidé de remettre à plus tard l'adoption d'une résolution préparée par le Conseil de coordination intermunicipale demandant à toutes les villes de l'île de Montréal desservies par la CTM de s'unir pour présenter un projet de loi commun en vue de modifier les structures de la Commission de transport de Montréal.

Les dirigeants municipaux veulent auparavant rencontrer le président de la CTM, M. Lucien L'Allier. Cette réunion publique, à laquelle les contribuables sont invités, aura lieu mardi prochain à l'école Pie-IX.

Ce sera, par la même occasion, une deuxième expérience dans le domaine de la consultation populaire dans cette ville de banlieue du nord-est de la métropole. Il y a deux ans, une telle assemblée avait eu lieu à l'hôtel de ville et plus de 300 personnes y avaient pris part.

Dans sa lettre d'invitation au président de la CTM, le maire de Montréal-Nord souligne que la réunion consistera en une revue de ce qui a été fait par la CTM depuis quelques années.

La seconde partie de la rencontre sera consacrée à un forum sur les problèmes actuels, comme la fréquence du service, l'inconvénient du transfert au boulevard Saint-Michel sur la ligne no 40 dont plusieurs réclament qu'elle se rende directement au métro et tous les autres problèmes quotidiens de transport.

On s'attend qu'il y ait un grand nombre de contribuables présents à la rencontre parce que,

Voir CTM en page 7

# Quatre personnes meurent asphyxiées dans une auto à Oka

Quatre membres de la réserve indienne d'Oka sont morts asphyxiés dans une auto au cours de la nuit. La découverte a été faite tôt ce matin par un jeune écolier.

Les victimes sont : M. Laurence Cole, son épouse et leur enfant âgé d'une dizaine d'années et M. James Neilson. L'âge exact des victimes n'était pas encore établi à midi.

La voiture, selon la police, serait arrivée au parc municipal d'Oka, près de la réserve, tard hier soir. Les occupants auraient succombé à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone se dégageant du moteur en marche. Selon les enquêteurs, le moteur de l'auto aurait fonctionné assez longtemps, puisque la neige sous le véhicule était presque toute fondue.

Les corps ont été transportés à la morgue de St-Eustache et l'enquête se poursuit.

# Les plans directeurs des ex-villes étant toujours en vigueur, Laval va en appel

par Pierre VENNAT

La ville de Laval a décidé de contester l'interprétation du juge André Surprenant selon laquelle, n'ayant pas de plan directeur, elle ne peut amender de règlements de zonage en vertu de sa charte.

En annonçant la décision de Laval d'en appeler du jugement, le président intérimaire du comité exécutif, M. André Lagarde, qui remplace le maire Tétreault en vacances, a déclaré que Laval n'avait peut-être pas un plan directeur comme tel, mais "des plans directeurs", en l'occurence ceux des anciennes villes de l'île Jésus ou tout au moins les règlements de zonage de ces anciennes villes de l'île Jésus qui constituent le plan directeur de Laval jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par un véritable plan directeur municipal.

Dans la résolution du comité exécutif autorisant Me Roger Savard à prendre les procédures judiciaires pour en appeler du jugement rendu par le juge Surprenant en cassation du règlement no 1-431, M. Lagarde fait remarquer que le plan directeur adopté par l'ex-ville de Chomedey, en vigueur lors de la fusion, l'est toujours.

Conséquemment, ce plan directeur s'applique sur cette partie du territoire de Laval et il est donc faux de dire que Laval n'a pas de plan directeur, vu que le plan adopté par le conseil municipal de Chomedey le 26 février 1963, et le rendant obligatoire, n'a été ni amendé ni rescindé jusqu'ici.

Le juge Sureprenant contestait à Laval le droit d'amender des règlements de zonage vu que, selon la charte, les changements doivent être conformes au plan directeur et que le plan en préparation au Service municipal d'urbanisme n'a pas encore été déposé et approuvé par le ministère des Affaires municipales.

Ce que la ville ne conteste pas, mais elle prétend, en défense, que, jusqu'à ce que ce nouveau plan entre en vigueur, ce sont les anciens plans directeurs ou règlements de zonage des ex-villes qui constituent le plan directeur de Laval.

## Une auto tue un enfant

TROIS-RIVIERES — Un garçonnet de 5 ans, Pierre Proulx, fils de M. et Mme Rosaire Proulx, de la rue Lajoie, à Trois-Rivières, a été heurté mortellement par une automobile, hier soir, devant la maison de ses parents.

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...



Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI



Finis les traces de l'hôtesse, avec . . .
LES SANDWICHES PEGROID'S
Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes : triangles, spirales, sandwiches doubles, etc.... Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.
SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE
48 sandwiches Pegroid's suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00
PEGROID'S LTD.
4075 SAINT-DENIS
Notre devise : Fraîcheur et qualité
Signalez dès aujourd'hui 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

En vedette cette semaine à la
BOUTIQUE COLONIALE



VENDEUR AUTORISE
BAR MURAL
En pin
Venez le voir vous serez convaincu de sa belle apparence
Spécial $44
OUVERT JUSQU'A 9.30 JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET INC
6707, boul. ST-LAURENT — Tél. : 274-5568
Juste au nord de St-Zotique
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Aimez-vous le FROMAGE FIN ?
Visitez notre COMPTOIR SPECIAL



OKA, GORGONZOLA, CAMEMBERT, PONT LEVEQUE, GOURMANDISE, CAERPHILLY, PROVOLINI, BOURSAULT, BRIE, CANTAL, GOUDA, ST-PAULIN, EMMENTAL, GRUYERE, MAIGRELAIT — et beaucoup d'autres.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ . . .
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A 16 HRES
(Une division de André Radio Service Ltée)

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Ensemble Vagabond
Cape, pantalon, jupe et chapeau en lainage 'printemps' aussi une gourmette à la taille. Gr. 8 à 14. Couleurs : rouille, vert. $45.
La Geôle sous-sol 279-4581 loc. 53



6500, ST-HUBERT
angle Beaubien

# VILLE DE MONTREAL

SERVICE DES FINANCES — SERVICE DES IMMEUBLES

## VENTE À L'ENCHÈRE

## DE PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

## Mercredi, 21 février 1968

**à 10.30 heures a.m., dans la salle de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville**

**LOTS VAGUES**

***QUARTIER CREMAZIE (mun.)***
***QUARTIER ST-LOUIS (cad.)***

VENTE No 1 — Un emplacement de dimensions irrégulières, situé boulevard DORCHESTER, côté nord, entre le boulevard ST-LAURENT et la rue ST-DOMINIQUE borné par la rue PLACE DU MARCHE. Règlements de zonage: 1° Zonage: a) Règlement no 2583 pour les premiers 150 pieds b) Aucun règlement au-delà de 150 pieds 2° Hauteur: Hauteur minimum 60 pieds. Règlement no 2887, article 4 aucun alignement pour les bâtiments isolés. 3° Marge arrière: Dix-huit pieds minimum.
N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

| 1092 | — | irr. x irs. | 31,040 pi. ca. | $550,000.00 |
|---|---|---|---|---|

***QUARTIER ST-GEORGES (mun.)***
***QUARTIER ST-ANTOINE (cad.)***

VENTE No 2 — Un emplacement à être vendu "en bloc" de dimensions irrégulières situé avenue du PRESIDENT KENNEDY, côté nord, s'étendant de la rue AYLMER à la rue CITY COUNCILLORS tel qu'illustré sur le croquis no CR. 4198. Règlements de zonage: 1° Zonage: Territoire non zoné. 2° Hauteur: Règlement no 3411, article 8. 3° Alignement: Règlement no 2456.
N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

| CADASTRES | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| P-1196<br>P-1197<br>P-1198<br>1199<br>P-1200 | — | irr. x irr. | 10,331.4 pi. ca. | $382,260.00 |

***QUARTIER ROSEMONT (mun.)***
***VILLAGE INCORPORE DE LA COTE VISITATION (cad.)***

VENTE No 3 — Quatre lots à être vendus "en bloc" situés boulevard ROSEMONT, côté nord, à quelque cinquante pieds à l'est de la DIX-NEUVIEME avenue, tels qu'illustrés sur le plan No D-140 Rosemont. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire — Règlement no 3319. 2° Occupation: le nombre de logements n'est pas limité. 3° Hauteur: Trois étages minimum. Six étages maximum.
N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 199 | P-576 à P-579 incl. | irr. x irr. | 8,895 pi. ca. | $ 35,580.00 |

***QUARTIER ROSEMONT (mun.)***
***PAROISSE DU SAULT-AU-RECOLLET (cad.)***

VENTE No 4 — Deux lots de dimensions irrégulières, à être vendus "en bloc" situés rue IBERVILLE côté ouest, au nord de TILLEMONT, tels qu'illustrés sur le croquis no CR. 3736. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire — Règlement no 3319, article 4-9. 2° Occupation: a) Bâtiments isolés: Deux logements par étage. b) Bâtiments jumelés: Un logement au rez-de-chaussée. Deux logements au deuxième étage. c) Bâtiments contigus: Un logement par étage. 3° Hauteur: Deux étages minimum et maximum. 4° Alignement: Dix pieds. 5° Recul arrière: Vingt pieds du centre de la ruelle.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 475 | P-502, P-503 | 50' x irr. | 4,220 pi. ca. | $ 8,440.00 |

***QUARTIER ST-PAUL (mun.)***
***PAROISSE DE MONTREAL (cad.)***

VENTE No 5 — Un lot de dimensions irrégulières, situé rue HAMILTON côté ouest, au nord du boulevard DES TRINITAIRES, tel qu'illustré sur le croquis no CR. 4194. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire C-1, Règlement no 2875, article 5-17. 2° Hauteur: Deux étages seulement. 3° Occupation: Maisons jumelées ou isolées, maximum trois logements. 4° Alignement: Quinze pieds minimum sur la rue HAMILTON. 5° Recul arrière: Vingt pieds minimum du centre de la ruelle.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| P-3618 | — | irr. x irr. | 25,060 pi. ca. | $ 40,096.00 |

***QUARTIER ST-PAUL (mun.)***
***PAROISSE DE MONTREAL (cad.)***

VENTE No 6 — Un lot situé à l'angle nord-est du boulevard DES TRINITAIRES et de l'avenue DE MONTMAGNY. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire. Règlement no 3059, article 5-20. 2° Hauteur: Minimum 3 étages, maximum 6 étages. Règlement no 3059, article 5-20. 3° Alignement: Règlement no 2875, article 5-2.
N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 4684 | 34 | 106.2' x irr. | 10,586 pi. ca. | $ 31,758.00 |

***QUARTIER ST-PAUL (mun.)***
***PAROISSE DE MONTREAL (cad.)***

VENTE No 7 — Un lot situé à l'angle nord-est du boulevard DES TRINITAIRES et de la rue JOGUES. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire, règlement no 3059, article 5-20. 2° Hauteur: Minimum 3 étages, maximum 6 étages. Règlement no 3059, article 5-20. 3° Alignement: Règlement no 2875, article 5-2
N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 4684 | 38 | 100' x irr. | 9,945 pi. ca. | $ 29,835.00 |

***QUARTIER ST-PAUL (mun.)***
***PAROISSE DE MONTREAL (cad.)***

VENTE No 8 — Un lot situé à l'angle nord-ouest du boulevard DES TRINITAIRES et de la rue MAZARIN. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire. Règlement no 3059, article 5-20. 2° Hauteur: Minimum 3 étages, maximum 6 étages. Règlement no 3059, article 5-20. 3° Alignement: Règlement no 2875, article 5-2.
N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 4684 | 39 | 105.3' x 92' | 9,688 pi. ca. | $ 29,064.00 |

***QUARTIER AHUNTSIC (mun.)***
***PAROISSE SAULT-AU-RECOLLET (cad.)***

VENTE No 9 — Quatre lots, à être vendus "en bloc" situés à l'angle sud-ouest des rues de SAINT-REAL et EDMOND-VALADE, tels qu'illustrés sur le croquis no CR. 4146. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire C-1, règlement no 1920, article 3-14. 2° Hauteur: Deux étages minimum et maximum. 3° Alignement: Dix pieds minimum sur chacune des rues.
N.B. Clause spéciale en ce qui a trait à cette vente.

| CADASTRE | SUBDIVISIONS | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 299 | 52<br>P-51<br>P-50<br>P-49 | 192.6' x irr. | 13,021 pi. ca. | $ 16,277.00 |

***QUARTIER AHUNTSIC (mun.)***
***PAROISSE DE ST-LAURENT (cad.)***

VENTE No 10 — Trois lots, à être vendus "en bloc" situés rue ST-EVARISTE, côté est, au nord de la rue FORBES. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire A-4. Règlement no 1920, article 3-12. 2) Hauteur: Un ou deux étages. 3) Implantation: Maisons jumelées ou isolées. 4) Occupation: Un logement par maison. 5) Marges latérales: Six pieds, six pouces. 6) Alignement: Dix pieds.

| CADASTRES | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 30 | 315, 316 et 317 | 75' x85' | 6,375 pi. ca. | $ 6,375.00 |

***QUARTIER AHUNTSIC (mun.)***
***PAROISSE DE ST-LAURENT (cad.)***

VENTE No 11 — Quatre lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard ST-GERMAIN côté ouest, au nord de la rue FORBES. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire A-4. Règlement no 1920, article 3-12 2) Hauteur: Un ou deux étages. 3) Implantation: Maisons jumelées ou isolées 4) Occupation: Un logement par maison. 5) Marges latérales: Six pieds, six pouces. 6) Alignement: Dix pieds.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 30<br>26 | 157 et 158<br>661 et 662 | 50' x 85' | 4,250 pi. ca. | $ 4,250.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 12 — Un lot situé avenue CLARENCE-GAGNON, côté ouest, au nord de la rue NOTRE-DAME. Règlements de zonage: 1° Zonage: Domiciliaire (D-2), règlement no 2110, article 2-9. 2° Hauteur: Deux étages minimum, trois étages maximum. 3° Restrictions: Informations à être fournies sur les lieux. 4° Alignement: Dix pieds minimum — sujet à l'approbation du directeur du service des permis et inspections.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 34 | 101 | 82'x irr. | 6,301 pi. ca. | $ 5,041.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 13 — Un lot situé avenue CLARENCE-GAGNON, côté ouest, au nord de la rue NOTRE-DAME. Règlements de zonage: 1o Zonage: Domiciliaire (D-2), règlement no 2110, article 2-9. 2° Hauteur: Deux étages minimum, trois étages maximum. 3o Restrictions: Informations à être fournies sur les lieux. 4o Alignement: Dix pieds minimum — sujet à l'approbation du directeur du service des permis et inspections.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 34 | 102 | 82' x 77' | 6,314 pi. ca. | $ 5,041.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 14 — Un lot situé avenue CLARENCE-GAGNON, côté ouest, au nord de la rue NOTRE-DAME. Règlements de zonage: 1o Zonage: Domiciliaire (D-2). Règlement no 2110, article 2-9. 2° Hauteur: Deux étages minimum, trois étages maximum. 3o Restrictions: Informations à être fournies sur les lieux. 4o Alignement: Dix pieds minimum — sujet à l'approbation du directeur du service des permis et inspections.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 34 | 103 | 82' x 77' | 6,314 pi. ca. | $ 5,041.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 15 — Un lot situé avenue CLARENCE-GAGNON, côté ouest, au nord de la rue NOTRE-DAME. Règlements de zonage: 1o Zonage: Domiciliaire (D-2), règlement no 2110, article 2-9. 2° Hauteur: Deux étages minimum, trois étages maximum. 3o Restrictions: Informations à être fournies sur les lieux. 4o Alignement: Dix pieds minimum, sujet à l'approbation du directeur du service des permis et inspections.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 34 | 104 | 82' x 77' | 6,314 pi. ca. | $ 5,041.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 16 — Un lot situé avenue CLARENCE-GAGNON, côté ouest, au nord de la rue NOTRE-DAME. Règlements de zonage: 1o Zonage: Domiciliaire (D-2), règlement no 2110, article 2-9. 2o Hauteur: Deux étages minimum, trois étages maximum. 3o Restrictions: Informations à être fournies sur les lieux. 4o Alignement: Dix pieds minimum — sujet à l'approbation du Directeur du service des permis et inspections.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 34 | 105 | 82' x 77' | 6,314 pi. ca. | $ 5,041.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 17 — Un lot situé avenue CLARENCE-GAGNON, côté ouest, au nord de la rue NOTRE-DAME. Règlements de zonage: 1o Zonage: Domiciliaire (D-2), règlement no 2110, article 2-9. 2o Hauteur: Deux étages minimum, trois étages maximum. 3o Restrictions: Informations à être fournies sur les lieux. 4o Alignement: Dix pieds minimum — sujet à l'approbation des permis et inspections.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 34 | 106 | 82' x 77' | 6,314 pi. ca. | $ 5,041.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 18 — Un lot situé avenue CLARENCE-GAGNON, côté ouest, au sud de la rue LA FONTAINE. Règlements de zonage: 1o Zonage: Domiciliaire (D-2), règlement no 2110, article 2-9. 2o Hauteur: Deux étages minimum, trois étages maximum. 3o Restrictions: Informations à être fournies sur les lieux. 4o Alignement: Dix pieds minimum, sujet à l'approbation du Directeur du Service des permis et inspections.

| CADASTRE | SUBDIVISION | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 34 | 107 | 83.5' x irr. | 6,259 pi. ca. | $ 5,007.00 |

***QUARTIER MERCIER (mun.)***
***PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)***

VENTE No 19 — Deux lots, à être vendus "en bloc", situés avenue DUBUISSON, côté sud, entre le boulevard PIERRE-BERNARD et la rue DESMARTEAU, tels qu'indiqués sur le plan no D-202 Longue-Pointe. Règlements de zonage: 1o Zonage: Domiciliaire D-1, règlement no 2110. 2o Hauteur: Deux étages seulement — maisons contigües permises, 2 logements maximum — maisons semi-détachées, 3 logements maximum — maisons détachées, nombre de logements illimité. 3o Alignement: Quinze pieds sur l'avenue DUBUISSON.

| CADASTRES | SUBDIVISIONS | DIMENSIONS | SUPERFICIE | MISE A PRIX |
|---|---|---|---|---|
| 403 | P-185<br>P-186 | 37.5' x irr. | 3,741 pi. ca. | $ 2,619.00 |

**CONDITIONS ET RENSEIGNEMENTS**

1° L'enchérisseur à qui sera adjugé l'immeuble devra être le signataire du certificat d'adjudication incluant les conditions de la vente.
2° (Article 1° des conditions de la vente). Le prix d'adjudication est payable à l'option, a ou b, de l'adjudicataire.
a — au comptant sur adjudication
b — vingt pour cent (20%) comptant lors de l'adjudication, le solde en dix (10) versements égaux échéant les 30 avril et 31 octobre de chaque année. Toute partie du solde dû porte intérêt au taux de sept pour cent (7%) l'an, à compter de la date d'adjudication.
3° L'adjudicataire devra s'engager à construire dans les délais prévus aux "conditions de la vente".
4° Une copie des conditions de la vente sera donnée à toute personne intéressée;
5° Copies des règlements de zonage susmentionnés peuvent être obtenues du Bureau du Greffier, chambre 120, Hôtel de Ville. Il est bien entendu que les dispositions du Règlement numéro 1900 et de ses amendements s'appliquent à tous les lots plus haut mentionnés.
6° Un dépôt de vingt pour cent (20%), au comptant ou par chèque visé, de la mise à prix sera exigé de l'enchérisseur.
7° L'adjudicataire devra payer les droits mentionnés à l'article 69 du chapitre 79 de la Loi des licences, Statuts Refondus de Québec, 1964.
8° Tous ou certains immeubles ci-dessus énumérés pourront être retirés avant leur mise aux enchères.
Pour plus amples renseignements concernant les conditions de la vente, s'adresser à:

Cabinet du Directeur
Hôtel de Ville

Monsieur Guy Huet, Directeur
Service des immeubles,
Chambre 416, Hôtel de Ville
Montréal.
(Tél. 872-3687)

Le Directeur des Finances
Lactance Roberge, C.A.

# Deux chercheurs de SGW transforment une discothèque en laboratoire de psychologie

par Yves LECLERC

Une discothèque de l'ouest de Montréal sera transformée d'ici quelques jours en laboratoire de psychologie appliquée par deux chercheurs de l'Université Sir George Williams.

Le psychologue George Marshall et l'ingénieur Dennis Beatty ont l'intention d'y poursuivre des expériences sur le comportement des gens devant les sons et les couleurs.

Ils ont mis au point un équipement électronique qui leur permet de contrôler à peu près complètement la musique et l'éclairage dans lequel baigneront les clients de l'établissement qui s'appellera "Le Caméléon", et dont le propriétaire a accepté que les deux chercheurs poursuivent leurs travaux pendant que la discothèque fonctionnera de façon commerciale.

Le premier élément du système électronique, auquel d'autres s'ajouteront par la suite, consiste en une sorte d'"orgue lumineux" qui traduit exactement en lumière, sur des panneaux translucides, les sons de la musique jouée par les tables tournantes. A chaque registre sonore correspond une couleur, tandis que l'intensité de l'éclairage varie en fonction du volume du son.

Tout en soulignant l'intérêt des expériences de psychologie que cette collaboration avec une discothèque lui permettra d'effectuer, M. Marshall, qui enseigne à SGW, a noté que c'est la première fois à Montréal, à sa connaissance, qu'un psychologue travaille en coopération avec un technicien et homme de science dans le domaine des arts d'agrément et des loisirs.

"Jusqu'ici, a-t-il noté, on a vu souvent des artistes collaborer avec des techniciens, mais jamais on n'avait encore fait appel aux spécialistes des sciences humaines, sociologie, psychologie, qui pourtant en auraient sûrement beaucoup à dire dans ce domaine. Je pense que dans l'avenir, ils auront eux aussi un rôle très important à jouer dans la création des décors et des atmosphères dans lesquels les gens vivent et se détendent."

M. Marshall a déjà fait des études sur le comportement des adolescents et des jeunes adultes, et c'est une des raisons qui l'ont amené à s'intéresser à la discothèque comme lieu d'expériences. Il a aussi l'intention de faire des essais sur la réaction des gens aux odeurs, au toucher et à divers stimuli sensoriels.

Ils veulent d'ailleurs consacrer à ces travaux la part de bénéfices que leur versera la discothèque, en cas de succès.

Son collègue, M. Beatty, est ingénieur en électronique et poursuit des études post-universitaires à SGW. Il a participé à la conception et à la réalisation des systèmes électroniques de plusieurs des pavillons de l'Expo 67, et c'est à la suite de discussions avec le professeur Marshall qu'est née l'idée de mettre au point des appareils électroniques pouvant servir à des expériences sur le comportement.

Les deux chercheurs avaient commencé leurs travaux sur ce problème au printemps dernier, et avaient déjà réalisé un modèle expérimental de leur appareil actuel au moment où ils ont rencontré le propriétaire de la discothèque qui a accepté de défrayer le coût des travaux et de leur laisser l'usage de sa salle, dans l'espoir évidemment que le nouveau système attirerait la clientèle.

M. Marshall insiste sur le fait qu'il s'agit bien d'un travail de recherche, et non d'un "truc" publicitaire quelconque. De toute façon, note-t-il, tout l'équipement est démontable et transformable.

A mesure que les mois passeront, les chercheurs ont l'intention d'ajouter d'autres appareils et de se lancer dans de nouvelles expériences, changeant entièrement le décor si nécessaire pour tenir compte des résultats déjà obtenus.

Ils veulent d'ailleurs consacrer à ces travaux la part de bénéfices que leur versera la discothèque, en cas de succès.

# Lachine franchit une autre étape vers la création de sa bibliothèque municipale

par Pierre VENNAT

Lentement, mais sûrement, Lachine franchit les étapes vers la création d'une véritable bibliothèque municipale.

Tout ce qu'il lui faut, somme toute, c'est une "bâtisse" pour loger sous un même toit les services qui existent actuellement, et la question à savoir si les citoyens de Lachine auront prochainement ou non cette "bâtisse" appartient à la population elle-même, selon le conseil d'administration de la Bibliothèque municipale de Lachine qui vient de demander à la population de lui donner tout son appui.

Lachine vient en effet de créer un Conseil d'administration de la Bibliothèque municipale de Lachine, dont les membres, présidés par M. Victor Holman, ont été assermentés par le greffier municipal.

Cette nouvelle étape vient couronner six ans d'efforts de citoyens qui cherchent à doter Lachine d'une véritable bibliothèque.

La première réunion pour la fondation de celle-ci eut en effet lieu le 22 mai 1962, au chalet du parc Carignan. On avait alors formé un comité temporaire sous la double présidence du professeur Stanley, de l'Université McGill et de l'abbé Gareau, de la paroisse des Saints-Anges, puisque Lachine, ville où la population se divise à peu près également entre les deux groupes ethniques, se doit d'avoir une bibliothèque bilingue.

Le 10 mai 1965, trois ans plus tard, le conseil municipal de Lachine adoptait le règlement pourvoyant l'établissement d'une bibliothèque publique dans les limites de la ville.

Quelque temps plus tard, le gouvernement du Québec approuvait le règlement.

Puis, à l'automne 1967, la ville engageait une bibliothécaire, Mlle Claire Côté, diplômée de l'Université McGill.

Et enfin, dernière étape, nomination du conseil d'administration, le 23 janvier dernier.

Il reste, évidemment, l'aspect "briques".

La bibliothèque figure dans le projet de complexe municipal du maire Jean-Guy Chartier.

Et ce projet, comme on le sait, est fort discuté.

Il reste à savoir si la bibliothèque attendra l'issue du débat ou ira se loger ailleurs.

# Caissière assommée d'un coup de crosse de revolver

Une caissière de 32 ans, Mme Cathy Fourcade, a été assommée d'un coup de crosse de revolver sur la tête, vers 3 h. 40 hier après-midi, lorsqu'un bandit solitaire a fait irruption dans le magasin de meubles Belgium Furniture and Giftware Corp. situé au 896 ouest, boulevard de Maisonneuve.

Après s'être emparé du contenu du tiroir-caisse, soit $75, l'individu s'est empressé de prendre la fuite à pied dans une direction inconnue.

Mme Fourcade, qui était seule dans l'établissement au moment du vol, en a été quitte pour un après-midi de congé. Sa blessure n'a pas nécessité son hospitalisation.

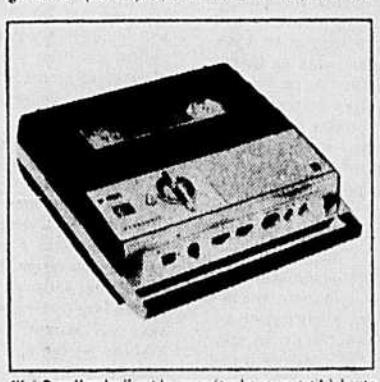

"Qui vous donne le meilleur choix en magnétophone?"

...Panasonic

"Pana-qui?"

PANASONIC®!

Ceci signifie que vous avez des caractéristiques de meilleur choix. Tel que le système spécial Panasonic d'enregistrement et de lecture à deux sens, qui permet le fonctionnement continu simplement en tournant la manette "arrière" ou à "avant". Doux. Et le dispositif "puissance garantie" par lequel, s'il survient une panne de courant, Panasonic est la compagnie internationale qui emploie 60,000 personnes qui fabrique 4,500 différents produits électriques. Contactez votre vendeur "Panasonic". Il peut vous en dire beaucoup. PANASONIC, Rexdale, Ontario.



"Le Bandleader" est le magnétophone portatif à haute fidélité et entraînement à cabestan. Opération à deux sens. Fonctionne à batteries ou électrique, bobine de 5", compte-tours numérotés à 3 positions, microphone et support avec commande à distance. Poids 6¾ lbs. Modèle RQ-501S — $149.95*



"Le Secretary" un magnétophone miniature d'avant-garde, compact, à cassette. Entièrement transistorisé. Microphone (genre crayon) à distance, complet avec étui et accessoires. 5 piles Panasonic "C". Seulement 3¼ lbs. Modèle RQ-3100S — $94.95*

*Détail suggéré

®MARQUE DE COMMERCE D'UN GÉANT INTERNATIONAL EN ÉLECTRONIQUE

2F-68

**Beaulieu & Gladu INC.**
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

**BROSSEAU**
Place Ville-Marie — 861-6679
Centre Normandie
334-2461
Centre Fairview
697-3211

**Brosseau Electronique**
3266 rue Grande Allée
Ville Laflèche
676-3941

**J. A. DRAPEAU ENR'G.**
TV Service
3870 est, rue Ste-Catherine
523-3482

**Paul Veres**
télé-vision
1416, rue Joliette — 523-2109

**Laurex Electronique Inc.**
5510, rue Charleroi
(coin de Jean-Meunier)
Montréal-Nord
322-6524

**Linton Furniture Store Ltd.**
653 rue Ogilvy
272-1944

**Radio Lorenz**
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

**musica**
1228 ouest, Ste-Catherine
861-0808

**Radiola LTEE**
1401, rue PEEL
coin Sainte-Catherine
288-4161

**J.A. ST-Amour LTEE**
Meubles et accessoires électriques
6575 St-Denis — 274-8341



photo LA PRESSE

## *Un camion-citerne renverse son chargement*

La circulation routière a été bloquée durant plus de quatre heures ce matin à la sortie 21 du boulevard Métropolitain, à la suite du renversement sur la chaussée d'un camion-citerne rempli de carburant à l'usage des avions. Les pompiers de Saint-Laurent ont arrosé copieusement ce produit très inflammable avant de permettre à nouveau la circulation sur cette artère très achalandée.

# CIL continuera de vendre du matériel de guerre aux E.-U. malgré les étudiants

La société de produits chimiques CIL a fait savoir hier qu'elle continuerait de vendre du matériel militaire aux Etats-Unis malgré les manifestations estudiantines contre cette politique. Dans leurs protestations, les étudiants soutiennent que le matériel vendu contribue à la guerre que les Américains poursuivent au Vietnam.

Dans un communiqué des dirigeants de la compagnie, publié dans la dernière livraison de "Contact", journal des employés de la CIL, la société soutient qu'elle agit en conformité avec la politique canadienne et dans les "meilleurs intérêts du Canada".

Des étudiants de l'Université McGill ont manifesté mardi dernier devant le bureau de placement de l'université dont les portes auraient été ouvertes aux représentants de certaines compagnies canadiennes supportant l'effort de guerre des USA. Des représentants de la société Hawker-Siddeley se trouvaient sur le campus lors de cette manifestation.

De son côté, le bureau d'embauche de McGill a révélé que la CIL n'avait mené aucune interview sur le campus cette année.

La campagne de recrutement de cette dernière devait se dérouler à la fin de novembre dernier. Elle n'avait pu se tenir sur le campus, car durant cette période le principal de l'université, M. Rocke Robertson, avait interdit le recrutement de diplômés par les compagnies susceptibles de s'attirer des manifestations à cause de la nature de leur commerce avec les Etats-Unis. Cette politique a été abandonnée depuis.

Dans l'article qu'elle publie dans le journal de ses employés, la CIL soutient qu'elle ne fait que respecter des accords qu'elle a conclus avec l'OTAN et le NORAD, deux organismes de défense dont les USA font partie, impliquant ainsi que le matériel stratégique vendu ne serait pas utilisé au Vietnam comme le soutiennent les étudiants.

Alors qu'à McGill les autorités semblent avoir passé l'éponge sur les ventes de matériel militaire aux Etats-Unis, à Sir George Williams, un groupe de professeurs critique l'attitude des autorités de cette université qui permettent aux fabricants de matériel de guerre de faire du recrutement sur le campus.

La déclaration, signée par 34 professeurs et deux aumôniers, dénonce les activités du gouvernement américain au Vietnam ainsi que la complicité du Canada à leur égard.

## Audition publique pour Mme Wilson

Les autorités de l'Immigration ont annoncé hier qu'elles entendraient publiquement le 20 mars à Ottawa l'appel inscrit par Mme Charles Wilson, femme de l'un des "pirates du rail" d'Angleterre, contre le mandat d'expulsion qui la frappe avec ses enfants.

Son mari, âgé de 37 ans, évadé en 1964 de la prison britannique où il purgeait une peine de 30 ans de réclusion pour le vol de $7,300,000 commis en août 1963 à bord d'un train postal, a été arrêté le 25 janvier dernier à Rigaud, à 35 milles à l'ouest de Montréal, et retourné en Angleterre deux jours plus tard. Il était entré au Canada en janvier 1966 sous le nom d'emprunt de Ronald Alloway et vivait dans une maison de $40,000 lorsque des agents de la Gendarmerie canadienne et deux détectives de Scotland Yard ont mis fin à sa carrière de fugitif.

Mme Wilson et ses trois filles, âgées de 4 à 11 ans, vivent actuellement chez des amis dans la région de Rigaud.

## Battu et volé

M. Paul Trépanier, 43 ans, du 1935, rue St-Germain, passait à pied en face du 625, rue Ogilvy, vers minuit et demi aujourd'hui, quand un bandit l'a soulagé de $200 et de sa montre après l'avoir frappé au front avec le canon de son pistolet.


VENEZ ESSAYER

"LA MORDANTE"



Quand vous essaierez la CAMARO '68, vous ne désespérez pas, même dans les virages prononcés. De fait, vous voudrez en avoir une et jouir tout le temps de son roulement doux. Vous le pouvez... le prix est convenable et nos conditions très faciles.

2085 rue Ste-Catherine O.

Près du Forum
Ouvert le soir.

Tél. 933-6781

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY LTD.

Stationnement gratuit sur notre terrain d'autos usagées, de l'autre côté de la rue


# Montréal-Nord endosse à son tour le projet de pont de Saint-François

par Pierre VENNAT

Une sixième ville vient d'accorder son appui officiel à une requête de la Ligue des propriétaires du quartier Saint-François, à Laval, qui recommande la construction d'un pont entre Saint-François et la Montée Saint-Léonard, à Anjou.

Après Saint-Léonard, Anjou, Lachenaie, Terrebonne et Saint-Louis-de-Terrebonne, les conseillers de Montréal-Nord ont en effet décidé d'endosser officiellement le projet cette semaine, à condition que les approches du pont débutent dès le boulevard Henri-Bourassa, à Montréal-Nord.

Ce qui fait, en pratique, que la seule ville à n'avoir pas endossé officiellement la résolution des propriétaires de Saint-François, autrement que par une déclaration de principe, est justement la ville de Laval où se trouve situé le quartier de Saint-François, ce qui ne va pas sans froisser les esprits quelque peu bouillants des gens de l'endroit.

A ce propos, justement, le président de la Ligue des propriétaires de Saint-François, M. Gilles Therrien, qui a été reçu à l'hôtel de ville mardi en compagnie de 67 autres résidants de l'endroit, a lancé un appel à la "non-violence" à ses membres et autres résidants du quartier, précisant que la violence, les marches sur l'hôtel de ville ou autres moyens du genre ne régleraient nullement la question et que la non-violence n'enlevait nullement le droit aux propriétaires de contester par des voies plus pacifiques.

En plus du pont, les propriétaires du quartier le plus défavorisé de Laval, du moins selon eux, réclament que cesse l'inertie du gouvernement provincial et des autorités municipales dans leur quartier, où la très grande majorité des gens sont, soit des petits salariés, soit des cultivateurs sans grands revenus.

## CTM

SUITE DE LA PAGE 3

dans son budget adopté cette semaine, Montréal-Nord s'est vu dans l'obligation de hausser la taxe du métro de cinq cents les $100 d'évaluation pour faire face à l'augmentation de sa quote-part de $172,234. En 1967, Montréal-Nord a payé $259,646 et cette année sa participation atteint $431,880.

D'autre part, face à l'appel lancé par le Conseil de coordination en faveur d'une action commune des villes de banlieue de l'île pour tenter de faire changer les structures de la CTM, les dirigeants municipaux de Montréal-Nord veulent connaître l'opinion de leursibuables.

**Piscine dans l'école polyvalente**

D'autre part, une étroite collaboration entre la ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal se manifestera dans la réalisation de la première école polyvalente de Montréal-Nord.

Cette école,qui sera mise en chantier au printemps,coûtera près de $6 millions et devrait être complétée pour septembre 1969.

Au cours de sa réunion statutaire, le conseil municipal de Montréal-Nord a déposé un avis de motion indiquant que, dès la prochaine assemblée, un règlement d'emprunt de $370,000 sera proposé, et probablement adopté. Ce montant servira à défrayer le coût de construction d'une piscine intérieure dans l'ecole polyvalente de même que les frais d'escompte et d'emprunt.

Cette piscine sera sous la juridiction de la municipalité, mais, durant les heures de cours, elle pourra être utilisée par les étudiants de la CECM qui fréquenteront l'école polyvalente.

## Subvention à Domrémy

QUEBEC — Le ministère de la Santé a accordé une subvention de $1,809,800 à Domrémy-Montréal pour permettre à l'administration de faire face aux dépenses qu'a entraînées l'achat de la propriété des Pères de Sainte-Croix au 15,693 ouest, boulevard Gouin, à Montréal.

Cette subvention autorisée par le conseil des ministres, sur recommandation du ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, fait suite à une émission d'obligations de $1,100,000.

L'administration de Domrémy-Montréal avait été autorisée en deux séries : une pre- préparer un programme de transformation et de rénovation de son nouvel immeuble. L'émission d'obligations est divisée en deux séries: une première de $875,000 à 5 p. 100 et une autre de $225,000 portant intérêt à 7½ p. 100.

La première tranche est réservée aux Pères de Sainte-Croix. La seconde servira de paiement comptant aux anciens propriétaires ainsi qu'aux frais de rénovation et d'aménagement.

## FAITS divers

## On recherche la mère du bébé trouvé mort

Les sergents-détectives André Ménard et Guy Gaudreault, de la Section des enquêtes criminelle de la Sûreté de Montréal, poursuivent toujours leurs recherches en vue de retrouver la mère d'un bébé naissant dont le cadavre a été découvert, mardi soir, au fond de la chute à ordures d'un immeuble d'appartements situé au 2285 rue Saint-Mathieu.

L'autopsie pratiquée hier sur les restes de la victime a permis de déterminer qu'il s'agissait d'un foetus de sept mois et demi, de sexe féminin. Selon les médecins-légistes, le bébé était né prématurément, mais il vivait à sa naissance. Il a succombé à l'asphyxie dans les quelques heures qui ont suivi sa venue au monde.

## Une bille de bois cause une collision funeste

TROIS-RIVIERES (J.G.)— Une femme du Cap-de-la-Madeleine, Mme Robert Chevalier, âgée de 41 ans, du 4, Place de Champlain, a perdu la vie, vers 8 h. hier soir, dans un accident de la circulation survenu à Saint-Louis-de-France, à quelque cinq milles au nord du Cap-de-la-Madeleine.

Une bille de bois, communément appelée "pitoune" dans cette région, serait à l'origine de cet accident. Une camionnette, venant en sens inverse, a heurté la bille de bois qui est allée donner contre l'automobile de Mme Chevalier qui en a perdu la maîtrise. Son auto a alors heurté de plein fouet la camionnette.

La victime devait succomber à ses blessures dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières.

# Pas de remorquage par un entrepreneur privé dans le pont-tunnel

Aucun entrepreneur privé de remorquage ne peut, en vertu de modifications apportées aux règlements de circulation dans le tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, y déplacer un véhicule immobilisé. Un entrepreneur a été spécialement choisi à cette fin par le ministère de la Voirie et devra, selon les conditions arrêtées dans le contrat, faire son travail à un tarif minimum.

Ces modifications aux règlements sur la circulation dans le tunnel, qui constituent l'article 6 de l'arrêté ministériel 340 adopté en février 1967, n'ont été adoptées, selon le ministère de la Voirie, que pour favoriser le plus grand intérêt du public. Ce dernier paiera moins ainsi (tarif minimum) et la sécurité dans le tunnel se trouvera augmentée du fait que seuls les véritables préposés y veilleront au bon maintien de la circulation.

## Regroupement de quatre commissions scolaires

Les commissions scolaires de Lachine, de Saint-Pierre, du Très-Saint-Sacrement de Lachine et de Dorval ont décidé de se regrouper. Elles ont formé un comité en vue de préparer un projet de regroupement et d'en déterminer les modalités. Le projet sera par la suite soumis au ministère de l'Education pour approbation.

Les quatre commissions scolaires grouperont quelque 11,000 élèves une fois réunies. On envisage de réaliser ce projet avant juillet prochain. Il se situe, précise-t-on, dans le cadre de l'Opération-regroupemen dre de l'Opération-regroupement lancée en mai 1967 par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

## SUCCURSALES

SUITE DE LA PAGE 3

té au cours du vol. La police s'est rapidement mise en branle, cernant tout le secteur.

Malgré ces filets tendus autour d'eux, les voleurs ont réussi à échapper aux policiers.

A la suite de ce hold-up, la banque a dû fermer ses portes pendant plus de deux heures, histoire de remettre un peu d'ordre et de regarnir les tiroirs des caissiers.

Exactement 30 minutes plus tard, trois cagoulards faisaient irruption dans une autre succursale de la même banque, au 3315 rue Granby, dans l'est de la métropole.

Sans faire feu ni molester personne, le trio réussissait à s'emparer d'une somme de $18,878 et prenait la fuite dans une automobile où l'attendait un quatrième complice.

L'opération "Pierre" de la police a été lancée et, quelques minutes plus tard, un suspect était appréhendé à l'angle des rues Marseille et Henri-de-la-Salières alors qu'il tentait de s'enfuir d'une auto dans laquelle on a retrouvé l'argent volé de même que les armes qui ont servi aux bandits.

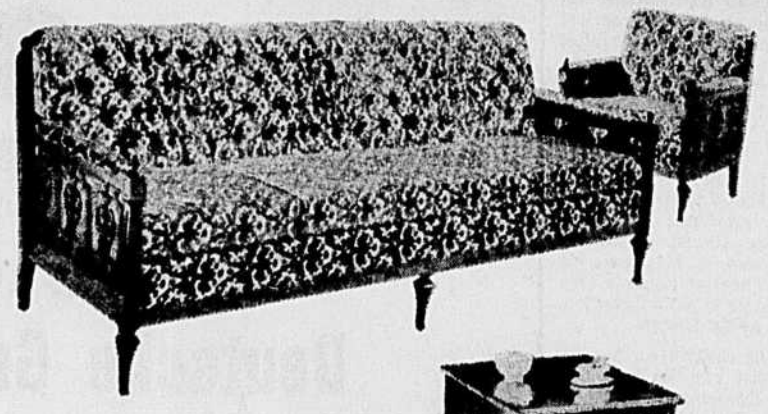
Des policiers ont entrepris de fouiller les maisons du secteur, mais ce ratissage n'a donné aucun résultat.

## Cols bleus blessés dans une explosion

Deux ouvriers de la ville de Montréal ont subi des brûlures au visage et aux mains, vers 1 h. 30 hier après-midi, quand un fourneau avec lequel ils faisaient fondre du plomb a explosé, rue Cavendish, près de la rue Sherbrooke. Les victimes sont: M. Robert Binette, 27 ans, du 2068-A, rue St-Germain, présentement sous traitement à l'hôpital Queen Elizabeth, et M. Yvon Boily, 37 ans, du 577, rue Ste-Madeleine, à Pointe-Saint-Charles.


De-Lux vous offre ces meubles de première qualité aux

PRIX D'ENTREPÔT



Nous vous offrons des meubles de la meilleure qualité à des prix très ECONOMIQUES. Notre offre spéciale de cette semaine est notre ensemble de trois pièces offert à vous à des rabais substantiels. Ne manquez pas de visiter notre salle de montre où une surprise incomparable vous attend.

UN SEUL BAS PRIX POUR CET ENSEMBLE

REG: $2199

$1399

MEUBLES de SALON

5 PIECES DE STYLE ESPAGNOL

Sofa à 4 places avec chaise assortie, à coussins en "airfoam". Choix de couleurs et tissus ; table à café et 2 tables de bout comprises.



MOBILIER de DINETTE, 5 pièces

Table et chaises en noyer français; dessus de la table en Formica. La table s'allonge jusqu'à 60 pouces ; choix de couverture en tissu ou vinyle sur les chaises.

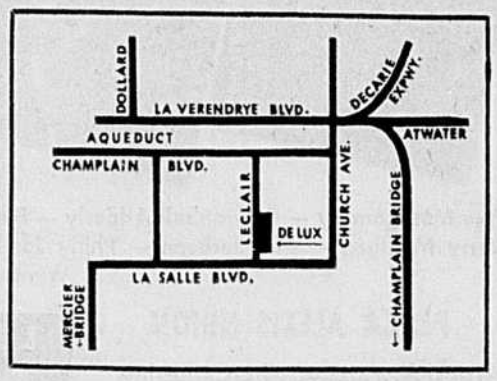


*Ce mobilier comprend MATELAS et SOMMIER-CAISSE SIMMONS*

MOBILIER de CHAMBRE ESPAGNOL 7 pièces

Magnifique fini en pacane Terra, fait à la main à la perfection. Exactement tel qu'illustré.

SORTIE LA VERENDRY tournez à gauche sur Ave Church et à droite sur BOUL. CHAMPLAIN jusqu'à LECLAIR.




Assurez-vous de visiter nos 7 planchers de meubles et accessoires électriques.

De-Lux

Parc Crawford, Verdun

1355, avenue Leclair – 769-8587

- Facilités de paiement
- Stationnement facile
- Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Ouvert tous les soirs sur rendez-vous
- Service de décoration d'intérieur gratuit

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC

**Ministère de la Voirie**

**APPEL D'OFFRES**

**Démolition de 2 bâtisses, Ville de Montréal**

| Dossier No | Adresse |
|---|---|
| 182-A-2332 | 932 Jeanne-Mance |
| 182-A-2688 | 930 Jeanne-Mance |

Le soumissionnaire devra fournir un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de $2,000.00 pour garantir l'exécution des travaux.

Un délai de 4 semaines de calendrier est accordé au soumissionnaire pour compléter les travaux.

Clôture des soumissions à 11 heures du matin (heure normale de l'Est), le 27 février 1968.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements, s'adresser :

Bureau de la Route Transcanadienne
7170, boulevard Saint-Laurent
Suite 300, Montréal.

**Démolition de trois (3) bâtisses, Ville de Montréal**

| Dossier No | Adresse |
|---|---|
| 182-A-2413 | 83-93, ruelle Sainte-Agathe |
| 182-A-2413 | 101, ruelle Sainte-Agathe |
| 182-A-2409 | 929, ruelle Perreault |

Le soumissionnaire devra fournir un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de $4,000.00, pour garantir l'exécution des travaux.

Un délai de huit (8) semaines de calendrier est accordé au soumissionnaire pour compléter les travaux.

Clôture des soumissions à 11 heures du matin (heure normale de l'Est), le 27 février 1968.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements, s'adresser :

Bureau de la Route Transcanadienne
7170, boulevard Saint-Laurent
Suite 300, Montréal.

**Démolition de cinq (5) bâtisses, Ville de Montréal**

| Dossier No | Adresse |
|---|---|
| 182-A-2348 | 738-44, de la Montagne |
| 182-A-2419 | 730-32, de la Montagne |
| 182-A-2681 | 726-24, de la Montagne; 1307-05-03-01 Bonaventure |
| 182-A-2319 | 739-41-43, de la Montagne |
| 182-A-2441 | 1320 Torrance |

Le soumissionnaire devra fournir un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de $4,000.00 pour garantir l'exécution des travaux.

Un délai de cinq (5) semaines est accordé au soumissionnaire pour compléter les travaux.

Clôture des soumissions à 11 heures du matin (heure normale de l'Est), le 27 février 1968.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements, s'adresser :

Bureau de la Route Transcanadienne
7170, boulevard Saint-Laurent
Suite 300, Montréal.

**Démolition de 11 bâtisses, Ville de Montréal**

| Dossier No | Adresse |
|---|---|
| 182-A-2421 | 798-92 Aqueduc |
| 182-A-2431 | 1381-77 Torrance |
| 182-A-2417 | 1383 Torrance |
| 182-A-2425 | 1404-02 St-Antoine |
| 182-A-2425 | 1398-96 St-Antoine |
| 182-A-2430 | 1394-92 St-Antoine |
| 182-A-2424 | 1388A-88-86 St-Antoine |
| 182-A-2417 | 1384-80 St-Antoine |
| 182-A-2431 | 1376-74 St-Antoine |
| 182-A-2421 | 1372-70 St-Antoine |
| 182-A-2421 | 780-84 Aqueduc |

Le soumissionnaire devra fournir un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de $3,000.00 pour garantir l'exécution des travaux.

Un délai de 5 semaines de calendrier est accordé au soumissionnaire pour compléter les travaux.

Clôture des soumissions à 11 heures du matin (heure normale de l'Est), le 27 février 1968.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements, s'adresser :

Bureau de la Route Transcanadienne
7170, boulevard Saint-Laurent
Suite 300, Montréal.

# En mai, il y avait encore des commandes de papeterie pour l'hôtel "La Rêverie"

par Léopold LIZOTTE

Alors qu'au milieu même de l'été 1966, le projet de l'hôtel-motel de super-luxe "La Rêverie", de Sainte-Thérèse, était définitivement classé comme projet avorté par les ingénieurs-conseils et les architectes qui avaient été chargés d'en dresser les plans et devis, en mai 1967, le promoteur de cet établissement commandait encore de la papeterie commerciale pour cette hôtellerie-fantôme.

C'est l'étonnante révélation qu'a fait un imprimeur du nord de la métropole, hier après-midi, au procès de Jean-M. Dansereau.

Témoignant devant le juge André Fabien, M. Marcel Roberge a en effet déclaré qu'alors même que l'Expo '67 était en pleine activité, le prévenu à la barre, qui est accusé d'avoir frustré trois agents de voyage américains d'une somme totale de $4,500, lui avait commandé des enveloppes à fenêtres, des formules de facture, et autres papeteries. Toutes portant comme enseigne: "Rêverie Hôtel".

En fait, la dernière commande donnée par Dansereau l'a été le 24 mai 1967, près d'un mois après l'ouverture de la Terre des Hommes. Et cette commande comprenait, entre autres, une quantité considérable d'étuis pour... cartes d'affaires.

Et, à ce moment-là, encore une fois, non seulement il n'y avait aucun hôtel que ce soit, à Sainte-Thérèse, mais les seuls travaux qui avaient été exécutés sur le terrain apparemment choisi pour cette hôtellerie de... rêve en avaient été de simple arpentage.

Rien de plus.

Contre-interrogé par le procureur spécial de la poursuite, Me Yves Mayrand, c'est l'ingénieur-conseil Roger Bussières, de Laval, qui devait donner le plus de détails sur... l'inexistence de la construction avortée.

Appelé comme second témoin de la défense par le procureur de Dansereau, Me Michel Lamarre, M. Bussières soutint par ailleurs qu'il avait été embauché par le prévenu pour effectuer certaines recherches et certains plans. Mais sans contrat écrit.

**On cherchait trois millions et demi...**

Selon ses dires, lui et l'architecte pressenti n'ont jamais rien reçu, pour leur travail, mais ils devaient eux-mêmes investir une partie de leurs honoraires pour devenir quelque peu partenaires dans l'exploitation de l'hôtel, par la suite.

On apprend alors que l'un des architectes mêlés au projet (et peut-être à la confection de la maquette qui ornait le hall d'entrée des bureaux de Dansereau, rue de Salaberry) ne serait autre que M. Guy Dubé, qui a été l'un des trois témoins-clé de l'affaire Préfontaine, devant le juge Jacques Anctil, il y a une quinzaine.

Le témoin soutient par ailleurs que ce ne sont pas des difficultés techniques, ou la nature du terrain, qui ont fait rater la réalisation de l'affaire, mais bien le manque de financement adéquat.

"Il s'agissait d'un projet de l'ordre de quatre millions de dollars, dit-il, et il fallait au moins chercher à emprunter quelque 75 pour cent de cette somme."

Pressé de questions par Me Mayrand, le témoin convient que l'hôtel projeté aurait offert à ses clients des services e un luxe comparable à ceux qu'offrent présentement le Reine Elizabeth, le Château Champlain et l'Hôtel Bonaventure.

Par la suite, toujours selon sa version, la "Rêverie" aurait pu être transformé en un motel de deux étages, portant le même nom, et qui aurait été situé à l'intersection de la Côte Vertu et de la route transcanadienne, à Saint-Laurent.

Mais le constructeur Semity, qui devait réaliser ce projet, auquel Dansereau n'aurait été mêlé ...qu'amicalement, fit lui-même faillite, en fin de mars.

Et, entre-temps, d'ailleurs, l'établissement non terminé avait déjà été "débaptisé" et s'appelait déjà "Le Séville".

**Un décorateur?**

A cet endroit, toutefois, Dansereau aurait fourni lui-même sa contribution en... nature.

Il aurait été décorateur.

Si l'on avait jamais décoré les chambres, s'entend.

Et un autre témoin, lui, aurait pu donner des contrats d'ameublement et d'accessoires pour $225,000, si de tels contrats avaient jamais été alloués.

Ce témoin, c'est M. André Guindon, également de Laval, qui se dit officier de personnel, et embauché en août 1966 pour "faire valoir son expérience en hôtellerie".

Sa tâche était de rendre l'hôtel... toujours inexistant, le plus fonctionnel possible.

Sa première préoccupation avait alors été d'inaugurer un système primaire de comptabilité qui avait pour but premier de déposer dans un compte "in trust" les dépôts sur les réservations reçues.

Il ne peut toutefois dire quel est le montant exact qui s'est finalement retrouvé dans ce compte à part, à la fin des opérations de Ste-Thérèse.

En fait, il affirme qu'avant même de quitter définitivement l'emploi de Dansereau, pour ce premier projet, c'est l'entrepreneur Semity, de Pointe-Claire, qui lui avait payé son salaire à même le projet de Côte Vertu.

En dernières minutes de la séance d'hier après-midi un employé de la compagnie de téléphone Bell, M. Gaétan Evangéliste, devait par ailleurs venir établir les diverses transactions de sa compagnie avec "La Rêverie" et... ses deux numéros d'appels.

Numéros qui, à la fin, devaient tout d'abord être retirés de la liste de ceux qui apparaissaient dans l'annuaire, à la requête de l'abonné, puis devaient tout simplement être discontinués.

**Démolition de onze (11) bâtisses, Ville de Montréal**

| Dossier No | Adresse |
|---|---|
| 182-B- 384 | 766-68-70 Aqueduc |
| 182-B- 383 | 760-62-64 Aqueduc |
| 182-B- 387 | 756-58 Aqueduc |
| 182-B- 380 | 752-54 Aqueduc |
| 182-B- 390 | 746 Aqueduc |
| 182-B- 385 | 740-42-44 Aqueduc |
| 182-B- 379 | 730-32-34, 728 (garage) Aqueduc |
| 182-B- 378 | 722-24-26 Aqueduc |
| 182-B- 382 | 716-18-20 Aqueduc |
| 182-B- 377 | 708 Aqueduc |
| 182-B- 377 | 1371-75 St-Jacques |

Le soumissionnaire devra fournir un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de $3,000.00 pour garantir l'exécution des travaux.

Un délai de six (6) semaines de calendrier est accordé au soumissionnaire pour compléter les travaux.

Clôture des soumissions à 11 heures du matin (heure normale de l'Est), le 27 février 1968.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements, s'adresser :

Bureau de la Route Transcanadienne
7170, boulevard Saint-Laurent
Suite 300, montréal.

**Démolition de vingt-six (26) bâtisses, Ville de Montréal**

| Dossier No | Adresse |
|---|---|
| 182-A-2556 | 930-34 Gaudry |
| 182-A-2570 | 924-28 Gaudry |
| 182-A-2593 | 2321-15 St-Antoine |
| 182-A-2587 | 2313-07 St-Antoine |
| 182-A-2683 | 2305-01 St-Antoine |
| 182-A-2559 | 915-19 Gaudry |
| 182-A-2559 | 2273-69 St-Antoine |
| 182-A-2559 | 2267-63 St-Antoine |
| 182-A-2574 | 2261-59 St-Antoine |
| 182-A-2566 | 2001 St-Antoine |
| 182-A-2586 | 1997 St-Antoine |
| 182-A-2552 | 1991 St-Antoine |
| 182-A-2554 | 1987 St-Antoine |
| 182-A-2590 | 1983 St-Antoine |
| 182-A-2591 | 1981-77 St-Antoine |
| 182-A-2584 | 1979-75 St-Antoine |
| 182-A-2595 | 1969 St-Antoine |
| 182-A-2557 | 1965 St-Antoine |
| 182-A-2564 | 1957-53 St-Antoine |
| 182-A-2589 | 1951-47 St-Antoine |
| 182-A-2596 | 1943-41 St-Antoine |
| 182-A-2501 | 1935 St-Antoine |
| 182-A-2363 | 1827 St-Antoine |
| 182-A-2354 | 1821 St-Antoine |
| 182-A-2383 | 1807-05 St-Antoine |
| 182-A-2383 | 1803-01 St-Antoine |

Le soumissionnaire devra fournir un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de $5,000.00 pour garantir l'exécution des travaux.

Un délai de 8 semaines de calendrier est accordé au soumissionnaire pour compléter les travaux.

Clôture des soumissions à 11 heures du matin (heure normale de l'Est), le 27 février 1968.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements, s'adresser :

Bureau de la Route Transcanadienne
7170, boulevard Saint-Laurent
Suite 300, Montréal.

Le Sous-Ministre
EDDY MONETTE, Ing.

## Une livre sept onces d'amende !

*OTTAWA (PC) — Un homme d'Eastview a versé hier une lourde amende au tribunal: elle pesait une livre et sept onces.*

*L'individu en question avait emballé dans du papier brun 200 pièces d'un cent et les avait expédiés au tribunal en paiement d'une amende de $2.*

*Il a dit que son acte constituait une façon de protester contre l'amende qui lui avait été imposée alors que sa voiture était en stationnement devant un hôpital aux heures de visite.*

## Logique de vieillard

*—"Cher ami, il paraît que tu vas épouser ta secrétaire! Elle a 20 ans et tu en as 62!"*

*—"C'est juste!"*

*—"As-tu déjà réfléchi à cela: Quand tu auras 70 ans, elle en aura 28!*

*—"Et alors, 28 ans, c'est encore jeune pour une femme!" (tp)*

# les tribunaux

## Trois ans pour vol dans une Caisse

**Le juge Emile Trottier a imposé, hier après-midi, une peine de trois ans de pénitencier à un jeune homme de 25 ans, Michel Caya, alias Michel Dubé, qui s'était reconnu coupable, il y a quelques jours, sous des accusations de conspiration pour commettre un vol avec effraction à la Caisse populaire Sainte-Odile. Et de plus d'avoir commis le dit vol.**

**Le vol a été commis le 22 décembre 1967, Caya l'a admis dans une déclaration faite à la police. Et parmi ses complices, il a donné le nom d'un employé de la Caisse qui lui aurait ouvert la porte de l'établissement. Ce dernier et deux autres présumés complices sont toujours devant les tribunaux.**

**Une fois qu'il fut rendu dans la Caisse, Caya a fait main basse sur des chèques de voyageurs pour un montant de $18,420, des obligations pour une valeur de $1,600 et sur des espèces sonnantes de l'ordre de $300.**

**Caya s'était, de plus, reconnu coupable d'avoir commis un vol avec effraction de $390.**

# La Chine intente à l'Expo une poursuite de plus d'un million

La République de Chine a intenté hier une poursuite de $1,293,459.43 à la Corporation de l'Expo 67 et à la compagnie Hegeman-Harris Co., à la suite de l'incendie qui a détruit son pavillon le 30 mai dernier.

Par l'intermédiaire de Me Gérald E. Sullivan, la réclamante allègue que l'Expo obligeait les pays participants à assurer leur pavillon, leur laissant le choix toutefois de contracter avec le groupe de compagnies d'assurance qui garantissaient les biens de l'Expo pour un montant de $25,000,000 ou avec d'autres compagnies.

La République de Chine choisit de contracter avec les compagnies de l'Expo et pour cette raison met en cause dans sa poursuite huit compagnies d'assurance qui assuraient tous les biens des pays participant à l'événement.

On poursuit également la compagnie Hegeman-Harris of Canada Ltd, à laquelle on avait confié le nettoyage des pavillons pour le motif qu'en autant qu'on peut le constater, l'incendie aurait été causé par la négligence et la manque de soins des employés de cette défenderesse.

La République de Chine mentionne que la construction de son pavillon lui a coûté $750,000. Elle y plaça des oeuvres d'art, dont quelques-unes sont irremplaçables. Elle fixe leur valeur à $949,916.

Le pavillon dut être reconstruit au coût de $333,543.43, ce qui avec $949,916 forme le total de $1,293,459.43.


DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français
NOUVEAU POUR '68 ZENITH
L'appareil auditif Director crée un cercle de sonorité !



NOUVEAU MICROPHONE A L'AVANT
Capte les sons où vous regardez en plus de les amplifier en avant de vous.

NOUVELLE OUVERTURE A L'ARRIERE
Identifie les sons arrière selon leur importance.

Le "Director" comprend un circuit Micro-Lithic plus fin qu'un bout d'allumette... une réussite de la technique de l'ère spatiale. Il vous offre un meilleur partage du son pour vous apporter une nouvelle expérience auditive. Il est le plus petit appareil auditif derrière l'oreille... et ne pèse que ¼ d'once. Essayez-le dès maintenant !

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Venez ou téléphonez en composant
842-5151, poste 316
Rendez-vous à domicile sur demande
DUPUIS — TROISIEME, STE-CATHERINE



# Une offre épatante DE ALEX "LE ROI DU DISQUE" SHERMAN



"LE ROI DU DISQUE" vous prouve de nouveau qu'il est capable de vous offrir "les plus beaux disques à meilleur marché". Maintenant, en coopération avec DEUTSCHE GRAMMOPHON GESELLSCHAFT, leur inventaire complet des meilleurs enregistrements, représentant la meilleure qualité technique, sont en vente dans tous les magasins Sherman à prix très économiques. Cette offre est restreinte. Magasinez maintenant à votre magasin Sherman, où vous trouverez ces beaux disques et d'autres encore.

Deutsche Grammophon Gesellschaft

25% DE RABAIS

Deutsche Grammophon Gesellschaft

Inventaire complet de

DISQUES LONG JEU — STEREOS ET HI-FI

# Deutsche Grammophon Gesellschaft

● Cantates ● Motets ● Messes ● Concertos ● Ouvertures ● Musique d'orgue ● Musique de chambre ● Symphonies et autres



D.G.G. EXTRAITS, EDITION LIMITEE
PANORAMA MUSICAL
Interprétés par Von Karajan — Kempff — Kubelik — Richter — Bohm et autres.
SPECIAL $1.50
BONI SUPPLEMENTAIRE — Achetez ce disque pour seulement $1.19 avec l'achat d'un Long Jeu régulier D.G.G.

CONSULTEZ CETTE LISTE D'ECHANTILLONS
*incluant les 9 dernières nouveautés du Canada*

- TCHAIKOVSKY : OUVERTURE 1812 O.P.B. — V. Karajan
- SIBELIUS : FINLANDIA O.P.B. — V. Karajan
- CHOEURS DON COSSACK : Chants religieux
- MAHLER : SYMPHONIE No 3, Orch. Radio bavaroise — Kubelik
- RAVEL : CONCERTO POUR PIANO en sol majeur — Martha Argerich — O.S.B. — Abbado
- CONCERTOS POUR FLUTES — Orel Nicolet — Mozart, etc.
- BRUCKNER : SYMPHONIE No 5 — Orch. Radio bavaroise — Jochum
- SCHUETZ : 7 DERNIERES PAROLES DU CHRIST — Orch. Dresdner
- WOLF : CHANSONS ESPAGNOLES — Schwarzkopf et Fischer-Dieskau
- BOIELDIEU : CONCERTO POUR HARPE — N. Zabaleta
- BEETHOVEN : CONCERTO POUR PIANO No 5 — W. Kempff
- BEETHOVEN : SYMPHONIE No 5 O.P.B. — Von Karajan
- BACH : MUSIQUE D'ORGUE — K. Richter
- BACH : CONCERTOS BRANDEBOURGEOIS 1 à 6 — Baumgartner
- VIVALDI : LES QUATRE SAISONS — R. Baumgartner
- BEETHOVEN : SYMPHONIES Nos 9 et 8 O.P.B. — Von Karajan
- BACH : SUITES POUR ORCHESTRE O.P.B. — Von Karajan
- SCHUBERT : DIE SCHOENE MUELLERIN — Fischer-Dieskau



NEUF SYMPHONIES de Beethoven
Herbert Von Karajan
Orchestre philharmonique de Berlin
Rég. 59.95
SPECIAL A $29.95
Album de 8 Longs Jeux avec guide de concert.

- HAYDN : CONCERTO POUR TROMPETTE — concerto pour cor
- BACH : TROIS TOCCATES ET FUGUE — H. Walcha
- BEETHOVEN : CONCERTO POUR VIOLON — C. Ferras, Phil. de Berlin — Von Karajan
- BEETHOVEN : CONCERTO POUR PIANO No 3 — W. Kempff
- STRAVINSKY : LE SACRE DU PRINTEMPS — Phil. de Berlin — Von Karajan
- ORFF : CARMINA BURANA — E. Jochum

★ UNE FOULE D'AUTRES ALBUMS AU CHOIX — TOUS A 25% DE RABAIS




NOUVEAUX LONGS JEUX DE JAZZ
"Riverside et Jazzland"
Régulier $4.98
EPARGNEZ 60%
$1.98 chacun
CHOIX FANTASTIQUE !
TOUS SCELLES A LA FABRIQUE
HI-FI et STEREO

Wes Montgomery — Cannonball Adderly — Bill Evans — Charlie Byrd — Art Blakey — Jazz Messengers — Thelonius Monk — Gerry Mulligan — Milt Jackson — Philly Joe Jones — Chet Baker — Sonny Rollins — J. J. Johnson — Kenny Burrell — Wynton Kelly — Kenny Dorham et autres.

PLAZA ALEXIS NIHON
rues Atwater et Ste-Catherine
OUVERT
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 P.M.

LE CENTRE DU DISQUE ALEX SHERMAN

1385, RUE STE-CATHERINE O.
(entre Bishop et Crescent)
OUVERT
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.



# Les secrets de Polichinelle

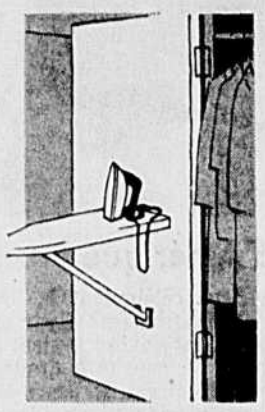
glanés par Lyse Rossignol

### *Conseils toujours pratiques*

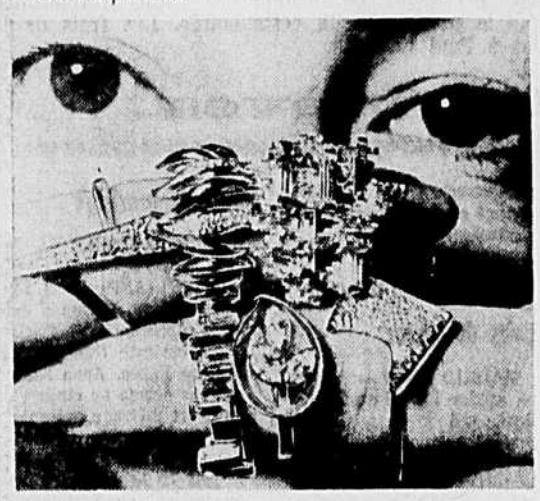
Enlevez les taches d'oeufs, très tenaces, sur vos couverts en argent en les frottant avec un peu de sel fin. Elles disparaîtront instantanément. Les taches de rouille en pressant — sur la partie tachée — quelques gouttes de citron. Laissez sécher au moins une heure. Rincez à l'eau tiède et recommencez au besoin.

Vous avez de belles boiseries de chêne, d'acajou, des plaques murales, un plateau décoratif — qui ne sert pas à servir la nourriture — et autres bibelots en bois que vous aimeriez nettoyer afin d'en faire ressortir la belle teinte naturelle. Passez un chiffon imbibé de térébenthine. Vous verrez apparaître le beau grain du bois.

### *Solutionnez le problème de la planche à repasser*



Vous avez un petit appartement et la planche à repasser vous encombre? Pourquoi ne pas la faire installer dans la porte de votre garde-robe. Lorsque vous vous en servirez, ayez soin, cependant, d'empêcher la porte de bouger à l'aide d'un morceau de carton ou de bois. Une fois le travail terminé, vous n'avez qu'à rabaisser la planche.



### *Portez vos bijoux avec discrétion*

Les bijoux, qu'ils soient authentiques ou de fantaisie, demandent à être portés avec discernement. Un clip ou une broche au revers d'une jaquette, sur le corsage d'une robe, égaient une tenue de ville. Mais n'ajoutez pas en même temps un collier, des bracelets; le bijou antique avec celui de fantaisie; l'or avec l'argent. Et surtout... pas de strass (pierres brillantes) pour le jour. Ces bijoux se portent le soir, après cinq heures mais la discrétion là encore s'impose.

### *Démarrez votre voiture sans tracas*

Madame! Enfin vous avez fini d'attendre ou d'avoir recours aux autres pour faire sortir votre voiture de la neige ou de la glace. Un jet de liquide "agrippe-pneu" et le tour est joué, vous n'avez plus à pousser, à pelleter et ainsi, vous serez toujours... à temps pour vos rendez-vous.

Ce produit — qu'il serait bon de toujours avoir à votre portée dans la boîte à gants — donnera à vos pneus trois fois l'adhérence normale. Vous le trouverez chez votre garagiste. Pourquoi ne pas renverser les rôles? La voiture de votre mari est prise dans la neige? Faites-lui la surprise de le dépanner.



### *Votre animal préféré perd-il son poil?*



En ce temps de l'année, chiens et chats perdent leurs poils. Cet inconvénient complique le nettoyage de la maison. Ces poils viennent joncher le sol, y agglomérer la poussière et s'attacher aussi aux fauteuils et tentures. Une amie, qui aime beaucoup les animaux, me confiait son secret: elle passe la fourrure de l'animal à l'aspirateur! Ainsi, tous les poils déjà détachés — ou en passe de l'être — sont aspirés par l'appareil.

Bien sûr qu'elle utilise, pour cela, la petite brosse la plus douce des accessoires de l'aspirateur.

### *Les rigueurs de l'hiver sont néfastes pour l'épiderme*



Vous pratiquez des sports d'hiver? Si vous n'aimez pas vous maquiller, il faut quand même préserver votre épiderme à l'aide d'une crème de protection. N'oubliez pas, non plus, le tour de vos yeux, là où la peau est extrêmement fragile, surtout au contact du froid. Appliquez une crème spéciale pour les yeux. Si vous n'en avez pas, étalez une mince couche de vaseline que vous emploierez également pour vos lèvres et vos mains, ce qui évitera les gerçures. En entrant à la maison, nettoyez bien votre épiderme, puis étalez une bonne crème nourrissante.

## Une importante chaîne de supermarchés britanniques abolit les timbres-prime

LONDRES — L'une des plus importantes chaîne de supermarchés britanniques a décidé de vérifier l'affirmation qui veut que les ménagères préfèrent des produits moins dispendieux aux timbres-prime. Le supermarché Victor Value qui compte 280 succursales a en effet annoncé qu'il renonçait aux timbres roses S. et H., contrepartie des timbres verts S. et H. américains,; à la suite de cette mesure, plus de 50 items majeurs subiront des diminutions de prix.

Le président, M. Alex Cohen, soulignait que la mesure aurait pour effet de faire économiser $2,400,000 qui pourraient servir à réduire les prix et à subventionner des campagnes de promotion. Les concurrents de M. Cohen, les supermarchés Tesco, Pricerite, Gateway et plusieurs autres, ont répliqué qu'ils poursuivaient la distribution des timbres-prime et ils ont défié M. Cohen de dépasser leur chiffre d'affaires.

Si Cohen réussit à vendre plus que ses concurrents, et ce pourrait bien être le cas puisque la première semaine d'essai a marqué une hausse considérable des ventes, le scepticisme ne pourra qu'augmenter autant en Angleterre qu'aux Etats-Unis face à l'attrait grandissant des timbres-prime. Les économistes ont toujours soutenu que ces timbres empêchaient la ménagère de choisir rationnellement ses produits parce qu'elle se base sur les prix faussés.

M. SCohen a de plus souligné qu'une enquête spéciale a été conduite pour lui par le National Opinion Poll, organe fortement respecté, et que les résultats sont les suivants: 83 pour cent des ménagères britanniques préféreraient des prix moins élevés aux timbres-prime; seulement 3.6 pour cent des Anglais choisissent un magasin plutôt qu'un autre à cause des timbres-prime; 54 pour cent se basent sur les prix et 43 pour cent sur le service.

M. Cohen a donc amplement confiance en sa nouvelle technique et il affirmait: "Dès lundi, nous avons vu plusieurs nouveaux visages envahir les magasins."

Plusieurs nouveaux acheteurs se contentent de se procurer les nécessités quotidiennes, espérant que cette baisse de certains produits s'étendra à tous les éléments en vente. Celui qui vraisemblablement perdra le plus dans cette affaire est la compagnie américaine Sperry and Hutchinson qui contrôle les timbres S. et H. en Grande-Bretagne. M. Emil Corona, qui est directeur de la filiale britannique, a affirmée que S. et H. poursuivrait la chaine Victor Value pour rupture de contrat.

## Mille et une poignées de parapluie

PARIS (AFP) — Grand choix de poignées de parapluies pour le printemps. Le bois précieux se déploie en branches d'arbres cloutés d'or, en merisier bagué d'argent, en ébène surmonté de quartz rose. Des sujets, animaux ou bustes, personnalisent les pommeaux et les béquilles en macassar ou en métal doré: un petit ours en ivoire, une tête d'oiseau en bronze doré, un canard en pierre dure verte, un bouddha ciselé.

**LA SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE**
**ASSEMBLEE ANNUELLE DIVISIONNAIRE**

"Conformément aux Statuts de la Société canadienne de la Croix-Rouge, tels que décrétés le 24e jour de novembre 1959, la réunion annuelle du Conseil divisionnaire, comprenant les délégués de toutes les sections de la Division du Québec, aura lieu en la Salle de Conférence, Edifice de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, à Montréal, le premier mars 1968, à deux heures et demie de l'après-midi, pour les fins prévues aux Statuts.

PAR ORDRE DU COMITE EXECUTIF.

J. A. R. ROCHEFORT,
Secrétaire.


FAITES VOTRE LESSIVE COMME LES "EXPERTS"



Suivez l'exemple des experts! Pour donner à leurs clients une lessive propre, claire, "professionnelle", ils ajoutent à l'eau du soda à laver. C'est ainsi qu'ils chassent la saleté persistante que ni le savon ni les détergents seuls peuvent éliminer. Le soda à laver adoucit l'eau, déloge les taches des vêtements de travail, tout en conservant la douceur qu'il faut pour les tissus les plus délicats.

Employez Arm & Hammer pour votre prochaine lessive—il allègera votre travail et vous fera épargner 3 dollars sur 4 dans le budget de votre lessive.



Le soda à laver Arm & Hammer

Maintenant en deux formats—1 liv. et 3 livs 7 oz.

ILS SONT MEILLEURS FRAIS

*Mais frais ou en boîte, les champignons les meilleurs sont les*

Slack's DE WATERLOO





VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

## Camps d'été pour enfants

par le Dr Charles-H. Lamontagne

(1)

Les vacances ne sont pas encore arrivées, mais pour les parents de milliers de garçons et de filles, c'est déjà le temps de choisir un camp d'été et d'y retenir la place de l'enfant.

Le choix du camp, surtout pour la première fois, n'est pas toujours chose facile. Il l'est encore moins si le camp de l'été précédent a été un échec! Les parents s'attendent que le campeur ait du plaisir et qu'il soit dans un endroit sain et sûr.

Mais le plaisir et les distractions que peuvent offrir les camps d'été ne sont que secondaires aux autres avantages que peuvent en retirer les enfants. En voici quelques-uns:

Tout d'abord, le camp d'été procure une séparation du foyer. Il peut s'agir d'une première fois et l'enfant peut être assez jeune. La longueur de la séparation variera selon la capacité émotive de l'enfant (et non celle des parents), ordinairement d'une à trois semaines. Cette séparation du foyer est bonne et pour l'enfant et pour les parents. Elle favorise l'indépendance graduelle de l'enfant, surtout aux périodes où celui-ci recherche le plus cette indépendance. Dans certains cas, ce seront les parents qui seront incapables de se séparer de l'enfant. Souvent, ils ne voudront pas se l'avouer et trouveront toutes sortes de prétextes pour ne pas envoyer l'enfant au camp.

Le deuxième avantage important dont bénéficient les enfants qui vont au camp d'été, c'est la socialisation. Un camp bien organisé comprend des groupes suffisamment petits d'enfants pour que ceux-ci aient l'impression de réellement appartenir au groupe. C'est avec les autres de ce petit groupe que l'enfant apprendra d'abord à travailler, à jouer et à coopérer. Il se fera de nouveaux amis ou y renouera de vieilles amitiés.

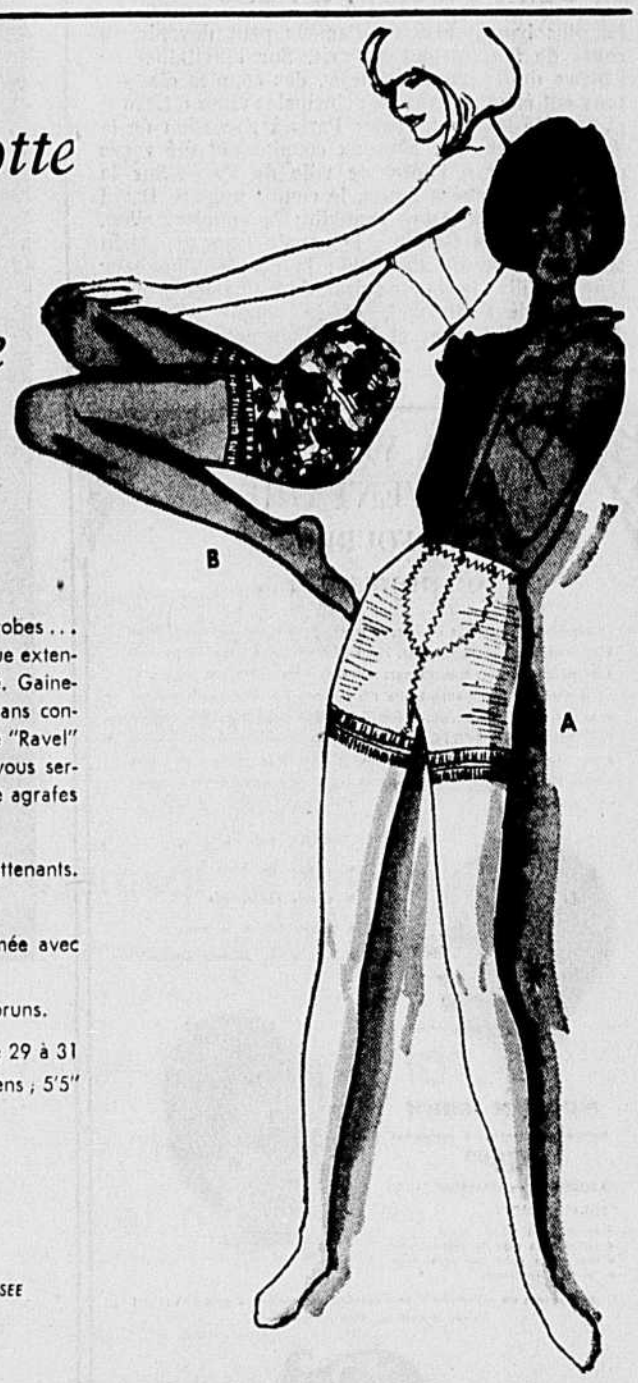
Un phénomène psychologique important résulte de ces camps d'été, et c'est celui de l'identification. Ce n'est certes pas un phénomène propre au camp d'été, mais l'enfant est à l'âge où ce processus d'identification est très fort. Il a d'abord commencé dans les six premières années de la vie alors que l'identification première se fait avec le parent du même sexe. Mais, au fur et à mesure que l'enfant vieillit, il se produit des identifications partielles qui n'en sont pas moins importantes.

C'est ainsi que tout en étant l'ami de tous, l'enfant se fera un ou deux copains avec lesquels il se sentira plus à l'aise. De plus, les enfants auront une forte tendance à s'identifier aux moniteurs qui s'occupent d'eux, d'où l'importance d'un bon choix de moniteurs.

Enfin, le camp apporte d'autres avantages importants. En plus de bien manger, de vivre au grand air et d'acquérir de bonnes habitudes d'hygiène, l'enfant apprend à connaître et à aimer la nature et à développer ses intérêts et son habileté. Il apprend à respecter les autres et développe le sens de la justice et de l'honnêteté au fur et à mesure du développement de la personnalité et de la maturation du caractère.


Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

*Bas gaine-culotte le vêtement qui tient... de "Best Form"* $6




Avec la mode des mini-jupes et des maxi-robes... rien ne vaut ces bas-culottes de nylon opaque extensible. Confort parfait, galbe absolu assuré. Gaine-culotte de Lycra* Spandex d'un maintien sans contrainte et d'allure jeune. En plus, l'élastique "Ravel" vous permet d'enlever les bas à volonté, vous servant seulement de la gaine dotée de quatre agrafes dissimulées.

A) Gaine-culotte courte de Lycra* avec bas attenants. Noir/noir, os/os ou blanc/blanc.

B) Gaine-culotte moyenne de Lycra* imprimée avec bas opaques. Impressions: beige et orange avec bas bruns.

TAILLES — **GAINES**: 24 à 26 P; 27 à 28 M; 29 à 31 L. **BAS**: 4'9" à 5'1" courts; 5'2" à 5'4" moyens; 5'5" à 5'7" longs.

*Marque déposée

**Téléphoner à 842-6261**

*VETEMENTS DE SOUTIEN — RAYON 78*
*ETAGE-MODE, AU DEUXIEME*
*ET BAS — RAYON 19 — AU REZ-DE-CHAUSSEE*

CENTRE-VILLE SEULEMENT

**HEURES D'OUVERTURE**: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h

vente annuelle

*après inventaire*

commençant

**Jeudi le 15 février à 9.30 a.m.**

50% DE REDUCTION

corsetterie et lingerie
Lignes discontinuées
*Pas de commandes téléphoniques*

La vente a lieu à la nouvelle boutique située 420 est, rue JEAN-TALON

TOUTE VENTE FINALE

Mme J. A. Bourret

420 est, rue JEAN-TALON
(édifice Choisy. Voisin du métro Jean-Talon)
279-2717

GRANDE VENTE
LIQUIDATION DE STOCK

ACHETEZ UNE PAIRE ET RECEVEZ-EN UNE

GRATUITEMENT

RABAIS SUR BOTTES ALLANT JUSQU'A 75%

sur SACS à MAIN 25%

*Toute notre marchandise est importée directement de France*

John Charles Shoes
4983, chemin Queen Mary
MONTREAL — Tél.: 342-0802

# À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJON
13 Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

## CE SOIR

**4:00**

★2,7,13—Bobino
3—Merv Griffin Show
★ 4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—Mr. and Mrs.
10—Champion: "Ville abandonnée"
★12—The Buddies

**4:30**

★ 2,7,13—La boite à surprise: "Picolo"
★ 5—Mike Douglas Show
6—Upside Town
★ 8,13—Uncle Willy and Floyd
★10—Le zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre: "The Cossacks"

**5:00**

2,13—Thierry la fronde: "La Bague du Dauphin"
3—Secret Storm
4—M. Jet
★ 6—Bird Man and the Galaxy Trio
★ 7—Sentinelles de l'air
8,13—Trails West

**5:30**

2—Bidule de Tarmacadam
3—Evening Report. Newsfilm Flashbacks
★ 4—Super Heros
6—Let's go
7—Zorro
★ 8,13—Ne[illegible]ine
★10—Maman Bagnole: "Un secret bien partagé"
13—Popeye

**5:45**

3—World of Sports

**6:00**

2—Jeunesse oblige: "Quand passe la chanson" Concours 28 jours
4—Télé-Quebec
5—Ch. 5 Report
★ 6—Reach for the Top
7—Au gai rancho
★10—Télé-métro
12—The Pierre Berton Show
13—Jeunesse 13 op.

**6:15**

3—Newstime

**6:30**

2—Téléjournal
★ 3—CBS News
★ 5—Huntley-Brinkley Report
6—Evening Report
7—Télé-Bulletin
★ 8,13—The Merv Griffin Show
★12—Pulse
13—Les actualités

**6:45**

2—Aujourd'hui
4—Actualité
7—La Météo
★10—Sports images

**7:00**

3—Rifleman
4—Police des plaines
★ 5—Truth or Consequences
6—Seven on Six
7—Bonsoir Copains
★10—Dernière heure
★12—The Flying Nun
13—Les arpents verts

**7:15**

★10—Télé-métro

**7:30**

★ 2—Chevaliers du ciel
★ 3—Cimmarron Strip
★ 4,10—Un peu, b e a u c o u p. Avec Jacques Morency
★ 5—Daniel Boone
★ 6—Gentle Ben
★ 8,12,13—Star Trek
13—Aventures d'outre-mer

**8:00**

★ 2,7,13—Commando du désert
★ 4,10—Mon Martien favori
★ 6—Hogan's Heroes

**8:30**

2,7,13—A la seconde
4—Cinéma Kraft: "Les mystères d'Anghor"
★ 5—Ironsides
★ 6—Telescope
★ 8,12,13—It's happening
10—Cinéma Kraft "Paris Blues"

**9:00**

2—Les dossiers de l'agence O
★ 3—Thurs. Night Movie: "I Want To Live"
★ 6—The Baron
7,13—L'homme à la valise
★ 8,12,13—The Dean Martin Show

**9:30**

★ 5—Dragnet 68

**10:00**

2,7,13—Tirez au clair
★ 4,10—Secret bien agrdé
★ 5—Dean Martin
★ 6—Dragnet
★ 8,12,13—Mannix

**10:30**

4—Objectif
6—1968 Winter Olympics
★10—Chez le père G é d é o n, avec Doris Lussier

**10:45**

★10—Dernière heure

**11:00**

2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Report
4—Actualité
5—Eleventh Hour News
6—CBC National News
★ 8,12,13—CTV National News
★10—La ronde des sports

**11:15**

2,7—Supplément régional
3—Vermont Edition
4—Sports
6—Viewpoint
★ 8,13—Nightime
10—Cinéma: "Les beaux jours du Roi Murat"
★12—Pulse
13—Les actualités

**11:30**

2—Nouvelles du sport
3—The Late Show: "The Wanted Men"
4—Heure exquise: "Vogue mon coeur"
★ 5—The Tonight Show

**11:37**

2,7,13—10e Jeux olympiques d'hiver
6—Sports Final

**11:42**

★ 6—Thursday Showcase: "Oceans II"
12—Pajama Playhouse: "The Scarlet Spear"

**12:00**

2—Cinema: "Deux nuits avec Cléopâtre"
★ 8,13—The Saint
13—Ciné-Soir: "La vie conjugale"

**1:00**

8,13—Picture Page

## DEMAIN MATIN

**7:30**

4—Dessins animés
7—Les lève-tôt
8,13—University of the Air
10—Les p'tits bonhommes

**7:45**

4—A nous deux
10—Métro-matin, avec Jean-Pierre Coallier

**8:00**

★ 3—Captain Kangaroo
7—Première édition
★ 8,13—Ed Allen

**8:15**

★ 4—Toast et café

**8:30**

7—Rue Pipe de plâtre
★ 8,13—Romper Room

**8:45**

10—36-24-36

**9:00**

3—Romper Room
5—News of Women Local
★ 7,10—Toast et café
★ 8,13—Something to T h i n k About

**9:15**

4—Ciné-roman
6—Montreal Notebook
★ 8,13—School Telecasts
12—Sign on News

**9:30**

3—Ed Allen
4—En forme
5—General Hospital
6—Quebec School Telecast
8,13—The Magic Cupboard
12—University of the air

**9:45**

4—En matinée: "Le fil à la patte"
★8,13—School Telecast

**10:00**

2,7,13—Télévision scolaire: "L'art et son secret"
3—Candid Camera
★ 5—Snap Judgement
6—Canadian Schools
8,13—Our Miss Brooks
10—Voix de femmes avec Mme Françoise Gaudet-Smet; animateur Paul Dupuis
★12—Romper Room

**10:30**

2,7,13—Monsieur Surprise présente "Le manège enchanté"
★ 3—Beverley Hillbillies
★ 5—Concentration
★ 6—Friendly Giant
★ 8,13—Perry's Probe
10—Leçon de beauté avec Mme Edith Serei
★12—Magic Tom



## "Monsieur Banco"

**Claude Valade participera au jeu télévisé "Monsieur Banco", demain soir, à 10 h., à l'écran de Télé-Métropole. Couleur.**

## choix d'émissions

**6.00** (2) — **Jeunesse oblige — Quand passe la chanson.** Concours 28 jours: interprètes des Cantons de l'Est, de Québec et de Montréal. 30 min.

**8.00** (CBF) — **Hockey:** Red Wings de Détroit contre Canadiens de Montréal.

**8.30** (2) — **A la seconde. Invités:** Michelle Tisseyre, Wilfrid Lemoine, Roger Garceau et Christine Chartrand. 30 min.

**8.30** (6) — **Telescope:** L'héritage indien vu à travers deux communautés à l'opposé l'une de l'autre: les Kwakiutls de la Colombie britannique et les Naskapis du Labrador. Couleur. 30 min.

**10.00** (2) — **Tirez au clair...** "les résultats de la Conférence constitutionnelle, d'après ceux qui n'y étaient pas". Invités: MM. Robert Bourassa (libéral provincial), Martial Asselin (conservateur), Robert Cliche (NPD) et Charles-Eugène Dionne (créditiste). 60 min.

**11.35** (2) — **Les Jeux olympiques de Grenoble.** 30 min.

**DEMAIN APRES-MIDI**

**3.32** (CBF) — **L'Assiette à musique.** Invitée Michèle Favreau, critique de cinéma à LA PRESSE. 60 min.



## Première audition

**Michel Perrault dirigera l'Orchestre de Radio-Canada, dimanche, à 5 h. de l'après-midi, à la salle Claude-Champagne ainsi qu'à l'antenne de CBF et CBF-FM. Au programme, notamment, en première audition: le Concerto pour cor de Perrault, justement. Soliste: Paul Maselle.**

# RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 • CKGM 986 • CHRS 1890 • CFOX 1470

## CE SOIR

**5:00**

CKAC—Nouvelles, Feu vert
CBF—Radio-Journal — Le monde au présent
CBM—News Canadian Roundup
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouvelles, Billet
CHRS—Au soleil de l'amour

**5:10**

CJAD—Weather
CJMS—Nouv —

**5:15**

CKAC—Vol 73

**5:20**

CKAC—Feu vert

**5:25**

CKVL—Sportorama
CKLM—Les vérités de la police

**5:30**

CBF—Présent
CJAD—News and Sports
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles, commentaires sportifs
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

**5:35**

CBM—Sports, Commentary, Tempo
CJAD—Race Report
CKLM—Editorial: J. Beauchamp
CHRS—Sports

**5:40**

CKAC—Revue de presse, Feu vert

**5:57**

CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CHRS—Nouvelles

**6:00**

CKAC—Le monde ce soir: Rapport sur la circulation: Nouvelles
CBF—Trente minutes d'information
CBM—The World at Six
CFCF—News
CJAD—World Today
CKVL—Discothèque
CJMS—Le monde d'aujourd'hui
CFMB—Programme italien
CKLM—Nouvelles
CKGM—World Report
CHRS—Fin des émissions

**6:10**

CKAC—La bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts

**6:15**

CKAC—Commentaires
CJAD—Stock Market
CKLM—Magazine 15-70
CKGM—George Morris

**6:20**

CKAC—Le monde du sport
CJAD—Sports, Race report

**6:25**

CKVL—Sports

**6:30**

CKAC—Bon appétit messieurs, dames
CBF—Radio-transistor
CBM—Winter Olympic Games
CFCF—The Dave Boxer Show
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Discothèque
CJMS—"Horizons 2,000"
CKLM—Flash LM

**6:40**

CKAC—La santé dans votre assiette
CBM—Sights and Sounds

**6:45**

CKAC—Bon appetit messieurs, dames
CJMS—Tableau social
CKLM—Sport-mineur

**6:55**

CKVL—Nouvelles, Editorial
CHRS—Nouvelles

**7:00**

CKAC—Chapelet
CBF—Les Jeux de Grenoble
CBM—Bright Lights
CJAD—Ski Report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles, Sport amateur
CKLM—Nouvelles

**7:10**

CBFT—Pousse-café

**7:15**

CKAC—Les événements sociaux

**7:25**

CKVL—La vie sociale

**7:30**

CBF—Faire sa vie
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles

**7:45**

CKAC—Musicale
CBF—Capital et travail

**7:50**

CKAC—Témoignages
CKVL—Radio Gazette

**8:00**

CKAC—Nouv., Notre langue parlée
CBF—Hockey
CBM—News, CBC Thursday Music
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles
CKLM—Nouvelles, Panorama LM
CFOX—Roger Scott

**8:25**

CKVL—Nouvelles

**8:30**

CKAC—Avec les chouettes
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles
CKLM—Flash LM

**8:48**

CKVL—Nouvelles
CKLM—Pari double

**9:00**

CKAC—Nouvelles, avec les chouettes
CKVL—Pour ou contre
CJMS—Les échos du Québec
CFMB—Programme grec
CKLM—Nouvelles
CKGM—World News

**9:10**

CKLM—Flash LM
CKGM—Pat Burns Hot Line

**9:30**

CBF—Jeux
CKLM—Flash LM

Voir RADIO AM en page 25



## Fête à CKAC

Vendredi dernier, M. Jacques-M. Goulet, administrateur et directeur général, conviait tout le personnel de CKAC à une réception pour fêter trois anciens de la station: Mlle Jeannette Brouillet, réalisatrice depuis 25 ans à CKAC, et MM. Percy Smith, chef opérateur à l'émetteur depuis 43 ans, et Len Spencer, directeur technique depuis 46 ans. De gauche à droite: M. Percy Smith; M. Pierre Beaudoin, directeur des programmes; Mlle Jeannette Brouillet; M. Len Spencer, le doyen du personnel, et M. Jacques-M. Goulet.

## les films à la télévision

NOTE: Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

**11.30 a.m.** — Canal 2: "Plus fort que l'amour" (Italien, 1947). Comédie dramatique avec Alida Valli et Amedeo Nazzari. — Un épisode de la lutte des Carbonari, en Italie, au siècle dernier.

**12.30 p.m.** — Canal 10: "L'alibi" (Français, 1938). Drame avec Erich von Stroheim et Louis Jouvet. — Un assassin échoue dans une tentative pour s'innocenter.

**1.30 p.m.** — Canal 2: "L'araignée au service secret". Policier avec Warren Hull, Mary A i n s l e e et Dave O'Brien. — L'Araignée c o n t i n u e sa lutte contre le Dragon, homme mystérieux à la tête d'un gang qui détruit tout.

**2.00 p.m.** — Canal 10: "L'aventure i n o u b l i a b l e" (Américain, 1945). Comédie musicale avec Fred Astaire et Joan Leslie.

**4.30 p.m.** — Canal 12: "The Cossacks" (Franco-italien, 1960). Mélodrame de guerre avec Edmund Purdom, John Drew Barrymore et Georgia Moll.

**8.30 p.m.** — Canal 10: "Paris Blues" (Américain, 1961). Film musical avec Paul Newman, Joanne Woodward et Sidney Poitier.

**11.15 p.m.** — Canal 10: "Les beaux jours du roi Murat" (Français, 1947). Comédie avec Claude Génia et Alfred Adam. — A Naples, un rebelle s'introduit à la cour en se faisant passer pour chanteur.

**11.43 p.m.** — Canal 6: "Ocean's II" (Américain, 1960). Comédie dramatique avec Frank Sinatra, Dean Martin et Sammy Davis. — Onze anciens combattants s'entendent p o u r commettre un hold-up, le Jour de l'An, dans cinq des plus grands cabarets de Las Vegas.

**11.43 p.m.** — Canal 12: "Scarlet Spear" (Grande-Bretagne, 1952). Drame d'aventures avec Morasi et Martha Hyer.

**12.05 a.m.** — Canal 2: "Deux n u i t s avec Cléopâtre" (Italien, 1954). Comédie avec Sophia Loren et Alberto Sordi. — Un officier passe une nuit avec le sosie de Cléopâtre, ce qui lui attire maints désagréments.

**VENDREDI**

**11.30 a.m.** — Canal 2: "Taxi de nuit" (Italien, 1950). Comédie dramatique avec Benjamino Gigli et Philippe Lemaire. — Un chauffeur de taxi, excellent chanteur, trouve un bébé dans sa voiture.

**12.30 p.m.** — Canal 10: "La loi du f o u e t" (Américain, 1952). Aventures a v e c Maureen O'Hara et Peter Lawford. — Un fermier croit retrouver son fils autrefois disparu en la personne d'un aventurier.

**1.30 p.m.** — Canal 2: "Les assassins du d i m a n c h e" (Français, 1956). Drame avec Jean-Marc Thibault et Barbara Laage. — Le drame de conscience d'un garagiste qui a oublié de revisser l'écrou de direction d'une voiture.

**1.30 p.m.** — Canal 7: "Le temps du c h â t i m e n t" (Américain, 1961). Drame avec Burt Lancaster, Dina Merrill et Shelley Winters. — Dans un quartier pauvre de New York, trois adolescents d'origine italienne tuent un jeune Portoricain aveugle. Un procureur natif de ce quartier entreprend une lutte pour remédier à la situation.

**2.00 p.m.** — Canal 10: "Le vertige" (Français, 1935). Drame avec Alice Field et André Burgère. — Une femme s'abandonne à un homme en qui elle croit reconnaître un ami d'enfance.

**4.30 p.m.** — Canal 12: "Baby and the battleship" (Grande-Bretagne, 1955). Comédie avec John Mills, Richard Attenborough et Lisa Gastoni.




Commençant bientôt

FAITES UN ESSAI SUR ROUTE
GAGNEZ UNE FIREBIRD
937-6342
Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE A L'OUEST D'ATWATER
PONTIAC, BUICK, FIREBIRD, BEAUMONT, ACADIAN, VAUXHALL, GMC



CKAC/73
UNE RADIO TOUJOURS EN EVEIL
de minuit cinq à 6 h. a.m.
DU SOIR AU MATIN
avec Georges Whelan
MUSIQUE ET CHANSONS
ECHOS DE MONTREAL
LA NUIT

Gala 7e Anniversaire
de CFTM-TV, canal "10"
Distribution gratuite des billets
samedi 17 février
à compter de 10 heures du matin
à
CFTM-TV, canal "10",
1425, rue Maisonneuve, Montréal
N.B. Deux billets seront remis aux personnes âgées de plus de 18 ans.
Le Gala 7e Anniversaire du Canal "10"
a lieu au théâtre Saint-Denis, à Montréal,
le samedi 24 février, 9 h. 30 p.m.
et est télédiffusé EN COULEUR à l'écran de CFTM-TV.




## Un roman de Daudet

**Elisabeth Lesieur, l'une des interprètes de "Fromont jeune et Risler aîné", d'Alphonse Daudet, au programme de la série "Les grands romans" (CBF), à compter de lundi, à 11 h. 15 du matin.**

économie & finance — LA PRESSE

# Le Canada persiste dans une fausse orientation de son commerce extérieur

— B.W. Wilkinson

Alors que depuis un certain nombre d'années le commerce entre les nations industrialisées du monde se concentre de plus en plus sur les produits ouvrés, les exportations du Canada sur les Etats-Unis mettent de plus en plus l'accent sur les matières premières.

Cette remarque fait partie d'une analyse des tendances récentes du commerce international du Canada, sous la signature du professeur B. W. Wilkinson, analyse qui a été rendue publique aujourd'hui par le comité du commerce canadien de The Private Planning Association of Canada.

M. Wilkinson, qui tient une chaire d'Economique à l'Université d'Alberta, en déduit que la position du Canada dans le commerce mondial ressemble plus à celle des pays en voie de développement qu'à celle des nations industrialisées.

Si l'on tient compte de la différence de prix relative entre produits ouvrés et matières premières, poursuit l'étude, la situation du Canada s'est détériorée et sa part du commerce mondial a décliné par rapport aux années 1950.

Le spécialiste en Economique souligne donc que si le Canada ne réussit pas à modifier sa structure d'échanges consistant à importer des produits hautement industriels tout en exportant des produits primaires, le pays aura à subir des difficultés tendant à s'accroitre dans sa balance des paiments ainsi que des pressions sur sa monnaie.

Le Canada, à son point de vue, n'a pas réussi à réaliser son potentiel dans le domaine des produits ouvrés comme il l'a réalisé dans celui des produits primaires.

Recherchant les causes de cette situation, M. Wilkinson souligne que si les facteurs qui permettent des exportations satisfaisantes de produits primaires ont bien été compris, il n'en est pas de même pour les produits ouvrés, situation qu'il désire vivement rectifier.

**Trois facteurs**

Ayant étudié le cas individuel de 133 industries manufacturières, l'économiste en est venu à la conclusion que celles qui réussissent à exporter tendent à se caractériser par leur forte dépendance de trois facteurs.

Ces facteurs déterminants ont pour base la haute qualité de la main-d'oeuvre, la haute qualité et le volume du capital physique et la forte proportion de matières premières provenant des ressources naturelles du pays.

De plus, il a constaté que les entreprises exportatrices de l'industrie secondaire dépendent surtout du facteur main-d'oeuvre très qualifiée, tandis que celles de l'industrie primaire mettent l'accent sur le capital physique disponible.

M. Wilkinson souligne donc, principalement en ce qui concerne les exportations de l'industrie secondaire axées sur la main-d'oeuvre très qualifiée, qu'elles confirment l'importance de l'éducation et de l'apprentissage.

Critiquant les études précédentes qui ne tenaient pas compte des trois facteurs mentionnés par lui, l'économiste fait également remarquer, en liaison avec la main-d'oeuvre qualifiée, l'importance majeure des technologies nouvelles dans le développement des exportations.

Le conférencier en donne la preuve ensuite qui découle des statistiques voulant que ce soit les industries chimiques et celles des produits répertoriés comme "divers" qui ont connu l'essor le plus important à l'exportation, car elles fourmillent de nouveaux produits et matériaux.

**La recherche**

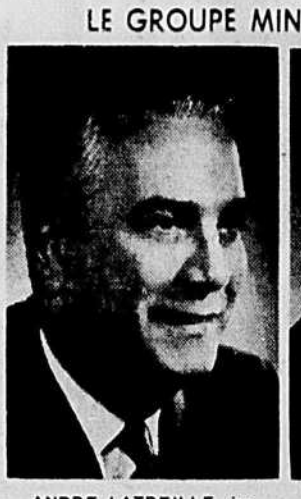
L'influence des technologies nouvelles amène ensuite M. Wilkinson à leurs origines: la recherche et le développement. Mentionnant le manque de renseignements et chiffres précis à ce sujet, il remplace ces données manquantes par ce qu'il appelle des "procurations", qui lui permettent de conclure, après étude de 63 entreprises de l'industrie secondaire qu'une hausse de un pour cent dans la "procuration-recherche" s'accompagne d'une hausse de 0.56 pour cent des exportations par rapport à la valeur de la production.

Si la conclusion du professeur Wilkinson est fondée, ajoute le comité de l'Association, elle sera d'une importance majeure pour le pays du fait que le Canada n'effectue que peu de recherche et de développement et que ceci n'est concentré que dans quelques types d'industries: les produits électriques et aéronautiques, par exemple, comptent pour 44 pour cent de toute la recherche et le développement du secteur industriel canadien.

Passant ensuite à l'influence de la propriété étrangère au pays sur la structure de nos échanges internationaux, M. Wilkinson précise que ses études l'ont amené à la conclusion que les filiales de sociétés étrangères importent plus, dans l'industrie secondaire, que les entreprises domestiques de la même industrie, par suite de leur association étroite avec leurs maisons-mères et, partant, de la connaissance des fournisseurs de ces dernières.

Enfin, M. Wilkinson a constaté, après l'étude de 63 entreprises de l'industrie secondaire, que les exportations sont influencées défavorablement aussi bien par les taux de douane d'entrée, appliqués par les pays étrangers que par le propre tarif douanier du Canada, et, semble-t-il, à part à peu près égale. Plus l'un ou les autres des tarifs sont élevés, plus les exportations diminuent, constate M. Wilkinson. L'influence du tarif canadien selon lui, découle du fait qu'un tarif domestique réduit les exportations en ne laissant que peu d'encouragement aux entreprises pour la rationalisation qui amène une réduction des prix de revient.

## LE GROUPE MINIER SULLIVAN



ANDRE LATREILLE, ing.



Brig. J. GUY GAUVREAU

Dr Pierre Beauchemin, président, est heureux d'annoncer les nominations de :

M. André Latreille, ing., au conseil d'administration des compagnies Quebec Lithium Corporation, La Société Minière Cupra Ltée et Société minière d'Estrie Ltée. M. Latreille est président de Alta Construction (1964) Ltée et directeur de plusieurs autres compagnies canadiennes.

Brigadier J. Guy Gauvreau, D.S.O., E.D., au conseil d'administration de la compagnie Hastings Mining and Development Co. Ltd. M. Gauvreau est président et gérant général de Place Bonaventure Inc. et directeur de plusieurs autres compagnies canadiennes. •

# Le déficit des comptes aux USA se serait accru dans le dernier trimestre de 1967

WASHINGTON (AFP) — Le bilan de la balance des paiements des Etats-Unis pendant le quatrième trimestre 1967 que le Département américain du Commerce publiera dans quelques jours fera apparaitre un déficit de l'ordre d'au moins 1,800 à 1,900 millions de dollars, déclare-t-on mardi dans les milieux informés de Washington.

Cette dégradation considérable par rapport aux trimestres précédents, que le président Johnson avait déjà annoncé le premier janvier sans en préciser exactement l'ampleur, résulte essentiellement de deux facteurs déjà connus, souligne-t-on dans ces milieux. D'une part, la Grande-Bretagne a procédé au moment de la dévaluation du sterling au rapatriement de ce qui restait de son portefeuille de valeurs américaines, soit environ 500 millions de dollars. D'autre part, la balance commerciale des Etats-Unis s'est considérablement détériorée durant les trois derniers mois de 1967. En raison d'une légère baisse des exportations et d'une montée en flèche des importations, l'excédent commercial est tombé à 587 millions de dollars alors qu'il s'était chiffré à 1,232 millions de dollars au troisième trimestre et que depuis plusieurs années sa moyenne trimestrielle dépassait le milliard de dollars.

Le déficit des paiements extérieurs des Etats-Unis s'était élevé à 670 millions de dollars pendant le troisième trimestre 1967, résultat déjà très décevant, rappelle-t-on dans ces milieux. Si l'on ajoute à cette somme les 500 millions résultant du rapatriement britannique et les 645 millions de manque à gagner dans la balance commerciale, on obtient un total dépassant les 1,800 millions de dollars, observe-t-on dans ces milieux. Comme aucune amélioration substantielle ne semble avoir été enregistrée aux autres postes de la balance, dit-on, il semble donc que le déficit du quatrième trimestre sera au moins de cet ordre.

Un tel résultat porterait le déficit total de 1967 aux environs de 3,600 millions de dollars, ajoute-t-on dans ces milieux. Ce chiffre, conclut-on, correspond à l'estimation qu'avait donné le président Johnson dans son message du premier janvier lorsqu'il avait annoncé que le déficit de l'an dernier se chifferait entre 3,500 et 4,000 millions de dollars et serait le plus élevé depuis 1960.

## au bilan de l'ACTUALITE

### American Motors

Après avoir connu un exercice défavorable en 1967, American Motors effectue actuellement un retour important sur le marché de l'automobile. Dans les dix premiers jours de février, la société a augmenté ses ventes de 25 pour cent dépassant ainsi largement le pourcentage d'augmentation obtenu par les autres fabricants américains. Au cours de la période sous revue, c'est cependant GM qui a obtenu le plus fort volume de vente, soit 93,821 automobiles contre 85,330 dans la période correspondant de l'an dernier.

### Penman's Ltd.

Deux nouveaux administrateurs viennent d'être élus au conseil d'aministration de Penman's Ltd, soit M. R. W. Midgley, de Paris, qui était vice-président et directeur général de la compagnie; et M. C. W. MacLean, vice-président en charge de la mise en marché.

### Découverte de pétrole

Un nouveau gisement de pétrole vient d'être découvert dans la région de Rainbow Lake par l'Association Banff Oil-Aquitaine Company of Canada, annonce un communiqué publié à Paris par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.).

Cette découverte a eu lieu à environ 5 milles au sud-ouest des premiers gisements découverts dans cette région par un groupement comprenant la société américaine Mobil Oil (50 p.c.), Aquitaine Company of Canada (40 p.c.), filiale à 100 p.c. de la S.N.P.A., et la société privée canadienne Banff Oil (10 p.c.).

Les recherches vont continuer pour permettre d'évaluer l'importance du gisement qui vient d'être découvert, précise le communiqué qui ajoute que c'est Banff Oil, qui intervient pour 10 pour cent dans l'association qui effectuait les recherches.

### Valeurs mobilières

Au cours des quatre semaines écoulées du 28 décembre 1967 au 25 janvier 1968, l'indice des prix des actions ordinaires (1956 100) a baissé de 0.7 p.c., soit de 174 à 172.8. Les indices des trois éléments ont fléchi: les valeurs industrielles, de 0.8 p.c. (de 184.7 à 183.3), les valeurs financières, de 0.7 p.c. (de 136.4 à 135.4) et les titres de services d'utilité publique, de 0.4 p.c. (de 162.6 à 161.9).

# Enquête sur une fuite de fonds au Liechtenstein

NEW YORK (PA) — Le gouvernement américain serait en train de faire enquête au sujet de plus de cinquante sociétés manufacturières des Etats-Unis, en relation avec un plan éventuel en vue de se soustraire aux impôts, en utilisant des comptes de fiducie secrets au Liechtenstein.

Un juge fédéral a accusé un avocat du Liechtenstein de mépris de cour. Le Liechtenstein est une petite principauté de 62 milles carrés de superficie située entre la Suisse et l'Autriche.

M. Stephen E. Kaufman, procureur adjoint des Etats-Unis, interrogé pour savoir si l'enquête était reliée au transfert de dollars américains vers l'Europe, a déclaré qu'elle était reliée au problème de la balance des paiements.

Les autorités fédérales ont indiqué que l'enquête visait des cachettes fiscales à l'étranger et d'éventuels revenus non déclarés.

M. Kaufman a expliqué que l'exode des dollars vers le Liechtenstein s'effectuait selon le processus suivant :

A la suite d'une vente effectuée par l'un des manufacturiers en cause, l'on demanderait à l'acheteur de payer par deux chèques, l'un au nom de la compagnie pour une grande partie du paiement et un autre de moindre valeur. Ce dernier serait fait à l'ordre d'un compte au Liechtenstein pour couvrir des commissions liées à des services rendus. M. Kaufman a prétendu qu'il n'y avait jamais eu de tels services rendus.

L'enquête d'un grand jury fédéral sur le détournemen tpossible de fonds a été révélé à la suite de l'accusation de mépris de cour portée par le juge Inzer B. Wyatt de la cour de district des Etats-Unis contre Alfred Buehler, avocat-homme d'affaires de Vaduz, Liechtenstein, pour ne s'être pas présenté devant le grand jury à New York.

Alfred Buehler serait retourné au Liechtenstein il y a un an, malgré les ordres lui enjoignant d'apparaitre à nouveau devant le grand jury avec ses dossiers.

Des représentants du gouvernement américain sont entrés en rapport avec les avocats américains représentant Buehler, dans un effort en vue de le faire revenir aux Etats-Unis. Finalement, en fin de semaine dernière il a été accusé de mépris de cour.

M. Kaufman a souligné que Buehler est administrateur de plus de cent fiducies au Liechtenstein. Au moins une de ces fiducies a reçu plus de $2,000,000 en "commissions" provenant d'environ une cinquantaine de firmes américaines a déclaré M. Buehler.


## NOMINATION AUX VENTES BRANTFORD dans le QUEBEC



M. Larry M. Hotchkies, vice-président du marketing de Brantford Trailer & Body Limited, a récemment annoncé la nomination de M. John M. Bédard au poste de gérant régional des ventes pour la province de Québec. Antérieurement à sa récente nomination, M. Bédard a rempli des fonctions variées dans l'industrie du transport par camion dans l'est du Canada et détenu différents postes à l'administration des ventes. •

## QUEMONT MINING CORPORATION LIMITED

**AVIS DE DIVIDENDE**

AVIS est par la présente donné qu'un dividende intérimaire de douze cents (12c) l'action a été déclaré par les administrateurs de Quemont Mining Corporation Limited, payable le 15 mars 1968 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 23 février 1968.

D'ordre du conseil d'administration.

W. Harrison
secrétaire

Toronto, Ontario
9 février 1968.

## SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED

**Suite 1400**
**507 Place d'Armes**
**Montréal 1, Qué.**
**DIVIDENDE No 57**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de huit sous ($0.08) par action a été déclaré, payable le 18 mars 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration.

Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier adjoint

Daté à Montréal,
Province de Québec,
ce 12ième jour de février 1968.


## VOTRE IMPÔT

# Les exemptions personnelles

Par l'Institut des comptables agréés de Québec

— 1 —

**Q. Quelles sont les exemptions pour le soutien des enfants à charge ?**

R. Ces exemptions diffèrent au Fédéral et au Provincial.

Au Fédéral, elles sont de $300 pour un enfant admissible aux allocations familiales et de $550 pour un enfant non admissible. Au Provincial, elles sont de $550 pour un enfant non admissible aux allocations fédérales ou provinciales, $400 pour un enfant admissible aux allocations du Fédéral ou du Provincial et $150 si l'enfant est admissible aux allocations du Fédéral et du Provincial.

Il faut remplir les conditions suivantes pour réclamer une exemption pour un enfant à charge.

L'enfant doit être entièrement à la charge du contribuable qui en est le soutien et être âgé de moins de 21 ans. S'il est âgé de plus de 21 ans, il doit être entièrement à la charge du contribuable en raison d'une infirmité mentale ou physique ou doit fréquenter l'école ou l'université à plein temps. Dans tous les cas, le revenu de l'enfant ne doit pas dépasser $950.

— 2 —

**Q. Est-ce qu'on peut réclamer pour dépendant un fils ou une fille qui est étudiant à plein temps et dont le revenu a excédé $950 au cours de l'année ?**

R. Oui, pourvu que le revenu net de l'étudiant ne dépasse pas $950 après avoir déduit ses frais scolaires, même si ces frais sont payés par ses parents.

— 3 —

**Q. Y a-t-il quelque chose de particulier dans le cas d'une enfant à charge qui est étudiante infirmière ?**

R. Oui. Le revenu d'une étudiante infirmière peut dépasser $950 sans qu'elle cesse d'être considérée comme enfant à charge.

— 4 —

**Q. Quels enfants sont admissibles aux allocations familiales ?**

R. Aux fins de l'impôt fédéral, ce sont les enfants de moins de 16 ans qui ont droit de recevoir une allocation familiale en janvier 1968. Ainsi un enfant né en décembre 1967 est admissible aux allocations familiales parce qu'il a droit de recevoir cette allocation en janvier 1968. Son père ne peut donc réclamer que l'exemption de $300 pour 1967, même s'il ne peut toucher d'allocation familiale cette année-là.

Au provincial, un enfant de moins de 16 ans, né avant le 1er octobre 1967, et dont la mère résidait au Québec à cette date, est admissible aux allocations du Québec. Un enfant ayant atteint l'âge de 16 ans avant le 1er octobre 1967 ou ayant décédé avant cette date n'est pas admissible aux allocations familiales du Québec.

— 5 —

**Q. Quelle exemption peut-on réclamer pour un enfant décédé en 1967 ?**

R. L'exemption est de $550 au Fédéral, puisqu'il n'a pas droit aux allocations familiales de janvier 1968.

Au Provincial, si l'enfant est décédé avant le 1er octobre 1967, l'exemption est de $550. Si l'enfant est décédé après le 1er octobre l'exemption est de $400 car, dans ce cas, l'enfant est admissible aux allocations du Québec.

— 6 —

**Q. Quel est le cas d'un enfant né et décédé en 1967 ?**

R. Au Fédéral, l'exemption est de $550 puisqu'il n'a pas droit aux allocations familiales de janvier 1968.

Au Provincial, l'exemption est de $550 si l'enfant est décédé avant le 1er octobre 1967. Elle est de $400 si l'enfant est né avant le 1er octobre 1967 et décédé après cette date, et de $550 dans le cas où l'enfant serait né et décédé après le 1er octobre 1967.

— 7 —

**Q. Quel est le cas d'un enfant qui a atteint l'âge de 16 ans au cours de 1967 ?**

R. Au Fédéral l'exemption est de $550 parce qu'il n'a pas droit aux allocations familiales de janvier 1968.

Au Provincial, si l'enfant atteint l'âge de 16 ans avant le 1er octobre 1967, l'exemption est de $550 car il est inadmissible aux allocations fédérales et du Québec. Si l'enfant atteint 16 ans après le 1er octobre 1967, l'exemption est de $400, car il est admissible aux allocations du Québec.

— 8 —

**Q. Un contribuable peut-il réclamer une exemption pour enfant à charge dans le cas de son fils qui a commencé à travailler durant l'année, après avoir terminé ses études ?**

R. Oui, son père peut le conserver comme enfant à charge pourvu que son revenu ne dépasse pas $950 durant l'année.

— 9 —

**Q. L'un ou l'autre des parents peut-il réclamer l'allocation pour un enfant à charge ?**

R. Oui. Cependant, l'allocation pour un enfant doit être prise en entier par un seul parent. A moins de preuve du contraire, un enfant illégitime est censé être à la charge de sa mère et tout autre enfant est censé être à la charge de son père.

## NOMINATION SUN LIFE



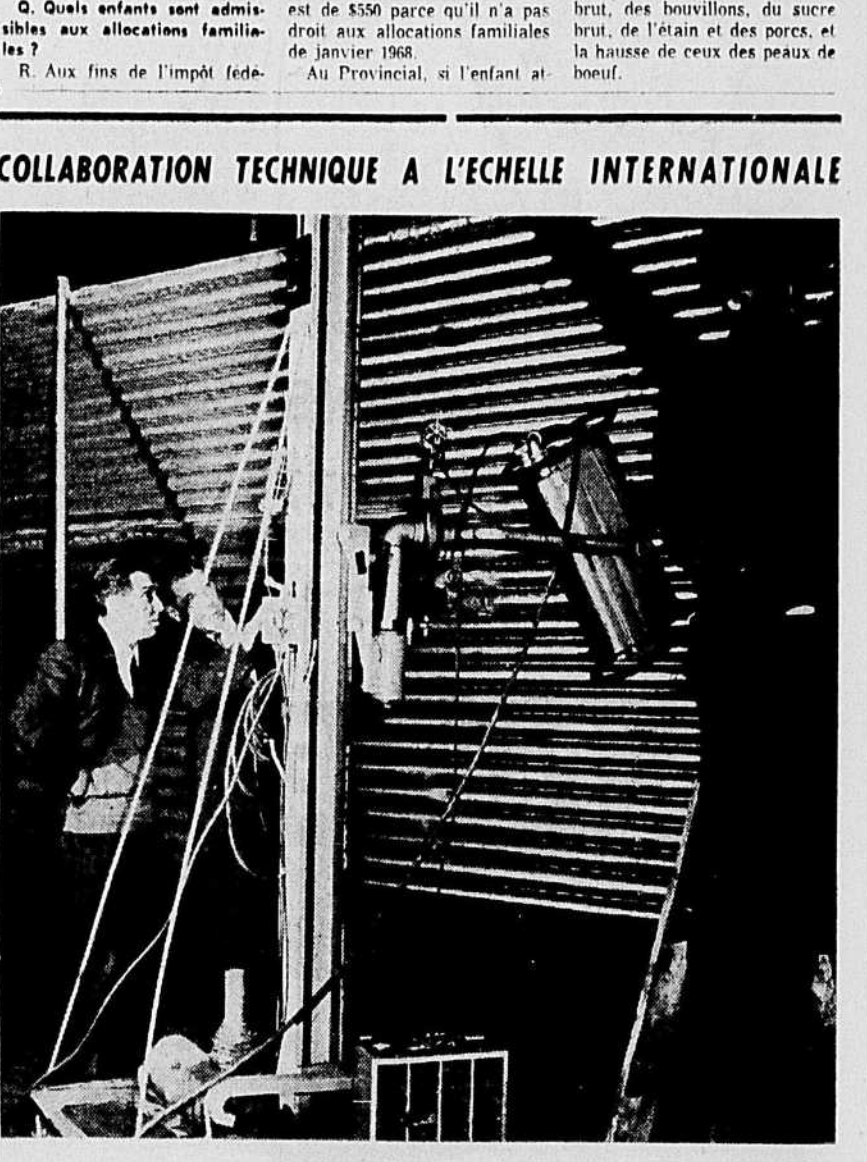
IAN D. SINCLAIR, C.R.

M. Alistair M. Campbell, président, Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, annonce l'élection au Conseil d'administration de la compagnie de M. Ian D. Sinclair, président du Canadien Pacifique. •

## Prix de gros

Pendant la période de quatre semaines écoulée du 29 décembre 1967 au 26 janvier 1968, l'indice des prix de 30 matières industrielles (1935-1949 100), calculé comme moyenne géométrique non pondérée, a baissé de 0.5 p.c. (de 256.5 à 255.2). Les prix de cinq matières ont diminué, ceux de sept ont augmenté et ceux des dix-huit autres n'ont pas varié. Les principaux changements ont été la baisse des prix du caoutchouc brut, des bouvillons, du sucre brut, de l'étain et des porcs, et la hausse de ceux des peaux de boeuf.

## COLLABORATION TECHNIQUE A L'ECHELLE INTERNATIONALE



M. Jean Vidal (à gauche), directeur des services techniques chez Stein et Roubaix, S.A., a récemment visité l'usine de Combustion Engineering-Superheater Ltd., à Sherbrooke, Québec. La société Stein et Roubaix, S.A., avec siège social à Paris, est l'un des plus grands fabricants européens de générateurs de vapeur. La visite de M. Vidal avait pour objet d'étudier en détail la technologie préconisée par les fabricants canadiens de générateurs de vapeur. Il est à noter que la CE-S fait appel aux techniques les plus avancées en ce domaine.

A gauche de M. Vidal, on remarque M. Roy J. Scholes, directeur d'usine de la CE-S, qui explique l'utilisation d'un appareil de radiographie portatif affecté à la vérification de chaque soudure de toutes les parties sous pression des générateurs de vapeur CE-S. Les mêmes pièces composantes sont également éprouvées sous pression avant d'être expédiées au lieu de montage. De fait, la CE-S possède des laboratoires complets où l'on procède à une vérification rigoureuse des matériaux par radiographie, expériences chimiques ou minéralogiques et autres méthodes d'avant-garde. Rien n'est jamais laissé au hasard. M. Vidal s'est dit grandement impressionné par les normes élevées de contrôle de la qualité en vigueur à la CE-S.

Ce sont ces milles et une précautions et ce souci constant de la qualité qui ont permis à la CE-S d'atteindre à la suprématie mondiale en ce qui concerne la conception et la fabrication ou la construction de générateurs de vapeur, de machinerie pour le traitement du pétrole brut et du gaz naturel, d'appareils de contrôle de la pollution des eaux et de l'air, d'usines de transformation chimique, de raffineries de pétrole et autres installations industrielles.

La CE-S et ses filiales et spécialisent également dans la conception et la fabrication d'échangeurs de chaleur gaz-gaz, de ventilateurs industriels, de matériaux réfractaires et isolants spéciaux, de matériel pour moulins à papier, de pulvérisateurs et de matériel de séchage éclair. La société Combustion Engineering est le plus important fabricant mondial de réservoirs pour réacteurs nucléaires.

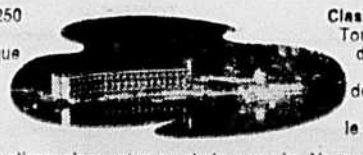

l'Esterel l'université des Laurentides?

PRESQUE! l'Esterel offre aux hommes d'affaires l'atmosphère calme et détendue d'un campus universitaire, qui rend le congrès le plus acharné ou la séance d'études la plus poussée fort agréable à suivre.

**Situation idéale:** à 50 milles de Montréal, par l'autoroute des Laurentides. C'est près, mais suffisamment éloigné pour que ça empêche vos gens d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de faire "l'école buissonnière".

**La table:** *La cuisine française* à son meilleur. Pas trop lourde (car il faut "étudier"), mais abondante et raffinée.

**Campus:** pour 250 "étudiants" ou moins. Quelle que soit leur importance, tous les groupes jouissent de la même prévenance de la part de notre personnel.



**Classes modernes:** Toutes nos salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne.

Demandez-nous d'organiser votre prochain congrès. Nous vous parlerons en même temps de notre spécialité "Retour aux études". Ecrivez à **Paul Hurtubise, directeur général de l'Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec,** ou composez **866-8224** *(c'est une ligne téléphonique directe de Montréal).*

À l'Esterel, ON EST D'AFFAIRES

# RAPPORTS FINANCIERS

## Québec-Téléphone

Les revenus bruts d'exploitation de la société Québec-Téléphone, sous réserve de vérification comptable, ont totalisé $20,500,349 au cours de l'exercice annuel qui s'est terminé le 31 décembre 1967.

Le rapport préliminaire aux actionnaires indique à titre de comparaison que les revenus d'exploitation de l'exercice précédent avaient porté sur $17,569,328.

Le revenu net total de l'exercice s'est élevé à $2,599,209 dont $232,429 représentent des revenus nets divers non reliés à l'exploitation.

Après paiement de $514,963 en dividendes sur les actions privilégiées, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires s'établit à $2,084,246, contre $1,710,203 pour l'exercice précédent.

Par action ces chiffres correspondent respectivement à $1.197 et $1.125.

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra en mars prochain.

## Great West Life

La Compagnie d'Assurance-Vie Great West a enregistré au cours de son exercice annuel 1967, la plus grosse augmentation de son actif, mentionne le rapport annuel adressé aux actionnaires.

L'actif est passé à $1,310,313,000 au 31 décembre 1967, soit $87,868,000 de plus qu'à la fin de l'année précédente.

Le revenu total comprenant toues les sources a été de $271,975,000 soit $15.6 millions de plus qu'en 1966.

Les assurances en vigueur ont atteint $9,276,775,000, les ventes d'assurance nouvelle en cours d'exercice ayant été de $973,385,000.

## Investors Mutual

L'actif total de la société Investors Mutual of Canada Ltd. au 31 octobre 1967, date de clôture de l'exercice annuel, s'établissait à $594,160,637, comparativement à $535,392,508 au 31 octobre 1966, ce qui représente une augmentation de 11 pour cent.

Par action, la valeur nette de réalisation qui était de $4.51 à la fin de l'exercice précédent est passée à $5.12, faisant ressortir une plus-value de 13.50 pour cent.

De plus, les actionnaires ont bénéficié, en cours d'exercice de dividendes de 15 cents par unité, entrainant un déboursé global de $17,718,157.

Depuis sa création en 1950, la société a distribué en dividendes un montant global de $119,797,163.

## Cominco Ltd.

Le rapport préliminaire de la société Cominco Ltd. couvrant son exercice annuel qui s'est terminé le 31 décembre 1967, fait ressortir des bénéfices nets consolidés de $38,500,000 soit $2.31 par action.

Au cours de l'exercice précédent les bénéfices avaient totalisé $49,183,000 ou $2.95 par action.

Les ventes de l'année en revue ont porté sur $217,000,000 comparativement à $224,566,000 en 1966.

Les chiffres officiels couvrant l'exercice seront publiés vers le 22 mars prochain à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires.

## Couvrette & Provost

Le rapport intérimaire que la société Couvrette and Provost vient de faire tenir à ses actionnaires pour la période de 40 semaines terminée le 30 décembre 1967 fait ressortir un chiffre de ventes de $46,029,389, comparativement à $41,214,100 pour la période correspondante de 1966. Cette augmentation du chiffre d'affaires représente 11.68 pour cent.

Le bénéfice net de l'exercice intérimaire s'établit à $340,816 soit 28.3 cents par action. Pour la période de comparaison le bénéfice net avait été de $303,785 ou 25.4 cents, amenant une amélioration de 12.19 pour cent au cours de 1967

## Trust Royal

Le rapport annuel consolidé de la Compagnie Trust Royal pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 révèle une augmentation de 10 pour cent du bénéfice net d'exploitation.

Ce dernier correspond à $3,970,000 ou $1.26 par action contre $3,581,000 ou $1.13 l'action lors du précédent exercice.

La valeur nominale de l'actif administré par la compagnie se chiffrait à la fin de l'année par $4.7 milliards, en hausse de $328 millions. La valeur marchande de ces actifs est de $8.3 milliards

L'actif immédiatement réalisable est passé de $396 millions en 1966 à $455 millions au 31 décembre 1967.

## L'Unique

Au 31 décembre 1967, l'Unique Compagnie d'Assurance sur la vie, principale filiale d'Unigesco, a atteint un montant d'assurance en vigueur de $19,881,250, après seulement 7 mois et demi d'opération.

A la même date en 1966, l'actif de la compagnie était de $1,367,783.

Le déficit de cette première période a été de $14,714.

# Demande d'enquête

TORONTO (PC) — L'Association des créanciers de Prudential Finance s'est adressée mardi à la Commission ontarienne des valeurs mobilières (OSC) pour que cet organisme désigne un commissaire qui serait chargé d'enquêter sur le rôle de la commission dans la faillite de la Prudential.

Dans une lettre à M. H. E. Langford président de la OSC d'Ontario, l'association propose que M. J. L. Biddell, président de Clarkson Co. Ltd., une firme torontoise, soit désigné pour enquêter sur l'activité de la commission avant la banqueroute de la Prudential Finance en 1966. M. Biddell a été nommé fiduciaire des avoirs de la Prudential. Quelque 8,500 Canadiens qui avaient confié leurs épargnes à cette insititution financière ont perdu plus de $20,000,000 dans cette retentissante faillite.

# cours des obligations

**Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.**

| | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| **GOUVERNEMENT DU CANADA** | | | |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 98½ | 99 |
| 5 1er oct. | 1968 | 98½ | 99¼ |
| 5¾ 1er oct. | 1969 | 98¼ | 99 |
| 5 1er juin | 1971 | 96 | 96¾ |
| 5 1er juillet | 1970 | 96¼ | 97 |
| 5 1er oct. | 1973 | 90¼ | 91¼ |
| 5½ 1er oct. | 1975 | 90½ | 91½ |
| 6 1er avril | 1971 | 98¼ | 99¼ |
| 6¼ 1er dec. | 1973 | 98¼ | 99¼ |
| 3¼ 1er juin | 1976 | 76¾ | 77¾ |
| 5½ 1er aout | 1980 | 88¾ | 89¾ |
| 4½ 1er sept. | 1983 | 77¼ | 78¼ |
| 5¼ 1er mai | 1990 | 82½ | 83½ |
| 5¾ 1er sept. | 1992 | 89¼ | 90¼ |
| 5½ 1er oct | 1969 | 97¾ | 98¼ |
| 4¼ 1er sep | 1972 | 89¼ | 90¼ |
| CNR 2¾ 15 sept. | 1969 | 94½ | 95½ |
| CNR 5½ 15 dec. | 1971 | 94¼ | 95¼ |
| CNR 1er fev. 4 | 1981 | 74 | 75 |
| CNR 5¾ 1er jan. | 1985 | 88¼ | 89¼ |
| CNR 5 1er oct. | 1987 | 78 | 79 |
| **GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX** | | | |
| Alb Uni 7% 1er dec 1989/92 | | 97¼ | 98¼ |
| BC Elec 6½ 1er avr 1990 | | 91½ | 93 |
| Man. Hyd. 7 15 nov 1985/87 | | 97 | 98 |
| N. Brunsw. 7½ 3 jan. 1993 | | 99 | 100 |
| Newfound 7¼ 1er nov 1987 | | 94½ | 96½ |
| N. Ecosse 7 1er dec 1987 | | 97 | 98 |
| Ont. Hyd. 6½ 20 sept 1985/89 | | 95¾ | 96¾ |
| I.P.E. 7½ 4 jan. 1988 | | 98½ | 99½ |
| Que. 7½ 1er dec 1972/86/89 | | 100 | 100½ |
| Quebec 7½ 1er jan 1978 | | 98¾ | 99¼ |
| Que. 7½ 15 jan 1985 | | 96 | 96½ |
| **MUNICIPALITES** | | | |
| Mont 7 1er jan. 1992 | | 89 | 91 |
| Metro To. 7 1er nov 1987 | | 98½ | 99½ |
| **CONVERTIBLES** | | | |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 84 | 86 |
| Inland NG 5½ | 1977 | 84 | 87 |
| Pac Pete 5 | 1977 | 88 | — |
| Simpsons 5½ | 1979 | 144 | — |
| TC Pipe Lines 5 | 1989 | 91 | 93 |
| W Coast x-c'pon 5½ | 1988 | 96 | 98 |
| **INDUSTRIES** | | | |
| Abitibi 7¼ | 1987 | 99 | 100 |
| Alum of C 4½ | 1973 | 88½ | 90½ |
| Alg Steel 5½ | 1978 | 83½ | 85½ |
| BA Oil 5½ | 1977 | 84 | 86 |
| CR Foncier 5¾ | 1985 | 79 | 81 |
| Dom Stores 5½ | 1976 | 90 | 92 |
| Domtar 6¾ | 1987 | 90 | 92 |
| Can Cement 3¾ | 1975 | 80 | 82 |
| CB Alum 5¾ | 1980 | 87 | 89 |
| CPR 5 | 1983 | 80 | 82 |
| Brazilian 4½ | 1971 | 92½ | — |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 84½ | 86½ |
| Imp Oil 6¾ | 1987 | 96 | 97 |
| Ind Accep 6¾ | 1984 | 94 | 96 |
| Roy I Mort 6 | 1975 | 89 | 91 |
| Roynat 6¾ | 1981 | 88 | 90 |
| Shell Oil 5¾ | 1977 | 91 | 93 |
| St Law Cp 5 | 1978 | 82 | 84 |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 88 | 90 |
| Triud 4¾ | 1971 | 90 | — |
| Weston Geo 6¾ | 1987 | 92 | 94 |
| Woodwor 5¾ | 1985 | 82 | 84 |
| **SERVICES PUBLICS** | | | |
| Atlas Gas 5¾ | 1985 | 82½ | — |
| Ang Can Tel 6 | 1983 | 87 | — |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 95 | — |
| Bell Tel 5½ | 1982 | 83 | — |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 84 | — |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 72 | — |
| Bell Tel 6⅛ | 1987 | 88½ | — |
| Bell Tel 6¾ | 1992 | 96 | — |
| Bowater Pw 3¾ | 1980 | 74 | — |
| Brazilian 4¾ | 1970 | 96½ | — |
| BC Te eph 6¾ | 1991 | 88 | — |
| Calgary Pow 5¾ | 1982 | 84 | — |
| Cdn Elec 4 | 1968 | 98 | — |
| Cdn Wes NG 5¾ | 1983 | 85 | — |
| Cons Gas 5¾ | 1984 | 83½ | — |
| Cons Gas 5 | 1978 | 84 | — |
| Gs Lakes P 5¾ | 1977 | 87 | — |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 77 | — |
| Manit Elect 5¾ | 1983 | 87 | — |
| NFLD Lt et P 5½ | 1978 | 85 | — |
| Northwr Ut 5½ | 1988 | 80 | — |
| N Ont NG 5¾ | 1982 | 78 | — |
| Northern Tel 5¾ | 1983 | 84 | — |
| Que NG 7 | 1990 | 89 | — |
| Que NG 6 | 1988 | 78 | — |
| Que Tel | 1989 | 95 | — |
| TC Pipeline 585 9 | 1987 | 83 | — |
| Union G 5½ | 1977 | 85½ | — |
| **IMMEUBLES** | | | |
| Eatons Realty 5 | 1978 | 84 | — |
| Eaton's Retailties 3½ | 1968 | 99½ | — |
| Loblaw 5½ | 1983 | 84 | — |
| Steinberg Prop 6 | 1984 | 84 | — |

# cote des grains

**14 février 1968**

**Marché à terme :**

**WINNIPEG**

LIN :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 3.54¾ | 3.55 | 3.54¼ | 3.54¾ |
| Juil. | 3.56½ | 3.56½ | 3.55¾ | 3.56 |
| Oct. | 3.40 | 3.40½ | 3.40 | 3.40⅛ |

GRAINE DE COLZA :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 2.33½ | 2.33¾ | 2.33⅛ | 2.33⅜ |
| Mai | 2.34 | 2.34½ | 2.33¾ | 2.34⅛ |
| Juil. | 2.33⅜ | 2.34¼ | 2.33½ | 2.34 |
| Nov. | 2.35½ | 2.36 | 2.35 | 2.36 |

AVOINE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | .95 | —— | —— | .93 |
| Juil. | —— | —— | —— | .94½ |
| Oct. | —— | —— | —— | .94 |

ORGE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1.27 | —— | —— | 1.27 |
| Juil. | 1.27⅜ | —— | —— | 1.27⅜ |
| Oct. | —— | —— | —— | 1.27½ |

SEIGLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1.36⅛ | 1.37⅜ | 1.36⅛ | 1.37⅜ |
| Juil. | 1.33⅜ | 1.33⅜ | 1.33⅜ | 1.33⅜ |
| Oct. | —— | —— | —— | 1.35 |

**Marché au comptant :**

**Avoine :** 2 cw, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère .92, 1 fourragère .90¾, 2 fourragère .83½, 3 fourragère .80½, fourragère mélangée .58.

**Orge :** 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.25, 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.23¼, 2 fourragère 1.21, 3 fourragère 1.16.

**Seigle :** 1 et 2 cw 1.33⅛, 3 cw 1.28⅛, 4 cw 1.15⅜, ergoté 1.06⅜, sur voie 1.33½.

Lin : 1 cw 3.47⅜, 2 cw 3.43⅜, 3 cw 3.16⅜, sur voie 3.47⅜.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.32¼, No 2 Cdn 2.17¼.


**Société internationale d'édition et de diffusion**

désirant ouvrir une succursale, CHERCHE

**collaborateur**

disposant d'un capital de FS 30,000

Place de directeur, salaire très élevé

Prière de faire offres à Case postale 320, 1211, Genève 2


# denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

**Beurre :** arrivages courants, 92 points, 62 cents ; 93 points, 63 cents. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : 63.

**Fromage :** livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .44, coloré .44¼.

**Poudre de lait écrémé :** procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 19½ ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½.

**Pommes de terre :** prix de gros : Québec, $1.05-$1.12 les 50 livres ; I.-P.-E. $2 à $2.10 les 75 livres, $1.45 à $1.50 les 50 livres ; .37 à .39 les 10 livres ; N.-B. $1.10-$1.12 les 50 livres ; .29 à .30 les 10 livres.

**Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½ poudre de lait 6¼ à 6¾.**

**Oeufs :** prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 47.0 ; A-gros 42.3 ; A-moyens 38.4 ; A-petits 32.7.

**Marché du lin :**

Prix comptant : 3.34¼.

**CHICAGO**

FEVES SOYA :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 2.73½ | 2.73⅞ | 2.73⅜ | 2.73⅝ |
| Mai | 2.77 | 2.77⅝ | 2.76⅛ | 2.77⅜ |
| Juil. | 2.78½ | 2.79¼ | 2.78⅛ | 2.78¾ |
| Août | 2.77¾ | 2.78⅛ | 2.77½ | 2.77⅝ |
| Sept. | 2.73⅜ | 2.74¼ | 2.73⅜ | 2.74 |
| Nov. | 2.71½ | 2.71¾ | 2.71½ | 2.71⅝ |
| Jan. | 2.75¼ | 2.75¼ | 2.75 | 2.75 |

BLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.49 | 1.49½ | 1.49 | 1.49⅛ |
| Mai | 1.51⅜ | 1.52¼ | 1.51⅜ | 1.51⅜ |
| Juil. | 1.51 | 1.51¼ | 1.50⅝ | 1.51 |
| Sept. | 1.54 | 1.54⅜ | 1.53⅝ | 1.53⅜ |
| Déc. | 1.59 | 1.59¼ | 1.58⅝ | 1.59 |

MAIS :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.19 | 1.19⅜ | 1.19 | 1.19¼ |
| Mai | 1.23⅛ | 1.23⅜ | 1.23 | 1.23⅛ |
| Juil. | 1.26⅛ | 1.26⅜ | 1.26 | 1.26⅛ |
| Sept. | 1.28⅛ | 1.28½ | 1.28 | 1.28⅛ |
| Déc. | 1.28⅜ | 1.29½ | 1.28½ | 1.29⅛ |
| Mars | 1.33⅛ | 1.33½ | 1.32⅞ | 1.33⅛ |

AVOINE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | .77¾ | .78 | .77¼ | .78 |
| Mai | .74¾ | .75 | .74⅝ | .75 |
| Juil. | .72⅜ | .73 | .72⅜ | .72⅜ |
| Sept. | .72⅛ | .72¼ | .72 | .72 |
| Déc. | .74½ | .74½ | .74¼ | .74½ |

SEIGLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.21½ | 1.22 | 1.21½ | 1.22 |
| Mai | 1.22⅞ | 1.23¼ | 1.22⅞ | 1.23 |
| Juil. | 1.23¾ | 1.24⅛ | 1.23⅝ | 1.24⅛ |
| Sept. | 1.24⅞ | 1.25¼ | 1.24⅞ | 1.25⅛ |
| Déc. | 1.28½ | 1.29 | 1.28½ | 1.29 |


**NORMETAL MINING CORPORATION LIMITED**

**AVIS DE DIVIDENDE**

AVIS est par la présente donné qu'un dividende intérimaire de neuf cents (9c) l'action a été déclaré par les administrateurs de Normetal Mining Corporation Limited, payable le 15 mars 1968 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 23 février 1968.

D'ordre du conseil d'administration
W. Harrison
secrétaire

Toronto, Ontario
9 février 1968


# fonds mutuels

**par la PRESSE CANADIENNE**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Adanac | 2.33 | 2.55 |
| Andreae Equity | 3.40 | 3.72 |
| All Cdn Com | 7.47 | 8.16 |
| All Cdn Div | 9.17 | 10.02 |
| All Cdn Ven | 8.07 | 8.82 |
| American Growth | 6.50 | 7.10 |
| Associate Investors | 4.61 | 4.66 |
| Beaubran | 36.55 | 39.69 |
| Canada Growth | 6.62 | 7.27 |
| Canada Security | 4.57 | 5.02 |
| Cdn Gas Energy | 12.00 | 13.15 |
| Cdn Investment Fund | 3.78 | 4.15 |
| Cdn Scudder Fund | 15.56 | 15.00 |
| Cdn Sec Growth | 7.04 | 7.74 |
| Cdn Trusteed | 4.42 | 4.83 |
| Canafund | 50.99 | 52.54 |
| Champion Mutual | 6.61 | 7.18 |
| Collective Mutual | 6.12 | 6.65 |
| Commonwealth Intl | 10.10 | 11.07 |
| Commonwealth Intl Lever | 11.71 | 12.83 |
| Corporate Investors | 5.53 | 6.04 |
| Diversified Income A | 1.30 | 1.44 |
| Diversified Income B | 4.39 | 4.84 |
| xDividend Shares | 3.61 | 3.96 |
| Dominion Compound | 4.08 | 4.43 |
| xDreyfus | 13.51 | 14.74 |
| Enterea Investment | 4.83 | 5.28 |
| European Growth | 7.24 | 7.91 |
| Executive Fund of Cda | 6.88 | 7.22 |
| Exec. Inv. Intl. Ltd. | 7.41 | 7.78 |
| Federated Financial | 5.21 | 5.69 |
| Federated Growth | 7.25 | 7.92 |
| xFidelity Trend | 27.86 | 30.28 |
| Fonds Collectif A | 6.38 | 6.93 |
| Fonds Collectif B | 4.94 | 5.09 |
| Fonds Collectif C | 7.92 | 8.60 |
| Fonds Desjardins A | 4.65 | —— |
| Fonds Desjardins B | 4.39 | —— |
| Fraser | 11.93 | 11.99 |
| Gis Compound | 8.59 | 9.39 |
| Gis Income | 3.84 | 4.20 |
| Growth Equity | 6.33 | 6.92 |
| Guardian Growth | 7.38 | 8.07 |
| Growth Oil and Gas | 18.41 | —— |
| Harvard | 10.84 | 11.85 |
| Hiversified Income A | 1.38 | 1.53 |
| Investors Growth | 9.61 | 10.45 |
| Investors Intl Mutual | 6.79 | 7.39 |
| Investors Mutual | 4.87 | 5.30 |
| Keystone Canada | 7.22 | 7.93 |
| xKeystone Cust S-1 | 20.80 | 22.69 |
| xKeystone Cust S-4 | 6.84 | 7.47 |
| xKeystone Cust K-2 | 6.41 | 7.00 |
| Le Fonds P.E.P. | 3.74 | 4.07 |
| xLexington Research | 14.41 | 15.75 |
| Molson M Fond | 4.49 | 4.71 |
| Mutual Accumulating | 5.03 | 5.50 |
| Mutual Bond | 8.15 | 8.52 |
| Mutual Bond Income | 4.91 | 5.13 |
| Mutual Growth | 5.83 | 6.38 |
| Mutual Income | 5.61 | 6.14 |
| Natrusco | 11.62 | 12.18 |
| Natural Resources | 6.99 | 7.64 |
| xOne William Street | 15.71 | 15.71 |
| Pension Mutual | 6.13 | 6.72 |
| Pret et Rev. | 6.65 | 7.27 |
| Provident Mutual | 6.16 | 6.70 |
| xPutnam Growth | 11.98 | 13.09 |
| Radisson | 3.83 | —— |
| Regent Fund | 9.33 | 10.20 |
| Royfund | 4.75 | 4.90 |
| Spec. | 9.54 | 10.48 |
| Taurus | 6.56 | 7.21 |
| xTech Fund | 9.19 | 10.02 |
| Timed Investment Fund | 5.75 | 5.78 |
| United Accumulative | 10.66 | 11.65 |
| United American | 2.64 | 2.89 |
| United Venture | 4.39 | 4.80 |
| Universal Savings Equity | 5.49 | 6.00 |
| Western Growth | 4.69 | 5.13 |
| York Fund of Canada | 3.60 | 3.91 |

x—Fonds americains.


**EAST SULLIVAN MINES LIMITED**

Suite 1400
507 Place d'Armes
Montréal 1, Qué.

**DIVIDENDE No 38**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de quinze sous ($0.15) par action a été déclaré payable le 18 mars 1967 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration,
Réal J. Lafleur
Secrétaire-trésorier adjoint

Daté à Montréal
province de Québec
ce 12e jour de février 1968



Les associés de
RUBY, MANOLSON, STEIN & WAGNER

HORWATH & HORWATH, G.C. SMITH & CO.
Montréal
et
les associés de
SMITH, WINSTON, WOLMAN, ROTH & SMITH

FISHER, NISKER & COMPANY

HORWATH & HORWATH, G.C. SMITH & CO.
Toronto
annoncent la fusion de leurs bureaux
sous le nom de

**LAVENTHOL, KREKSTEIN, HORWATH & HORWATH**

Chartered Accountants — Comptables agréés
MONTREAL TORONTO

Représentés dans les principales villes des Etats-Unis par Laventhol, Krekstein, Horwath & Horwath — et dans d'autres pays à travers le monde.



**HASTINGS MINING AND DEVELOPMENT CO. LTD.**

Suite 1400
507 Place d'Armes
Montréal 1, Qué.

**DIVIDENDE No 12**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de dix sous ($0.10) par action plus un dividende spécial de cinq sous ($0.05) par action ont été déclarés, payables le 18 mars 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration.

Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier adjoint
Daté à Montréal,
Province de Québec,
ce 12ième jour de février 1968.



**SULLICO MINES LIMITED**

Suite 1400
507 Place d'Armes
Montréal 1, Qué.

**DIVIDENDE No 15**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de quinze sous ($0.15) par action a été déclaré, payable le 18 mars 1967, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration.

Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier adjoint
Daté à Montréal,
Province de Québec,
ce 12ième jour de février 1968.



**ROLLS-ROYCE LIMITED AU CANADA**

Par suite de l'acquisition, au Royaume-Uni, de la Bristol Aeroplane Company Limited par Rolls-Royce Limited, des mesures sont en voie d'être appliquées dans le but de simplifier la direction des succursales canadiennes de ces deux compagnies.

La société Rolls-Royce of Canada Limited a acquis les actions de la société The Bristol Aeroplane Company of Canada Limited, et a elle-même été réorganisée en une compagnie de gestion, du nom de Rolls-Royce Holdings Canada Limited ainsi qu'en une compagnie d'exploitation du nom de la Rolls-Royce (Montréal) Limited. Cette dernière continuera l'exploitation qui s'effectuait dans les locaux situés au chemin de la Côte de Liesse, à Lachine, et où était logée la Rolls-Royce of Canada Limited.

Par l'entremise de Rolls-Royce Holdings Canada Limited — la subsidiaire dont elle est seule propriétaire — Rolls-Royce Limited contrôlera donc désormais les compagnies d'exploitation suivantes au Canada:

Rolls-Royce (Montréal) Limited,
Go-Tract Limited et
Soulanges Industries Limited,

de même que les subsidiaires d'exploitation suivantes de la société The Bristol Aeroplane Company of Canada Limited;

Bristol Aerospace Limited, et
Ashton Press Mfg. Co. Ltd.

Le conseil d'administration de la Rolls-Royce Holdings Canada Limited se compose des personnes suivantes: —

Le président du conseil, lord Kindersley
Le président de la compagnie, sir Denning Pearson

| | |
|---|---|
| F. T. Hinkley | S. E. Nixon |
| A. F. Kelley | K. O. Crooks |
| William Masterson | Gordon Lawson |
| J. A. Boyd | W. M. Auld |
| J. A. Fuller | R. G. Small |
| C. R. Creighton | G. A. Morris (trésorier) |

Le secrétaire — O. R. Macklem

M. William Masterson est président du conseil de la société The Bristol Aeroplane Company of Canada Limited, et M. R. G. Small devient président de cette même compagnie. M. Gordon Lawson a été nommé président du conseil de Bristol Aerospace Limited; M. W. M. Auld est président de cette compagnie.

M. S. E. Nixon a été nommé président du conseil de Ashton Press Mfg Co. Ltd.

M. K. O. Crooks est président de Rolls-Royce (Montréal) Limited, Go-Tract Limited et Soulange Industries Limited. Des modifications quant à la composition des conseils d'administration de Bristol Aerospace Limited et Ashton Press Mfg Co. Ltd. seront annoncées à une date ultérieure.



# Chers concurrents, chères agences américaines de louage d'autos, merci !

***Vous nous avez donné quelque chose à dépasser!***



**C'est vrai, la concurrence nous fait du bien, à nous et à vous, le client.**

**C'est à cause d'elle que nous devons nous fendre en quatre pour vous servir mieux. Autrement, nous ne resterions pas bons premiers.**

**Nous vous offrons un plus grand choix de voitures flambant neuves, comme des Chevrolet Caprice ou Camaro tout équipées. Et à des prix imbattables, essence et assurance comprises.**

**Nous sommes à votre service dans plus de villes canadiennes que nos concurrents. Et aux É.-U. aussi, sous le nom de National Car Rentals. Et dans le monde entier, voyez TildeninterNational.**

**C'est pourquoi nous disons merci à nos concurrents. Ils nous tiennent en éveil . . .**

**TILDEN**

Siège social du système : 1194, rue Stanley, Montréal 2.

***Pour réservations au Canada et dans le monde entier appeler 866-6651***

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 300 | 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| Algoma | 1000 | 17 | 17 | 17 |
| Alliance | 1200 | 15 | 15 | 15 |
| Alcan | 600 | 26 | 26 | 26 |
| Alcan 4¼ | — | 93¾ | 93½ | — |
| Ang-T 200 Pr | — | 41 | 4 | — |
| Asbestos | — | 19½ | 19½ | — |
| Atl Sug | 200 | 10 | 10 | 10 |
| Ba CN | — | 10¼ | 10 | — |
| Ba Imp-C | — | 13⅜ | 13¼ | — |
| Ba Mont | 1200 | 10⅞ | 10⅞ | 10⅞ |
| Ba N-E | — | 15¼ | 15 | — |
| Ba Roy | — | 14⅜ | 14⅜ | — |
| Ba Tor-D | — | 13¾ | 13⅝ | — |
| Bell Phone | — | 43½ | 42⅞ | — |
| BowMer Pr | — | 49 | 49 | — |
| Brazil | — | 13⅜ | 13¼ | — |
| BA Oil | — | 38⅞ | 38⅜ | — |
| Brince | — | 345 | 330 | — |
| CAE | — | 10 | 10 | — |
| Cal P Pipe Pr | — | 100 | 100 | — |
| Can Cem | 200 | 26½ | 26½ | 26½ |
| C Iron | — | 16⅝ | 16¼ | — |
| CSL | — | 75½ | 75½ | — |
| C Brew | — | 8⅝ | 8¼ | — |
| C Brew B | 300 | 43 | 43 | 43 |
| C Alum A | — | 14 | 14 | — |
| C Hydroc | — | 10⅞ | 10⅞ | — |
| CIL | — | 13⅞ | 13⅞ | — |
| CI Pow | — | 31⅜ | 31½ | — |
| C Marconi | — | 5¾ | 5¾ | — |
| CPR | — | 51 | 50¾ | — |
| CPI pr | — | 21⅞ | 21¾ | — |
| C Pfine | — | 15½ | 15 | — |
| C Vickers | — | 8 | 8 | — |
| Central Del | 300 | 19 | 19 | 19 |
| Chemcell | — | 6⅞ | 6⅞ | — |
| Comonco | — | 23¾ | 23¼ | — |
| C Bath | 500 | 18⅞ | 18⅝ | 18⅞ |
| Coronation | — | 125 | 125 | — |
| Couvrette | — | 450 | 450 | — |
| Deneault | — | 9½ | 9¼ | — |
| Denison | — | 48 | 44 | — |
| Dist Seag | — | 39⅜ | 39⅜ | — |
| D Bridge | — | 14½ | 14¼ | — |
| De Fosco | — | 17¼ | 17 | — |
| D Glass | — | 10 | 10 | — |
| D Glass Pr | — | 11¾ | 11¾ | — |
| Dosco | — | 8¼ | 8¼ | — |
| D Stores | 300 | 15⅞ | 15⅞ | 15⅞ |
| Domtar | — | 9 | 8⅞ | — |
| D Text | 800 | 14½ | 14½ | 14½ |
| D Text Pr | — | 100 | 100 | — |
| Donohue | — | 6 | 5⅞ | — |
| Du Pont | — | 23 | 22¾ | — |
| Fam Play | — | 44 | 43 | — |
| F Collection | — | 13 | 12¾ | — |
| Fleetwood | — | 19½ | 19½ | — |
| Fraser | — | 19 | 18½ | — |
| Fr Pete | 300 | 570 | 570 | 570 |
| Fulcrum Inv | — | 315 | 315 | — |
| GL Paper | — | 17 | 17 | — |
| Hawk Sidd | — | 350 | 350 | — |
| Hollinger | — | 28 | 27¾ | — |
| Home (A) | — | 20¾ | 20½ | — |
| Home (B) | — | 23¼ | 23¼ | — |
| Hud Bay | — | 56¼ | 55½ | — |
| H&C | — | 20¾ | 20¾ | — |
| Husky Oil | — | 20¾ | 18¾ | — |
| Husky D | — | 11 | 11 | — |
| Imp Oil | — | 63 | 62¾ | — |
| Imp Tob | — | 13¼ | 13 | — |
| Ind Accep | 800 | 19 | 19 | 19 |
| Int Nickel | — | 111¼ | 110 | — |
| Int Pap | — | 30½ | 29½ | — |
| Int Util | — | 38¼ | 37½ | — |
| Int Util Pr | — | 38 | 37¾ | — |
| Inter PL | — | 19¾ | 19½ | — |
| Invest Gr A | — | 7½ | 7½ | — |
| Jamaica PS | — | 72 | 72 | — |
| Laur Fin | — | 325 | 315 | — |
| Levy Ind | — | 30 | 29 | — |
| Loblaw A | — | 6¼ | 6⅛ | — |
| Loeb M | — | 13¼ | 13 | — |
| Mac Laren A | — | 15¾ | 15¾ | — |
| MacMillan | 500 | 21½ | 21½ | 21½ |
| Marit Elec | — | 25½ | 25½ | — |
| Marit Tel | — | 18½ | 18½ | — |
| Massey F | — | 15 | 14½ | — |
| McAllister | — | 9⅛ | 9 | — |
| Met Strs Pr | — | 19 | 19 | — |
| Miron 6p.c. | 200 | 300 | 300 | 300 |
| Molson A | — | 17¾ | 17¾ | — |
| Moore Corp | 300 | 27¾ | 27¾ | 27¾ |
| NB Tel | — | 14¼ | 14¼ | — |
| NFLD Light | — | 8¾ | 8¼ | — |
| Noranda | — | 45⅞ | 45⅛ | — |
| North C Gas | — | 11⅛ | 11 | — |
| Nw Util pr | — | 68 | 68 | — |
| NS LP | — | 9⅛ | 9 | — |
| Ogilvie | — | 19⅞ | 19¾ | — |
| Ogilvie pr | — | 28½ | 28½ | — |
| Oshawa (A) | — | 31 | 30 | — |
| Pac Pete | — | 18¼ | 18 | — |
| Pow Corp | — | 31½ | 31¼ | — |
| Price | — | 9½ | 9¾ | — |
| QN Gas | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Reitman's | — | 11 | 11 | — |
| Rio Algom | — | 31 | 30¼ | — |
| Rolland (A) | — | 7¾ | 7½ | — |
| Rothmans | — | 24¼ | 24¼ | — |
| Royal Trust | 700 | 16½ | 16½ | 16½ |
| Salada E | — | 10 | 9⅞ | — |
| Shell Can | — | 29 | 28⅞ | — |
| Shell I w | — | 13⅝ | 13¼ | — |
| Simpsons | — | 31⅞ | 31¼ | — |
| Sogemines | — | 13⅞ | 13⅜ | — |
| Southam | — | 44½ | 44½ | — |
| Steel Can | 200 | 19¼ | 19¼ | 19¼ |
| Steinbg (A) | — | 16⅛ | 16⅛ | — |
| Texaco Can | — | 28¼ | 28 | — |
| Tr-C PL | — | 27¼ | 26½ | — |
| Tr Mt PL | — | 15¾ | 15½ | — |
| Triad Oil | — | 250 | 247 | — |
| Union Oil | — | 44 | 43 | — |
| Versafood (A) | — | 12¾ | 12¾ | — |
| Walk GW | — | 31¾ | 31 | — |
| W & Knapp | — | 22 | 21 | — |
| Weldwood | — | 10½ | 10½ | — |
| WCoast Tr | 1000 | 23¾ | 23¼ | 23¼ |
| Zeller's | — | 39½ | 39½ | — |

## Bourse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Agassiz | 3000 | 49 | 49 | 49 |
| Ajax | — | 17 | 16 | — |
| A B Bel | — | 5 | 5 | — |
| A Metro E | — | 360 | 345 | — |
| Anthonian | — | 9 | 9 | — |
| Arno | — | 4½ | 4½ | — |
| Baker T | 5000 | 20 | 20 | 20 |
| Bateman | — | 8 | 7½ | — |
| Black River | — | 7 | 7 | — |
| Bruneau | — | 14 | 14 | — |
| B Hill | 1500 | 56 | 56 | 56 |
| Camflo | — | 525 | 525 | — |
| CDRH | 200 | 7¾ | 7¼ | 7¼ |
| C Magnesite | 500 | 29 | 29 | 29 |
| C Security | — | 315 | 315 | — |
| Cannon M | — | 28 | 28 | — |
| Chemalloy | 2500 | 405 | 405 | 405 |
| C Copper | — | 5 | 5 | — |
| Chipman | — | 10½ | 10½ | — |
| Commodore | 1000 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Cominga | 1000 | 6½ | 6½ | 6½ |
| Comingo | 1000 | 6½ | 6½ | 6½ |
| C Manitoba | — | 71 | 66 | — |
| C Mogador | — | 15 | 15 | — |
| C Persh | — | 33 | 30 | — |
| CQ Smelt | 2300 | 239 | 236 | 239 |
| C Virginia | — | 78 | 75 | — |
| Corgemines | — | 51 | 51 | — |
| Credo | — | 30 | 27 | — |
| Delta Elect | 200 | 295 | 295 | 295 |
| Dolson | — | 9½ | 9½ | — |
| Dumont | — | 16 | 16 | — |
| Duvan | — | 14 | 13 | — |
| Ragle Gold | 2700 | 395 | 395 | 395 |
| East Sull | — | 475 | 440 | — |
| Fidelity | — | 21 | 20 | — |
| Fleet Mfg | — | 190 | 190 | — |
| Fontana | — | 4½ | 4½ | — |
| FT Reliance | — | 35½ | 33½ | — |
| Fox Lake | — | 9 | 8 | — |
| Futurity | — | 30 | 30 | — |
| Furlong | — | 250 | 250 | — |
| Glen Kake | — | 200 | 200 | — |
| Guardian Mines | — | 55 | 52 | — |
| Inland Ch | — | 6½ | 6¼ | — |
| Inspiratn | — | 110 | 110 | — |
| Int Dredg | — | 5½ | 5½ | — |
| James Bay | 3500 | 77 | 77 | 77 |
| K Desting Av | — | 34½ | 33 | — |
| Kiena | — | 137 | 130 | — |
| Kodiac Pet | — | 105 | 10 | — |
| Kotiki | — | 6 | 5½ | — |
| Lemieux Coop | — | 33 | 32½ | — |
| Louanna G. | 1000 | 12½ | 12½ | 12½ |
| Mid-Chib | 10000 | 15 | 15 | 15 |
| Midepso | 200 | 225 | 225 | 225 |
| Mira Mines | — | 38½ | 36 | — |
| Mistango | — | 19½ | 19 | — |
| Mt Pleast | 1000 | 13 | 13 | 13 |
| Muscocho | — | 17 | 17 | — |
| N Formag | — | 3½ | 3½ | — |
| N Glacier | — | 22 | 21 | — |
| Newrich | — | 11 | 11 | — |
| NA Asbestos | 1000 | 4 | 4 | 4 |
| NA Rare M | — | 31 | 29 | — |
| NW Canalask | — | 9 | 7 | — |
| Opem Ex | — | 26½ | 25 | — |
| PA Inv | — | 375 | 375 | — |
| Patino | — | 17 | 17 | — |
| Peace Riv | 600 | 470 | 465 | 465 |
| Pennbec | — | 8½ | 8½ | — |
| Peso S | — | 180 | 180 | — |
| Phoenix O | — | 350 | 350 | — |
| Pine Ridge | — | 17 | 17 | — |
| Pitt Gold | — | 6 | 6 | — |
| Queenstn | 6500 | 19 | 19 | 19 |
| Que Explor | 4000 | 17 | 17 | 17 |
| Ranger O | — | 375 | 375 | — |
| RA Pete B | — | 112 | 110 | — |
| Rouyn Ex | — | 11 | 11 | — |
| Rusty L | — | 9 | 7½ | — |
| St-L Calum | — | 165 | 165 | — |
| Sintra | — | 500 | 490 | — |
| Silver Sum | 4500 | 20 | 20 | 20 |
| Shwnng Mng | — | 33 | 32½ | — |
| Silver T | — | 45 | 41 | — |
| Sparton Air | — | 120 | 110 | — |
| Sturgeon | — | 50 | 50 | — |
| Subeo | — | 180 | 175 | — |
| Sullvan | 400 | 590 | 590 | 590 |
| Superpack | — | 9⅜ | 9⅜ | — |
| Surimo | 1200 | 285 | 275 | 285 |
| Tache | — | 8 | 8 | — |
| Talisman | — | 26½ | 26½ | — |
| Tazin | — | 20½ | 19 | — |
| Terrex Mng | — | 31 | 31 | — |
| Tib Expl | — | 4 | 4 | — |
| Titon | — | 11 | 11 | — |
| Tesserre | 500 | 15 | 15 | 15 |
| Un Obaiski | — | 132 | 132 | — |
| Westeirs | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| West Hill | — | 25 | 25 | — |
| Wisconsin | 3000 | 28 | 26 | 28 |

## LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | Ind. | S. pub. | Banq. | Comb. | Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Changement 14 fév. | +1.15 | +1.22 | +1.14 | +1.17 | .90 |
| Clôture 14 fév. | 155.33 | 125.11 | 121.30 | 146.26 | 77.47 |
| Haut — 1968 | 171.25 | 134.51 | 128.54 | 150.59 | 86.14 |
| Bas — 1968 | 154.38 | 123.89 | 120.05 | 145.09 | 76.57 |
| Haut — 1967 | 173.93 | 150.19 | 136.26 | 164.41 | 125.04 |
| Bas — 1967 | 148.99 | 126.83 | 109.48 | 141.48 | 82.99 |

# vancouver

CLOTURE 14 FEVRIER

INDUSTRIELLES

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| B C Sugar | 375 | 39 | 39 | 39 | — ¼ |
| BC Turf | 400 | 250 | 250 | 250 | +25 |
| CP Inv pr | 100 | 21¾ | 21¾ | 21¾ | |
| Cdn Brew | 275 | 8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | |
| Cuninghm | 200 | 12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Fst Nat Mtg | 1200 | 465 | 450 | 450 | —15 |
| Fst Nat wts | 200 | 280 | 260 | 280 | +20 |
| Growers A | 100 | 300 | 300 | 300 | |
| Gill | 425 | 7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| Inland | 300 | 8⅜ | 8¼ | 8¼ | — ¼ |
| Int Brew B | 115 | 8¼ | 8¼ | 8¼ | — ¼ |
| Johnston | 100 | 8 | 8 | 8 | +¼ |
| Macmillan | 100 | 21½ | 21½ | 21½ | |
| Neon | 300 | 13¾ | 13¾ | 13⅝ | — ⅛ |
| Okan H | 1700 | 39⅝ | 38⅝ | 38⅝ | —5 |
| Okan H wts | 1400 | 125 | 120 | 125 | |
| Pac Pete | 100 | 18 | 18 | 18 | — ⅛ |
| Pac W Air | 1125 | 9¾ | 9 | 9¼ | + ¼ |
| Scott | 400 | 17 | 17 | 17 | |
| Tr Mtn PL | 1500 | 15⅞ | 15⅝ | 15⅞ | + ⅛ |
| Weldwood | 100 | 010½ | 10½ | 10½ | |
| W Cst Trns | 600 | 24¼ | 23½ | 23½ | + 1 |
| W Her | 300 | 1190 | 190 | 190 | —5 |
| Woward A | 425 | 17¾ | 17¼ | 17¾ | + ½ |

PETROLES

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| All Rex | 1000 | 18 | 18 | 18 | —1 |
| Bata | 31600 | 77 | 73 | 77 | +5 |
| Castle | 2000 | 52 | 52 | 52 | —3 |
| Comercl | 4000 | 40 | 40 | 40 | +1 |
| Five Star | 1500 | 24 | 24 | 24 | |
| Ft St John | 500 | 65 | 65 | 65 | —1 |
| Futurity | 2500 | 30 | 28 | 28 | —2 |
| Merit Oil | 18900 | 26 | 25 | 26 | +1 |
| Midland | 4000 | 7½ | 7 | 7 | |
| PR Pete | 11500 | 31 | 29 | 30 | +1 |
| Pinins | 33500 | 36 | 34 | 34 | +2½ |
| RA Pete A | 5000 | 113 | 110 | 112 | +2 |
| RC Ven | 1500 | 43 | 42 | 42 | —2 |
| Shore | 11700 | 35 | 33 | 35 | + ½ |
| Scurry | 100 | 37 | 37 | 37 | +1 |
| Stampede | 19300 | 155 | 140 | 155 | +14 |
| Sunlite | 4400 | 178 | 170 | 170 | —5 |

BANQUES

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Bk of BC | 140 | 23 | 23 | 23 | — ½ |
| Montreal | 200 | 11 | 11 | 11 | |
| Cdn Imp | 3000 | 133¾ | 133¾ | 133¾ | + ¼ |

Curbs

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Magna Elec | 100 | 14¾ | 14¾ | 14¾ | |

MINES

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ace | 4700 | 31½ | 31 | 31 | |
| Adera | 11000 | 51 | 49 | 50 | +1 |
| Agassiz | 4500 | 47 | 44 | 47 | —2 |
| Anuk | 35100 | 31 | 29 | 30 | —1 |
| Arctic | 11100 | 395 | 385 | 390 | +5 |
| Arlington | 4500 | 34 | 33 | 33 | —1 |
| Atlas | 4600 | 330 | 305 | 330 | +16 |
| Bethex | 750 | 60 | 50 | 50 | —9 |
| Benson | 5000 | 19½ | 18 | 19½ | + ½ |
| Bath Cop | 400 | 710 | 710 | 710 | +25 |
| Blue Star | 3000 | 7½ | 7½ | 7½ | —1 |
| Bornite | 3700 | 28 | 28 | 28 | |
| Brenda | 16300 | 825 | 770 | 825 | +55 |
| Brenmac | 3000 | 31 | 31 | 31 | |
| Buttle | 9500 | 71 | 68 | 70 | —2 |
| Capri | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Carib Bell | 500 | 70 | 70 | 70 | |
| Carib Gold | 7000 | 35 | 34 | 35 | +1 |
| Casino | 82700 | 80 | 73 | 79 | +7 |
| Cass Cons | 500 | 15 | 15 | 15 | —2 |
| Chateaway | 3000 | 30 | 29 | 30 | +1 |
| Churchill | 38200 | 245 | 220 | 240 | +25 |
| Coast Sil | 5000 | 36 | 35 | 36 | |
| Coast Cop | 100 | 625 | 625 | 625 | |
| C Mckinzy | 5100 | 22 | 21 | 21 | —1 |
| C Skeena | 4000 | 51 | 50 | 51 | |
| C Saxspar | 6800 | 60 | 58 | 60 | +2 |
| C Vantor | 15000 | 28 | 25½ | 28 | — ½ |
| Cpl Or | — | 21¾ | 21¾ | — | |
| Cons Key | 200 | 19 | 19 | 19 | |
| Cremcell | — | 6⅞ | 6⅞ | — | |
| Cremonce | — | 23¾ | 23¼ | — | |
| Crest Pt | — | 125 | 125 | — | |
| Crowsnest | 500 | 24 | 24 | 24 | |
| Cusac | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Dankoe | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Dayelle | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Dentonia | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Dolly Var | 10800 | 49 | 47 | 49 | +1 |
| Dundee | 21500 | 17½ | 16 | 16 | |
| Dynasty | 3250 | R30 | R25 | R30 | +5 |
| Eastcrest | 16400 | 23 | 21 | 22 | —1 |
| Galaxy | 5000 | 28 | 27 | 28 | |
| Gold West | 72000 | 56 | 47 | 56 | +9 |
| General | 7000 | 17 | 16 | 17 | +1 |
| Giant Ex | 19100 | 45 | 41 | 45 | +3 |
| General | 7000 | 17 | 16 | 17 | +1 |
| Giant Ex | 19100 | 45 | 41 | 45 | +3 |
| Giant Mosq | 3500 | 126 | 120 | 126 | +9 |
| Granduc | 1575 | 585 | 580 | 585 | |
| Hagon | 2600 | 24 | 22 | 22 | —1 |
| HBM Sil | 4000 | 17 | 16½ | 16½ | |
| Hurley Ur | 51700 | 131 | 120 | 129 | +11 |
| Int Dredg | 1500 | 5½ | 5½ | 5½ | |
| Kamloops | 2300 | 10 | 10 | 10 | —1 |
| Large | 15700 | 54 | 49 | 54 | +4 |
| London P | 2500 | 9½ | 9 | 9½ | |
| Lakeland | 1000 | 30 | 30 | 30 | —1 |
| Lornex | 2275 | 730 | 715 | 730 | +15 |
| Lytton | 7700 | 97 | 94 | 95 | —2 |
| Madrona | 8000 | 82 | 80 | 81 | +1 |
| Magnum | 75000 | 178 | 163 | 176 | +13 |
| Mid West | 7000 | 31 | 29 | 30 | |
| Minex | 1500 | 22 | 22 | 22 | +1 |
| Moly Mines | 3000 | 18½ | 18 | 18 | |
| Nadina | 900 | 100 | 100 | 100 | +7 |
| Nat Ex | 1000 | 19 | 19 | 19 | |
| Native | 21500 | 35 | 33 | 33 | |
| New Cronin | 78500 | 12 | 12 | 12 | |
| Norcan | 2000 | 29 | 27½ | 29 | +1 |
| New Imp | 2900 | 315 | 310 | 315 | +5 |
| New Ind | 3000 | 16½ | 16 | 16 | — ½ |
| New Privnt | 1500 | 18 | 18 | 18 | |
| Northide | 43200 | 101 | 96 | 100 | +4 |
| Nw Ven | 4000 | 9 | 9 | 9 | |
| Por Sil | 2500 | 11½ | 11½ | 11½ | |
| Polaris | 39000 | 20 | 16 | 18 | +2 |
| Pc Ex | 600 | 260 | 260 | 260 | +5 |
| Pat Sil | 3500 | 25 | 24 | 25 | +1 |
| Peel | 1000 | 14 | 14 | 14 | |
| Peso | 800 | 177 | 176 | 176 | —4 |
| Pinepell | 1000 | 22 | 22 | 22 | —2 |
| Placer | 100 | 29 | 29 | 29 | |
| Pyramid | 3000 | 121 | 116 | 121¾ | |
| Quatsino | 2000 | 19 | 19 | 19 | +1 |
| Radstrom | 5500 | 34 | 33 | 34 | +1 |
| Ring Hill | 3000 | 34 | 32 | 34 | +2 |
| Sandoh | 14500 | 23 | 22 | 22½ | + ½ |
| Sil Arrow | 9500 | 22 | 20 | 20 | +3 |
| Sil Butte | 500 | 14 | 14 | 14 | |
| Sil Ridge | 1500 | 13 | 13 | 13 | |
| Sil Std | 4700 | 42 | 40 | 42 | +2 |
| Stall | 14400 | 185 | 175 | 182 | +7 |
| Sil Titan | 1100 | 150 | 150 | 150 | +4 |
| Shield | 500 | 37 | 37 | 37 | +3 |
| Sil Lee | 100 | 100 | 100 | 100 | |
| Silcon | 1256 | 24 | 23 | 23 | |
| South Seas | 5100 | 155 | 150 | 153 | +2 |
| Taylor Ar | 7000 | 27 | 27 | 27 | |
| Tc Ex | 28800 | 145 | 136 | 144 | +9 |
| Tny | 500 | 21 | 21 | 21 | —1 |
| Texmont | 1000 | 90 | 90 | 90 | |
| Torwest | 27500 | 44 | 42 | 43 | —1 |
| Trojan | 4500 | 25 | 24 | 24 | |
| Utica | 17200 | 370 | 350 | 365 | +10 |
| Vananda | 2500 | 12½ | 12 | 12 | |
| Van Metals | 14500 | 17½ | 12 | 12 | |
| Ventures | 1500 | 37 | 37 | 37 | +1 |
| W Cst Res | 14600 | 70 | 68 | 69 | |
| Westland | 1000 | 120 | 118 | 120 | +5 |
| W Ex | 11000 | 49 | 45 | 45 | —3 |
| W Mines | 1500 | 240 | 235 | 235 | —10 |
| Yukon | 4000 | 32 | 30 | 30 | —3 |

Total des ventes : 1,263,924.

# dividendes

| | Taux | | Paiement | Enrg. |
|---|---|---|---|---|
| Beauty Counselors of Can. | $0.05 | tr. | 15-3-68 | 1-3-68 |
| Canada Malting | (X) | — | 15-3-68 | 15-2-68 |
| Burrard Dry Dock "A" | $0.11 | tr. | 15-3-68 | 23-2-68 |
| Calgary Power (ord) | $0.20 | tr. | 1-4-68 | 4-3-68 |
| Canada North-West Land | $1.00 | ann. | 16-4-68 | 20-2-68 |
| id | $0.50 | honi | 16-4-68 | 20-2-68 |
| Canada Permanent Mortgage | $0.14 | tr. | 1-4-68 | 15-3-68 |
| Cdn. Western Nat. Gas (ord) | $0.23¾ | tr. | 1-3-68 | 19-2-68 |
| Chrysler Corp. (en argent amer.) | $0.50 | tr. | 5-3-68 | 25-2-68 |
| Ford of Canada | $1.25 | tr. | 15-3-68 | 16-2-68 |
| Famous Players Canadian | $0.32½ | tr. | 8-3-68 | 21-2-68 |
| Great North. Gas Utilities (pr.) | $0.37½ | tr. | 29-3-68 | 15-3-68 |
| International Paper (priv) | $1.00 | tr. | 11-3-68 | 23-2-68 |
| id (ord) | $0.33¾ | tr. | 11-3-68 | 23-2-68 |
| Investment Foundation | $0.68 | tr. | 15-4-68 | 15-3-68 |
| Loblaw Inc. (en argent amer.) | $0.10 | tr. | 1-3-68 | 23-2-68 |
| Quebec Telephone | $0.17½ | tr. | 1-4-68 | 1-3-68 |
| Revenue Properties | $0.10 | tr. | 15-3-68 | 1-3-68 |
| Sullivo Mines | $0.15 | tr. | 18-3-68 | 1-3-68 |
| Std. Structural Steel | $0.10 | tr. | 28-3-68 | 14-3-68 |

(X) Dividende-action non imposable : 3 actions "A" non cumulatives et rachetables (valeur nominale de $1), et 3 actions "B" privilégiées cumulatives et rachetables (valeur nominale de $1), pour chaque action ordinaire. Les "A" sont rachetables immédiatement au comptant et les "B" le seront périodiquement.

# fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

**Pommes :** McIntosh 3 po. et plus, $2 le boisseau ; 2¾ po. et plus, $1.50 à $2 ; commerciales, $1 à $1.15. Wolfe River $1.50 à $1.50. Russet, $3 à $4 ; Cortland, 1.50 à $2 le boisseau.

**Betteraves :** $1.50 à $1.75 les 50 lb ; $1.50 pour 1 cellos de 2 lb.

**Carottes :** $4 à $4.50 les 50 livres, $3 à $3.50 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

**Choux verts :** $1.75 à $2 la douz. ; choux rouges : $2.25 pour 18. Savoy $2.25 pour 18.

**Oignons :** jaunes, gros $3.50 à $3.75 les 50 livres, moyens $2.75 à $3 les 50 livres, $4 pour 24 cellos de 8 livres ou 10 cellos de 4 livres, petits $3 le sac de 10 livres, rouges $2.50 à $2.75 les 50 livres, $2 à $2.25 pour 12 cellos de 2 livres.

**Pommes de terre :** $1 les 50 livres.

**Panais :** $2 les 50 livres, $2.75 le boisseau ou 24 cellos de 2 livres.

**Poireaux :** $1 à $1.25 la douz.

**Rutabaga :** $1.25 les 50 livres, no 2 $.75 à $1 les 50 livres, $1.75 le boisseau.

## Cours du dollar

En hausse de 1.64, le dollar canadien est coté aujourd'hui à $0.91.63.64 par rapport au dollar américain. La livre sterling perd 1.16 à $2.41.3.32.

En hausse de 1.32, le dollar américain est coté à $1.08¾ par rapport au dollar canadien et la livre sterling à $2.62.3.16.

# du parquet de la bourse

## La reprise se poursuit à Wall Street

La **Bourse de Montréal** à l'ouverture ce matin continue de se raffermir dans une ambiance modérément active. L'indice combiné s'inscrit à 146.81, en hausse de 0.55.

Canada Cement en début de séance progresse de ½ à 26½, Canadien Pacifique de ½ à 51½, Moore Corporation de ¾ à 27¾, Algoma Steel de ¼ à 17. West Coast Transmission à 23¼, Alcan à 26 et Dominion Textiles à 14½ s'élèvent de ⅛ chacun. French Pete gagne 20 cents à $5.70.

Les banques de Montréal et de Commerce, CIL et Canadian International Utilities sont étroitement en baisse.

A la Bourse Canadienne, dans le secteur minier, Sullivan Mines qui a gagné 55 cents hier continue de s'élever de 25 cents à $5.10 et Subeo, en hausse de 9 cents hier soir, gagne 7 cents à $1.85. Consolidated Quebec Smelting perd 4 cents à 2.36.

* * *

A **Toronto**, les cours continuent de gagner du terrain en début de séance ce matin.

Tous les groupes de valeurs participent à cette avance. Aux métaux, Denison Mines hausse de 1½ à 70, Patino de 1 à 18 et Roman Corp. de ⅛ à 22⅜. Aux pétroles de l'Ouest, Scurry-Rainbow s'élève de ¾ à 38¼, Canadian Superior de ½ à 38¼ et Canadian Export Gas de 20 cents à $6.80.

* * *

— La reprise technique des cours à **WALL STREET**, qui a été amorcée hier, se poursuit vivement ce matin dès l'ouverture du marché.

Les plus-values l'emportent sur les moins-values par la marge de plus de 3 contre 1. L'indice des industrielles Dow Jones s'inscrit à 840.85, en hausse de 3.47 après avoir marqué un gain de 5.61 hier.

La tendance est en général plus élevée parmi les automobiles, les aciers, les électroniques, les services publics et dans maintes valeurs plus volatiles, les "glamour stocks". Les aurifères, par contre, fortes au début de la semaine, continuent de se replier.

* * *

**PARIS** — La tendance est nettement à la fermeté cet après-midi. La plupart des valeurs françaises enregistrent en effet des hausses, parfois substantielles, notamment dans le compartiment des pétroles. La timide reprise amorcée hier semble donc se confirmer. Toutes les inquiétudes ne sont toutefois pas apaisées et selon les spécialistes du marché, il y a de fortes chances pour que l'on assiste à une évolution des cours en dents de scie dans les jours qui viennent. Il n'y a en effet aucun motif qui permette d'envisager à l'heure actuelle un mouvement de hausse prolongée. Cependant, en l'absence d'événements vraiment défavorables, la Bourse de Paris peut s'améliorer, d'autant plus que l'on constate avec satisfaction dans les milieux financiers parisiens la brusque reprise de Wall Street.

# NEWYORK

14 février 1968

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Clot. | Ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abbot L 1 | 138 | 42⅞ | 41⅞ | 42⅛ | —1¼ |
| Ahex C 1.60 | 13 | 29½ | 29¼ | 29½ | — ⅛ |
| Addres 1.40 | 228 | 61½ | 58⅜ | 61½ | +1¾ |
| Admirl | 99 | 17 | 16½ | 16⅝ | + ⅛ |
| AirRed 1.50 | 71 | 32¼ | 31⅜ | 32⅛ | + ¾ |
| Alcan Al 1 | 178 | 237⅜ | 233⅜ | 237⅛ | + 1½ |
| AllegCp .20g | 39 | 14⅞ | 14⅜ | 14⅝ | + ⅛ |
| AllegLu 2.40b | 8 | 66⅛ | 65⅞ | 66⅛ | + ⅛ |
| Alld C 1.80 | 127 | 37½ | 36⅛ | 36⅜ | |
| Alld Su .60 | 40 | 17¾ | 17⅜ | 17½ | — ⅛ |
| AllisChal 1 | 569 | 32⅞ | 31½ | 32⅛ | + 1⅛ |
| Alcan 1.80 | 92 | 71½ | 69¾ | 71⅜ | + 1⅛ |
| AAirlin .80 | 184 | 27⅞ | 26¾ | 27¼ | + ⅛ |
| AmBcst 1.60 | 260 | 51⅜ | 48⅞ | 51¾ | + 2½ |
| AmCan 2.20 | 40 | 49½ | 48¾ | 49 | |
| AmCyan 1.25 | 814 | 24⅛ | 23⅜ | 23⅞ | — ⅛ |
| AmElP 1.52 | 116 | 35⅝ | 35 | 35 | — ⅛ |
| AHome 1.20 | 135 | 53⅜ | 50⅝ | 52¼ | +1½ |
| AmHosp .40 | 189 | 75 | 74⅛ | 74½ | |
| AmEdy .90 | 138 | 20⅝ | 19⅞ | 20¼ | + ⅜ |
| AMat 1.90 | 57 | 48⅛ | 47⅛ | 48⅜ | + ⅛ |
| AmMot | 991 | 13¼ | 12⅞ | 13¼ | + ⅛ |
| Am Photo | 910 | 18⅞ | 17⅜ | 18⅞ | + ⅛ |
| Am Std 1 | 111 | 32⅜ | 31⅝ | 32¾ | + ¼ |
| Am | | T&T | | | 2.40 |
| AmTob 1.80 | 76 | 32⅛ | 31⅜ | 31⅞ | + ¼ |
| Am Zinc | 10 | 23⅛ | 22⅝ | 23⅛ | + ⅛ |
| Ampex Cp | 765 | 29¼ | 27⅞ | 29¼ | + ⅜ |
| Anacon 1.25g | 152 | 45 | 43⅝ | 44⅞ | + ⅛ |
| Anken Ch | 37 | 11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | + ⅛ |
| Armco 3 | 78 | 46⅜ | 46⅛ | 46½ | + ⅛ |
| Armor 1.60 | 116 | 36⅛ | 35⅞ | 36⅛ | +1⅛ |
| ArmRub 1.60 | 11 | 49 | 48⅝ | 48⅝ | + ⅜ |
| Atchsn 1.60 | 145 | 26⅞ | 26⅜ | 26⅝ | + ⅛ |
| AvonPd 1.60 | 147 | 118 | 114 | 118 | + 5½ |
| Babck 1.3a | 98 | 42 | 40⅜ | 40⅝ | — ⅛ |
| Baxter 1a | 181 | 35 | 33⅜ | 34⅛ | —1⅛ |
| Beckmn .50 | 146 | 50½ | 48⅜ | 50¼ | +1¾ |
| BeechAir 1b | 55 | 41⅞ | 39⅝ | 41⅝ | +2 |
| Bell H .50 | 60 | 73 | 71⅜ | 72¼ | — ⅜ |
| Bndix 1.40 | 121 | 47⅛ | 46 | 47⅛ | +1⅛ |
| BethSt 1.40 | 346 | 30⅛ | 30⅛ | 30⅜ | — ⅛ |
| Boing 1.20 | 186 | 75⅜ | 72⅞ | 75⅜ | + 2 |
| Bordn 1.20 | 120 | 31½ | 31⅛ | 31⅜ | — ⅛ |
| BorgWn 1.25 | 141 | 27¼ | 26¼ | 27⅛ | + ⅜ |
| BristMy 1a | 318 | 71½ | 69¾ | 70 | |
| BrownCo .60 | 76 | 20⅜ | 20⅛ | 20⅜ | + ⅛ |
| Brunswk | 614 | 14⅜ | 13⅜ | 14½ | + ⅛ |
| BucyEr 1.20 | 105 | 22⅜ | 21¾ | 22⅜ | +1⅛ |
| BuddCo .80 | 182 | 22½ | 20¾ | 22½ | +1¾ |
| Bulova .70h | 24 | 27 | 26¼ | 27 | + ⅜ |
| Burlitn 1.20 | 93 | 40¼ | 39½ | 40¼ | + ⅜ |
| Burndy .60 | 30 | 29⅝ | 28⅜ | 28⅝ | — ⅛ |
| Burrghs 1 | 395 | 186 | 172¼ | 184½ | +13¼ |
| Cmp Soup 1 | 49 | 28 | 27⅜ | 27⅞ | |
| Con Dry .50 | 19 | 33⅜ | 33¼ | 33⅛ | — ⅛ |
| CdnPac 1.45e | 4 | 47 | 46¾ | 46¾ | — ⅛ |
| Carrier 1 | 114 | 63⅛ | 62 | 62½ | — ⅛ |
| CartW .40a | 54 | 14½ | 14¼ | 14⅜ | |
| Case JI | 100 | 15⅜ | 14⅞ | 15⅛ | + ⅛ |
| CatTr 1.20 | 153 | 38¾ | 36⅞ | 38 | +1½ |
| Celanese 2 | 75 | 56 | 54⅝ | 55⅝ | + ⅛ |
| Ches Oh 4 | 30 | 63 | 62¼ | 62⅜ | + ⅛ |
| Chi RI Pc | 2 | 19¼ | 18⅞ | 18⅞ | — ⅛ |
| ChocF



ANDRÉ TRUDELLE à GRENOBLE

# Un bambin aurait trahi les Allemandes de l'Est

GRENOBLE — Il y a quatre ans, aux Jeux d'Innsbruck, la Soviétique Boyarskich avait gagné les deux titres des épreuves féminines de fond.

Mais par la suite, sa féminité fut mise en doute, et elle n'a pas participé aux Jeux de Grenoble. La Suédoise Toini Gustafsson, qui a gagné cette année deux médailles en ski nordique, est une jolie blonde âgée de 29 ans, et elle est maitresse d'école.

Il ne lui arrivera certainement pas la même mésaventure qu'à la Soviétique. Les tricheurs appartiennent à toutes les classes d'individus, ils s'immiscent dans tous les domaines. L'histoire rapporte que Néron fut l'un des premiers tricheurs aux Jeux olympiques. L'empereur romain aurait gagné quatre médailles d'or aux Jeux olympiques de l'année 66 après Jésus-Christ.

S'il faut en croire les recherches, faites par la Société nationale américaine de géographie, Néron se serait rendu en Grèce, pour participer aux Jeux, accompagné d'une escorte de 5,000 soldats.

Il aurait récolté le premier prix de chant, de musique, de hérant, alors que ses partisans avaient soudoyé les juges.

Dans la course des chars attelés, Néron aurait été projeté hors du sien. Mais les autres concurrents ont attendu qu'il se relève, reprennent dignement les rênes et reparte franchir, le premier, le fil d'arrivée.

Toutes proportions gardées, les Jeux de cette année, ne sont pas exempts d'incidents du genre. On sait que l'équipe féminine de luge d'Allemagne de l'Est — il n'y a pas que les hommes qui trichent — a été disqualifiée pour avoir chauffé les patins de ses bolides, en plaçant des piles spéciales dans les supports.

Les Allemandes n'en étaient pas à leur première offense, dit'on, dans ce genre d'infractions en luge. Le plus étonnant, c'est que le pot au rose ait été découvert à la suite d'une remarque d'un bambin:

"Dis donc papa, pourquoi qu'elle fond, la glace?"

Après le slalom géant, certains journalistes ont prétendu que le Suisse Willy Favre avait raté une porte, mais le Suisse a répondu :

"C'est faux à 100 pour cent. Je suis absolument tranquille. J'ai passé toutes les portes. En slalom géant, quand on en manque une, on s'en rend compte immédiatement. C'était méchant de lancer une telle rumeur, quand on sait que la FIS étudie soigneusement le film de l'épreuve de chaque concurrent.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'en dépit de tous les règlements et de toute la surveillance imaginable, le génie humain s'applique à trouver une échappatoire dans le bien ou le mal.

## *Remarque bien à point d'un confrère montréalais*

"Si le Canada gagne une médaille au hockey, nous devrons ravaler tout le mal que nous en avons dit," me faisait remarquer Ian MacDonald, du "Montreal Star", lors du match Canada-Tchécoslovaquie.

Les hockeyeurs avaient quand même nettement déçu dans leurs quatre premiers matches du tournoi, même si nous savions qu'ils pouvaient faire mieux.

Si Bill MacMillan, Gerry Pinder et Steve Monteith ne font pas meilleure figure dans les deux prochains matches, aujourd'hui, contre la Suède, et samedi, contre l'URSS, inutile de penser à une médaille.

On l'a vu contre les Tchèques, il suffit de 60 secondes de relâchement pour que le match prenne une allure fort différente.

Une anecdote en terminant. J'ai toujours prétendu que si les journaux canadiens ne parlaient pas des Canadiens, ou les journaux de Montréal, des Montréalais, qui en parlerait?

Dans le numéro de "L'Equipe" d'hier, on consacrait sept pages aux Jeux de Grenobles, dont trois à Marielle Goitschel, championne olympique du slalom.

Et on trouvait moyen de parler d'elle dans trois des quatre autres pages.

Lors de la fameuse descente de mardi, un commentateur français soulignait la chute de la Suissesse Fernande Bochatay sans insister.

Mais quand une Française a chuté à son tour par la suite, le commentateur s'est mis à gémir, et à déplorer le regrettable incident. Ce qui a provoqué cette remarque d'un Suisse:

"Oui, pour la Française, c'est abominable! Mais pour la Suissesse, alors?" Et tous les Suisses présent d'applaudir.

## *Echos de Grenoble*

Les hockeyeurs soviétiques sont-ils des amateurs? Dans le bottin des athlètes inscrits aux Jeux de Grenoble, on attribue à quelques joueurs des professions suivantes: les gardiens Zinder et Konovalenko sont menuisier et tourneur, Idnov est électricien, Maiorov, ingénieur, Moisev, technicien, Romishevsky, soudeur, et Starshinov, ingénieur également.

Blinov est étudiant. Mais les huit autres joueurs: Alexandrov, Firsov, Kouskin, Michalov, Polupanov, Ragulin, Vikulov, et Zaitsev sont tous étiquetés "employés" sans autre précision.

* * *

Le commentateur Richard Garneau, de Radio-Canada, qui a perdu son titre de "plus bel homme du Canada" à Marcel Masse, ministre du cabinet Daniel Johnson, sera appelé incessamment à "couronner" son successeur...

Voici quelques expressions de hockey employées par les Européens et entendues ou relevées aux Jeux olympiques. Certaines sont valables, d'autres discutables, et enfin certaines très amusantes.

Pour les punitions: "croc-en-jambe" (tripping), "dureté inutile" (roughing), "charge-crosse" (cross-checking), "surnombre" (un joueur de trop sur la glace), "retard-jeu" (delaying the game), "crosse en l'air" (high sticking), "bagarre" (fighting).

Pour un Belge, la bande devient la "balustrade", pour un Italien, le gardien devient le "portier". Les Français disent "arrière" et, au pluriel, emploient le "s", pour défenseurs, la "crosse" pour bâton, le "puck" pour rondelle, avec prononciation du "u" comme dans sucre.



téléphoto UPI

## *Heureuse surprise pour les Américains*

Si le recordman mondial, l'Allemand de l'Ouest Erhard Keller (à gauche) a donné raison aux experts qui lui avaient prédit une médaille d'or, l'Américain Terry McDermott, champion du 500-mètres à Innsbruck, a ridiculisé ceux qui le considéraient comme un athlète "brûlé" en méritant une médaille d'argent.

# Nancy Greene donne au Canada sa 1ère médaille d'or aux Jeux olympiques

CHAMROUSSE, (AFP - PC) Un certain sourire éclairait le visage de la petite Canadienne Nancy Greene qui venait de remporter la médaille d'or du slalom géant olympique. Elle avait pris sa revanche sur les skieuses françaises en général et Marielle Goitschel cn particulier. Et elle avait donné au Canada sa première médaille d'or des Jeux de Grenoble.

"Je n'étais pas du tout nerveuse ce matin", répondit-elle à un journaliste. Cette piste était faite pour moi. Elle était excellente et j'ai eu la chance de descendre alors que le soleil brillait encore un peu. Lorsque Marielle s'élança, elle, le ciel était sombre et la visibilité moins bonne."

"Cette victoire me procure un immense plaisir, mais mon véritable but est de gagner encore la Coupe du Monde. Pour moi, cette coupe mondiale a énormément plus de signification. Toutes les courses vont être axées sur cette grande épreuve, où je sais que j'aurai encore de terribles adversaires avec la coalition française."

Interrogee sur son avenir, Nancy Greene a répondu : "Pourquoi pas les prochains jeux olympiques de Sapporo?"

Tenace jusqu'au bout, la petite "tigresse" de Rossland, C.-B., a donc donné au Canada sa deuxième médaille des Jeux. Elle a également gagné la médaille d'argent, mardi, dans une autre épreuve de slalom.

Aujourd'hui, c'est la Française Annie Famose qui a mérité la médaille d'argent, ayant réalisé un temps de 1:54.61. La Suissesse Fernande Bochatay a terminé troisième en 1:54.74.

Mlle Greene, la championne mondiale du ski féminin l'an dernier, s'était plainte de malaises au cours des courses préolympiques à la suite d'une blessure à une cheville.

La Canadienne était la neuvième skieuse à entamer la course de 1,610 mètres à 68 portes.

Lorsque la Française Marielle Goitschel, championne du slalom spécial, a franchi l'arrivée en 1:56.09, Mlle Greene n'a pu retenir ses larmes de joie. Les gens qui l'entouraient se sont précipités sur elle pour l'embrasser et la féliciter, même Mlle Famose.

Mlle Goitschel a terminé septième.

De dire Mlle Greene : "Vous n'ignorez pas que j'étais la favorite dans cette épreuve et c'était normal. J'ai remporté la palme dans neuf compétitions internationales de slalom géant au cours des deux dernières années et si je n'avais pas remporté les honneurs dans cette épreuve-ci, j'aurais été grandement désappointée."

**Après une période de jeu, le Canada menait par 2-0 contre la Suède.**

**Ma meilleure course**

"Je crois même, poursuivit-elle, que ce fut la meilleure de toutes mes courses. Je ne saurais dire si oui ou non j'ai commis une erreur. Tout ce que je sais, c'est que je me suis lancée dans ce parcours en y donnant le meilleur de moi-même. J'ai travaillé et skié et travaillé encore."

Nancy a avoué n'avoir éprouvé aucune difficulté aujourd'hui.

"C'était un magnifique parcours et je me sentais réellement en grande forme," a ajouté la championne canadienne.

Souriant de toutes ses dents, Nancy a dit avoir bien dormi la veille et n'avoir éprouvé aucune nervosité. "Je voulais tellement remporté la médaille d'or cette fois".

Le jury des épreuves de luge a décidé d'attribuer les médailles olympiques de luge individuelle hommes et dames à l'issue du classement des trois premières manches. La quatrième et dernière manche a été annulée. Sont donc médaillés olympiques pour les hommes : médaille d'or : Manfred Schmid (Autr.) 2'52"48/100 ; médaille d'argent : Thomas Koehler (All.-Est) 2'52"66 ; médaille de bronze : Klaus Bonsack (All.-Est) 2'53"33.

**Pour les dames :** médaille d'or : Erica Lechner (Italie) 2'28"66/100; médaille d'argent : Christa Schmuck (All. Ouest) 2,29"37; médaille de bronze : Angelika Duenhaupt (All. Ouest) 2'29"56.

Les 4ème manches des épreuves individuelles hommes et femmes ont été supprimées en raison du redoux qui a rendu la piste impraticable.

M. Avery Brundage, président du comité international olympique est arrivé à Villard de Lans en fin de matinée pour s'entretenir avec M. Isatich, président de la Fédération Internationale de luge, sur les modifications ainsi apportées au programme, l'épreuve de tandem masculin elle-même paraissant douteuse.

On sait que les Allemandes de l'Est Orstrum Enterlein et Anna Maria Mueller qui occupaient primitivement les deux premières places après 3 manches, ainsi que leur coéquipière Angela Knoesel classée 4ème, ont été disqualifiées, pour avoir chauffé les patins de leurs luges contrairement aux règlements.

Dans le relai biathlon par équipes, l'URSS enlevait aujourd'hui la médaille d'or, devant la Norvège, médaille d'argent, et la Suède, médaille de bronze.

# Programme et résultats

**AUJOURD'HUI**

Voici le programme de la journée. L'heure indiquée est celle où l'événement débute, heure de Montréal.

1 H. 00 P.M.
7 H. A.M.

10 H. 30 A.M.

**Hockey :**
Suède contre CANADA.
2 H. 30 P.M.

**Hockey :**
Autriche contre Japon.
3 H. P.M.

**Hockey :**
URSS contre Tchécoslovaquie.

**RESULTATS**

**— AUJOURD'HUI —**

**HOCKEY**

Etats-Unis 6, All. de l'Est 4

**Slalom géant (dames)**

| | |
|---|---|
| 1—Nancy Greene, | Can. 1:51.97 |
| 2—Annie Famose, | Fra. 1:54.61 |
| 3—Fern. Bochatay, | Sui. 1:54.75 |
| 5—Olga Pall, | Aut. 1:55.61 |
| 6—Isabelle Mir, | Fra. 1:56.07 |
| 7—Marielle Goitschel, | Fra. 1:56.09 |
| 15—Linda Bocoek, Can., | 1.57.4. |
| 16—Karen Daka, Can. | 1.58.12 |
| 26—Judi Lenweher, Can. | 2.000.57 |
| Betsy Clifford, Can., | disqualifiée. |

**PATINAGE DE VITESSE**

| | |
|---|---|
| 1—Anton Maier, | Nor. 7.22.4 |
| 2—Cornelis Verkerk, | Hol. 7.23.2 |
| 3—Petrus Nottet, | Hol. 7.25.5 |
| 19—Paul Enock, Can. | 7.54.8 |
| 29—Robert Hodges, Can. | 8.05.0. |

**LUGE (HOMMES)**

1—Mandfred Schmid, Autr.
2—Thomas Kochler, All. Est
3—Klaus Bonsack, All. Est

**LUGE (DAMES)**

1—Erica Lechmer, Italie
2—Christa Schmuck, All. Ouest
3—Angelika Duenkaupt, All. Ouest.

**BIATHLON (relai)**

1—URSS (méd. d'or)
2—Norvège (méd. arg.)
3—Suède (méd. bronze)

**HIER**

**PATINAGE DE VITESSE**

**(500-METRES — MASCULIN)**

| | |
|---|---|
| 1. Erhard Keller (Allemagne de l'Ouest) | 40.3 |
| 2. Magne Thomassen, (Norvège) | 40.5 |
| Dick McDermott (Etats-Unis) | 40.5 |
| 25. Robert Boucher (Winnipeg) | 42.0 |
| 33. Peter Williamson (Winnipeg) | 42.6 |
| 41. Robert Hodges (Edmonton) | 43.3 |

**SKI NORDIQUE**

**(RELAIS DE QUATRE FOIS 10 KILOMETRES)**

| | |
|---|---|
| 1. NORVEGE (Odd Martinsen, Paal Tyldum, Harald Groenningen, Ole Ellefsaeter) | 2:06:33.5 |
| 2. SUEDE (Jan Halvarsson, Bjarne Andersson, Gunnar Larsson, Assar Roennlund) | 2:10:13.2 |
| 3. FINLANDE (Kalevi Oikarainen, Hannu Taipale, Kalevi Laurila, Eero Maentyranta) | 2:10:57.7 |
| 4. URSS | 2:10:57.2 |
| 5. SUISSE | 2:15:32.4 |
| 6. ITALIE | 2:16:32.4 |
| 14. CANADA (Nils Skulbru (Vancouver); David Rees (North Bay); Rolf Pettersen (Prince George); Esko Karu (Churchbridge) | 2:29:12.7 |

**PATINAGE ARTISTIQUE**

**(PAIRES)**

1. Ludmila Beloussova et Oleg Protopopov (URSS) 10.0 ordinaux et 315.2 points
2. Tatiana Jokchesteruava et Alexandre Gorelik (URSS) 17.0 et 312.3
3. Margot Glockshuber et Wolfgang Danne (Allemagne de l'Ouest) 31.0 et 304.4
16. Anna Forder et Richard Stephens (Port Perry, Ont.) 138.0 et 269.2
17. Betty et John McKilligan (Vancouver-Nord) 154.0 et 254.8

(Simples masculins, après les exercices imposés)

1. Wolfgang Schwarz (Aut.) 1.006.6
2. Tim Wood (USA) 992.4
3. Patrick Pera (France) 900.5
9. Jay Humphey (Toronto) 914.8)
21. Dave McGillivray (Toronto)
22. Steve Hutchinson (Vancouver)

**HOCKEY**

**(RESULTATS)**

FINLANDE 3 - All. de l'Est 2
NORVEGE 4 - Roumanie 3

**CLASSEMENTS**

**Groupe "A"**

| | G | P | N | BP | BC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| URSS | 5 | 0 | 0 | 39 | 5 | 10 |
| Canada | 4 | 1 | 0 | 25 | 10 | 8 |
| Tchécoslovaquie | 4 | 1 | 0 | 26 | 11 | 8 |
| Suède | 4 | 1 | 0 | 21 | 13 | 8 |
| Finlande | 2 | 3 | 0 | 12 | 21 | 4 |
| Etats-Unis | 2 | 4 | 0 | 22 | 27 | 4 |
| Allem. de l'O. | 0 | 5 | 0 | 8 | 33 | 0 |
| Allem. de l'E. | 0 | 6 | 0 | 11 | 44 | 0 |

**GROUPE "B"**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Yougoslavie | 3 | 0 | 0 | 21 | 2 | 6 |
| Norvège | 3 | 1 | 0 | 13 | 12 | 6 |
| Japon | 2 | 1 | 0 | 10 | 9 | 4 |
| Roumanie | 2 | 2 | 0 | 17 | 14 | 4 |
| Autriche | 1 | 3 | 0 | 11 | 16 | 2 |
| France | 0 | 4 | 0 | 7 | 26 | 0 |

**MEDAILLES**

| | Or | Ar. | Br. | Tot. |
|---|---|---|---|---|
| Norvège | 4 | 3 | 1 | 8 |
| France | 3 | 3 | 1 | 7 |
| Italie | 3 | 0 | 0 | 3 |
| URSS | 2 | 4 | 2 | 8 |
| Hollande | 2 | 2 | 3 | 7 |
| All. de l'Ouest | 2 | 2 | 2 | 6 |
| Autriche | 2 | 1 | 3 | 6 |
| Suède | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Etats-Unis | 1 | 4 | 1 | 6 |
| Finlande | 1 | 2 | 2 | 5 |
| CANADA | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Tchécoslovaquie | 1 | 0 | 1 | 2 |
| All. de l'Est | 0 | 2 | 2 | 4 |
| Suisse | 0 | 2 | 2 | 4 |
| Roumanie | 0 | 0 | 1 | 1 |

| | Points |
|---|---|
| Norvège | 70.5 |
| URSS | 68 |
| France | 60 |
| Autriche | 55 |
| Finlande | 47 |
| Hollande | 46 |
| Suède | 41 |
| Canada | 15 |

## Deux des nôtres sont félicités

GRENOBLE (Spécial à LA PRESSE — Le "Dauphiné Libéré", un quotidien français n'a eu que des éloges à adresser aux Montréalais René Lecavalier et Richard Garneau, qui ont fait la description d'un match de hockey sur les ondes d'Eurovision. Voici ce qu'il en dit :

"Les téléspectateurs français de la deuxième chaine ont pu apprécier au long de la rencontre de hockey sur glace Canada-Tchécoslovaquie la relation du match fait par deux journalistes canadiens.

"Nous avons eu un véritable commentaire sportif assorti d'expressions canadiennes qui chantent à nos oreilles : le "buteur" est un "compteur", le "puck" devient une "rondelle", quant aux "crosses", on leur préfère le "bâton". Avec une extraordinaire virtuosité, le journaliste suivit dans sa course folle le disque, et cita sans défaillance le nom du joueur qui était en action, qu'il soit canadien ou tchèque."

De plus, depuis ce match, Lecavalier et Garneau ont reçu nombre de témoignages de félicitations, un grand nombre d'entre eux provenant de Canadiens français présentement installés en Europe.


VENTE de LIQUIDATION
NOUS SOMMES ENCOMBRES ET NOUS DEVONS ECOULER TOUS NOS
• SKIS • PATINS
• EQUIPEMENT de SKI
• EQUIPEMENT de HOCKEY
AUBAINES SANS PRECEDENT!
PORTOBELLO SPORTS
7260, boul. TASCHEREAU 672-4666
Place Portobello, Brossard
OUVERT TOUS LES JOURS, SAMEDI JUSQU'A 10 P.M.

Y AVEZ-VOUS GOÛTÉ?
Vous a-t-on forcé à verser un "p'tit $100.00" de plus alors que vous croyiez la transaction terminée ? . . .
Combien d'acheteurs d'autos diront OUI
Nous n'employons pas ces "trucs" — Nos contrats sont acceptés
sur-le-champ et SANS RESERVE
par nos gérants RESPONSABLES
EN SPÉCIAL
FURY 1–2 SEDANS
6 CYLINDRES — AUTOMATIQUE
A
VOTRE CHOIX
1° PAS DE COMPTANT
MEILLEUR PRIX POUR VOTRE ECHANGE
2° COMPTANT $448.40
PAR SEMAINE $19.62
POUR ACHETEUR SANS ECHANGE
3° PAS DE COMPTANT
SI CREDIT ACCEPTE
DEPOSITAIRE CHRYSLER PLYMOUTH VALIANT DEPUIS 35 ANS
TOUCHETTE
526-6691
2175, PAPINEAU
entre SHERBROOKE et ONTARIO

Il vous en coûtera moins chez VIALA

Réparations expertes effectuées dans notre propre atelier
AUCUN OUVRAGE N'EST TROP PETIT NI TROP GROS
Nous sommes entièrement équipés pour réparer quoi que ce soit, du plus petit appareil photographique au plus gros projecteur, rapidement et efficacement.
Nos années d'expérience vous garantissent un
TRAVAIL DE QUALITE AUX PLUS BAS PRIX
*SI c'est pour la photographie . . . vous le trouverez chez
L. R. VIALA INC.
LA. 6-2535
Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. chaque jour, y compris le samedi
1280 est, boul. de Maisonneuve

# Epreuves pour skieurs de classes "C" et "D"

Pendant qu'au Mont Owl's Head, les skieurs des premières classes se disputeront la victoire, les skieurs des classes "C" et "D" ne seront pas pour autant négligés.

Samedi, à midi, sur la piste dorée de St-Sauveur, les skieurs de classe "C" se disputeront la victoire d'un slalom géant organisé par le Club de ski Ski Hawk.

Et le lendemain, au Mont Cochand, les skieurs de classe "D" participeront à la course pour le trophée Heim. Le slalom commencera à 11 h., et le slalom géant suivra immédiatement après.

Voici donc la liste des inscrits, dans les deux cas :

### SLALOM GEANT
**(Samedi, pour classe "C")**

#### FEMMES

1. Cathy Reardon. 2 Martine Lanctôt. 3. Ursula Barth. 4. Mireille Turgeon. 5. Judy Ware. 6. Josée Archambault. 7. Tanya Macpherson. 8. Dee Dee Iversen. 9. Mireille Lanctôt. 10. Alice Becker. 11. Lorraine Pineau. 12. Karen Dobeil. 14. Bamby Daintry. 15. Michèle Trottier. 16. Jocelyne Paquette. 17. Brenda Peck. 18. Willa Harrington. 19. Josette Murdock. 20. Anne Kerrigan. 21. Carol Bower.

#### HOMMES

23. Luc Dufour. 25. Jean Lemieux. 26. André Derome. 27. Pierre Martin. 28. Tom Reaper. 30. Robert Hainault. 31. Peter Owen. 32. Jean-Luc Degand. 33. Wilfred Vogl. 34. Claude Robitaille. 35. Paul Shapiro. 36. Jean-Pierre Demers. 37. Michel Garièpy. 38. Jacques Morand. 39 Pierre Barot. 40. Raymond Gibson. 41. Denis Roy. 42. Pierre Richard. 43. Mason Tyler. 44. Don Ruddick. 45. Peter Leopold. 46. M. McLeod. 47. Claude Séguin. 48. Bob Tremaine. 49. Bill Higgins. 50. Randall Hooper.

51. Peter Lasdin. 52. Gary Windsor. 53. Michel Beaulieu. 54. Michel Leduc. 55. John Bamberger. 56. Dominique Travaillaud. 57. Dick Kavey. 58. Paul Rolland. 59. Charles Prévost. 60. Jimm Jennigs. 61. Gilles Poirier. 62. John Davidson. 63. Mike Ware. 64. Bruce McLean. 65. Michel Carrière. 66. Jacques Bissonnette. 67. Alex Duncan. 68. Richard Hamel. 69. Jean Picard. 70. Geoff Feltner. 71. Robert Doyle. 72. Maurice Richard. 73. Réjean Robert. 74. John Ross. 75. André Roy.

76. Pierre Perreault. 77. Louis Bertrand. 78. Claude Décarie. 79. André Ramillion. 80. Bob Thompson. 81. Jacques Lacasse. 82. Jean-Marc Fortier. 83. Ralph Ferguson. 84. Jean-Pierre Vanier. 85. Oliver Esmond-White. 86. Yves Rolland. 87. Tom Glen. 88. Michel Bélisle. 89. Albert Sauvé. 90. Allan-Gilles Walker. 91. Pierre Huot. 92. Normand Jolicoeur. 93. Bruce White. 94. Jean Simard. 95. Jim Wilson. 96. Jean Champagne. 97. Jacques Bourgeois. 98. Robert Charlton. 99. John Keyserling. 100. Marc-André Lussier. 101. Marc Molson. 102. Donald Halme. 103. Jean-Gilles Boulac.

### TROPHEE HEIM
**(Dimanche, pour classe "D")**

1. Claire Lalonde. 2 Sandy Fraser. 3. Pamela Fullam. 4. Debra Chippendale. 5. Monique Dagenais. 6. Zenda Farrell. 7. Debra Monogue. 8. Barbara Armstrong. 9. Julie Bobell. 10. Connie Aronson. 11. Joey Farrell. 12. Martha Turnbull. 14. Suzanne Gobeille. 15. Johanne Beaulne. 16. Stéphanie McLean. 17. Manon Vinet. 18. Linda Chippendale. 19. Karen Cloutier. 20. Marianne Rivington. 21. Josée Bélanger. 22. Heather Smith. 23. Heather Bacculis. 24. Jacqueline Naths. 25. Andrea Jarman. 26. Janet Palmer. 27. Jennifer Birkett. 28. Nancy Austin. 29. Elizabeth Moore. 30. Nancy Chippendale. 31. Caroline Dufresne. 32. Mary McKenzie.

#### HOMMES

40. Stephen Honeyman. 41. Gordon Harrison. 42. Michael Kelly. 43. Jimmy Cuttle. 44. Charles Cloutier. 45. Gilles Travaillaud. 46. Alain Cousineau. 47. Donnie Reardon. 48. Philippe Daignault. 49. John Melikoff. 50. Michael Aronson. 51. Marc Voisard. 52. Tommy Barbeau. 53. Robert Simard. 54. Dan Minogue. 55. Guy Mayer. 56. Stuart Harrison. 57. Jeff Benson. 58. Paul Nadeau. 59. Bob Gibson. 60. Steven Mitchell. 61. Steve Bruneau. 62. Alain Simard. 63. Howard Cairns. 64. Jean Clérou. 65. Patrick O'Donoghue. 66. Richard Hayward. 67. Reid Drury. 68. Graham Pah. 69 Bille Armstrong. 70. Jim Moore. 71. Grant Dixon. 72. Marc Culver. 73. Pierre Laliberté.

74. Steve Aiken. 75. Peter Harrison. 76. Graham Shaw. 77. André Gobeil. 78. Richard Galarneau. 79. Ernest Bastien. 80. Michael Fullam. 81. Stephen White. 82. Donnie Smith. 83. Jamie Meyer. 84. François Goudreau. 85. José Couture. 86. Rick deVilliers. 87. Luc Préville. 88. George Gaty. 89. Patrick Kent. 90. Richard Langlois. 91. Michael Lalonde. 92. Robert Grant-White. 93. Jim Tutsch. 94. Paul Mayer. 95. Blair Barbour. 96. James Iredale. 97. Gilles Goyer. 98. Ian Molson. 99. Peter Ellis. 100. Charles Joron. 101. Walter Lovell. 102. Brian Gentles. 103. Chris Gallagher. 104. Pierre DesPatie. 105. Raymond Cantin. 106. Martin Couture.


CLUB DE GOLF

Propriété privée, grande piscine, 20 milles au nord de Montréal. Accepte maintenant inscription de membres. Initiation gratuite. $300 par famille.

Ecrire à case
11,029 LA PRESSE




téléphoto UPI

*Ski pour tous, même les chiens...*

Les skieurs qui fréquentent les pentes de ski près de Portland, Oregon, regardent avec ébahissement "Schmaltz" dévaler les pentes . . . sur des skis. Le petit dachshund ne demande qu'une chose : qu'on veuille bien lui fixer les skis aux pattes !

# Rencontre inter-zones au Mont Owl's Head

La prochaine rencontre inter-zones sera présentée au cours du prochain week-end, à Owl's Head. La rencontre comportera un slalom (1er départ samedi, à 10 h 30 de la matinée) et un slalom géant (1er départ dimanche, à 11 h de la matinée).

Voici le tirage des positions pour les deux jours :

### SLALOM
**(samedi)**

#### FEMMES

**(1er tirage)**

1—Renée Gauthier (Ptarmigan); 2—Carol McCarthy (Laurentides); 3—Dale Ketcheson (Les Espoirs); 4—Pam McCormick (Gatineau); 5—Michel Bernier (St-Laurent) 6—Hélène Vanasse (Laurentides); 7—Elizabeth Murdoch (St-Laurent); 8—Sue Graves (Gatineau); 9—Lise Verrette (Vallée St-Maurice); 10—France Deschamps (Mont Plante); 11—Denise Crichton (Les Espoirs).

**(2e tirage)**

12—Michèle Giguère (St-Laurent); 13—Jeanne Côté (Owl's Head); 14—Jean Irvin (Gatineau); 15—Louise Lefebvre (St-Laurent); 16—Judy Holland (Mt Habitant); 17—Danielle Girard (St-Laurent); 18—Françoise Hébert (Orford); 19—Louise Thibault (Victoriaville); 20—Madeleine Demers (St-Laurent); 21—Hélène Crépeau (Orford); 22—Lynn Marcoux (Thetford Mines); 23—Edith Gagnon (St-Laurent); 24—Céline Boulanger (Mt Sutton); 25—Sylvie Galipeau (Mt Bellevue); 26—Diane Lemelin (St-Laurent).

#### GARÇONS

**(1er tirage)**

1—Peter Goodman (Laurentides); 2—Ron Crook (Gatineau); 3—Bob Roy (Les Espoirs); 4—Graham Hess (Les Espoirs); 5—Michael Culver (Laurentides); 6—Neil Baker (Laurentides); 7—J.-F. Gadbois (Un. Sherbrooke); 8—Marc-I. Girard (Vallée St-Laurent); 9—Bill Honeywell (Les Espoirs); 10—Bob Laverdure (Les Espoirs); 11—Guy Thibault (Victoriaville E.T.); 12—André Pomerleau (Thetford); 13—Peter Schneeberger (La Réserve); 14—Jean Perrault (Université Sherbrooke); 15—Jocelyn Dufresne (Vallée du St-Laurent).

**(2e tirage)**

16—François Gagnon (Vallée du St-Laurent); 17—Blake Lowden (Les Espoirs); 18—Roob Butler (Mt Plante); 19—Claude Gignac (Un. de Montreal); 20—Don Brough (Les Espoirs); 21—Robert Langevin (Vallée du St-Laurent); 22—Ed. Rose (Les Espoirs); 23—Russel Goodman (Laurentides); 24—Arthur Bourbeau (Owl's Head); 25—Jean Thibault (Viet'ville E.S.T.); 26—Walter Schofield (Les Espoirs); 27—Jean Crépeau (Les Espoirs); 28—Doug Irwin (Les Espoirs); 29—Maurice Follet (Mt Plante); 30—Laurie Brough (Gatineau).

**(3e tirage)**

31—David Simms (Bishop's); 32—Jean-Pierre Chrétien (Vallée du St-Maurice); 33—Raymond Potvin (Université de Montréal); 34—Louis Cliche (St-Laurent); 35—Alain Vézina (Vallée du St-Laurent); 36—Dan Lynch (Gatineau); 37—Pierre Longval (Vallée du St-Maurice); 38—Graham Bird (Gatineau); 39—Jacques Bourbonnais (Vallée du St-Laurent); 40—Pierre Beaulieu (Vallée du St-Laurent); 41—Rick Luscombe (Gatineau); 42—Rémi Cloutier (Laurentides); 43—Gary Goodman (Laurentides); 44—Conrad Guay (Epervier); 45—Simon Genest (Université de Sherbrooke).

**(4e tirage)**

46—Michel Fugère (Epervier); 47—Denis Gagnon (St-Laurent); 48—David Fripp (Ottawa S.C.); 49—Phil. Graves (Gatineau); 50—René Girard (St-Laurent); 51—Har. Kidwin (Owl's Head-E.S.T.); 52—Jacques Bédard (St-Laurent); 53—Ian Neilson (Gatineau); 54—Yves Gadbois (Owl's Head E.S.T.) 55—Darryl Wright (Thetford); 56—Guy Boisvert (Mt Tremblant); 57—Jean Picard (Thetford); 58—Eric Innes (Bishop's); 59—Gérald Faubert (Mt Plante); 60—Michel Dumont (Victoriaville).

**(5e tirage)**

61—Louis Veillon (Owl's Head); 62—Jean Leprohon (Université de Sherbrooke); 63—And. Gignac (Owl's Head); 64—Ronnie Wood (Mt Habitant); 65—Stephen Shaver (Gatineau); 66—François Codère (Orford); 67—Steven Nadler (Ste-Agathe); 68—Yvan Morissette (Vallée du St-Laurent); 69—Denis Boulanger (Owl's Head); 70—Claude Lépine (St-Laurent); 71—Bill Runge (Ottawa S.C.); 72—Pierre Mercier (Orford); 73—Richard Delorme (Orfod).

### SLALOM GEANT
**(dimanche)**

#### FEMMES

**(1er tirage)**

1—Hélène Vanasse; 2—Elisabeth Murdock; 3—Denise Crichton; 4—France Deschamps; 5—Renée Gauthier; 6—Carol McCarthy; 7—Lise Verrette; 8—Pam McCormick; 9—Michèle Bernier; 10—Nale Ketcheson; 11—Sue Graves.

**(2e tirage)**

12—Danielle Girard; 13—Céline Boulanger; 14—Michèle Giguère; 15—Louise Lefebvre; 16—Judy Heland; 17—Hélène Crépeau; 18—Louise Thibault; 19—Jeanne Côté; 20—Edith Gagnon; 21—Jean Irvin; 22—Françoise Hébert; 23—Lynn Marcoux; 24—Madeleine Demers; 25—Diane Lemelin; 26—Sylvie Galipeau.

#### HOMMES

**(1er tirage)**

1—Arthur Bourbeau; 2— P. Goodman; 3—Bill Honeywell; 4—Marc-I Girard; 5—Graham Hess; 6—Neil Baker; 7—Jocelyn Dufresne; 8—Bob Laverdure; 9—Jean Perrault; 10—J.-P. Gadbois; 11—André Pomerleau; 12—Michael Culver; 13—P. Schneeberger; 14—Bob Roy; 15—Ron Crook.

**(2e tirage)**

16—Blake Lowden; 17—L. Brough; 18—François Gagnon; 19—Robert Butler; 20—Claude Gignac; 21—Russel Goodman; 22—Guy Thibault; 23—Jean Crépeau; 24—Walter Schofield; 25—Don Brough; 26—Maurice Follet; 27—Jean Thibault; 28—Doug Irwin; 29—Ed. Rose; 30—Robert Langevin.

**(3e tirage)**

31—Simon Genest; 32—Gary Goodman; 33—Raymond Potvin; 34—Jean-Pierre Chrétien; 35—Pierre Lonval; 36—Conrad Guay; 37—Dan Lynch; 38—Rémi Cloutier; 39—Pierre Beaulieu; 40—Rick Luscombe; 41—Alain Vézina; 42—Graham Bird; 43—Louis Cliche; 44—Jacques Bourbonnais; 45—David Simms.

**(4e tirage)**

47—Jacques Bédard; 48—Denis Gagnon; 49—Eric Innes; 50—Harry Kirwin; 51—Jean Picard; 52—René Girard; 53—Guy Boisvert; 54—Phil Graves; 55—Gérald Faubert; 56—Michel Fugère; 57—Ian Neilson; 58—David Fripp; 59—Darryl Wright; 60—Yves Gadbois; 61—Michel Dumont.

**(5e tirage)**

62—Louis Veillon; 63—Richard Delorme; 64—Steven Nadler; 65—Pierre Mercier; 66—Jean LeProhon; 67—François Codère; 68—Bill Runge; 69—André Gignac; 70—Stephen Shaver; 71—Claude Lépine; 72—Ronnie Wood; 73—Yvan Morissette; 74—Denis Boulanger.

# L'histoire du ski à travers les âges

**par Bryan Silcock,**
du London Sunday-Times

(Spécial à LA PRESSE) — Il est fort possible que l'esprit olympique se sente offensé quand les champions skieurs prennent bien soin, au moment de plaire aux exigences des photographes, de laisser paraître la marque de leurs skis.

Mais il n'en demeure pas moins vrai que les demandes des skieurs, en ce qui a trait à la reconnaissance qu'on doit avoir à l'endroit des fabricants de skis, ne sont pas entièrement dénuées de tout fondement.

Pendant des siècles, les skis n'étaient en fait que de simples pièces de bois. Elles étaient adéquates pour les déplacements dans les régions arctiques, mais elles manquaient grandement de résistance aux forces de torsion qui sont développées dans la descente, où les skieurs modernes atteignent des vitesses de 80 milles à l'heure environ.

Au cours des années 30, un premier changement: le ski laminé, fabriqué de pièces de bois collées les unes aux autres.

Les historiens du ski imputent ce premier changement à la rareté du noyer blanc d'Amérique, le meilleur bois qu'on connaisse pour la fabrication des skis. Dans un ski laminé, on peut combiner le noyer blanc d'Amérique à toute autre sorte de bois, comme le frêne par exemple. Les améliorations dans les performances étaient déjà sensibles.

Mais c'est en fait avec l'introduction du ski de métal que ce sport a connu ses changements les plus radicaux. Le premier ski de métal a été fabriqué en Angleterre par une compagnie qui manufacture maintenant des meubles pour les édifices gouvernementaux. Il était composé d'une couche de bois, puis d'une couche de métal, et enfin une semelle en plastique. Mais c'est une compagnie américaine qui a connu le plus de succès dans la fabrication de skis en métal. Son procédé était quelque peu différent. On formait un véritable "sandwich" avec une couche de bois entre deux couches de métal. Ce changement est survenu en 1950, et presque immédiatement, la grande majorité des fabricants européens ont suivi la vague.

Cependant, un fabricant autrichien, soit pour offrir un produit différent, soit pour tenir tête au mouvement américain, a commencé à fabriquer un ski en plastique, un autre "sandwich" en son genre, soit une couche de bois entre deux couches en fibre de verre.

Différentes versions lui ont succédé, et l'une d'entre elle, fabriquée par une compagnie qui est la propriété de l'ex-champion mondial, l'Autrichien Toni Sailer, offrait un ski où le bois était complètement éliminé, à l'exception d'une plaquette qui y était apposée afin de recevoir la fixation.

Si on a effectué des recherches visant à l'amélioration des skis, les physiciens, de leur côté, étudiaient ce qu'ils ont toujours considéré comme un phénomène remarquable: le bas degré de friction des skis sur la neige, ou des patins sur la glace.

On se posait surtout une question: "Pourquoi le degré de friction des skis sur la neige est-il 10 fois, voire 20 fois plus petit que celui des skis sur le sucre, par exemple?

A cette époque, on acceptait le principe voulant que sous la pression du ski, la neige fondait légèrement pour ainsi former un film d'eau. Ce phénomène a toutefois été étudié à fond par le Dr F. P. Bowden, aujourd'hui en charge des laboratoires de Physique et de la Chimie des Solides, à l'Université de Cambridge.

C'est par un effet du hasard que le Dr Bowden s'y est intéressé. Parti avec un groupe en excursion de skis, durant ses vacances, le Dr Bowden s'était retrouvé emprisonné dans une hutte alpine.

Pour passer le temps, il s'était amusé à calculer la pression nécessaire pour amener la neige à fondre par une température bien au-dessous de zéro. Les réponses obtenues lui avaient prouvé qu'un skieur ne pouvait absolument pas le faire. Mais par contre, il avait découvert que la chaleur de friction du skieur qui dévale une pente pouvait réussir le truc. Plus tard, Bowden avait démontré ses découvertes avec exactitude dans un poste de recherches suisse, à Jungfraujoch.

D'expériences en expériences, il devait finalement en venir, il y a 20 ans maintenant, à essayer le polytétrafluoréthylène pour les semelles des skis.

Et aujourd'hui, la plupart des skis comportent une semelle fabriquée d'un matériau à bas degré de friction comme le PTFE. Ce genre de skis semble répondre à tous les besoins, et encore plus aujourd'hui, où on recourt à différentes sortes de farts, selon le temps.

Si le ski a été amélioré, on peut en dire autant des pentes. Un peu partout dans le monde, on trouve des pentes recouvertes de neige artificielle, et même des pentes où la poussière de nylon remplace la neige.

Près d'Edimbourg, on trouve même une pente artificielle de 430 verges, et elle peut servir à un slalom comportant jusqu'à 50 portes.

En d'autres mots, la technologie a éliminé le bois des skis. Maintenant elle se débarrasse de la neige...

(Tous droits réservés LA PRESSE et Los Angeles Times/Washington Post News Service.)


Roulez vos cigarettes avec
MACDONALD'S
British Consols




Tabac de Virginie doux et suave



BELLON
LE PLUS GRAND CENTRE DE TENTES-REMORQUES AU CANADA

EN EXCLUSIVITE ! "BELLON 520" DE LUXE
LA TENTE-REMORQUE DE GRAND LUXE



VENEZ VOIR NOTRE EXPOSITION DE TENTES-REMORQUES DE MARQUES "BELLON", "HILLTOP", etc.

- CHOIX INCOMPARABLE
- PRIX IMBATTABLES
- FACILITES DE PAIEMENT

SUR PLUS DE 40,000 PIEDS CARRES, EXPOSITION DE TOUT CE QUE VOUS POUVEZ DESIRER POUR LE CAMPING

- Equipement à gaz propane
- Sacs de couchage "BELLON"
- Matelas pneumatiques
- Matelas en caoutchouc-mousse pour tentes-remorques
- Toutes les marques de chaufferettes à l'huile ou au gaz
- Cuisinettes pour tentes-remorques
- Equipement complet pour la pêche
- Auvents pour toutes sortes de caravanes
- Matériel à la verge
- Parasols et meubles de jardin, etc.

...et si vous ne trouvez pas l'article que vous désirez, nous vous le fabriquerons

LOCATION DE TENTES-REMORQUES
SERVICE ET REPARATION ASSURES EN TOUT TEMPS
OUVERT : tous les jours de 8 a.m. à 6 p.m.
les jeudis et vendredis de 8 a.m. à 9 p.m.
les samedis : de 8 a.m. à 6 p.m.

BELLON
Distributeurs exclusifs des tentes-remorques "BELLON" et "HILLTOP"

DIVISION DU CAMPING DE LA CIE D'AUVENTS CANADIENNE LIMITEE
10701, boul. Ray Lawson, Ville d'Anjou
entre boul. Métropolitain et Henri-Bourassa
Aucun problème de stationnement
Tél. 352-1113






Commençant bientôt



TROUBLES DE TRANSMISSION ?

EPARGNEZ ! LAISSER REPARER OU RECONSTRUIRE VOTRE TRANSMISSION DEFECTUEUSE

ACE TRANSMISSION

Les plus grands spécialistes de transmissions automatiques au Canada. Plus de 350 dépôts de membres affiliés acceptent notre garantie écrite au Canada et aux E.-U.

ACE TRANSMISSION

GRATIS
Evaluation — Remorquage
Epreuve de diagnostic
Service d'un jour
Travaux exécutés sur place.
FACILITES DE PAIEMENT
Garantie à vie disponible sur toutes les transmissions reconstruites.

3 DEPOTS A VOTRE SERVICE

VILLE D'ANJOU — 8700 est, boul. Métropolitain — 351-6650
GREENFIELD PARK — 3118, boul. Churchill (angle Taschereau) — 672-5220
CARTIERVILLE — 12185 boul. Laurentien (en face de Val Royal) — 332-1937



Profitez de
La vente SILENCIEUSE!



JEAN CHARTRAND, prés.

chez JEAN CHARTRAND AUTOMOBILE INC.

Q. Où peut-on obtenir de VRAIS BONS PRIX !

R. Chez CHARTRAND AUTOMOBILE ; le plus important dépositaire FORD à Montréal vous fait des prix sur mesure.

JEAN CHARTRAND AUTOMOBILE INC.

*FALCON • FAIRLANE • TORINO • FORD*
*MUSTANG • THUNDERBIRD • CAMIONS*

4731 BOUL. LÉVESQUE • 661-7757
ST-VINCENT-DE-PAUL, VILLE DE LAVAL, QUÉ.





Carrière dans la vente
Cours d'entraînement GRATUITS

CHERCHEZ-VOUS A AMELIORER VOTRE SITUATION ?

AVANT DE CHANGER VOTRE EMPLOI NOUS VOUS DONNERONS UN ENTRAINEMENT PERFECTIONNE

Inscrivez-vous maintenant à un Cours de Vente. Vous recevrez un entraînement qui vous assurera un revenu de $10,000 à $15,000 par année, auto de l'année fournie ainsi que des bénéfices marginaux généreux. Les instructeurs d'une des plus grandes industries du Canada, de General Motors, vous aideront à acquérir une indépendance et confiance en vous-même. Vous recevrez une formation pour la vente de l'automobile **No 1** de nos jours, la Chevrolet et l'Oldsmobile . . . et les cours totalisant 10 conférences ne vous coûteront **absolument rien.**

Qui d'autre vous donnera **gratuitement** un cours avant même que vous changiez d'emploi ? Les cours seront donnés en deux groupes, dépendant des inscriptions, l'un le lundi et le mercredi, l'autre le mardi et le jeudi, de 7.30 p.m. à 10 p.m.

**Inscrivez-vous dès aujourd'hui.** Vous n'avez qu'à téléphoner au gérant des ventes du concessionnaire Chevrolet Oldsmobile le plus proche de votre demeure.

**LES COURS COMMENCENT AU DEBUT DE MARS. LES INSCRIPTIONS SE TERMINERONT LE 29 FEVRIER.**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | PARK AVENUE CHEVROLET LTEE, 5000 est, rue Jean-Talon 725-9811 | HAROLD CUMMINGS LTD., 5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) 739-1911 | DUVAL MOTORS (1960) LTD., 529 est, rue Jarry — 273-5111 | CLERMONT MOTOR LIMITED, 5363, rue St-Denis — 279-6301 |
| BARNABE MOTORS LTD., 925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401 | SNYDER AUTOMOBILES LTD., 2150, rue Notre-Dame (coin 21e Avenue) Lachine, Qué. — 637-4651 | PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD., Sortie 17, Transcanadienne, St-Laurent, Qué. — 332-1673 | J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3700 est, rue Ste-Catherine 526-4471 | SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE, 610, boul. Labelle, Chomedey Ville de Laval, Qué. — 688-3892 |
| JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE, 680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501 | LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE, 4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411 | CHEVROLET MOTORS SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED, 2085 ouest, rue Ste-Catherine 933-6781 | DOYLE MOTORS LIMITED, 4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué. — 679-4501 | PLAMONDON CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE, 1580, rue Amherst — 527-9121 |

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE




## LOTION HYDRATANTE "INTIMATE" de "Revlon"

*Rég. $3* ch. **1.50**

"Intimate" de Revlon, la lotion par excellence ! Elle est fameuse pour hydrater les mains ou le corps. Légèrement teintée de rose, cette lotion redonne à l'épiderme toute sa pureté et sa douceur naturelles ! Flacon de 12 onces.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — PARFUMERIE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI à FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE




*Offre annuelle !*

## PRODUITS HYDRATANTS "MOON DROPS" DE *Revlon*

Revlon, une marque de confiance... "Moon Drops", un produit hydratant qui est votre garantie d'une peau souple et jeune !

**A—Lotion hydratante pour nettoyer l'épiderme.** Non grasse, cette lotion aux propriétés émollientes, a le pouvoir de redonner à l'épiderme son équilibre naturel tout en l'adoucissant. Flacon de 14 onces. **Valant 5.50** Ch. **3.50**

**B—Baume hydratant pour peau normale ou sèche.** Il se résorbe rapidement et n'est pas graisseux. La nuit, il hydrate l'épiderme, le jour, il peut être utilisé avant le maquillage si vous avez la peau extrêmement sèche. Flacon de 8 onces. **Valant $11** Ch. **6.50**

**C—Base de maquillage hydratante.** Employez-la sous le maquillage ou, si vous avez la peau grasse, comme crème de nuit hydratante. Elle ne graisse pas. Flacon de 8 onces. **Valant $11.** Ch. **6.50**

**D—Lotion équilibrante et rafraîchissante.** En même temps qu'elle stimule l'épiderme, elle contribue à lui redonner son activité normale. Elle est faite à base de vitamines A, D et E et peut être utilisée quel que soit le type de votre épiderme. Flacon de 16 onces. **Valant $6** Ch. **$4**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — PARFUMERIE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI A FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

*Offre valable pour une durée de 3 jours seulement ! Généreux rabais de $10 !*

# POSTICHES EN DYNEL* LAVABLE



## NUANCES ET COIFFES POUR VOUS

*Rég. $30* ch. **$20**

*Rég. $40* ch. **$30**

*Rég. $50* ch. **$40**

Seriez-vous de celles qui, certains jours ou certains soirs, aimeraient pouvoir transformer leur personnalité . . . ? Ces postiches, à l'apparence de cheveux véritables, vous permettront la réalisation de coiffures princières ! Fait sur commande, chaque postiche est préalablement mis en place pour vous et élégamment présenté dans une boîte. Quels coloris avons-nous à offrir . . .? Tous, y compris la teinte exacte de vos cheveux si c'est là, bien sûr, votre désir !

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.



SIMPSON — LA BOUTIQUE MADEMOISELLE TRESSE
(711) AU REZ-DE-CHAUSSEE — EN VILLE SEULEMENT




*Ils portent les noms "Grenier", "Exquisite Form", "Daisy Fresh"*

## LES DESSOUS DE PRÉDILECTION DE LA MODE '68

Le soutien-gorge . . . ? Il est confortable et, bien sûr, éégant ! Les gaines et gaines-culottes . . . ? Elles ont ceci de plus qu'elles sont amenuisantes. Ce ne sont là que quelques-uns de leurs qualificatifs car nombreuses sont les raisons qui en font des vêtements de base de prédilection !

**A — Rabais 2.30 ! Soutien-gorge court "Exquisite Form".** Bonnets dentelle coussinés de Kodel*. Lavable. Bretelles rigides. Dos réglable. Blanc Bonnets A 32 à 36 et B 32 à 38. Rég. $5 Ch. **2.69**

**B — Rabais 4.50 ! Gaine-culotte signée "Daisy Fresh".** D'une ligne discontinuée de modèles ! Devant puissant filet Lycra**. Jambes garnies de dentelle de nylon. Noir. Tailles P.M.G. et TG. Commandes non exécutées sur tailles T.G. Rég. 12.50 Ch. **7.99**

*Marque déposée

**Marque déposée DuPont pour sa fibre spandex

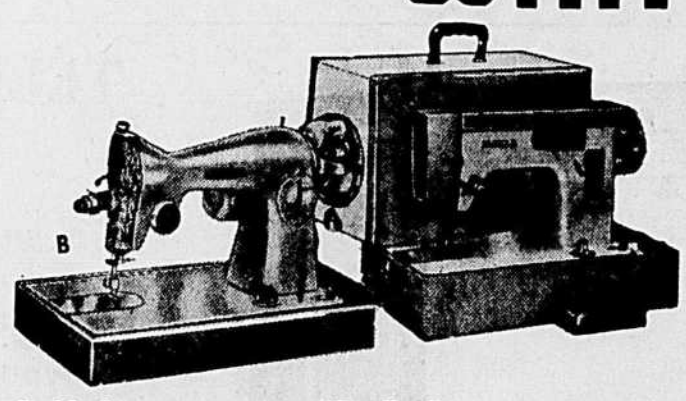
**C — Elégante gaine-culotte de "Grenier".** Tissu Lycra** pratique parce que durable. Panneau satin amincissant devant. Modèle muni de 4 jarretelles amovibles. Jambes longues. Ton blanc. Tailles P. et M. Orig. $11. Ch. **5.49**

**D—Confortable gaine de marque "Grenier".** Modèle avec fermeture à glissière latérale. Insertions latérales en nylon leno. Panneau devant renforcé de broderie de satin. Lavable. Ton blanc. Tailles 30 à 34. Commandes exécutées sur tailles 30 et 34 seulement. Quantité limitée ! Orig. $16. Ch. **$8**

Commandes postales et téléphoniques exécutées (sauf indication contraire) 842-7221

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième — Aussi à Fairview Pointe-Claire

# STOCK DE $50,000! MACHINES WHITE




### B. Machines portatives "Zig-Zag"

Une machine à coudre qui saura plaire à toutes celles qui désirent exécuter elles-mêmes leurs travaux de couture en prévision de leur garde-robe printanière ! Elle fait marche avant, arrière, fait les coutures surjetées, les boutonnières et reprise.

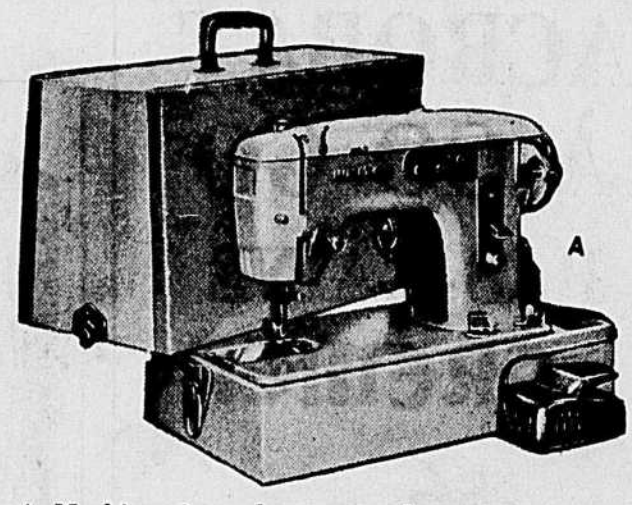
Modèle portatif **99.95** Mens.: 8.00

Modèle console Ch. **138.95** Mens.: 10.00

### C. Machines à piqûres droites

La machine à coudre par excellence pour celles qui désirent exécuter des travaux de couture simples ou quotidiens ! C'est un modèle pratique qui vous rendra de fiers services ! Elle reprise et raccommode à merveille. Elle fait marche avant et arrière ! Modèle portatif Ch. **59.95** Mens.: 7.00

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221




### A. Machines à coudre automatiques

Une occasion rare d'acheter une machine à coudre aux possibilités multiples à très bas prix ! Elle est robuste et fait les boutonnières, les coutures surjetées et brode automatiquement. En plus, elle porte une garantie de 20 ans Simpson et "White".

MODELE PORTATIF
*Rég. 189.95*
**129.95** ch.
Mens.: 10.00

Tête seulement. Ouverture requise 7 x 14½ po. Rég. 174.95 Ch. **114.95** Mens.: 9.00

Modèle console Rég. 223.95 Ch. **163.95** Mens.: 10.00

| Machines à coudre à piqûres droites | Rég. | Prix |
|---|---|---|
| 4 portatives | 79.95 | 49.95 |
| 2 portatives | 114.95 | 69.95 |

| Machines à coudre "Zig Zag" | Rég. | Prix |
|---|---|---|
| 2 portatives | 214.95 | 139.95 |
| 2 portatives | 204.95 | 119.95 |
| 5 portatives | 189.95 | 119.95 |
| 25 portatives | 199.95 | 138.95 |
| 25 portatives | 149.95 | 99.95 |

| Machines à coudre automatiques | Rég. | Prix |
|---|---|---|
| 100 portatives | 189.95 | 129.95 |
| 4 portatives | 284.95 | 159.95 |
| 16 portatives | 259.95 | 134.95 |
| 60 portatives | 344.95 | 169.95 |
| 6 portatives | 209.95 | 129.95 |

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p. sur ces modèles de démonstration

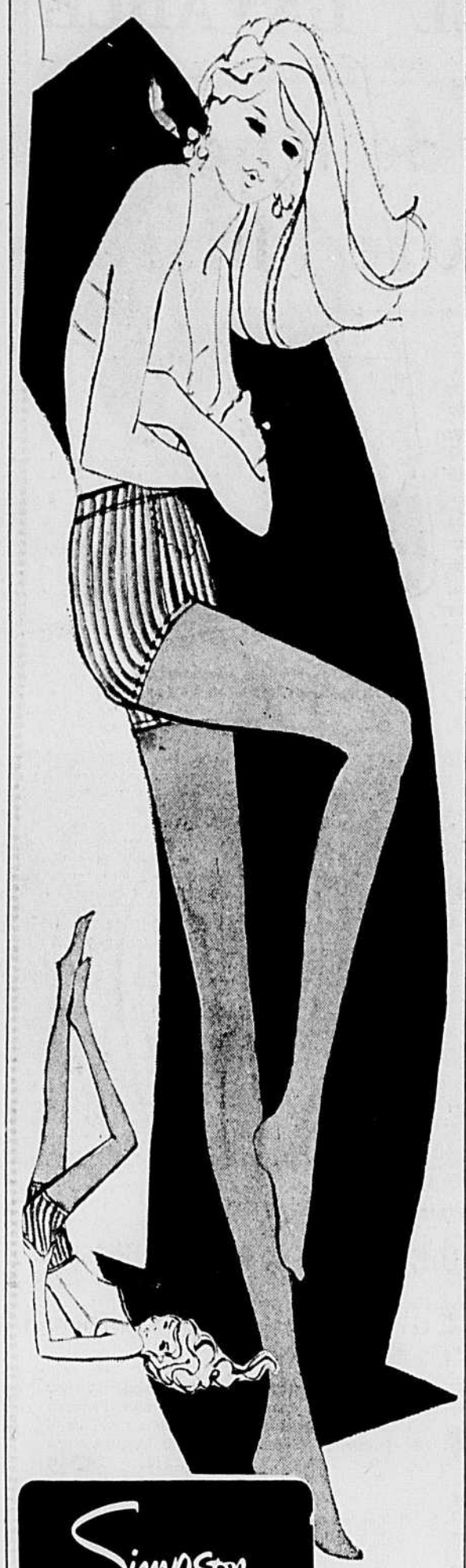
SIMPSON — MACHINES A COUDRE "WHITE" (728) AU QUATRIEME — AUSSI A FAIRVIEW POINTE-CLAIRE

## CLIENTS HORS DE MONTRÉAL

PASSEZ VOS COMMANDES PAR LE BUREAU SIMPSONS-SEARS LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES BUREAUX DE VENTE AU QUÉBEC**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alma | 662-3447 | Chicoutimi | 549-2155 | Joliette | 753-7423 | Rimouski | 723-3341 | St. Jérôme | 432-9791 | Sherbrooke | 569-9611 | Val d'Or | 824-3618 |
| Amos | 732-5262 | Drummondville | 472-5418 | La Sarre | 333-2381 | Rivière du Loup | 862-3535 | Senneterre | 737-2363 | Sorel | 743-5575 | Valleyfield | 373-2333 |
| Arvida | 548-8213 | Granby | 372-6651 | La Tuque | 523-4551 | Rouyn | 762-6581 | Sept. Iles | 962-2518 | Thetford Mines | 335-9125 | Victoriaville | 752-4571 |
| Baie Comeau | 296-4951 | Hawkesbury | 632-2771 | Malartic | 305 | Ste. Hyacinthe | 774-5391 | Shawinigan | 537-6651 | Trois Rivières | 378-5481 | Ville de Québec | 529-9811 |
| | | | | | | St. Jean | 347-5501 | | | | |



Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

# FÉVRIER FILON D'AUBAINES

## Vendredi et Samedi 2 derniers jours



### CHANDAILS DE SKI

Orig. $15 et $16 **7.49 et 8.49 ch.**

Achetez dès maintenant votre chandail de ski... il vous est offert à prix d'aubaine chez Simpson !

- Sélection de chandails importés.
- Rendez-vous tôt pour meilleur choix.
- Les coloris et combinaisons de tons sont variés.
- Tailles; P, M et G dans le groupe.



### VESTES DE SKI

Orig. $25 à $40 **12.50 à 17.50 ch.**

Achetez votre nouvelle veste dès maintenant... vous l'aurez pour l'an prochain !

- Les plus nouveaux modèles, les tissus les plus en vogue.
- Coloris les plus affichés cette saison.
- Tailles — petite, moyenne, grande dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SIMPSON VETEMENTS SPORT (736) AU TROISIEME AUSSI A FAIRVIEW

### SOLDE! PANTALONS DE SKI POUR DAMES



Orig. 17.99 à $45

ch. **9.99 à 22.50**

Profitez de cette aubaine, chez Simpson ! • Pantalons de ski de coupe impeccable. • Viscose/nylon ou Helanca* suisse/laine extensible pour ajustement parfait. • Tons de noir, marine, brun, bourgogne, bleu. • Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SIMPSON VETEMENTS SPORT (736) AU TROISIEME AUSSI A FAIRVIEW




### RABAIS $10! SACS A MAIN EN CUIR VERNI

Rég. 29.98 **19.98**

C'est maintenant qu'il faut acheter votre nouveau sac à main en cuir verni pour accompagner votre toilette printanière. Les modèles sont de toute dernière nouveauté, tous entièrement doublés et avec compartiments à l'intérieur. Noir seulement.

**A. CAREER GIRL** — Modèle carrée à double courroie, garniture ton or.

**B. SPRING CLASSIC** — Modèle à rabat, courroie simple, garniture ton or.

**C. LADY EXEC** — Modèle petit mais assez spacieux grâce à son soufflet en accordéon. Courroie double.

**D. THE TOWN TOTE** — Rabat arrondi, courroie fuselée. Garniture ton argent.

**E. SLICK TRAVELER** — Modèle spacieux avec courroie double, garniture ton argent.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — SACS A MAIN (703) AU REZ-DE-CHAUSSEE — AUSSI A FAIRVIEW

### PEIGNOIRS CLASSIQUES EN DOUX TISSU EPONGE

Rég. $13 à $20

**9.99 à 14.99 ch.**

C'est le peignoir tout confort que vous portez après le bain, pour la détente, sur la plage. Modèle enveloppant en tissu éponge de ton uni ou imprimé.

A) Non représenté — Modèle court avec poches latérales. Tons unis de blanc, rose, ton or. Petit, moyen, grand. Rég. $13 ch. 9.99. Même modèle pleine longueur. Rég. $15 ch. 12.99

C) Modèle pleine longueur avec glissière devant, manches ¾. Motif jacquard en tons de bleu ou or. Petit, moyen, grand. Rég. $20 ch. 14.99

B) Modèle court à boutons devant, col claudine, manches ¾. Imprimé floral en tons de rose, bleu, mais. Petit, moyen, grand. Rég. $15 ch. 9.99. Même modèle pleine longueur. Rég. $17 ch. 12.99

Donner second choix de couleur




Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — LINGERIE (742) AU TROISIEME AUSSI A FAIRVIEW

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

*Maintenant au Salon du Corset, chez Simpson !*

# ACROBAT À GO-GO BAS-GAINE DE GRENIER

**$6** ch.

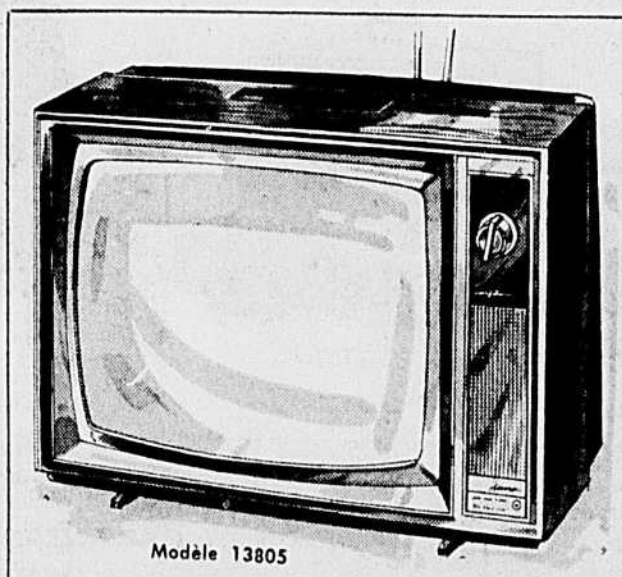
Portez la jupe courte avec aise et assurance... c'est une gaine à rayures en 'Helanca' extensible pour maintien de tout confort avec bas tenants en nylon opaque. Plus de jarretelles, plus de ligne de démarcation... vous pouvez courir, danser, croiser la jambe ! Ivoire, brun, marine, fusain. Une grandeur pour taille courte, moyenne, élancée.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON SALON DU CORSET (741) AU QUATRIEME AUSSI A FAIRVIEW

FEVRIER EST LE MOIS DU COEUR DONNEZ GENEREUSEMENT





Modèle 13805

### TELEVISEUR PORTATIF "SILVERTONE" 9 po.

SPECIAL DE FEVRIER **$99**

Mens. $8

Profitez de se spécial de février chez Simpson ! Téléviseur portatif "Silvertone" avec écran de 9 pouces.

- Image claire et précise même si l'écran n'est que de 9 po.
- Tonalité "Tetrode" pour un rendement impeccable
- Puissant châssis 9,000 volts.
- Haut-parleur sur le devant. Ne pèse que 13 lb
- Garantie 1 an sur pièces; service gratuit 90 jours.

### TÉLÉVISEUR "SILVERTONE" PORTATIF 19 PO.

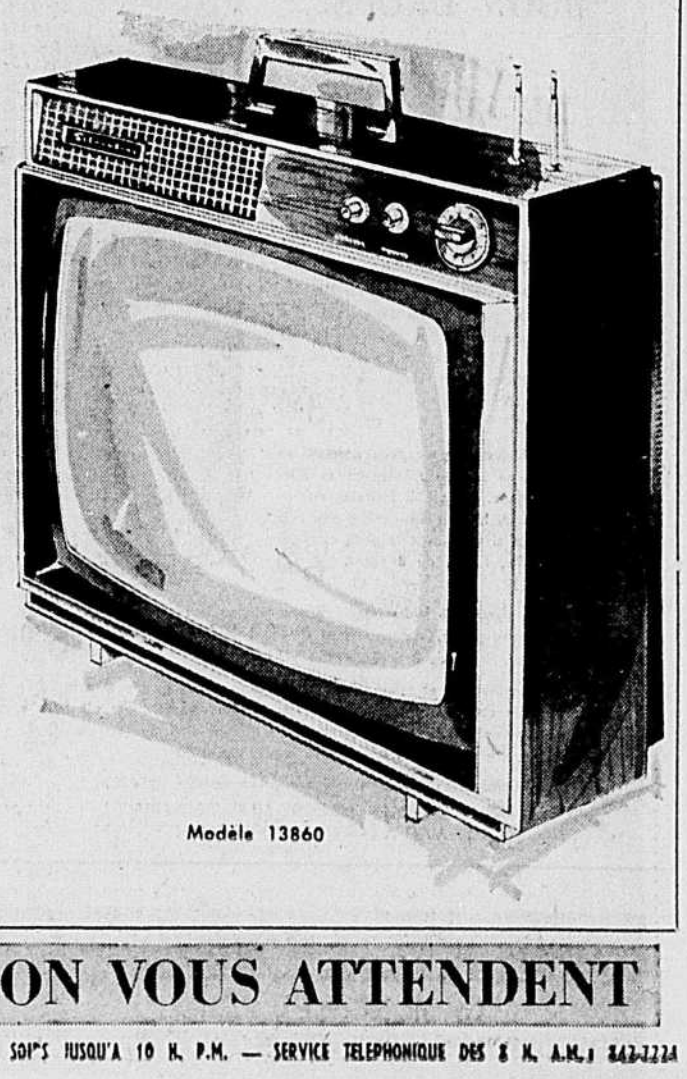
PRIX SPECIAL

**184.88**

Mens. $11

Exclusivité Simpson ! Offert à bas prix durant la vente de février !

- Tube-image rectangulaire de 19 po.
- Puissant châssis 18,000 volts pour image claire et précise.
- Antenne jumelée "Dipole incorporée.
- Haut-parleur monté sur le devant; contrôles sur le devant pour accès facile.
- Garantie 1 an sur pièces; service gratuit 90 jours.



Modèle 13860

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — RADIOS ET TELEVISEURS (770) AU CINQUIEME. AUSSI A FAIRVIEW

## TOURNEZ CETTE PAGE... D'AUTRES AUBAINES SIMPSON VOUS ATTENDENT

HEURES D'AFFAIRES — EN VILLE : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. — FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 A 6 H. P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE DES 8 H. A.M. : 842-7224

# Les Américains font pleuvoir autour de Khe Sanh le plus fort orage de bombes de toute l'histoire




d'après PA, UPI, AFP, Reuter

Pendant que Hanoï et Huê connaissent de nouveaux bombardements devastateurs aujourd'hui, la plus grande concentration de bombardements aériens jamais effectués au cours de l'histoire se poursuit aux abords des bases des fusiliers marins américains à Khe Sanh.

Les raids intensifs ont pour but de faire levers le siège des Nord-Vietnamiens. On présume, dit un porte-parole de l'Air Force, qu'une grande quantité d'hommes et de munitions ont été anéantis, et les autorités des "marines" estiment que sans la vague continue de ces gigantesques bombardements aériens, Khe Sanh serait depuis longtemps entièrement aux mains des Nord-Vietnamiens.

Au cours des dernières quatre semaines, les chasseurs bombardiers de l'aviation et de l'aéronavale américaines ont effectué plus de 7,000 sorties au-dessus des positions nord-vietnamiennes à Khe Sanh. De plus les super-forteresses B-52 ont effectué plus de 85 sorties, certaines sorties comprenant jusqu'à huit appareils géants. Tous ces appareils ont largué quelque 120,000,000 de livres de bombes et de napalm, sans compter les roquettes et les obus tirés par l'artillerie au sol.

**Les opérations au Nord**

Deux chasseurs-bombardiers américains, un F.105 "Thunderchief" et un F.8 "Crusader", ont été abattus mercredi au Nord-Vietnam où l'aviation américaine a effectué sa plus importante attaque depuis le début de cette année. Les deux pilotes ont été portés disparus.

Outre les aérodromes de Phuc Yen, Hoa Lac et Kep, qui protègent l'approche de Hanoï et qui ont été attaqués, l'aérodrome de Cabty, à quatre milles au sud-est de Haïphong, a été bombardé. Quatre-vingt-quinze missions au total ont été effectuées hier sur le Nord-Vietnam. Il faisait beau, dit un porte-parole, "nous en avons profité".

Le seul aéroport épargné est celui de Gia Lam, vers où converge le trafic aérien civil de Hanoï. Des photos aériennes montrent que les pilotes américains ont touché, à deux endroits, la structure du pont des Rapides. Ce pont relie, à la capitale, le chemin de fer venant de Chine. Il n'avait pas été attaqué depuis le 4 janvier.

Radio-Hanoï dit qu'un quartier populeux de la capitale a été attaqué par des roquettes américaines hier, et que six appareils des Etats-Unis ont été descendus par la DCA nord-vietnamienne.

**Désolation à Huê**

Après les "Skyraiders vietnamiens, les chasseurs bombardiers à réaction américains ont repris aujourd'hui le bombardement de la citadelle de Huê. Des bombes de 250, 500 et 750 livres ont été larguées, mais "avec discrétion" disent les autorités, précisant qu'on n'utilise que le napalm et des roquettes de manière à minimiser les dégâts causés aux trésors historiques et architecturaux de Huê.

Entre-temps, le gouvernement américain tente aujourd'hui d'obtenir des renseignements sur le sort du pilote de l'avion américain abattu hier par un Mig chinois, à cinq milles au large de l'île de Hainan, après avoir violé l'espace aérien de la Chine. Le pilote d'un autre appareil, également abattu par les Chinois, a pu regagner Danang.

## Les adjoints de Lyndon Johnson reprochent à la presse des USA de noircir les faits au Vietnam

WASHINGTON (UPI) — Les hauts fonctionnaires de l'administration Johnson reprochent aux journalistes américains de porter atteinte au moral de la population des Etats-Unis en accordant trop d'importance aux mauvaises nouvelles en provenance du Vietnam et en minimisant les "succès" remportés par les forces alliées lors de contre-attaques lancées depuis la récente offensive du Vietcong contre les villes sud-vietnamiennes.

Cette opinion des hauts échelons de l'administration au sujet du rôle des journalistes américains a conduit à des échanges acerbes avec le corps journalistique à Washington. Certains journalistes estiment qu'on les accuse d'aider l'ennemi.

Le point culminant de cette animosité entre les représentants de l'administration et les journalistes a été atteint au cours de la fin de semaine dernière. Lors d'un exposé de la situation qui s'est déroulé à huis clos, un haut fonctionnaire de l'administration a accusé les journalistes de rechercher les nouvelles sensationnelles pour les mettre en évidence, espérant ainsi gagner un prix Pulitzer.

Toute la réunion s'est déroulée sur un ton acrimonieux à la suite des questions de journalistes cherchant à savoir si l'offensive du Vietcong n'avait pas surpris les commandants militaires américains au Sud-Vietnam à cause du manque de renseignements.

Le porte-parole de l'administration a répondu que le point essentiel du débat n'était pas tellement le manque de renseignements, mais la question de savoir de quel côté on était. "Quant à moi, ajouta le porte-parole, je suis du côté des Américains."

La tension que l'on constate en coulisse entre les représentants de l'administration et ceux de la presse découle du refus des journalistes de croire les affirmations des fonctionnaires selon lesquelles le fait d'avoir repoussé les agresseurs communistes, après leur avoir infligé de lourdes pertes, constitue une "victoire".

## Wheeler : on n'aura pas besoin d'armes atomiques à Khe Sanh

WASHINGTON (UPI) — Le général Earle G. Wheeler, président de l'état-major interarmes, ne croit pas que les Américains devront recourir aux armes nucléaires pour défendre la base de Khe Sanh contre l'assaut attendu des Nord-Vietnamiens.

Parlant aux journalistes après avoir témoigné à une séance à huis clos de la commission des crédits de la Chambre des représentants, hier, le gén. Wheeler a déclaré :

"Nous ne croyons pas que les armes nucléaires seront nécessaires pour défendre Khe Sanh." Mais il a refusé d'aller plus loin dans ses pronostics.

L'état-major est d'accord pour déclarer que Khe Sanh peut être défendu, a-t-il affirmé.

## *Pire que les hommes*

**SAIGON, (AFP) — Au cours de l'occupation de certains quartiers de Cholon par les troupes vietcongs, de jeunes Chinoises de "dix-sept à vingt-cinq ans" ont été vues revêtues de vareuses grises du type Mao Tsé-toung, indique-t-on de source américaine. Selon des rapports qui sont parvenus aux services américains, ces jeunes femmes armées étaient plus redoutées par la population que les Vietcongs de nationalité vietnamienne eux-mêmes.**

## Les Etats-Unis reprennent leurs envois d'armes en Jordanie à cause de l'attitude des Russes

WASHINGTON, (UPI-AFP)— Inquiets de voir l'Union soviétique poursuivre ses livraisons d'armes aux pays arabes, les Etats-Unis ont finalement décidé de reprendre eux aussi leurs fournitures d'armes à la Jordanie. Les négociations ont déjà commencé au sujet de demandes spécifiques de la Jordanie.

En rendant publique la décision américaine, le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey a déclaré hier : "Nous continuons de croire que l'abandon de toutes les livraisons d'armes vers cette région est essentiel à la stabilité de la paix dans cette région".

M. McCloskey faisait alors allusion à l'un des cinq points mis de l'avant par le président Johnson après le conflit israélo-arabe de juin 1967. M. Johnson avait alors proposé que tous les membres des Nations unies, tels les Etats-Unis et l'Union soviétique, rendent publics tous leurs envois d'armes au Moyen-Orient.

Jusqu'à maintenant, l'Union soviétique a refusé d'adhérer à ce projet. Elle a fait diligence pour réarmer les forces aériennes de l'Egypte, de la Syrie et de l'Irak et a aussi fourni à ces pays des tanks et des pièces d'artillerie.

Les diplomates communistes à Washington affirment que l'Union soviétique n'a pas l'intention de se plier à toutes les demandes des pays arabes mais de leur fournir ce que les autorités de Moscou jugent nécessaire. D'où le voyage en juin et juillet derniers du président Nicholai Podgorny au Caire, à Damas et à Bagdad.

Les dirigeants américains qui surveillent les envois d'armes soviétiques admettent avoir constaté une certaine restriction soviétique, mais comme Moscou continue à garder le secret, ils ne savent pas jusqu'où le Kremlin se rendra dans ses livraisons.

A Jérusalem, on a appris avec calme la reprise des livraisons d'armes américaines à la Jordanie. Les milieux diplomatiques sont d'avis que le roi Hussein ira chercher à Moscou ce qu'il n'aura pas obtenu de Washington.

Cependant, à Tel-Aviv, le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, a critiqué les partisans du "Grand Israël" qui refusent d'envisager l'abandon des territoires conquis en juin, même après la signature d'un traité de paix avec les pays arabes.

"Israël ne doit pas adopter de positions inflexibles, et les Israéliens ne doivent pas se laisser entraîner par des sentiments émotionnels", a dit M. Eban en s'adressant hier aux professeurs et aux étudiants de l'Institut scientifique Weizman à Rehovoth.

Les observateurs font remarquer que ces déclarations pourraient avoir à brève échéance d'importantes conséquences politiques au sein du gouvernement d'Union nationale, qui comprend des partisans du "Grand Israël", notamment les ministres d'Etat Menahem Begin et Joseph Sapir. Des discussions les ont déjà opposés à propos de la mission de M. Jarring, représentant de M. Thant.

## Les canons israéliens et jordaniens tonnent au-dessus du Jourdain

TEL-AVIV (AFP, UPI) — Un violent accrochage s'est produit aujourd'hui entre les forces israéliennes et jordaniennes dans la région du Lac Tibériade où, hier, l'artillerie jordanienne avait pilonné deux kibboutz.

Selon un porte-parole israélien, ce sont de nouveau les Jordaniens qui ont ouvert le feu aujourd'hui, ce qui leur a valu la réplique des canons, des chars et des mortiers israéliens. Après ce pilonnage, l'Aviation est intervenue à son tour pour bombarder les positions d'où les Jordaniens avaient ouvert le feu.

Selon un communiqué officiel du gouvernement jordanien, quatre avions israéliens ont été atteints par la DCA jordanienne. Israël n'a cependant pas fait état de ce fait dans son communiqué sur l'accrochage.

C'est la troisième fois cette semaine que les Jordaniens et les Israéliens échangent ainsi des coups au-dessus du Jourdain. Le gouvernement d'Amman soutient pour sa part qu'à chaque occasion, ce sont les Israéliens qui ont ouvert le feu en premier.

Ces duels répétés d'artillerie ont créé une grande tension tout le long de la frontière et de part et d'autre, on prend les mesures défensives qui s'imposent pour protéger les civils.

## Washington et Séoul d'accord sur la défense de la Corée du Sud

SEOUL (AFP, UPI) — La Corée du Sud et les Etats-Unis décideront rapidement de l'action à entreprendre dans le cadre du pacte de défense mutuel en cas de provocation nord-coréenne, déclare le communiqué conjoint publié aujourd'hui à Séoul à l'issue de la mission de cinq jours de M. Cyrus Vance, envoyé spécial du président Johnson.

M. Vance, qui a aussitôt mis le cap sur Washington, et le président sud-coréen Park Chung Hee ont réaffirmé la détermination des deux pays d'entreprendre des consultations immédiates dès que la sécurité de la Corée du Sud serait menacée, précise le communiqué.

Pour sa part, le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, M. Choi Kyu-Hah, a révélé que le gouvernement de Séoul avait promis aux Etats-Unis d'appuyer leurs efforts pour obtenir la libération du "Pueblo" par la voie de négociations secrètes avec la Corée du Nord "en considération de l'amitié traditionnelle entre les Etats-Unis et la Corée, et pour des raisons humanitaires".

Il semble que ce soit-là le principal résultat obtenu par M. Vance.

Cependant, la teneur du communiqué ne semble pas répondre entièrement aux requêtes coréennes, voulant que les Etats-Unis s'immiscent immédiatement dans toute provocation nord-coréenne.

Le communiqué dit simplement que le président Park Chung Hee et M. Vance ont étudié la situation grave résultant de l'agression croissante, et des actes de violence des communistes nord-coréens au cours des derniers quatorze mois.

Le communiqué ajoute que MM. Park et Vance sont d'accord pour reconnaître que de telles actions agressives, y compris la récente tentative d'assassiner le président Park et la saisie du navire américain "Pueblo", menacent sérieusement la sécurité dans cette région, et que si ces actions persistent, elles pourraient conduire à un nouveau conflit en Corée.

Les deux gouvernements sont d'accord pour tenir des réunions annuelles des ministres de la Défense "afin d'étudier les questions de défense et de sécurité d'intérêt mutuel", poursuit le communiqué.



## Inséparables de leur vivant, les jumelles Jackson meurent ensemble : un pacte de suicide

**TURLOCK, Californie (UPI) — Les jumelles Jackson étaient populaires et aimées. Quand Joan souriait, Janice était contente. Et quand Janice avait le cafard, Joan était inquiète. Elles étaient jumelles identiques.**

**Elles se sont suicidées !**

**L'an dernier, Janice s'inquiétait de son visage, qui ressemblait plutôt à celui d'un garçon, et à sa taille de cinq pieds un pouce qu'elle estimait petite.**

**La dépression la rongeait. Il y a deux mois, Janice a tenté de se suicider. Ses parents l'ont mise sous les soins d'un médecin. Joan se souciait fortement de l'état de santé de sa soeur.**

**Dimanche soir, les deux soeurs ont quitté la maison sous prétexte de faire une randonnée en automobile. Elles étaient habillées identiquement sauf que leurs chandails étaient de couleurs différentes.**

**Leur père, Donald Jackson, qui exploite un commerce de pièces d'autos et dont la comptabilité était tenue par les deux soeurs âgées de 20 ans, a appelé la police en constatant qu'il était déjà minuit et que les jumelles n'étaient pas rentrées.**

**"Je redoutais quelque chose du genre", dit M. Jackson à la police lorsqu'on lui a expliqué lundi midi, qu'aucune trace des jeunes filles n'avait été signalée.**

**Au même moment, à plusieurs milles de Turlock, dans la campagne, une femme et sa fille émondaient les vignes.**

**Elles virent une automobile sur le terrain. Sur les sièges avant, Janice et Joan Jackson étaient assises.**

**Un boyau de caoutchouc reliait le tuyau d'échappement à l'intérieur de la voiture. Le tuyau passait par une petite ouverture d'une fenêtre de l'auto.**

**Le moteur de la voiture ne fonctionnait plus ; le réservoir à essence était vide.**

**Les deux jeunes filles étaient mortes, asphyxiées par l'oxyde de carbone.**

## N.Y.: les démocrates n'entérinent pas la politique de Johnson

BUFFALO, New York (UPI) — Le comité de l'Etat de New York du parti démocrate, réuni à Buffalo, a décidé hier d'appuyer la réélection du président Johnson, mais a refusé d'entériner sa politique vietnamienne.

M. George Palmer, président de l'organisation démocrate du comté de Schenectady, a présenté une résolution demandant d'écarter une autre résolution qui faisait l'éloge de la politique vietnamienne de l'administration Johnson. Les quelque 100 délégués à la réunion, sauf six d'entre eux, ont voté en faveur de la résolution de M. Palmer.

Ce dernier a expliqué qu'il existait des divergences de vues au sujet des politiques de l'administration Johnson dans le domaine militaire. Sa résolution, a ajouté M. Palmer, avait été rédigée en termes très généraux, ce qui permettrait même aux adversaires de la politique vietnamienne de l'administration de s'y rallier.



M. Urho KEKKONEN a été réélu aujourd'hui président de la République finlandaise pour un troisième mandat de six ans. Il a obtenu une majorité absolue dès le premier tour de scrutin. Son nouveau mandat débutera officiellement le 1er mars prochain.

## Au terme d'une session d'étude du clergé catholique de Montréal

# Voeu prioritaire: la tenue d'un concile diocésain

par Claude GENDRON

Quelque 500 prêtres du diocèse de Montréal ont demandé, hier, la tenue d'un concile diocésain.

C'est au futur archevêque de Montréal qu'ils demandent de convoquer en concile les chrétiens catholiques romains, prêtres ou non, de façon à permettre à l'Eglise de Montréal de se redéfinir et de chercher comment elle s'insérera dans le nouveau contexte sociologique, comment faire pénétrer les valeurs chrétiennes et la foi dans les réalités terrestres.

L'administrateur apostolique, Mgr Paul Grégoire, selon ses propres propos, n'est pas en mesure de prendre une décision, vu le caractère temporaire de la fonction qu'il remplit actuellement.



Mgr Paul Grégoire

*...en son interim, il ne peut prendre une decision*

Les prêtres ont émis ce voeu au terme d'une session de deux jours, pendant laquelle ils ont pris conscience, comme jamais auparavant, que leur mentalité et leur comportement ne collent plus à la nouvelle culture qui a déjà pris naissance dans la société montréalaise pluraliste et sécularisée. Ils se sont interrogés sur leur rôle d'éveilleurs de la foi dans le monde d'aujourd'hui.

Cette consultation auprès de laïcs représentatifs des diverses couches de la population locale leur a permis de constater aussi que la très grande majorité des fidèles du diocèse n'a pas encore saisi, en profondeur, la portée de son engagement communautaire et compte encore beaucoup sur le prêtre dans des domaines qui sont propres au laïcat.

**D'un sentiment d'insécurité à la recherche commune**

Le problème de l'inadaptation de l'Eglise locale à la société nouvelle a donc été mis en lumière dans toute son ampleur, tout comme celui des prêtres qui n'arrivent pas à trouver les solutions et dont l'influence baisse de jour en jour.

A toutes fins utiles, on n'a apporté aucun élément concret de solutions. Il s'en est dégagé, chez les prêtres, comme cela existe chez les laïcs, un grand sentiment d'insécurité et d'angoisse. La tentation est forte de chercher des solutions dans une mentalité ancienne.

Comme beaucoup de laïcs qui en ont déjà manifesté le désir dans le passé, les prêtres perçoivent avec une plus grande lucidité le besoin de s'engager dans une recherche commune avec les laïcs, du moins ceux qui sont prêts à s'engager.

Le curé de St-Germain d'Outremont, l'abbé Norbert Lacoste, qui présidait la session, a déclaré au cours d'une conférence de presse que, par un concile diocésain, l'Eglise de Montréal pourrait réfléchir de façon communautaire sur la mise en application locale du grand Concile Vatican II, qui a groupé les évêques et les experts et sur les moyens communautaires de remplir sa mission dans la société montréalaise.

Le directeur de l'Office diocésain de catéchèse, l'abbé Jacques Fournier, a émis l'opinion qu'un concile diocésain, comme celui qui se poursuit en Hollande, est d'une importance capitale. "Notre Eglise, dit-il, a besoin de se situer plus clairement face aux changements de culture, de mentalité et de comportement. Il lui faudra dégager des pistes à longue échéance pour mettre en oeuvre une structure de dialogue et de relations entre les différents groupes.

Selon un jeune prêtre, la session a montré que les clercs ne percevaient pas les mêmes réalités de la même façon que les laïcs, d'où l'importance à l'avenir d'intégrer ceux-ci dans une recherche commune. Il a souligné le besoin d'assouplir et même de repenser les structures pour assurer une meilleure coordination des initiatives.

S'ils désirent la participation laïque au concile diocésain, les prêtres ne se sont pas interrogé sur le degré de cette participation, pas plus qu'ils ne se sont demandé ce que sera en fait ce concile, ni comment il se fera. Tout reste à faire.

**Six voeux prioritaires sur un total de 73**

Les prêtres ont formulé 73 voeux sur 16 sujets: l'épiscopat, l'administration, la théologie, la prédication, la liturgie, les sacrements, la vie du prêtre, le laïcat, les intellectuels, les jeunes, etc.

Le comité d'organisation a été chargé de regrouper et reformuler les voeux, qui ont été conçus en 20 ateliers différents et dont plusieurs se recoupent.

Les prêtres ont cependant accordé la priorité à six voeux, dont celui portant sur la convocation du concile diocésain.

Ils souhaitent que l'épiscopat multiplie ses interventions dans le genre de celle qu'ils ont faite récemment concernant l'avortement (deuxième priorité).

Ils demandent une planification effective à l'ensemble du diocèse en "régionalisant" le diocèse en fonction des besoins (troisième priorité). A ce sujet, l'abbé Jacques Leclerc, directeur de l'Office diocésain des paroisses, a déclaré qu'on avait déjà commencé en fait à diviser le diocèse en régions, groupant les zones de même caractère démographique et ayant des besoins similaires.

Ils demandent, en quatrième lieu, qu'on crée un directeur du personnel à plein temps et constitué en autorité pour une région désignée, dont le rôle serait d'analyser les tâches et d'évaluer les hommes, selon des critères scientifiques, de façon que les prêtres soient affectés à des tâches qui conviennent à leur personnalité et à leur compétence.

**Uniformité mais non rigidité**

Cinquième priorité, les prêtres souhaitent qu'on recherche "une certaine uniformité dans la manière de poser les problèmes", sans nécessairement revenir à une "uniformité de rigidité", ni même tendre vers une "uniformité des solutions".

Ce voeu concerne la recherche théologique et pastorale devant les problèmes qui se posent et cherche à répondre à "l'insécurité dans laquelle les gens sont mis par le passage chez les prêtres d'une orthodoxie rigide et souvent étroite à une multitude de positions contradictoires".

En souhaitant l'uniformité dans la façon de poser les problèmes les prêtres tentent de rassurer ceux qui s'inquiètent et s'étonnent que le clergé n'ait plus comme autrefois la même façon stéréotypée de voir les choses.

Enfin, les prêtres ont pris conscience qu'il n'avaient jamais eu de pensée réfléchie et suivie en regard du monde des intellectuels, qui a semblé faire peur et est devenu indifférent parce qu'on l'a écouté distraitement. Les prêtres ont constaté un malaise semblable dans tous les milieux. Ces constatations les ont amenés aussi à souhaiter l'organisation d'un "véritable concile pastoral diocésain".

## Le rôle pastoral des laïcs pour épauler les prêtres sera défini selon une pastorale d'ensemble

L'administrateur apostolique de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a souligné, hier, que les laïcs pouvaient assumer un rôle pastoral à côté des prêtres dans la paroisse, mais qu'une certaine confusion régnait encore concernant la définition de ce rôle.

Malgré cela, l'évêque a déclaré qu'on était à élaborer une pastorale d'ensemble qui, un jour, permettra à la communauté diocésaine de rendre un témoignage d'ensemble.

Devant l'insécurité et l'inquiétude manifestées par ses prêtres, Mgr Grégoire s'est employé à dégager des signes d'espoir dans les initiatives actuelles prises au sein du diocèse.

Parlant à la fin de la session d'étude des prêtres du diocèse, l'évêque fonde ses espérances sur le développement et l'expansion de la nouvelle catéchèse, l'extension de l'enseignement biblique, le développement de l'esprit d'équipe et de la collaboration chez les prêtres, et le désir accru des laïcs de coopérer à l'action de l'Eglise.

**Son geste a animé la foi**

Mgr Grégoire a rappelé que le départ du cardinal Paul-Emile Léger a constitué un geste concret de foi qui a contribué à animer davantage celle d'un grand nombre.

L'administrateur apostolique a déclaré qu'il ne pouvait pas décider de la convocation d'un concile diocésain et a noté qu'il ne pouvait pas proposer de planification détaillée pour tout le diocèse. Mais il a félicité les prêtres d'avoir tenu leur session en l'absence de l'évêque.

La session des deux derniers jours, qui s'inscrit dans le cadre des manifestations locales de l'Année de la foi, a été organisée par un comité ad hoc, sans consultation auprès de l'évêque.

Mgr Grégoire a annoncé par ailleurs qu'il avait institué la semaine dernière un comité chargé des demandes des prêtres désireux de poursuivre des études et qu'il avait nommé un visiteur auprès des prêtres malades ou à la retraite pour leur venir en aide au besoin.

## Les étudiants préuniversitaires étudient leurs problèmes futurs

Les étudiants de six institutions préuniversitaires de Montréal ont participé hier à une journée d'étude afin de se sensibiliser aux problèmes qui les attendent à leur entrée à l'université et pour examiner ceux qu'ils doivent présentement affronter.

Cette journée d'étude qui, selon l'Union générale des étudiants du Québec, fut une réussite, constituait la première phase de l'"Opération enseignement supérieur" lancée par l'organisme en décembre dernier. Elle permettra à l'UGEQ de déterminer un plan d'action pour les semaines à venir. La journée s'est déroulée dans l'ordre.

A Montréal, les étudiants des Cegeps Maisonneuve, Lionel-Groulx et Edouard Montpetit, des collèges Mont-Saint-Louis et Marie-Anne-annexe, et de l'Ecole des Beaux-Arts ne se sont pas présentés aux cours, tandis que ceux de six institutions préuniversitaires de Québec ont tenu des assemblées générales après avoir assisté à leurs cours.

A Québec, des assemblées générales ont eu lieu aux Cegeps de Limoilou et de Sainte-Foy, aux collèges des Jésuites, Saint-Augustin et Jésus-Marie, et à l'Ecole des Beaux-Arts. Ce n'est que dans quelques jours que l'on pourra vraiment connaître les résultats pratiques des différentes manifestations.

Les étudiants du Collège de Thetford-Mines auraient aussi tenu une journée d'étude hier, tandis que ceux des collèges de Sherbrooke et de Hull se seraient réunis en assemblées générales. Ailleurs au Québec, la semaine d'information organisée par l'UGEQ n'a pas donné lieu à l'organisation de telles manifestations.

Le vice-président en éducation de l'UGEQ, M. Richard Brunelle, a expliqué que cette opération a pour but de canaliser le sentiment général d'insécurité qui règne chez les étudiants du préuniversitaire.

## Carnaval d'hiver, à Québec

# Le couronnement de la reine attire une foule délirante au Colisée

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Colette 1ère, duchesse de Montcalm, a été couronnée, hier soir, reine du 14ème Carnaval d'hiver de Québec alors que Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hughes Lapointe, venait de proclamer les festivités officiellement ouvertes.

C'est en présence d'une foule estimée à plus de 11,000 personnes enthousiastes et de tous âges, réunie au Colisée de Québec, que S. M. la reine Colette 1ère, brisée par l'émotion, a gravi les quelques marches qui la conduisaient à son trône, où elle devait recevoir la couronne, le manteau et le sceptre qui feront d'elle, pour quinze jours, la souveraine de la joie, de la gaieté et des jeux dans la capitale du Canada français.



*Le couronnement de la reine du carnaval: Québec en liesse !*

Comme il le fait depuis 14 ans, le joyeux Bonhomme, plus vivant que jamais, a présidé la fête et réclamé le règne de la danse et des chansons en présence du maire Gilles Lamontagne, qui lui a déjà remis les clés de la ville.

Le spectacle qui a précédé la proclamation de la reine compte cette année parmi les plus intéressants jamais vus depuis quatorze ans.

La "Clique des Alouettes de Québec" et les "Majorettes de Shawinigan" n'ont pas peu contribué au succès de la soirée, en présentant un spectacle qui a eu l'heur de plaire à la foule qui remplissait presque entièrement le Colisée.

Le trône de la reine avait été installé en plein centre du Colisée dans un décor qui épousait la forme d'une couronne.

Ce trône est une oeuvre d'art qui, comme la couronne, le manteau et le sceptre, vient s'ajouter à la collection d'objets précieux qui appartiennent désormais à la collection déjà impressionnante du Carnaval d'hiver de Québec. C'est une pièce en merisier entièrement sculptée à la main par l'ébéniste Tobias Mack, fils, et qui est évaluée à plus de $1,200. Le siège et les appuis-bras y sont incorporés, ainsi que le dossier et l'arrière. Il est peint aux couleurs rouge et or.

De toute la soirée, ce fut naturellement le suspense qui a précédé la proclamation de la reine parmi les sept duchesses rassemblées au centre du Colisée. Selon la formule établie depuis quelques années, chacune des sept duchesses avait droit à une capsule par 50 bougies vendues dans son duché lors de la vente populaire de la bougie, il y a quelques semaines. Le total de capsules, compté et vérifié par chaque président de duché, atteignait le nombre de 465.

**C'est à cause des capsules...**

Toutes les capsules furent déposées dans un panier roulant scellé en présence des officiels du Carnaval. Le moment venu, le président du Carnaval, M. Fernand Audet, enleva les scellés. Les capsules furent prises au hasard tour à tour par le lieutenant-gouverneur et le maire de Québec.

**Le président du Carnaval, M. Fernand Audet, proclamait le nom de la duchesse dont le nom était contenu dans la capsule. La première des duchesses ayant obtenu cinq capsules était proclamée reine du Carnaval. La lutte entre les sept duchesses fut des plus contestée. Cependant, les deux premières capsules contenaient le nom de Colette, duchesse de Montcalm, qui, dès lors, devaient accroître constamment son avance.**

Il semble bien cependant, si l'on en juge par les réactions de la foule, que Francine, duchesse de Lévis, ait de fortes chances d'être proclamée duchesse par excellence, à la fin du carnaval, à la suite d'un vote populaire qui durera durant quinze jours.

Si l'on en juge par l'entrain de la foule au Colisée de Québec, hier soir, les festivités sont fort bien amorcées.



*L'accolade est impossible...*

A son arrivée au carrousel du couronnement de la reine, Colette 1ère, le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe se prête à la traditionnelle poignée de main.

## Au lieu de se cacher derrière la solidarité ministérielle, Trudeau et Marchand devraient parler des vrais problèmes

— *Eric Kierans*

par Reginald MARTEL

Eric Kierans aimerait bien que Marchand et Trudeau, "au lieu de se cacher derrière la solidarité ministérielle", discutent ouvertement les problèmes canadiens. Ces problèmes, ils sont avant tout d'ordre économique, selon le candidat à la succession de Pearson, ancien président de la Fédération libérale du Québec.

Eric Kierans, qui donnait hier une conférence de presse après avoir parlé aux étudiants de Sir George Williams, affiche un certain optimisme quant à ses chances d'être élu leader libéral et, donc, premier ministre du Canada.

"Mais si Pierre Elliott Trudeau se présente", ajoute-t-il, "ce sera un échec pour moi."

C'est à la suite des directives de Lyndon B. Johnson qui ont restreint le flux des capitaux américains destinés aux investissements à l'étranger que Kierans a décidé de s'opposer au régime universel d'assurance-santé.

Ces restrictions, qui s'ajoutent à celles qui ont été décidées il y a deux ans, "ne seront pas levées sous peu". L'économie américaine, qui doit financer le leadership mondial, la guerre au Vietnam, la suprématie nucléaire, etc., ne peut financer prioritairement la croissance économique ou les régimes de sécurité sociale des pays industrialisés, dont le Canada.

"La croissance canadienne va devoir être financée désormais par des capitaux canadiens, ou bien nous n'aurons pas de croissance. Après tant et tant d'années, nous allons devoir enfin nous débrouiller par nous-mêmes. Or, ce dont nous avons besoin, c'est d'un gouvernement qui reconnaît cette situation nouvelle."

Selon Kierans, le temps est passé où nous pouvions chercher une mère patrie chaque fois que la précédente nous laissait tomber: France, Grande-Bretagne, Etats-Unis.

Il y a encore des ressources au Canada. Si nous ne les mettons pas en valeur, personne ne le fera. "Si nous n'insistons pas sur la nécessité de créer de la richesse ici même au Canada, ce que nous pourrons nous partager ira toujours en s'amenuisant."

**Des priorités prioritaires...**

Il reste à voir où sont les véritables priorités: "L'Etat a l'obligation de s'occuper de ces citoyens qui se trouvent vraiment dans le besoin, mais nous en faisons trop pour ceux qui peuvent se subvenir à eux-mêmes."

"Dans les conditions que nous connaissons à l'heure actuelle, l'assurance-santé universelle n'est pas une priorité, alors qu'une assurance-maladie qui protège ceux qui en ont vraiment besoin constitue en revanche une véritable priorité."

Le gouvernement fédéral, selon Kierans, serait moins que les provinces conscient de cette situation, alors que pourtant il est responsable de la croissance économique en général et du niveau de l'emploi. (Kierans fait allusion au peu d'enthousiasme des provinces à participer au régime fédéral d'assurance-santé, qui commencera le 1er juillet.)

**Le Vietnam c'est une tragédie**

Sans prédire la dévaluation certaine du dollar, Kierans croit que "la dévaluation doit être considérée comme étant une possibilité", si "nous n'orientons pas nos politiques vers la croissance, la productivité et la création de la richesse".

Kierans se dit conscient que ce n'est peut-être pas une bonne politique, pour un candidat au leadership, que de dire "la vérité, à savoir que tout ne va pas pour le mieux dans notre économie".

En réponse à une question, Kierans a déclaré qu'il n'est pas inquiet de l'avenir du parti libéral du Québec. Il y a eu son départ et celui de Lévesque, mais d'autres sont venus: "Art Seguin, Bourassa, Goldbloom, Lefebvre..."

Sur le Vietnam: "C'est une tragédie. Il devrait être établi clairement que nous n'appuyons cette guerre d'aucune façon."

**La méthode du parapluie**

Mais il y a les ententes canado-américaines de production de défense et des armes canadiennes sont utilisées au Vietnam, proteste un étudiant. Il faut revoir ces ententes, qui représentent actuellement $300 millions pour l'économie canadienne, dit Kierans; et c'est plus facile maintenant que ce le sera quand la somme sera d'un milliard de dollars.

Sur les ententes internationales: "Il y a plus de débats politiques sur la question qu'il y a de matière à débattre." Kierans se dit satisfait de la "méthode du parapluie", par laquelle le fédéral vient cautionner, par sa souveraineté, les ententes entre une province et un Etat souverain étranger.

Sur la future constitution: "Le Canada ne peut être autre chose qu'un Etat fédéral, non seulement parce qu'il y a au pays deux cultures, mais aussi parce qu'il y a cinq régions économiques très différentes."

**Minima et maxima du fédéralisme**

Enfin, Kierans est loin d'approuver la liste intégrale des pouvoirs revendiqués par le parti libéral du Québec et consignés dans le rapport Gérin-Lajoie. (Ce rapport, un peu adouci par le caucus des députés, sera soumis à nouveau aux libéraux lors du prochain congrès sur la constitution.)

Il semble que les seuls pouvoirs qui puissent être exclusivement provinciaux, "pour que le fédéralisme veuille dire quelque chose", soient la sécurité sociale, la santé et l'éducation, en ajoutant évidemment les pouvoirs déjà acquis.

Le statut particulier, selon Kierans, cela veut simplement dire qu'une province, n'importe laquelle, exerce des responsabilités dont d'autres provinces ne veulent pas. Il ne conçoit pas de statut particulier pour le Québec expressément.

## L'Alliance Credit mise en faillite

L'Alliance Credit Corporation, importante société de prêts, dont le siège social est à St-Laurent, et qui, à un certain moment, possédait quelque 60 succursales à Montréal et dans la province, a été mise en faillite.

Le juge F. R. Hannen, de la Cour supérieure, a émis hier, une ordonnance de séquestre contre cette société, nommant M. Armand Gagnon syndic à la faillite, lui transportant pour administration les biens de la compagnie.

L'assemblée des créanciers aura lieu le 12 mars, à 10 h. 15 de la matinée. La mise en faillite a été prononcée à la requête de deux créanciers, les notaires Henri et Pierre Rodrigue, qui déclarent être créanciers de l'Alliance Credit pour une somme de $19,109.70 avec intérêt depuis le 18 août 1967, en vertu d'un jugement rendu le 20 novembre 1967.

La procédure allègue que la société débitrice s'est révélée incapable de faire face à ses obligations notamment envers Immobilia Incorporé, dont le siège social est situé au 750 boulevard Laurentien, St-Laurent, laquelle détient contre la débitrice un jugement exécutoire rendu par la Cour supérieure pour une somme d'environ cinq millions de dollars.

La requête mentionne également que les actions en bourse de l'Alliance Credit qui ont valu jusqu'à $14 l'action. Hier les actions ont grimpé d'un cent et valaient 15 cents pièce.

Celle-ci a fermé les succursales qu'elle possédait à Montréal et dans la province. Après avoir entendu les avocats des requérants et vu le défaut de la société débitrice de contester leur requête, le juge Hannen a émis une ordonnance de séquestre, déclarant la débitrice en faillite.

# En 1967, la Commission des accidents du travail a reçu 181,866 réclamations

QUEBEC — La Commission des accidents du travail de Québec a enregistré, au 31 décembre 1967, un total de 181,866 réclamations de travailleurs, victimes d'accidents du travail au cours de cette dernière année.

Ce nombre marque une diminution de 4.2 pour cent sur l'année précédente, alors que la Commission avait enregistré 189,938 réclamations approuvées pour compensation. Les réclamations, en hausse depuis 1961, ont subi une diminution appréciable en 1967, en dépit de l'augmentation du nombre d'employeurs tenus de contribuer au fonds d'accident et de l'élargissement dans les cas d'acceptation de maladies professionnelles.

La moyenne des jours indemnisés qui était de 30.5 en 1966 a été de 29.6 jours en 1967; la moyenne standard, c'est-à-dire les jours basés sur les incapacités au point de vue du calcul de la gravité des accidents, est de 97.7 jours comparativement à 107.9 jours en 1966.

La répartition des réclamations se fait comme suit: 248 décès; 22 cas d'incapacités totales permanentes; 5,622 cas d'incapacités partielles permanentes, et 48,687 cas d'incapacités temporaires.

# Les journaux de demain ne se limiteront plus à l'information sèche

*— Un directeur de la UPI*

BUFFALO (UPI) — Les journaux de l'avenir consacreront plus de temps à la recherche dans le domaine de l'arrière plan d'une nouvelle afin de satisfaire l'intérêt soutenu et grandissant des lecteurs, a déclaré hier un des directeurs de l'agence United Press International.

M. H. Roger Tatarian, vice-président de UPI, prévoit que les journaux de demain éviteront de donner une narration sèche d'un événement en lui ajoutant des parallèles historiques et en attirant l'attention des lecteurs sur les contrastes et les contradictions contenus dans les nouvelles.

Il a fait ces commentaires à l'occasion du 47e dîner-causerie annuel des "The New York State Publishers" et des "The New York Associated Dailies".

"Il y a une statistique qui m'impressionne, a dit M. Tatarian; c'est celle qui démontre qu'aujourd'hui, il se vendra à travers les Etats-Unis un million de livres à prix populaires.

Il y a une demande croissante, c'est un fait, à l'égard de la lecture approfondie. Plusieurs journaux ont déjà reconnu ce fait, et je crois que le journal de demain le reconnaîtra davantage comme une évidence, a ajouté le conférencier.

M. Tatarian a déclaré que certains journaux seront chargés "d'explorer et d'expliquer" les événements de l'heure.

"D'autres pourront se charger d'éclairer ce qui s'est passé le mois dernier ou l'an dernier afin de rendre le lecteur conscient des événements importants qui se sont produits presque imperceptiblement depuis la publication des manchettes", dit-il.

"Les nouvelles-éclair vont conserver leur importance", a dit M. Tatarian. "Mais l'idée qui veut qu'un journal ne soit qu'un simple bulletin contenant autant de dépêches que possible en rapport avec les événements survenus aujourd'hui, commence à paraître dépassée", a-t-il dit.

# Les enseignants des Cegeps axent leurs négociations sur le statut professionnel

"Nous allons négocier une première convention collective dans la majorité des douze premiers Cegeps du Québec, et nous avons l'intention d'établir, dès le point de départ, dans une négociation provinciale, les conditions de travail qui assureront aux professeurs de ce niveau un véritable statut professionnel."

Voilà ce qu'a déclaré M. Marcel Thibeault, président du secteur des syndicats de Cegep affiliés à la CSN.

Actuellement, il y a neuf syndicats de Cegep affiliés à la CSN. Ce sont les collèges de Rimouski, Chicoutimi, Jonquière, Hull, Salaberry de Valleyfield, Limoilou (Québec), Edouard Montpetit (Jacques-Cartier), de Maisonneuve et Ahuntsic (Montréal), et Lionel Groulx (Ste-Thérèse de Blainville). Ces syndicats représentent présentement environ 800 professeurs.

C'est le 23 septembre 1967 que les professeurs des syndicats de Cegep ont commencé l'élaboration d'un projet de convention collective. Le 3 février 1968, l'assemblée générale du secteur donnait son approbation au projet. Le même jour, les syndicats de Cegep affiliés à la CSN se prononçaient en faveur d'une négociation provinciale et mandataient un comité de négociation formé d'un représentant de chacun des Cegeps concernés.

Le secteur des syndicats de Cegep affiliés à la CSN a invité les parties patronales à une première séance de négociation commune, le 21 février. D'autres syndicats de Cegep, en voie de formation, pourront se joindre éventuellement à cette négociation.

# Les enseignants examinent l'offre du ministère en matière de traitements

Les négociateurs des 70,000 enseignants du Québec feront cette semaine une évaluation de l'offre du gouvernement formulée la semaine dernière par le délégué gouvernemental à la fonction publique, M. Marcel Masse.

Les porte-parole de la Corporation des enseignants du Québec, de l'Association provinciale des enseignants protestants et de l'Association des enseignants catholiques du Québec, sont prudents dans leurs commentaires. Ils ont fait connaître leur point de vue dans un télégramme conjoint signé par MM. J.-O. Leblanc, C. Jovart et R. Dobie, qui sont les négociateurs syndicaux.

Le gouvernement provincial a offert une hausse de $65 millions répartis sur trois ans, alors que selon l'évaluation patronale, les enseignants réclament des hausses qui exigeraient des déboursés additionnels de $107 millions en deux ans.

"...à première vue, l'offre patronale repose sur des principes que les négociateurs syndicaux n'ont pas encore pu comparer avec ceux qui sont à la base du projet syndical", a déclaré M. Leblanc. Il a précisé que "de plus, l'offre patronale base les échelles de traitements sur une classification incertaine que la partie patronale tente de soustraire à la négociation et qu'il est plus logique d'inclure le sujet de classification et des charges de travail avant d'essayer d'arriver à une entente au sujet d'une échelle de traitements".

M. Leblanc s'est dit étonné que M. Masse ait fourni, vendredi, au cours d'une conférence de presse, des informations à la population en général à ce stade-ci des négociations. "La partie syndicale est encore plus étonnée que ces informations semblent être plus complètes que celles qui lui ont été fournies".

Il termine en disant que "toute discussion à propos de ces échelles (de traitements) ne peut avoir lieu qu'à la table officielle de négociation".

# Vol au couteau de $128 dans une pharmacie

Un bandit armé d'un couteau a raflé une somme de $128, vers 7 h 20 hier soir, en perpétrant un vol à main armée à la pharmacie Gauthier située au 4347 rue de la Roche.

Au moment de la visite du voleur, la caissière, Mlle Lydia Martial, était seule dans la pharmacie.

Une fois en possession de l'argent, le bandit a pris la fuite à pied sans molester sa victime.

# Blessé d'un coup de couteau

La police détient une femme de 26 ans relativement à un attentat commis hier soir à l'aide d'un couteau de cuisine sur la personne et au domicile de M. René Lavoie, 55 ans, du 3010 est, boulevard St-Joseph.

M. Lavoie, blessé dans le dos, a été transporté à l'hôpital Maisonneuve mais il a pu rentrer chez lui après avoir reçu des soins.

Les policiers ont arrêté la jeune femme suspecte sur les lieux de l'incident. Ce dernier aurait suivi une violente altercation.

# Autour du monde

### Moscou se plaint de Bonn

BERLIN (AFP) L'Union soviétique a invité la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis "à exercer leur influence afin que cessent les activités provocatrices déployées par le gouvernement de Bonn sur le territoire de Berlin-Ouest". Cette invitation est contenue dans une lettre adressée par l'ambassadeur soviétique à Berlin-Est, M. Piotr Abrassimov, aux ambassadeurs des trois puissances à Bonn, et publiée hier soir par l'agence est-allemande "A.D.N." se référant à l'agence Tass.

### Première interview de Blaiberg

LE CAP (AFP) — Le Dr Blaiberg a déclaré hier, dans la première interview accordée depuis la greffe du coeur qu'il a subie le 2 janvier, qu'il se sentait très bien. L'interview, recueillie par la radiodiffusion sud-africaine, a été réalisée au moyen d'un interphone, à travers la vitre qui sépare le malade du monde extérieur. De son côté, le Dr Barnard a déclaré qu'il était impossible de dire avec exactitude à quel moment le Dr Blaiberg pourra regagner son domicile.

### Les Roumains iront à Budapest

PARIS (AFP) — La direction du parti communiste roumain a mis fin hier à l'incertitude qui subsistait sur sa participation à la rencontre de Budapest du 26 février prochain. Mais elle a accompagné sa décision favorable de nombreuses réserves et des conditions que son représentant, non encore désigné, aura à défendre à Budapest et qui ne facilitera guère une réunion rapide du nouveau sommet communiste, dont la préparation est précisément l'objet de la conférence consultative de Budapest.

### Un objet de Castro au Musée de Hanoï

HANOI (AFP) — Le "Barda" (sac à dos) que portait Fidel Castro pendant les années de guérilla dans le maquis de Cuba est exposé au Musée de la révolution vietnamienne à Hanoï. Le leader cubain en avait fait cadeau en juillet dernier à une jeune combattante du Front national de libération du Sud-Vietnam, Ngo Thi Tuyet, membre d'une délégation du FNL en visite à La Havane.

# Nécrologie

### M. J.G. Lipsman

En la personne de M. Jean George Lipsman, décédé le 5 février dernier à Bordeaux, France, le monde financier et hôtelier tant canadien qu'international a perdu une personnalité de premier plan.

Né à Braila, Roumanie, le 26 septembre 1896, M. Lipsman a fait une grande carrière dans l'hôtellerie internationale. Il fut notamment vice-président de l'International Hotels Corporation, de Cathay Hotels Ltd. et de Bengals Hotels Ltd. Représentant les intérêts britanniques en Chine et ceux du banquier international sir Victor Sasoon, de Londres, M. Lipsman fut arrêté par les troupes japonaises qui envahirent la Chine ; prisonnier, il fut battu et torturé.



C'est en 1943 qu'il vint s'établir à Montréal faisant du Canada sa seconde patrie. Ses connaissances techniques, son autorité dans sa spécialisation en firent un chef de file dans l'administration de maints hôtels canadiens et dans les milieux financiers du pays.

Le défunt laisse son épouse née Lascaux (Simone Marie). L'inhumation a eu lieu en France dans le caveau de famille de son épouse.

Samedi, 17 février, à 3 h. en l'église luthérienne St-John, 3594 rue Jeanne-Mance, un service funèbre sera célébré à la mémoire du défunt.

### Campagne du fonds du coeur

M. Paul-E. Carrière, adjoint au président général et au président du Canadien Pacifique, est président du comité de l'éducation de la Fondation du coeur et prend une part active à la campagne actuellement en cours.

# Décès — Remerciements — Naissances

**BERTRAND (Côme)** — A Acapulco, Mexique, le 10 février 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé Côme Bertrand, époux en 1res noces de feu Rose-de-Lima Ouimet, et en 2es noces d'Anita Pilon. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Suppère Enrg. à Labelle pour se rendre à l'église paroissiale de Labelle où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BIGRAS (Corine)** — A Laval, le 14 février 1968 à l'âge de 77 ans, est décédée Corine Bigras, épouse de feu Maxime Bigras. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. Ouimet et Fils Enrg., 3517 boul. Lévesque, Chomedey, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BIRTZ (Wilfrid)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé Wilfrid Birtz, époux d'Albertine Tremblay, demeurant 2169 Déséry. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOIVIN (Philippe)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Philippe Boivin, employé au Ministère des Postes, époux de Solange Lachance, père de Mme Jos Di Fruscia (Michèle), et Christian. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6320, rue St-Denis, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOYER (Albertine)** — A Montréal, le 15 février 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Boyer, née Albertine Seers, demeurant 631, Fulford. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hres. Inhumation et libera à Beauharnois. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOYER (Maria Donalda)** — A Montréal, le 14 février 1968 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Adelard Boyer, née Maria Donalda Berriault, demeurant 4636 Parthenais, soeur de Jeanne d'Arc Laureta (Mme Arthur Mathieu). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Lussier et Fils 4733 rue Papineau à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARRIERE (Julienne)** — A Valleyfield, le 13 février 1968 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Julienne Langlois, épouse de feu William Carrière sr., demeurant à St-Agnès de Dundee, mère d'Antonia, Mme Laurent Carrière, et William Carrière jr., courtier en immeubles. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils, 317, rue Victoria, Valleyfield, à 10 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Agnès de Dundee, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAGNON (Adrien)**—A Jacques-Cartier, le 13 février 1968 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adrien Chagnon, demeurant à 1148 Westgate, J.-Cartier, frère de Léo, Oscar, René, Marius, Mme Gédéon Jodoin (Berthe), Mme Gustave Descarie (Yvette), Mme Jos Lamoureux (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Darche et Fils, 86 rue St-Charles ouest, Longueuil, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, J.-Cartier, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAGNON (Gilberte)** — A Verchères, le 13 février 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé Mme veuve Wilfrid-H. Chagnon, née Gilberte Prince; demeurant à 10 St-Alexandre, Verchères. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gérard Jodoin, 4 rue St-André, Verchères, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAYER, (Joseph)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Chayer, époux en 1ères noces de feu Marie-Rose Malouin, et en 2èmes noces de Rose-Anna Hamel, demeurant R.R. no 1, Terrebonne-Heights. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire St-Louis, 939, rue St-Louis, Terrebonne, pour se rendre à l'église de la Desserte, St-Jean-Baptiste de Terrebonne, paroisse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLERMONT (Eva)** — A St-Vincent-de-Paul, le 13 février 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Arthur Clermont, née Eva Léonard, demeurant à la Providence Auclair, 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-C. Filiatrault, 24, rue St-Florent, Pont-Viau, à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CONSTANTINEAU-TISSERONT (Yvette)** — A St-Bruno, le 14 février 1968, est décédée Mme Constantineau-Tisseront, née Yvette Desjarlais, demeurant à 258 ouest, avenue Rabastallière. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils 4733, avenue Papineau à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAGENAIS (Rodrigue)** — Subitement, à Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Rodrigue Dagenais, époux de Juliette Lavallée, père de Gaétan et beau-père de Fernand Archambault. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAOUST (Elphège)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Elphège Daoust, époux de feu Flora Fournier; demeurant à 3981 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240, rue Adam, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DE LA BRUERE (Maurice-B.)** — A Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé Maurice-B. de La Bruère, époux de Rollande Pelletier, demeurant à 9967 St-Denis; père de Guy, Mme Philippe Veilleux (Nicole), Mme Michel Laperle (Monique); frère de MM. Montarville, Pierre-Paul, Fleurimont, Jacques et de Mme Raoul Pinsonneault (Marie-Paule); beau-frère de Mme Ida de La Bruère. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jude, boul. d'Auteuil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DANGELO (Matteo)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Matteo Dangelo, époux de Mathilda Poulin, demeurant à 1763, rue Clifford, Ville-Emard. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259 boul. Monk à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DOUVILLE (Omer, Arthur)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 67 ans est décédé M. Omer, Arthur Douville, époux d'Yvonne Lebeuf, autrefois de St-Casimir-de-Portneuf, demeurant 10,137, rue Hamelin, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg., 10,540, rue Papineau, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFRESNE (Eva)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Eva Marquette, épouse de Raphaël Dufresne, ancien marchand de glace de Rosemont; mère de Gilberte (Mme R. Daigle). Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e Avenue, Rosemont à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUGAL (Alexandre)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alexandre Dugal, époux d'Elizabeth Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 10526, boul. St-Laurent à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GELINAS (Albertine)** — A Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Albertine Sauvageau, épouse de Frédéric Gélinas, mère de Mme Wilfrid Brunet (Jeannine), Mme Lucien Marcil (Gaby), grand-mère de Diane. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 6821, rue St-Hubert, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GENDREAU (Emile)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Emile Gendreau, époux de Thérèse Riopelle, demeurant 205 ap. Low Crescent, Scheffer-ville, comté Duplessis. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 10h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Norbert, comté Arthabaska, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GERMAIN (Alice)** — A Montréal, le 14 février 1968 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Elie Germain, née Alice Gauvreau, demeurant autrefois 4097, rue Dorion, mère de Marcel et Régina (Mme Valère Moreau). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUERIN (J.-P. Florent)** — A Outremont, le 13 février 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé J.-P. Florent Guérin, époux d'Annette Marcotte, d'Outremont. Il laisse ses filles, Mme Roch Gagnon (Thérèse) Mme Maurice Fournier (Monique) et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111 ouest, rue Laurier à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOURDAIN-LAFRANCE (Zéphirienne)** — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 13 février 1968, à l'âge de 73 ans est décédée Mme Ulderic Jourdain-Lafrance, née Zéphirienne Robert. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers rue Principale, St-Jean-Baptiste pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JASMIN (Elphège)** — A Ste-Thérèse, le 13 février 1968 à l'âge de 53 ans est décédé M. Elphège Jasmin, époux de Lucille Tétreault, demeurant 25 St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Maurice Savaria Enrg., 61, rue Blainville ouest, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABELLE (Malvina)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 81 ans, 9 mois, est décédée Mme Henri Labelle, née Malvina Lamarre, demeurant à 2680 Hochelaga, mère de Mme Gordon Voisey (Eva), de Maurice, Henri, Paul-Emile, Roger et Arthur. Elle laisse dans le deuil ses brus, Gilberte, Anita, Carmen, et Andrée, ses arrière-petits-enfants, Gilles, Michel, Jean-Maurice, Francine Olivette. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Adrienne)** — A Montréal, le 14 février 1968 à l'âge de 65 ans, est décédée Adrienne Piché, épouse de feu Napoléon Laberge, demeurant 5181 Bellechasse est. Elle laisse dans le deuil 2 filles: Nicole (Mme Chares-Henri Marchand), Denise (Mme Albert Desbiens). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4504 rue Ste-Catherine est, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LADOUCEUR (Eugène)** — A Lachine le 13 février 1968 à l'âge de 55 ans est décédé Eugène Ladouceur, époux d'Isabelle Richard, père de Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 620, rue Provost, à Lachine, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du très St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFLEUR (Jacques)** — A Verdun, le 12 février 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé Jacques Lafleur, époux de Marjorie Learie, père de Mme R. Décarie (Sylvia), Mme R. Campbell (Gloria), M. et Mme G. Lafleur, et frère du Dr R. Lafleur, demeurant à 4509 Wellington. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, Verdun, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMANQUE (Ernest)** — A Oka, le 13 janvier 1968 à l'âge de 86 ans est décédé Ernest Lamanque, époux de feu Célina Lafleur. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Proulx et Frères, 156, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPOINTE (Rose-Anna)** — A Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Louis Lapointe, née Rose-Anna Croteau. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAZURE (Arthur)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Lazure, époux d'Hélène Latreuille. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120, est, rue Jean-Talon, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDOUX (Albéric)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Albéric Ledoux, époux de Blanche Ste-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier 3503, rue Papineau à 2 h, pour se rendre à l'église St-Michel, de Rougemont, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Marie-Louise)** — A St-Hermas, le 14 février 1968 à l'âge de 93 ans est décédée Mlle Marie-Louise Legault, demeurant chez son neveu M. Gaétan Gibeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-P. Filion, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGROS (Hervé)** — Subitement à Montréal, le 13 février 1968 à l'âge de 67 ans est décédé M. Hervé Legros, autrefois de Valleyfield, époux d'Evelina Pilon, demeurant 3195 rue St-Donat, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils, 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOISELLE (Yvan)** — A Montréal, le 15 février 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Yvan Loiselle, époux de Gloria Côté, père de Robert et Normand, demeurant 10,107 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 340 rue Jarry est, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDUC (Gérard)** — Accidentellement à St-Hilaire, le 12 février 1968, l'âge de 47 ans, est décédé Gérard Leduc, époux de Jeanne Robert, demeurant à 1000 St-Joseph, Beloeil. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, 881, rue Monseigneur-Laval, Beloeil, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu de Beloeil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Hilaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Marie-Louise)** — A St-Hermas, le 14 février 1968 à l'âge de 93 ans est décédée Mlle Marie-Louise Legault, demeurant chez son neveu M. Gaétan Gibeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-P. Filion, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGROS (Hervé)** — Subitement à Montréal, le 13 février 1968 à l'âge de 67 ans est décédé M. Hervé Legros, autrefois de Valleyfield, époux d'Evelina Pilon, demeurant 3195 rue St-Donat, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils, 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOISELLE (Yvan)** — A Montréal, le 15 février 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Yvan Loiselle, époux de Gloria Côté, père de Robert et Normand, demeurant 10,107 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 340 rue Jarry est, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE



M. Arthur Patenaude

Nous apprenons le décès de M. Arthur Patenaude, ferblantier-couvreur bien connu, époux de feu Imelda Bissonnette, décédé le 13 courant, à l'âge de 63 ans. Lui survivent: ses fils et ses brus, MM. et Mmes René Patenaude (Gisèle Morin), André Patenaude (Madeleine Jetté) et Jacques Patenaude (Jeannine Ebachères); ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Paul-Emile Leblanc (Jeannine), Camille Leblanc (Rollande), Gilles Duval (Denise) et Réal Carli (Cécile); sa mère, Mme Vve Joseph Desrochers; sa belle-soeur, Mlle Yvonne Bissonnette; ses soeurs, Mmes Veuves Robertine Labaie et Anna Piette; ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au Salon Adrien Bazinet, 1922, Boulevard Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h 30 en l'église St-Jean-Berchmans.

**MADORE (William Walter)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Walter William Madore, époux de Oliva Pigeon, demeurant 250, boul. de Maisonneuve est. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant aux salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 302, rue Ste-Catherine est, à 10 h. et de là au cimetière de Montréal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOEL (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Noël, époux de feu Mathilda St-Denis, demeurant à 5216 Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dallaire et Halpin 4500, av. Verdun, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**O'BREADY (Rolande)** — Subitement à Sherbrooke, le 12 février 1968, est décédée Mlle Rolande O'Bready, fille de feu Moise O'Bready, K.C. M.L.A. et de Georgianna Bazin, soeur de Mme Juliette Graham, de Sherbrooke, Mme Hugh Crochetière (Réjane) de Mtl, feu Mme Léopold Ch

Archevêché: candidats réticents — Page 2

LA PRESSE

Montréal demande le gel des loyers — Page 3

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 15 février 1968 / saints Faustin et Jovite / 84e année, No 39 / 4 cahiers / 68 pages / La météo: généralement ensoleillé, plus froid / Minimum: 10° / Maximum: 20°

# Le Discours du Trône traitera de l'affaire de Saint-Michel

par Claude BEAUCHAMP
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le discours du Trône, "nouveau genre" qui sera lu mardi prochain, à l'Assemblée législative, apportera vraisemblablement une réponse définitive à ceux qui réclament, depuis plusieurs semaines, une enquête royale sur l'administration municipale de Saint-Michel.

C'est ce qu'il est permis de conclure des propos tenus hier, au cours d'une conférence de presse, par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

A un journaliste qui lui demandait si, à la suite des pressions exercée par plusieurs corps intermédiaires de Saint-Michel, le gouvernement décréterait une enquête royale, M. Johnson a répondu: "Attendez le discours du trône".

Selon les observateurs politiques, il est donc possible que le gouvernement, selon les juristes gouvernementaux, ne permette pas la tenue d'enquêtes royales dans le domaine municipal.

**Discours "nouveau genre"**

Par ailleurs, le premier ministre a révélé que le discours du Trône, qui sera lu à l'ouverture de la session le 20 février prochain, ne ressemblera pas aux discours précédents.

Il ne contiendra pas en détail la politique législative du gouvernement mais servira plutôt à énoncer les principes de base des mesures qu'entend adopter

Voir LE DISCOURS en page 2

# Cri d'alarme devant l'ampleur du contrôle étranger sur l'économie

## Dépôt du rapport Gordon

par Claude TURCOTTE
*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — "L'importance de la propriété et du contrôle étranger dans l'économie canadienne est telle qu'une politique strictement nationale s'impose dans l'immédiat."

En lançant ce cri d'alarme, un groupe d'experts propose dans un volumineux rapport, qui traite des effets de la propriété étrangère sur la structure de l'économie canadienne, plusieurs recommandations visant à "canadianiser" l'économie.

Ce rapport a été présenté aux Communes cet après-midi par M. Walter Gordon, président du conseil prive.

Dans ce document de 444 pages, qui ne représente cependant pas la pensée officielle du gouvernement, on soutient que le Canada doit s'adapter à ce fait moderne que constitue l'existence d'entreprises plurinationales. C'est le fruit du travail de huit économistes sous la direction du professeur Melville Watkins, de l'Université de Toronto.

Voir CRI D'ALARME, page 2

## Nancy Greene, médaille d'or!




par André TRUDELLE
*envoyé spécial de LA PRESSE*

GRENOBLE — Par un temps magnifique sur la piste **Gaboureaux de Chamrousse**, la skieuse Nancy Greene a donné au Canada sa première médaille d'or des Xe Jeux olympiques d'hiver, à Grenoble.

Déjà gagnante de la médaille d'argent dans le slalom spécial mardi dernier, Nancy a été sensationnelle en prenant près de trois secondes aux meilleures spécialistes mondiales dans le slalom géant aujourd'hui.

La Canadienne a réussi un chronométrage de 1 minute 51 secondes et 97 centièmes, contre 1 min. 54.61 pour la deuxième, la Française Annie Famose, et contre 1 min. 54.74 pour la Suissesse Fernande Bochatay.

Partant de la 9e position, Nancy Greene a fait montre d'une technique parfaite et d'un sang-froid indomptable qui justifie bien le surnom de "Tigre" qu'on lui a décerné.

"Je suis très heureuse, a dit la gagnante, mais je vise encore la Coupe du monde."

Nancy a aussi recueilli de précieux points dans la course au championnat de la Coupe du monde, trophée qu'elle a gagné l'an dernier.

Elle mérite en plus la première place du combiné de la Fédération internationale de ski, grâce à une 10e place en descente samedi dernier, une 2e place en slalom spécial mardi et grâce à la victoire sensationnelle aujourd'hui à Grenoble.

La course a été disputée par un temps passablement doux sur une distance de 1,610 mètres et sur une dénivellation de 450 mètres.

Autres informations, page 36

# Le port de Halifax pourra distancer celui de Montréal

par Denis MASSE

Habitué aux coups durs depuis un certain temps, le port de Montréal vient de recevoir une nouvelle gifle, dirigée de Halifax mais venant de l'administration souveraine des ports nationaux.

Le Conseil des ports nationaux vient en effet de trouver que le port de Halifax est le plus rapproché de l'Europe et qu'à ce titre il lui revient davantage de recevoir les investissements d'Ottawa dans le domaine de la containerisation.

"On sent que l'écart est de plus en plus grand entre Montréal et Ottawa". Telle est la réflexion qui a échappé hier au secrétaire-exécutif du Conseil du port de Montréal, M. J.-C. Bourguignon, apprenant la récente décision du Conseil des ports nationaux.

Un des membres du Conseil des ports nationaux est un ancien maire de Halifax, M. John E. Lloyd.

En visite à Halifax, le vice-président du Conseil des ports nationaux, M. Louis-R. Talbot, a annoncé que le CPN aménagera dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse une importante gare à marchandise pour la manutention des containers et dotera le port d'installations susceptibles d'accueillir tous les genres de cargos porte-containers prévus d'ici vingt ans.

C'est M. Talbot qui a fourni l'explication en précisant que "Halifax étant le port le plus rapproché d'Europe, il devrait connaître un brillant avenir dans le domaine de la containerisation".

Le vice-président du Conseil des ports nationaux a aussi contrecarré les aspirations du port d. Montréal à devenir un port ouvert à l'année longue. Il a soutenu à ce sujet que "les armateurs y penseront deux fois à l'avenir avant de se risquer à naviguer dans le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, en hiver".

Il a rappelé encore que les compagnies de navigation avaient subi d'énormes pertes cet hiver par l'immobilisation de leurs navires à Montréal ainsi que par les dommages causés par les glaces.

**"Propos bizarres"**

M. Bourguignon trouve pour le moins "bizarre" qu'un haut-fonctionnaire comme M. Talbot puisse se permettre de telles déclarations. "Nous n'y comprenons rien", dit-il.

Il est en tout cas certain que le Conseil du port fera la semaine prochaine des représentations sérieuses à Ottawa à ce

Voir LE PORT en page 2

## Le dossier de Dorval est encore à l'étude
### — Hellyer

OTTAWA — M. Paul Hellyer espère pouvoir être en mesure de dire "bientôt" quelles nouvelles installations seront nécessaires à l'aéroport de Montréal.

Tel est le commentaire du ministre des Transports à la suite de la manchette de LA PRESSE, hier.

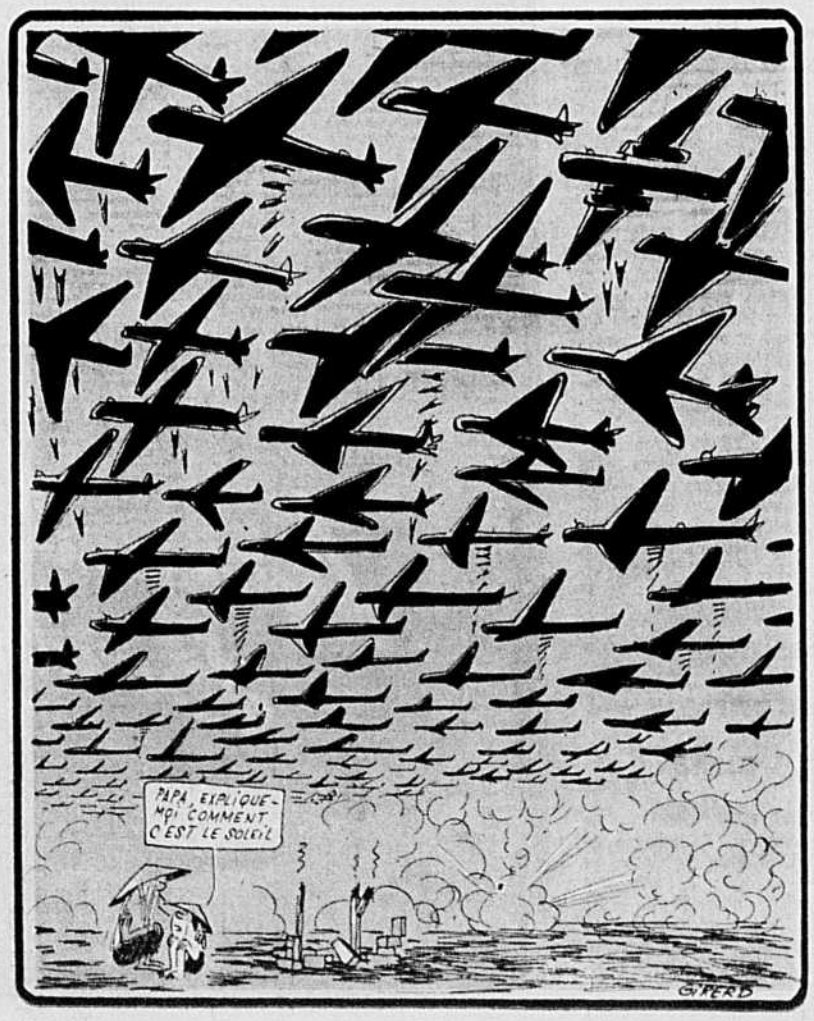
M. Hellyer répondait à une question posée à la Chambre des Communes par le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire.

"J'ai reçu un rapport préliminaire pour un programme de développement de 20 ans à l'aéroport de Montréal, mais ce rapport a soulevé certaines questions qui sont maintenant étudiées par des ingénieurs que nous avons engagés à cette fin", a déclaré M. Hellyer.

J'espère, a-t-il ajouté, recevoir un rapport final bientôt, et ensuite faire une déclaration le plus tôt possible pour indiquer quelles installations nouvelles seront nécessaires dans la région de Montréal et quand il faudra s'attendre à commencer les travaux".

- Le Canada bat la Suède 3-0

(Nos informations page 36)




# Ni Rusk ni Thant n'entrevoient une paix prochaine au Vietnam

d'après PA, AFP, UPI

La dernière série de sondages effectués dans plusieurs capitales ne semble pas avoir rapproché l'ouverture de négociations de paix entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Commentant l'action diplomatique déployée ces derniers jours, notamment à Paris et à Rome, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier que tous ces sondages ont démontré que Hanoï rejette toujours la "formule de San Antonio" proposée par le président Johnson pour des négociations de paix.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, serait également convaincu, à la suite des entretiens qu'il a eus dans diverses capitales et particulièrement après sa rencontre avec M. Mai Van Bo, délégué nord-vietnamien à Paris, que les positions nord-vietnamienne et américaine sont trop éloignées pour faire espérer une prochaine conférence de paix.

M. Thant rentre aujourd'hui à New York et, selon certaines dépêches, il serait porteur d'un

Voir RUSK en page 2

## Khe Sanh: les pires bombardements de l'histoire

— Page 51

AUJOURD'HUI

### La Chine réclame de l'Expo $1,293,459

La république de Chine a intenté hier une poursuite de $1,293,459 à la fois contre la Compagnie de l'Expo 1967 et la compagnie Hegeman-Harris à la suite de l'incendie qui a détruit en partie son pavillon le 30 mai dernier sur les îles de l'Expo.

— Page 8

### Pour un ministère du Loisir

A la suite d'une réunion de son conseil d'administration, la Confédération des Loisirs du Québec réclame, par la voix de son président, la formation, dès la prochaine session provinciale, qui doit débuter le 20 février, d'un ministère du Loisir. La Confédération ne veut pas d'un ministère qui serait calqué sur ceux d'autres pays; au contraire, elle en désire un qui nous soit propre et qui puisse coordonner efficacement les initiatives prises jusqu'ici par le gouvernement du Québec dans ce domaine et les intégrer dans une politique rationnelle et globale.

— Page 47

## SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 65
Arts et Spectacles / 26 à 28
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire?" / 22
Décès, naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 48
Informations étrangères / 51
Les secrets de polichinelle / 20
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 57
Radio et télévision / 24-25
Ski / 40 à 42
Sports / 35 à 44
Tribunaux / 8-9 et 11
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 20

CKAC 73

# Archevêché: les candidats sont réticents

## *Faudra-t-il diviser le diocèse de Montréal?*

par Claude GENDRON

Les hautes autorités de l'Eglise éprouveraient certaines difficultés dans la nomination du nouvel archevêque de Montréal. Elles auraient même essuyé des refus de la part de candidats.

C'est du moins ce qu'on raconte dans les milieux ecclésiastiques de la métropole. On ne dit pas si les candidats approchés sont déjà évêques ou simples prêtres. On ignore combien se sont vu offrir le poste, mais on affirme que des candidats ont refusé de devenir archevêque de Montréal.

Le poste n'en est évidemment pas un de tout repos et on souligne que le diocèse a des dimensions pratiquement inhumaines, au point que plusieurs parlent de division du diocèse. Certains opinent qu'une division du diocèse de Montréal risque d'entrainer une revision des territoires de la province ecclésiastique.

Le territoire du diocèse de Montréal couvre l'île de Montréal et l'île Jésus et s'étend, sur terre ferme, dans la région de l'Assomption. Une rumeur veut qu'on songe à former un nouveau diocèse dans l'île Jésus (Laval).

On sait que le nouvel évêque est choisi par le pape à même une liste que lui soumet le délégué du Vatican au Canada, sur recommandation des évêques du Canada.

500 prêtres veulent un concile diocésain — Page 66

# Johnson: nos députés fédéraux devraient voir à leur affaire

par François TREPANIER

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a violemment pris à partie, hier, les députés et ministres fédéraux du Québec les accusant d'être responsables de la suppression des crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

"Ce sont les ministres fédéraux du Québec qui ont laissé biffer des prévisions budgétaires les crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval", a lancé M. Johnson au cours d'une conférence de presse.

"Les ministres fédéraux devraient s'occuper de leurs affaires au lieu de parler, avec sadisme, des questions de juridiction provinciale.

"Quand il s'agit de piler sur les orteils du Québec, on nous envoie des ministres fédéraux canadiens-français comme le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, ou le ministre des Ressources, M. Jean-Luc Pépin", a continué M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ensuite relié la décision du gouvernement fédéral d'accorder une somme de $9 millions pour l'expansion de l'aéroport de Toronto aux postes qu'occupent les ministres fédéraux de langue anglaise de la région de Toronto dans le cabinet fédéral.

"Qui est le ministre des Finances? M. Sharp. Qui est le ministre des Transports? M. Hellyer. Qui est le président du Conseil du Trésor? M. Benson. Tous des députés de la région de Toronto, s'est exclamé M. Johnson.

"Au lieu de s'occuper de questions de juridiction provinciale, nos ministres et députés du Québec devraient s'occuper de leurs problèmes et l'aéroport de Dorval en est un", a dit M. Johnson.

M. Johnson a soutenu également que la paralysie des travaux de la place Radio-Canada depuis 1962, à Montréal, est due à l'inertie des députés fédéraux du Québec.

"Il est temps qu'à Ottawa les députés s'occupent de leurs oignons, a-t-il dit. Il n'y a pas que la guerre au Vietnam, il y a aussi des problèmes d'ordre économique auxquels les députés fédéraux pourraient s'intéresser".

Le chef du gouvernement provincial avait tenu des propos du même genre, quelques heures auparavant, devant une délégation de l'Union catholique des cultivateurs.

En insistant sur la nécessité d'une collaboration plus étroite entre Québec et Ottawa dans l'élaboration des politiques dans le domaine économique, M. Johnson avait alors dit que la décision d'Ottawa à l'égard de l'aéroport de Toronto était du genre de celles qui devraient susciter l'intérêt du ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau tout comme des autres députés fédéraux.

M. Johnson a souligné que la décision d'Ottawa d'accorder une somme de $9 millions à l'aéroport de Toronto risque de faire perdre à la ville de Montréal son titre de métropole.

M. Johnson a lancé un appel à M. Trudeau tout comme aux autres députés fédéraux qui siègent à Ottawa pour qu'ils interviennent en faveur d'une décision favorable à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

Toujours au sujet des députés fédéraux, M. Johnson a également souligné qu'il arrive rarement qu'ils s'intéressent aux questions tarifaires. Il a dit à ce sujet qu'aucun député du Québec n'a prononcé depuis trois ans un discours à la Chambre des Communes en faveur d'une meilleure protection tarifaire pour les industries québécoises".

Par ailleurs, au cours de sa rencontre avec la délégation de l'Union catholique des cultivateurs, le chef du gouvernement provincial est revenu à la charge en faveur d'une plus grande coordination et planification des politiques fédérales et provinciales dans le domaine économique.

Après avoir souligné que le problème constitutionnel a été placé "dans le sillage d'un règlement possible", M. Johnson a dit que ce problème n'est pas le seul sur lequel les gouvernements doivent se pencher.

"La constitution, a dit M. Johnson, ce n'est pas ça qui fera manger les cultivateurs, les fonctionnaires et les ouvriers.

"Il faut nous atteler aussi aux problèmes économiques et il est temps que dans ce domaine les gouvernements planifient leurs politiques de façon à permettre notamment aux cultivateurs de vivre convenablement."

Le chef du gouvernement provincial a également déclaré que le problème constitutionnel ne doit pas servir de paravent à l'inaction des gouvernements dans les différents domaines de la vie publique.

Il a profité en outre de sa rencontre pour réaffirmer ses vues en ce qui a trait aux dépenses destinées à la sécurité sociale.

A ce sujet, il a souligné que les gouvernements dépensent actuellement des sommes effarantes pour venir en aide aux chômeurs alors que les sommes destinées à la création de nouvelles entreprises sont minimes.

"Sachant tout ce qui se dépense et ce que je paye en impôts, j'aurais le goût d'aller fusiller les gouvernements," a dit M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que c'est dans ce contexte qu'il a exigé lors de la conférence constitutionnelle le retour au Québec des programmes de sécurité sociale.

## LE PORT

SUITE DE LA PAGE 1

sujet ainsi qu'au sujet des craintes qu'inspire le marasme ouvrier sur les quais.

"La situation précaire dans laquelle se trouvent les ports canadiens nécessite l'attention immédiate du gouvernement fédéral", a-t-il dit, et le Conseil du port s'attend à obtenir l'appui unanime de toutes les associations intéressées à la prospérité du port de Montréal.

"Il est temps, a-t-il conclu, qu'une action concertée soit déclenchée au niveau du gouvernement fédéral".

**A Montréal, projet pour petits containers**

Le 13 novembre dernier, s'adressant à la Société pour le progrès de la Rive sud, le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, ne craignait pas d'affirmer que "le port de Montréal sait fort bien qu'il doit se tenir à la fine pointe du progrès s'il veut faire face à la concurrence qu'offrent en particulier les ports de la côte Est des Etats-Unis."

Et c'est encore le ministre des Transports qui affirmait que "le transport des marchandises par containers revêt la plus haute importance dans le domaine du transport maritime". De fait, l'évolution des techniques vers la généralisation des containers a battu de vitesse tous les pronostics.

Aujourd'hui, avec l'addition de trois nouvelles lignes express de navires porte-containers, on compte jusqu'à 17 exploitations majeures de containers en marche ou en voie d'établissement. A Hambourg, au Havre, à Rotterdam, à New York et à San Francisco, les rades sont transformées en vue de l'utilisation du container.

Des navires qui viennent d'être livrés et dont on disait qu'ils étaient en avance de plusieurs années sur leur temps, seront déjà inutilisables en 1970, d'après l'armateur norvégien Wilhelmsen.

Le Conseil des ports nationaux a annoncé l'année dernière l'aménagement d'un poste à containers à Montréal. De fait, les travaux menés de concert avec la firme britannique Manchester Liners se poursuivent dans l'est de la métropole où se trouvera un poste d'une superficie de 13 acres, comprenant un quai d'une longueur de 650 pieds.

# Un comité Trudeau parallèle au caucus de l'aile québécoise

par Claude TURCOTTE

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Une nouvelle étape a été franchie en vue de la candidature de M. Pierre Elliott Trudeau au poste de chef du parti libéral fédéral.

Les membres du caucus québécois des libéraux fédéraux ont été invités à faire partie d'un comité, qui devait être formé aujourd'hui, en vue de déterminer sur quels appuis M. Trudeau peut compter dans le Québec.

Le ministre de la Justice fera connaitre dès demain matin, à 10 heures, sa décision, après avoir pris connaissance des conclusions de ce comité.

Le chef de l'aile québécoise, M. Jean Marchand, a fait part de ces informations, substantiellement révélées dans LA PRESSE de mardi, à l'issue d'une réunion du caucus québécois hier midi.

M. Marchand a dit espérer que M. Trudeau acceptera de poser sa candidature et qu'il y aura unanimité de la part des libéraux québécois.

Toutefois, un appui total des députés et sénateurs québécois en faveur de M. Trudeau semble difficile, puisque certains d'entre eux ont déjà donné leur parole à d'autres candidats.

Il reste néanmoins que le député de Mont-Royal devrait recevoir selon toutes les prévisions un appui massif de la part de ses collègues québécois, c'est-à-dire d'au moins 80 pour cent d'entre eux.

Le comité, dont M. Marchand a annoncé la formation, devrait être constitué spontanément aujourd'hui au cours d'une réunion où les membres du caucus étaient tout à fait libres d'assister.

La formation de ce comité Trudeau a précisément pour but d'obtenir la participation des membres du caucus, sans pour autant engager le caucus comme tel ni obliger ses membres à travailler malgré eux à la candidature de M. Trudeau.

Au fait, M. John Turner, lui-même candidat à la chefferie, a participé comme tous les autres à la réunion du caucus.

M. Marchand a déclaré qu'il y a eu des applaudissements pour M. Trudeau, Turner et pour lui-même.

Le député de Québec-Ouest a confirmé de nouveau qu'il n'a pas l'intention de poser sa candidature au leadership, ni de se lancer dans la politique provinciale.

"J'ai assez de travail comme leader de l'aile québécoise", a-t-il dit.

D'autre part, M. Trudeau, l'a emporté par une large majorité dans un sondage sur la course au leadership libéral, hier, à l'Université d'Ottawa.

M. Trudeau a obtenu 520 votes, distançant ainsi aisément son plus proche concurrent, M. Eric Kierans, ancien ministre québécois, qui a obtenu 134 votes.

Sur 4,000 étudiants susceptibles de voter, 900 seulement ont exercé leur droit, par scrutin secret. Les noms de tous les candidats déclarés, ainsi que ceux de M. Trudeau et du ministre du Commerce, M. Winters, étaient dans le scrutin.

Le reste des résultats se divisait comme suit : M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, 85 ; M. John Turner, ministre des Consommateurs, 70 ; M. Paul Hellyer, ministre du Transport, 26 ; M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, 24 ; M. Robert Winters, 17 ; M. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, 10 ; M. Lloyd Henderson, de Portage LaPrairie, 9 ; M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, 4 ; M. Lionel Laframboise, de Elliot Lake, Ont., 1.

Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a obtenu un vote.

## LE DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 1

le gouvernement au cours de la prochaine session.

"Le discours du Trône, a dit M. Johnson, sera plus un énoncé de principes généraux qu'un catalogue de lois." Toutefois, a ajouté le premier ministre, certains projets de loi seront nommément mentionnés.

Le gouvernement aurait pris cette décision afin de ne plus être soumis à l'inventaire annuel de fin de session, qui fait le décompte entre le nombre de projets de loi prévus dans le discours du Trône et les projets de loi effectivement adopté au cours de la session.

L'an dernier, partiellement à cause des conflits ouvriers dans le secteur des hôpitaux et celui de l'enseignement, plusieurs des projets de lois annoncés par le gouvernement de l'Union nationale n'ont pas été adoptés au cours de la session.

**Problèmes économiques**

D'autre part, en réponse aux questions des courriéristes parlementaires, le premier ministre a laissé entendre que le discours du Trône contiendra un énoncé de la politique que le gouvernement entend suivre dans le domaine économique, en particulier pour lutter contre le chômage.

Dans le précédent discours du trône, le gouvernement de M. Johnson avait fait état de son intention de chapeauter toute l'action étatique en matière économique par un Office du plan. Le projet ne s'est pas concrétisé et la mention de ce projet est même exclue, depuis l'an dernier, des discours des ministres.

**Sidbec : rien de nouveau**

Egalement, la promesse électorale de M. Johnson d'établir une sidérurgie québécoise ne s'est pas encore matérialisée.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, le premier ministre a indiqué, en réponse à une question, que d'autres événements avaient de nouveau retardé la remise au gouvernement du rapport final du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac. Ce rapport devait, à l'origine, être remis au début de 1967.

Pour la dixième fois, M. Johnson a dit, hier, qu'il s'attendait de recevoir très bientôt le rapport de M. Gignac, rapport que le gouvernement veut avoir en mains avant de prendre toute décision concernant l'avenir d'une sidérurgie québécoise. Le conseil d'administration de Sidbec, a souligné M. Johnson, doit se réunir ces jours-ci.

**Les formalités**

Enfin, le premier ministre a fait connaître, hier, les noms des députés et des conseillers législatifs qui rempliront les formalités d'ouverture de la session.

C'est le député du comté du Lac-St-Jean, M. Léonce Desmeules, qui sera le proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône à l'Assemblée législative. Le secondeur sera le député de Maisonneuve, M. André Léveillé.

## RUSK

SUITE DE LA PAGE 1

message d'Hanoï. On dit que le secrétaire général de l'ONU fera part sans délai au président Johnson du résultat de ses consultations dans la recherche d'une solution pacifique à la guerre du Vietnam.

On apprend cependant de Berne que l'ambassadeur de Suisse à Pékin, M. Oscar Rossetti, a été autorisé à se rendre à Hanoï "afin de maintenir les contacts établis en décembre 1966 par son prédécesseur". On indique au département politique fédéral que l'ambassadeur Rossetti n'est porteur d'aucun message, que ce soit du gouvernement fédéral ou d'un pays tiers. L'objectif de sa mission est, d'une manière générale, de se rendre compte des "dispositions actuelles" du gouvernement du Nord-Vietnam. On ignore s'il est déjà arrivé à Hanoï.

Avant de quitter Paris, M. Thant a conféré avec l'ambassadeur de l'Inde en France, M. C. S. Jha. A l'issue de cette conversation, M. Jha a déclaré : "Je suis sûr que M. Thant va poursuivre ses efforts."

Au cours de son séjour dans la capitale française, faisant suite à des visites à La Nouvelle-Delhi et à Moscou, U Thant a rencontré le représentant du Nord-Vietnam, l'ambassadeur britannique, sir Patrick Reilly, a passé une heure avec le président Charles de Gaulle et s'est entretenu avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Couve de Murville.

On apprend d'autre part que deux représentants "qualifiés" du gouvernement d'Hanoï se sont entretenus à Rome, du 4 au 6 février, avec le ministre italien des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani. L'entretien a porté sur le conflit vietnamien et sur les hypothèses possibles d'une ouverture de négociations pour le résoudre. La nouvelle a fait sensation hier soir dans les milieux diplomatiques de la capitale italienne, où l'on est convaincu qu'une "fuite" est à l'origine de cette information.

Enfin, l'ambassadeur du Nord-Vietnam au Caire aurait déclaré au cours de son entretien d'hier avec le ministre égyptien des Affaires étrangères: "Des contacts diplomatiques ont actuellement lieu pour entreprendre des négociations de paix". L'ambassadeur aurait informé le ministre égyptien de la récente évolution des événements au Vietnam et spécifié les conditions qu'accepterait le gouvernement d'Hanoï comme base de discussions.

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a affirmé hier que tous les sondages américains auprès du Nord-Vietnam se sont soldés jusqu'à présent par un rejet de la formule de San Antonio proposée par le président Johnson pour l'ouverture de négociations de paix.

Constatant l'échec des sondages de paix, M. Rusk a laissé entendre, dans une longue déclaration écrite à la presse, que l'impasse, jusqu'à nouvel ordre, est totale. Il a ainsi dissipé toutes les équivoques, tous les espoirs, toutes les rumeurs qui sont nés de la poursuite des sondages, de la mission d'U Thant, des contacts à Rome avec des émissaires nord-vietnamiens et des activités d'un mystérieux émissaire américain à Hanoï.

## La météo

**MINIMUM : 10**

**MAXIMUM : 20**

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

**Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Saint-Maurice :** généralement ensoleillé et plus froid tard. Vents de 15 milles du nord-ouest, vendredi ensoleillé devenant nuageux avec risque de neige légère. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal, 20 et 10 au-dessus; Ottawa, 20 et 5 au-dessus; Ste-Agathe et La Tuque, 10 et zéro.

**Région des Cantons de l'Est :** généralement ensoleillé. Plus froid cette nuit. Vendredi ensoleillé devenant généralement nuageux. Risque de neige légère. Vents légers vendredi. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, 20, minimum cette nuit 5 au-dessus.

**Régions de Québec, Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles :** nébulosité variable avec quelques périodes de chutes de neige aujourd'hui et vendredi. Vents légers devenant 15 milles du nord-ouest vers l'après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 15 et zéro; Chicoutimi et Baie-Comeau, 10 au-dessus et zéro; Gaspé, 15 au-dessus et 5 au-dessus.

## Trudeau entretient le mythe du mauvais français du Québec — Johnson

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Disant ne pas comprendre le pourquoi de la déclaration de M. Trudeau sur la qualité du français au Québec, M. Daniel Johnson n'a pu s'empêcher de relier cet événement à la course à la direction du parti libéral fédéral.

Le premier ministre a accusé M. Trudeau d'entretenir par de tels propos les mythes au sujet de la langue parlée par les Québécois.

"Je me demande bien, a-t-il dit aux journalistes, si l'anglais parlé par les Canadiens anglais et les Américains est supérieur au français parlé par les Québécois."

## CRI D'ALARME

SUITE DE LA PAGE 1

Le rapport souligne que, toutefois, il est des cas où des sociétés dites plurinationales sont en fait soumises à l'autorité de gouvernements étrangers : il faut alors que le Canada oblige ces entreprises à suivre ses lois et ses politiques et les amènent ainsi à devenir réellement plurinationales.

"Des gestes concrets doivent être posés pour arrêter l'intrusion des lois et politiques américaines au Canada", dit le rapport. Et voici comment on pourra enrayer cette mainmise étrangère (principalement américaine) selon les huit experts :

- Par la création d'une agence spéciale chargée de coordonner les politiques intéressant les firmes multinationales, sous l'autorité d'un ministre de la Couronne et ayant le pouvoir de recueillir les données nécessaires au maintien d'une surveillance sur les industries appartenant à des étrangers;
- Par des amendements aux lois des compagnies, des faillites et des valeurs mobilières au Canada et par la révision des lois anti-trusts, faire en sorte que toutes les firmes à charte fédérale, sans égard à la nationalité des propriétaires, soient dans l'obligation de faire rapport au ministère de la Consommation et des Sociétés.
- Si ces mesures sont inefficaces pour obtenir les informations désirées, on recommande alors l'adoption d'une loi qui s'appliquerait à toutes les compagnies faisant affaire au Canada, y compris les corporations à charte provinciale.
- Par la création d'une agence du commerce d'exportation, pour assurer l'exécution de commandes étrangères conformes aux lois et politiques canadiennes et sans tenir compte des restrictions imposées par les Etats-Unis aux filiales canadiennes de sociétés américaines.

Enfin, le rapport propose un resaisissement énergique de la part des Canadiens pour rendre leur économie plus dynamique. La création d'une corporation de développement du Canada serait un moyen clé pour atteindre cet objectif.

## Kiesinger rencontre de Gaulle

PARIS (UPI, AFP) — Le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Kurt Kiesinger, est arrivé ce matin à Paris pour une visite officielle de deux jours. Il est accompagné de neuf de ses ministres, dont M. Willy Brandt, et de leurs assistants.


Entendre, c'est merveilleux



Vous serez stupéfait d'entendre à nouveau distinctement avec le nouvel appareil invisible, sans fil, sans bouton et sans corde. Dissimulé soigneusement il est exceptionnel. — Essayez-le et ENTENDEZ la différence vous-même. SANS OBLIGATION

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS "AU SON VIVANT"

Pour de plus amples informations, ou rendez-vous venez ou écrivez à : CENTRE AUDITIF DE MONTREAL, 4367, rue St-Denis, Mtl 18, OU téléphonez : 843-6789

Aussi : lunettes auditives très minces

Les employés de la compagnie de TELEPHONE BELL mutés à OTTAWA désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Ne manquez pas de lire ce passionnant GUIDE DE VACANCES dans LA PRESSE de samedi 17 février




"Envolez-vous vers un deuxième été"

... une section spéciale de 12 pages en rotogravure formant un guide complet, pratique et économique de vacances façon Eastern Air Lines. Vous y trouverez de jolies photos en couleurs illustrant des articles qui vous intéresseront au plus haut point, ainsi que tous les renseignements qu'il vous faut pour projeter des vacances de rêve.

Vente DE COMPLETS sur MESURES

Quatre-vingt-cinq dollars. C'est le prix que vous paierez aux chics magasins Armand Boudrias pour un superbe complet fait à Vos mesures choisissez vaste de NOUVEAUX tissus d'Angleterre $85. Vous le dans un assortiment importés et d'Italie Toute une gamme de coloris et de dessins vous attendent. Mais dépêchez-vous car cette grande vente de complets sur mesures signés Armand Boudrias attire un monde fou...

*

deux complets pour 160 dollars

TOUTES CARTES DE CREDIT HONOREES

Armand Boudrias VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA SAINT-HUBERT Tél. : 273-2851

PLACE BONAVENTURE Tél. : 875-2013

# Archevêché: les candidats sont réticents

## *Faudra-t-il diviser le diocèse de Montréal?*

par Claude GENDRON

Les hautes autorités de l'Eglise éprouveraient certaines difficultés dans la nomination du nouvel archevêque de Montréal. Elles auraient même essuyé des refus de la part de candidats.

C'est du moins ce qu'on raconte dans les milieux ecclésiastiques de la métropole. On ne dit pas si les candidats approchés sont déjà évêques ou simples prêtres. On ignore combien se sont vu offrir le poste, mais on affirme que des candidats ont refusé de devenir archevêque de Montréal.

Le poste n'en est évidemment pas un de tout repos et on souligne que le diocèse a des dimensions pratiquement inhumaines, au point que plusieurs parlent de division du diocèse. Certains opinent qu'une division du diocèse de Montréal risque d'entraîner une revision des territoires de la province ecclésiastique.

Le territoire du diocèse de Montréal couvre l'île de Montréal et l'île Jésus et s'étend, sur terre ferme, dans la région de l'Assomption. Une rumeur veut qu'on songe à former un nouveau diocèse dans l'île Jésus (Laval).

On sait que le nouvel évêque est choisi par le pape à même une liste que lui soumet le délégué du Vatican au Canada, sur recommandation des évêques du Canada.

500 prêtres veulent un concile diocésain — Page 66

# Johnson: nos députés fédéraux devraient voir à leur affaire

par François TREPANIER

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a violemment pris à partie, hier, les députés et ministres fédéraux du Québec les accusant d'être responsables de la suppression des crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

"Ce sont les ministres fédéraux du Québec qui ont laissé biffer des prévisions budgétaires les crédits destinés à l'expansion de l'aéroport de Dorval", a lancé M. Johnson au cours d'une conférence de presse.

"Les ministres fédéraux devraient s'occuper de leurs affaires au lieu de parler, avec sadisme, des questions de juridiction provinciale.

"Quand il s'agit de piler sur les orteils du Québec, on nous envoie des ministres fédéraux canadiens-français comme le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, ou le ministre des Ressources, M. Jean-Luc Pépin", a continué M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ensuite relié la décision du gouvernement fédéral d'accorder une somme de $9 millions pour l'expansion de l'aéroport de Toronto aux postes qu'occupent les ministres fédéraux de langue anglaise de la région de Toronto dans le cabinet fédéral.

"Qui est le ministre des Finances? M. Sharp. Qui est le ministre des Transports? M. Hellyer. Qui est le président du Conseil du Trésor? M. Benson. Tous des députés de la région de Toronto, s'est exclamé M. Johnson.

"Au lieu de s'occuper de questions de juridiction provinciale, nos ministres et députés du Québec devraient s'occuper de leurs problèmes et l'aéroport de Dorval en est un", a dit M. Johnson.

M. Johnson a soutenu également que la paralysie des travaux de la place Radio-Canada depuis 1962, à Montréal, est due à l'inertie des députés fédéraux du Québec.

"Il est temps qu'à Ottawa les députés s'occupent de leurs oignons, a-t-il dit. Il n'y a pas que la guerre au Vietnam, il y a aussi des problèmes d'ordre économique auxquels les députés fédéraux pourraient s'intéresser".

Le chef du gouvernement provincial avait tenu des propos du même genre, quelques heures auparavant, devant une délégation de l'Union catholique des cultivateurs.

En insistant sur la nécessité d'une collaboration plus étroite entre Québec et Ottawa dans l'élaboration des politiques dans le domaine économique, M. Johnson avait alors dit que la décision d'Ottawa à l'égard de l'aéroport de Toronto était du genre de celles qui devraient susciter l'intérêt du ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau tout comme des autres députés fédéraux.

M. Johnson a souligné que la décision d'Ottawa d'accorder une somme de $9 millions à l'aéroport de Toronto risque de faire perdre à la ville de Montréal son titre de métropole.

M. Johnson a lancé un appel à M. Trudeau tout comme aux autres députés fédéraux qui siègent à Ottawa pour qu'ils interviennent en faveur d'une décision favorable à l'expansion de l'aéroport de Dorval.

Toujours au sujet des députés fédéraux, M. Johnson a également souligné qu'il arrive rarement qu'ils s'intéressent aux questions tarifaires. Il a dit à ce sujet qu'aucun député du Québec n'a prononcé depuis trois ans un discours à la Chambre des Communes en faveur d'une meilleure protection tarifaire pour les industries québécoises".

Par ailleurs, au cours de sa rencontre avec la délégation de l'Union catholique des cultivateurs, le chef du gouvernement provincial est revenu à la charge en faveur d'une plus grande coordination et planification des politiques fédérales et provinciales dans le domaine économique.

Après avoir souligné que le problème constitutionnel a été placé "dans le sillage d'un règlement possible", M. Johnson a dit que ce problème n'est pas le seul sur lequel les gouvernements doivent se pencher.

"La constitution, a dit M. Johnson, ce n'est pas ça qui fera manger les cultivateurs, les fonctionnaires et les ouvriers.

"Il faut nous atteler aussi aux problèmes économiques et il est temps que dans ce domaine les gouvernements planifient leurs politiques de façon à permettre notamment aux cultivateurs de vivre convenablement."

Le chef du gouvernement provincial a également déclaré que le problème constitutionnel ne doit pas servir de paravent à l'inaction des gouvernements dans les différents domaines de la vie publique.

Il a profité en outre de sa rencontre pour réaffirmer ses vues en ce qui a trait aux dépenses destinées à la sécurité sociale.

A ce sujet, il a souligné que les gouvernements dépensent actuellement des sommes effarantes pour venir en aide aux chômeurs alors que les sommes destinées à la création de nouvelles entreprises sont minimes.

"Sachant tout ce qui se dépense et ce que je paye en impôts, j'aurais le goût d'aller fusiller les gouvernements," a dit M. Johnson.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que c'est dans ce contexte qu'il a exigé lors de la conférence constitutionnelle le retour au Québec des programmes de sécurité sociale.

# Un comité Trudeau parallèle au caucus de l'aile québécoise

par Claude TURCOTTE

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Une nouvelle étape a été franchie en vue de la candidature de M. Pierre Elliott Trudeau au poste de chef du parti libéral fédéral.

Les membres du caucus québécois des libéraux fédéraux ont été invités à faire partie d'un comité, qui devait être formé aujourd'hui, en vue de déterminer sur quels appuis M. Trudeau peut compter dans le Québec.

Le ministre de la Justice fera connaître dès demain matin, à 10 heures, sa décision, après avoir pris connaissance des conclusions de ce comité.

Le chef de l'aile québécoise, M. Jean Marchand, a fait part de ces informations, substantiellement révélées dans LA PRESSE de mardi, à l'issue d'une réunion du caucus québécois hier midi.

M. Marchand a dit espérer que M. Trudeau acceptera de poser sa candidature et qu'il y aura unanimité de la part des libéraux québécois.

Toutefois, un appui total des députés et sénateurs québécois en faveur de M. Trudeau semble difficile, puisque certains d'entre eux ont déjà donné leur parole à d'autres candidats.

Il reste néanmoins que le député de Mont-Royal devrait recevoir selon toutes les prévisions un appui massif de la part de ses collègues québécois, c'est-à-dire d'au moins 80 pour cent d'entre eux.

Le comité, dont M. Marchand a annoncé la formation, devrait être constitué spontanément aujourd'hui au cours d'une réunion où les membres du caucus étaient tout à fait libres d'assister.

La formation de ce comité Trudeau a précisément pour but d'obtenir la participation des membres du caucus, sans pour autant engager le caucus comme tel ni obliger ses membres à travailler malgré eux à la candidature de M. Trudeau.

Au fait, M. John Turner, lui-même candidat à la chefferie, a participé comme tous les autres à la réunion du caucus.

M. Marchand a déclaré qu'il y a eu des applaudissements pour M. Trudeau, Turner et pour lui-même.

Le député de Québec-Ouest a confirmé de nouveau qu'il n'a pas l'intention de poser sa candidature au leadership, ni de se lancer dans la politique provinciale.

"J'ai assez de travail comme leader de l'aile québécoise", a-t-il dit.

D'autre part, M. Trudeau, l'a emporté par une large majorité dans un sondage sur la course au leadership libéral, hier, à l'Université d'Ottawa.

M. Trudeau a obtenu 520 votes, distançant ainsi aisément son plus proche concurrent, M. Eric Kierans, ancien ministre québécois, qui a obtenu 134 votes.

Sur 4,000 étudiants susceptibles de voter, 900 seulement ont exercé leur droit, par scrutin secret. Les noms de tous les candidats déclarés, ainsi que ceux de M. Trudeau et du ministre du Commerce, M. Winters, étaient dans le scrutin.

Le reste des résultats se divisait comme suit : M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, 85 ; M. John Turner, ministre des Consommateurs, 70 ; M. Paul Hellyer, ministre du Transport, 26 ; M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, 24 ; M. Robert Winters, 17 ; M. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, 10 ; M. Lloyd Henderson, de Portage LaPrairie, 9 ; M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, 4 ; M. Lionel Laframboise, de Elliot Lake, Ont., 1.

Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a obtenu un vote.

## LE PORT

SUITE DE LA PAGE 1

sujet ainsi qu'au sujet des craintes qu'inspire le marasme ouvrier sur les quais.

"La situation précaire dans laquelle se trouvent les ports canadiens nécessite l'attention immédiate du gouvernement fédéral", a-t-il dit, et le Conseil du port s'attend à obtenir l'appui unanime de toutes les associations intéressées à la prospérité du port de Montréal.

"Il est temps, a-t-il conclu, qu'une action concertée soit déclenchée au niveau du gouvernement fédéral".

**A Montréal, projet pour petits containers**

Le 13 novembre dernier, s'adressant à la Société pour le progrès de la Rive sud, le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, ne craignait pas d'affirmer que "le port de Montréal sait fort bien qu'il doit se tenir à la fine pointe du progrès s'il veut faire face à la concurrence qu'offrent en particulier les ports de la côte Est des Etats-Unis."

Et c'est encore le ministre des Transports qui affirmait que "le transport des marchandises par containers revêt la plus haute importance dans le domaine du transport maritime". De fait, l'évolution des techniques vers la généralisation des containers a battu de vitesse tous les pronostics.

Aujourd'hui, avec l'addition de trois nouvelles lignes express de navires porte-containers, on compte jusqu'à 17 exploitations majeures de containers en marche ou en voie d'établissement. A Hambourg, au Havre, à Rotterdam, à New York et à San Francisco, les rades sont transformées en vue de l'utilisation du container.

Des navires qui viennent d'être livrés et dont on disait qu'ils étaient en avance de plusieurs années sur leur temps, seront déjà inutilisables en 1970, d'après l'armateur norvégien Wilhelmsen.

Le Conseil des ports nationaux a annoncé l'année dernière l'aménagement d'un poste à containers à Montréal. De fait, les travaux menés de concert avec la firme britannique Manchester Liners se poursuivent dans l'est de la métropole où se trouvera un poste d'une superficie de 13 acres, comprenant un quai d'une longueur de 650 pieds.

## RUSK

SUITE DE LA PAGE 1

message d'Hanoï. On dit que le secrétaire général de l'ONU fera part sans délai au président Johnson du résultat de ses consultations dans la recherche d'une solution pacifique à la guerre du Vietnam.

On apprend cependant de Berne que l'ambassadeur de Suisse à Pékin, M. Oscar Rossetti, a été autorisé à se rendre à Hanoï "afin de maintenir les contacts établis en décembre 1966 par son prédécesseur". On indique au département politique fédéral que l'ambassadeur Rossetti n'est porteur d'aucun message, que ce soit du gouvernement fédéral ou d'un pays tiers. L'objectif de sa mission est, d'une manière générale, de se rendre compte des "dispositions actuelles" du gouvernement du Nord-Vietnam. On ignore s'il est déjà arrivé à Hanoï.

Avant de quitter Paris, M. Thant a conféré avec l'ambassadeur de l'Inde en France, M. C. S. Jha. A l'issue de cette conversation, M. Jha a déclaré : "Je suis sûr que M. Thant va poursuivre ses efforts."

Au cours de son séjour dans la capitale française, faisant suite à des visites à La Nouvelle-Delhi et à Moscou, U Thant a rencontré le représentant du Nord-Vietnam, l'ambassadeur britannique, sir Patrick Reilly, a passé une heure avec le président Charles de Gaulle et s'est entretenu avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Couve de Murville.

On apprend d'autre part que deux représentants "qualifiés" du gouvernement d'Hanoï se sont entretenus à Rome, du 4 au 6 février, avec le ministre italien des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani. L'entretien a porté sur le conflit vietnamien et sur les hypothèses possibles d'une ouverture de négociations pour le résoudre. La nouvelle a fait sensation hier soir dans les milieux diplomatiques de la capitale italienne, où l'on est convaincu qu'une "fuite" est à l'origine de cette information.

Enfin, l'ambassadeur du Nord-Vietnam au Caire aurait déclaré au cours de son entretien d'hier avec le ministre égyptien des Affaires étrangères: "Des contacts diplomatiques ont actuellement lieu pour entreprendre des négociations de paix". L'ambassadeur aurait informé le ministre égyptien de la récente évolution des événements au Vietnam et spécifié les conditions qu'accepterait le gouvernement d'Hanoï comme base de discussions.

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a affirmé hier que tous les sondages américains auprès du Nord-Vietnam se sont soldés jusqu'à présent par un rejet de la formule de San Antonio proposée par le président Johnson pour l'ouverture de négociations de paix.

Constatant l'échec des sondages de paix, M. Rusk a laissé entendre, dans une longue déclaration écrite à la presse, que l'impasse, jusqu'à nouvel ordre, est totale. Il a ainsi dissipé toutes les équivoques, tous les espoirs, toutes les rumeurs qui sont nés de la poursuite des sondages, de la mission d'U Thant, des contacts à Rome avec des émissaires nord-vietnamiens et des activités d'un mystérieux émissaire américain à Hanoï.

## LE DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 1

le gouvernement au cours de la prochaine session.

"Le discours du Trône, a dit M. Johnson, sera plus un énoncé de principes généraux qu'un catalogue de lois." Toutefois, a ajouté le premier ministre, certains projets de loi seront nommément mentionnés.

Le gouvernement aurait pris cette décision afin de ne plus être soumis à l'inventaire annuel de fin de session, qui fait le décompte entre le nombre de projets de loi prévus dans le discours du Trône et les projets de loi effectivement adopté au cours de la session.

L'an dernier, partiellement à cause des conflits ouvriers dans le secteur des hôpitaux et celui de l'enseignement, plusieurs des projets de lois annoncés par le gouvernement de l'Union nationale n'ont pas été adoptés au cours de la session.

**Problèmes économiques**

D'autre part, en réponse aux questions des courriéristes parlementaires, le premier ministre a laissé entendre que le discours du Trône contiendra un énoncé de la politique que le gouvernement entend suivre dans le domaine économique, en particulier pour lutter contre le chômage.

Dans le précédent discours du trône, le gouvernement de M. Johnson avait fait état de son intention de chapeauter toute l'action étatique en matière économique par un Office du plan. Le projet ne s'est pas concrétisé et la mention de ce projet est même exclue, depuis l'an dernier, des discours des ministres.

**Sidbec : rien de nouveau**

Egalement, la promesse électorale de M. Johnson d'établir une sidérurgie québécoise ne s'est pas encore matérialisée.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, le premier ministre a indiqué, en réponse à une question, que d'autres événements avaient de nouveau retardé la remise au gouvernement du rapport final du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac. Ce rapport devait, à l'origine, être remis au début de 1967.

Pour la dixième fois, M. Johnson a dit, hier, qu'il s'attendait de recevoir très bientôt le rapport de M. Gignac, rapport que le gouvernement veut avoir en mains avant de prendre toute décision concernant l'avenir d'une sidérurgie québécoise. Le conseil d'administration de Sidbec, a souligné M. Johnson, doit se réunir ces jours-ci.

**Les formalités**

Enfin, le premier ministre a fait connaître, hier, les noms des députés et des conseillers législatifs qui rempliront les formalités d'ouverture de la session.

C'est le député du comté du Lac-St-Jean, M. Léonce Desmeules, qui sera le proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône à l'Assemblée législative. Le secondeur sera le député de Maisonneuve, M. André Léveillé.

# Trudeau entretient le mythe du mauvais français du Québec — Johnson

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Disant ne pas comprendre le pourquoi de la déclaration de M. Trudeau sur la qualité du français au Québec, M. Daniel Johnson n'a pu s'empêcher de relier cet événement à la course à la direction du parti libéral fédéral.

Le premier ministre a accusé M. Trudeau d'entretenir par de tels propos les mythes au sujet de la langue parlée par les Québécois.

"Je me demande bien, a-t-il dit aux journalistes, si l'anglais parlé par les Canadiens anglais et les Américains est supérieur au français parlé par les Québécois."

## CRI D'ALARME

SUITE DE LA PAGE 1

Le rapport souligne que, toutefois, il est des cas où des sociétés dites plurinationales sont en fait soumises à l'autorité de gouvernements étrangers : il faut alors que le Canada oblige ces entreprises à suivre ses lois et ses politiques et les amènent ainsi à devenir réellement plurinationales.

"Des gestes concrets doivent être posés pour arrêter l'intrusion des lois et politiques américaines au Canada", dit le rapport. Et voici comment on pourra enrayer cette mainmise étrangère (principalement américaine) selon les huit experts :

- Par la création d'une agence spéciale chargée de coordonner les politiques intéressant les firmes multinationales, sous l'autorité d'un ministre de la Couronne et ayant le pouvoir de recueillir les données nécessaires au maintien d'une surveillance sur les industries appartenant à des étrangers;
- Par des amendements aux lois des compagnies, des faillites et des valeurs mobilières au Canada et par la révision des lois anti-trusts, faire en sorte que toutes les firmes à charte fédérale, sans égard à la nationalité des propriétaires, soient dans l'obligation de faire rapport au ministère de la Consommation et des Sociétés.
- Si ces mesures sont inefficaces pour obtenir les informations désirées, on recommande alors l'adoption d'une loi qui s'appliquerait à toutes les compagnies faisant affaire au Canada, y compris les corporations à charte provinciale.
- Par la création d'une agence du commerce d'exportation, pour assurer l'exécution de commandes étrangères conformes aux lois et politiques canadiennes et sans tenir compte des restrictions imposées par les Etats-Unis aux filiales canadiennes de sociétés américaines.

Enfin, le rapport propose un resaisissement énergique de la part des Canadiens pour rendre leur économie plus dynamique. La création d'une corporation de développement du Canada serait un moyen clé pour atteindre cet objectif.

## Kiesinger rencontre de Gaulle

PARIS (UPI, AFP) — Le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Kurt Kiesinger, est arrivé ce matin à Paris pour une visite officielle de deux jours. Il est accompagné de neuf de ses ministres, dont M. Willy Brandt, et de leurs assistants.

## La météo

**MINIMUM : 10**

**MAXIMUM : 20**

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

**Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Saint-Maurice :** généralement ensoleillé et plus froid tard. Vents de 15 milles du nord-ouest, vendredi ensoleillé devenant nuageux avec risque de neige légère. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal, 20 et 10 au-dessus; Ottawa, 20 et 5 au-dessus; Ste-Agathe et La Tuque, 10 et zéro.

**Région des Cantons de l'Est :** généralement ensoleillé. Plus froid cette nuit. Vendredi ensoleillé devenant généralement nuageux. Risque de neige légère. Vents légers vendredi. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, 20, minimum cette nuit 5 au-dessus.

**Régions de Québec, Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles :** nébulosité variable avec quelques périodes de chutes de neige aujourd'hui et vendredi. Vents légers devenant 15 milles du nord-ouest vers l'après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 15 et zéro; Chicoutimi et Baie Comeau, 10 au-dessus et zéro; Gaspé, 15 au-dessus et 5 au-dessus.


Entendre, c'est merveilleux



Vous serez stupéfait d'entendre à nouveau distinctement avec le nouvel appareil invisible, sans fil, sans bouton et sans corde. Dissimulé soigneusement il est exceptionnel. — Essayez-le et ENTENDEZ la différence vous-même, SANS OBLIGATION

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS "AU SON VIVANT"

Pour de plus amples informations, ou rendez-vous venez ou écrivez à : CENTRE AUDITIF DE MONTREAL, 4367, rue St-Denis, Mtl 18, OU téléphonez : 843-6789

Aussi : lunettes auditives très minces

Les employés de la compagnie de TELEPHONE BELL mutés à OTTAWA désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Ne manquez pas de lire ce passionnant GUIDE DE VACANCES dans LA PRESSE de samedi 17 février




"Envolez-vous vers un deuxième été"

... une section spéciale de 12 pages en rotogravure formant un guide complet, pratique et économique de vacances façon Eastern Air Lines. Vous y trouverez de jolies photos en couleurs illustrant des articles qui vous intéresseront au plus haut point, ainsi que tous les renseignements qu'il vous faut pour projeter des vacances de rêve.

Vente DE COMPLETS sur MESURES

Quatre-vingt-cinq dollars. C'est le prix que vous paierez aux chics magasins Armand Boudrias pour un superbe complet fait à vos mesures. Vous choisirez dans un vaste assortiment de NOUVEAUX tissus importés d'Angleterre et d'Italie. $85.

Toute une gamme de coloris et de dessins vous attendent. Mais dépêchez-vous car cette grande vente de complets sur mesures signés Armand Boudrias attire un monde fou...

*

deux complets pour 160 dollars

TOUTES CARTES DE CREDIT HONOREES

Armand Boudrias VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA SAINT-HUBERT Tél. : 273-2851

PLACE BONAVENTURE Tél. : 875-2013

# économie & finance

LA PRESSE

## Le Canada persiste dans une fausse orientation de son commerce extérieur

— B.W. Wilkinson

Alors que depuis un certain nombre d'années le commerce entre les nations industrialisées du monde se concentre de plus en plus sur les produits ouvrés, les exportations du Canada sur les Etats-Unis mettent de plus en plus l'accent sur les matières premières.

Cette remarque fait partie d'une analyse des tendances récentes du commerce international du Canada, sous la signature du professeur B. W. Wilkinson, analyse qui a été rendue publique aujourd'hui par le comité du commerce canadien de The Private Planning Association of Canada.

M. Wilkinson, qui tient une chaire d'Economique à l'Université d'Alberta, en déduit que la position du Canada dans le commerce mondial ressemble plus à celle des pays en voie de développement qu'à celle des nations industrialisées.

Si l'on tient compte de la différence de prix relative entre produits ouvrés et matières premières, poursuit l'étude, la situation du Canada s'est détériorée et sa part du commerce mondial a décliné par rapport aux années 1950.

Le spécialiste en Economique souligne donc que si le Canada ne réussit pas à modifier sa structure d'échanges consistant à importer des produits hautement industriels tout en exportant des produits primaires, le pays aura à subir des difficultés tendant à s'accroître dans sa balance des paiments ainsi que des pressions sur sa monnaie.

Le Canada, à son point de vue, n'a pas réussi à réaliser son potentiel dans le domaine des produits ouvrés comme il l'a réalisé dans celui des produits primaires.

Recherchant les causes de cette situation, M. Wilkinson souligne que si les facteurs qui permettent des exportations satisfaisantes de produits primaires ont bien été compris, il n'en est pas de même pour les produits ouvrés, situation qu'il désire vivement rectifier.

**Trois facteurs**

Ayant étudié le cas individuel de 133 industries manufacturières, l'économiste en est venu à la conclusion que celles qui réussissent à exporter tendent à se caractériser par leur forte dépendance de trois facteurs.

Ces facteurs déterminants ont pour base la haute qualité de la main-d'oeuvre, la haute qualité et le volume du capital physique et la forte proportion de matières premières provenant des ressources naturelles du pays.

De plus, il a constaté que les entreprises exportatrices de l'industrie secondaire dépendent surtout du facteur main-d'oeuvre très qualifiée, tandis que celles de l'industrie primaire mettent l'accent sur le capital physique disponible.

M. Wilkinson souligne donc, principalement en ce qui concerne les exportations de l'industrie secondaire axées sur la main-d'oeuvre très qualifiée, qu'elles confirment l'importance de l'éducation et de l'apprentissage.

Critiquant les études précédentes qui ne tenaient pas compte des trois facteurs mentionnés par lui, l'économiste fait également remarquer, en liaison avec la main-d'oeuvre qualifiée, l'importance majeure des technologies nouvelles dans le développement des exportations.

Le conférencier en donne la preuve ensuite qui découle des statistiques voulant que ce soit les industries chimiques et celles des produits répertoriés comme "divers" qui ont connu l'essor le plus important à l'exportation, car elles fourmillent de nouveaux produits et matériaux.

**La recherche**

L'influence des technologies nouvelles amène ensuite M. Wilkinson à leurs origines: la recherche et le développement. Mentionnant le manque de renseignements et chiffres précis à ce sujet, il remplace ces données manquantes par ce qu'il appelle des "procurations", qui lui permettent de conclure, après étude de 63 entreprises de l'industrie secondaire qu'une hausse de un pour cent dans la "procuration-recherche" s'accompagne d'une hausse de 0.56 pour cent des exportations par rapport à la valeur de la production.

Si la conclusion du professeur Wilkinson est fondée, ajoute le comité de l'Association, elle sera d'une importance majeure pour le pays du fait que le Canada n'effectue que peu de recherche et de développement et que ceci n'est concentré que dans quelques types d'industries: les produits électriques et aéronautiques, par exemple, comptent pour 44 pour cent de toute la recherche et le développement du secteur industriel canadien.

Passant ensuite à l'influence de la propriété étrangère au pays sur la structure de nos échanges internationaux, M. Wilkinson précise que ses études l'ont amené à la conclusion que les filiales de sociétés étrangères importent plus, dans l'industrie secondaire, que les entreprises domestiques de la même industrie, par suite de leur association étroite avec leurs maisons-mères et, partant, de la connaissance des fournisseurs de ces dernières.

Enfin, M. Wilkinson a constaté, après l'étude de 63 entreprises de l'industrie secondaire, que les exportations sont influencées défavorablement aussi bien par les taux de douane d'entrée, appliqués par les pays étrangers que par le propre tarif douanier du Canada, et, semble-t-il, à part à peu près égale. Plus l'un ou les autres des tarifs sont élevés, plus les exportations diminuent, constate M. Wilkinson. L'influence du tarif canadien selon lui, découle du fait qu'un tarif domestique réduit les exportations en ne laissant que peu d'encouragement aux entreprises pour la rationalisation qui amène une réduction des prix de revient.

LE GROUPE MINIER SULLIVAN



ANDRE LATREILLE, ing.



Brig. J. GUY GAUVREAU

Dr Pierre Beauchemin, président, est heureux d'annoncer les nominations de :

M. André Latreille, ing., au conseil d'administration des compagnies Quebec Lithium Corporation, La Société Minière Cupra Ltée et Société minière d'Estrie Ltée. M. Latreille est président de Alta Construction (1964) Ltée et directeur de plusieurs autres compagnies canadiennes.

Brigadier J. Guy Gauvreau, D.S.O., E.D., au conseil d'administration de la compagnie Hastings Mining and Development Co. Ltd. M. Gauvreau est président et gérant général de Place Bonaventure Inc. et directeur de plusieurs autres compagnies canadiennes. •

## Le déficit des comptes aux USA se serait accru dans le dernier trimestre de 1967

WASHINGTON (AFP) — Le bilan de la balance des paiements des Etats-Unis pendant le quatrième trimestre 1967 que le Département américain du Commerce publiera dans quelques jours fera apparaître un déficit de l'ordre d'au moins 1,800 à 1,900 millions de dollars, déclare-t-on mardi dans les milieux informés de Washington.

Cette dégradation considérable par rapport aux trimestres précédents, que le président Johnson avait déjà annoncé le premier janvier sans en préciser exactement l'ampleur, résulte essentiellement de deux facteurs déjà connus, souligne-t-on dans ces milieux. D'une part, la Grande-Bretagne a procédé au moment de la dévaluation du sterling au rapatriement de ce qui restait de son portefeuille de valeurs américaines, soit environ 500 millions de dollars. D'autre part, la balance commerciale des Etats-Unis s'est considérablement détériorée durant les trois derniers mois de 1967. En raison d'une légère baisse des exportations et d'une montée en flèche des importations, l'excédent commercial est tombé à 587 millions de dollars alors qu'il s'était chiffré à 1,232 millions de dollars au troisième trimestre et que depuis plusieurs années sa moyenne trimestrielle dépassait le milliard de dollars.

Le déficit des paiements extérieurs des Etats-Unis s'était élevé à 670 millions de dollars pendant le troisième trimestre 1967, résultat déjà très décevant, rappelle-t-on dans ces milieux. Si l'on ajoute à cette somme les 500 millions résultant du rapatriement britannique et les 645 millions de manque à gagner dans la balance commerciale, on obtient un total dépassant les 1,800 millions de dollars, observe-t-on dans ces milieux. Comme aucune amélioration substantielle ne semble avoir été enregistrée aux autres postes de la balance, dit-on, il semble donc que le déficit du quatrième trimestre sera au moins de cet ordre.

Un tel résultat porterait le déficit total de 1967 aux environs de 3,600 millions de dollars, ajoute-t-on dans ces milieux. Ce chiffre, conclut-on, correspond à l'estimation qu'avait donné le président Johnson dans son message du premier janvier lorsqu'il avait annoncé que le déficit de l'an dernier se chifferait entre 3,500 et 4,000 millions de dollars et serait le plus élevé depuis 1960.

## au bilan de l'ACTUALITE

### American Motors

Après avoir connu un exercice défavorable en 1967, American Motors effectue actuellement un retour important sur le marché de l'automobile. Dans les dix premiers jours de février, la société a augmenté ses ventes de 25 pour cent dépassant ainsi largement le pourcentage d'augmentation obtenu par les autres fabricants américains. Au cours de la période sous revue, c'est cependant GM qui a obtenu le plus fort volume de vente, soit 93,821 automobiles contre 85,530 dans la période correspondant de l'an dernier.

### Penman's Ltd.

Deux nouveaux administrateurs viennent d'être élus au conseil d'aministration de Penman's Ltd, soit M. R. W. Midgley, de Paris, qui était vice-président et directeur général de la compagnie; et M. C. W. MacLean, vice-président en charge de la mise en marché.

### Découverte de pétrole

Un nouveau gisement de pétrole vient d'être découvert dans la région de Rainbow Lake par l'Association Banff Oil-Aquitaine Company of Canada, annonce un communiqué publié à Paris par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.).

Cette découverte a eu lieu à environ 5 milles au sud-ouest des premiers gisements découverts dans cette région par un groupement comprenant la société américaine Mobil Oil (50 p.c.), Aquitaine Company of Canada (40 p.c.), filiale à 100 p.c. de la S.N.P.A., et la société privée canadienne Banff Oil (10 p.c.).

Les recherches vont continuer pour permettre d'évaluer l'importance du gisement qui vient d'être découvert, précise le communiqué qui ajoute que c'est Banff Oil, qui intervient pour 10 pour cent dans l'association qui effectuait les recherches.

### Valeurs mobilières

Au cours des quatre semaines écoulées du 28 décembre 1967 au 25 janvier 1968, l'indice des prix des actions ordinaires (1956 100) a baissé de 0.7 p.c., soit de 174 .. 172.8. Les indices des trois éléments ont fléchi: les valeurs industrielles, de 0.8 p.c. (de 184.7 à 183.3), les valeurs financières, de 0.7 p.c. (de 136.4 à 135.4) et les titres de services d'utilité publique, de 0.4 p.c. (de 162.6 à 161.9).

## Enquête sur une fuite de fonds au Liechtenstein

NEW YORK (PA) — Le gouvernement américain serait en train de faire enquête au sujet de plus de cinquante sociétés manufacturières des Etats-Unis, en relation avec un plan éventuel en vue de se soustraire aux impôts, en utilisant des comptes de fiducie secrets au Liechtenstein.

Un juge fédéral a accusé un avocat du Liechtenstein de mépris de cour. Le Liechtenstein est une petite principauté de 62 milles carrés de superficie située entre la Suisse et l'Autriche.

M. Stephen E. Kaufman, procureur adjoint des Etats-Unis, interrogé pour savoir si l'enquête était reliée au transfert de dollars américains vers l'Europe, a déclaré qu'elle était reliée au problème de la balance des paiements.

Les autorités fédérales ont indiqué que l'enquête visait des cachettes fiscales à l'étranger et d'éventuels revenus non déclarés.

M. Kaufman a expliqué que l'exode des dollars vers le Liechtenstein s'effectuait selon le processus suivant :

A la suite d'une vente effectuée par l'un des manufacturiers en cause, l'on demanderait à l'acheteur de payer par deux chèques, l'un au nom de la compagnie pour une grande partie du paiement et un autre de moindre valeur. Ce dernier serait fait à l'ordre d'un compte au Liechtenstein pour couvrir des commissions liées à des services rendus. M. Kaufman a prétendu qu'il n'y avait jamais eu de tels services rendus.

L'enquête d'un grand jury fédéral sur le détournemen tpossible de fonds a été révélé à la suite de l'accusation de mépris de cour portée par le juge Inzer B. Wyatt de la cour de district des Etats-Unis contre Alfred Buehler, avocat-homme d'affaires de Vaduz, Liechtenstein, pour ne s'être pas présenté devant le grand jury à New York.

Alfred Buehler serait retourné au Liechtenstein il y a un an, malgré les ordres lui enjoignant d'apparaître à nouveau devant le grand jury avec ses dossiers.

Des représentants du gouvernement américain sont entrés en rapport avec les avocats américains représentant Buehler, dans un effort en vue de le faire revenir aux Etats-Unis. Finalement, en fin de semaine dernière il a été accusé de mépris de cour.

M. Kaufman a souligné que Buehler est administrateur de plus de cent fiducies au Liechtenstein. Au moins une de ces fiducies a reçu plus de $2,000,000 en "commissions" provenant d'environ une cinquantaine de firmes américaines a déclaré M. Buehler.

VOTRE IMPÔT

## Les exemptions personnelles

Par l'Institut des comptables agréés de Québec

— 1 —

**Q. Quelles sont les exemptions pour le soutien des enfants à charge ?**

R. Ces exemptions diffèrent au Fédéral et au Provincial.

Au Fédéral, elles sont de $300 pour un enfant admissible aux allocations familiales et de $550 pour un enfant non admissible. Au Provincial, elles sont de $550 pour un enfant non admissible aux allocations fédérales ou provinciales, $400 pour un enfant admissible aux allocations du Fédéral ou du Provincial et $150 si l'enfant est admissible aux allocations du Fédéral et du Provincial.

Il faut remplir les conditions suivantes pour réclamer une exemption pour un enfant à charge.

L'enfant doit être entièrement à la charge du contribuable qui en est le soutien et être âgé de moins de 21 ans. S'il est âgé de plus de 21 ans, il doit être entièrement à la charge du contribuable en raison d'une infirmité mentale ou physique ou doit fréquenter l'école ou l'université à plein temps. Dans tous les cas, le revenu de l'enfant ne doit pas dépasser $950.

— 2 —

**Q. Est-ce qu'on peut réclamer pour dépendant un fils ou une fille qui est étudiant à plein temps et dont le revenu a excédé $950 au cours de l'année ?**

R. Oui, pourvu que le revenu net de l'étudiant ne dépasse pas $950 après avoir déduit ses frais scolaires, même si ces frais sont payés par ses parents.

— 3 —

**Q. Y a-t-il quelque chose de particulier dans le cas d'une enfant à charge qui est étudiante infirmière ?**

R. Oui. Le revenu d'une étudiante infirmière peut dépasser $950 sans qu'elle cesse d'être considérée comme enfant à charge.

— 4 —

**Q. Quels enfants sont admissibles aux allocations familiales ?'**

R. Aux fins de l'impôt fédéral, ce sont les enfants de moins de 16 ans qui ont droit de recevoir une allocation familiale en janvier 1968. Ainsi un enfant né en décembre 1967 est admissible aux allocations familiales parce qu'il a droit de recevoir cette allocation en janvier 1968. Son père ne peut donc réclamer que l'exemption de $300 pour 1967, même s'il ne peut toucher d'allocation familiale cette année-là.

Au provincial, un enfant de moins de 16 ans, né avant le 1er octobre 1967, et dont la mère résidait au Québec à cette date, est admissible aux allocations du Québec. Un enfant ayant atteint l'âge de 16 ans avant le 1er octobre 1967 ou ayant décédé avant cette date n'est pas admissible aux allocations familiales du Québec.

— 5 —

**Q. Quelle exemption peut-on réclamer pour un enfant décédé en 1967 ?**

R. L'exemption est de $550 au Fédéral, puisqu'il n'a pas droit aux allocations familiales de janvier 1968.

Au Provincial, si l'enfant est décédé avant le 1er octobre 1967, l'exemption est de $550. Si l'enfant est décédé après le 1er octobre l'exemption est de $400 car, dans ce cas, l'enfant est admissible aux allocations du Québec.

— 6 —

**Q. Quel est le cas d'un enfant né et décédé en 1967 ?**

R. Au Fédéral, l'exemption est de $550 puisqu'il n'a pas droit aux allocations familiales de janvier 1968.

Au Provincial, l'exemption est de $550 si l'enfant est décédé avant le 1er octobre 1967. Elle est de $400 si l'enfant est né avant le 1er octobre 1967 et décédé après cette date, et de $550 dans le cas où l'enfant serait né et décédé après le 1er octobre 1967.

— 7 —

**Q. Quel est le cas d'un enfant qui a atteint l'âge de 16 ans au cours de 1967 ?**

R. Au Fédéral l'exemption est de $550 parce qu'il n'a pas droit aux allocations familiales de janvier 1968.

Au Provincial, si l'enfant atteint l'âge de 16 ans avant le 1er octobre 1967, l'exemption est de $550 car il est inadmissible aux allocations fédérales et du Québec. Si l'enfant atteint 16 ans après le 1er octobre 1967, l'exemption est de $400, car il est admissible aux allocations du Québec.

— 8 —

**Q. Un contribuable peut-il réclamer une exemption pour enfant à charge dans le cas de son fils qui a commencé à travailler durant l'année, après avoir terminé ses études ?**

R. Oui, son père peut le conserver comme enfant à charge pourvu que son revenu ne dépasse pas $950 durant l'année.

— 9 —

**Q. L'un ou l'autre des parents peut-il réclamer l'allocation pour un enfant à charge ?**

R. Oui. Cependant, l'allocation pour un enfant doit être prise en entier par un seul parent. A moins de preuve du contraire, un enfant illégitime est censé être à la charge de sa mère et tout autre enfant est censé être à la charge de son père.

NOMINATION SUN LIFE



IAN D. SINCLAIR, C.R.

M. Alistair M. Campbell, président, Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, annonce l'élection au Conseil d'administration de la compagnie de M. Ian D. Sinclair, président du Canadien Pacifique. •

### Prix de gros

Pendant la période de quatre semaines écoulée du 29 décembre 1967 au 26 janvier 1968, l'indice des prix de 30 matières industrielles (1935-1949 100), calculé comme moyenne géométrique non pondérée, a baissé de 0.5 p.c. (de 256.5 à 255.2). Les prix de cinq matières ont diminué, ceux de sept ont augmenté et ceux des dix-huit autres n'ont pas varié. Les principaux changements ont été la baisse des prix du caoutchouc brut, des bouvillons, du sucre brut, de l'étain et des porcs, et la hausse de ceux des peaux de boeuf.

COLLABORATION TECHNIQUE A L'ECHELLE INTERNATIONALE



M. Jean Vidal (à gauche), directeur des services techniques chez Stein et Roubaix, S.A., a récemment visité l'usine de Combustion Engineering-Superheater Ltd., à Sherbrooke, Québec. La société Stein et Roubaix, S.A., avec siège social à Paris, est l'un des plus grands fabricants européens de générateurs de vapeur. La visite de M. Vidal avait pour objet d'étudier en détail la technologie préconisée par les fabricants canadiens de générateurs de vapeur. Il est à noter que la CE-S fait appel aux techniques les plus avancées en ce domaine.

A gauche de M. Vidal, on remarque M. Roy J. Scholes, directeur d'usine de la CE-S, qui explique l'utilisation d'un appareil de radiographie portatif affecté à la vérification de chaque soudure de toutes les parties sous pression des générateurs de vapeur CE-S. Les mêmes pièces composantes sont également éprouvées sous pression avant d'être expédiées au lieu de montage. De fait, la CE-S possède des laboratoires complets où l'on procède à une vérification rigoureuse des matériaux par radiographie, expériences chimiques ou minéralogiques et autres méthodes d'avant-garde. Rien n'est jamais laissé au hasard. M. Vidal s'est dit grandement impressionné par les normes élevées de contrôle de la qualité en vigueur à la CE-S.

Ce sont ces milles et une précautions et ce souci constant de la qualité qui ont permis à la CE-S d'atteindre à la suprématie mondiale en ce qui concerne la conception et la fabrication ou la construction de générateurs de vapeur, de machinerie pour le traitement du pétrole brut et du gaz naturel, d'appareils de contrôle de la pollution des eaux et de l'air, d'usines de transformation chimique, de raffineries de pétrole et autres installations industrielles.

La CE-S et ses filiales et spécialisent également dans la conception et la fabrication d'échangeurs de chaleur gaz-gaz, de ventilateurs industriels, de matériaux réfractaires et isolants spéciaux, de matériel pour moulins à papier, de pulvérisateurs et de matériel de séchage éclair. La société Combustion Engineering est le plus important fabricant mondial de réservoirs pour réacteurs nucléaires.


l'Esterel l'université des Laurentides?

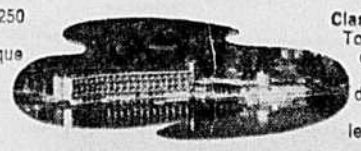
PRESQUE! l'Esterel offre aux hommes d'affaires l'atmosphère calme et détendue d'un campus universitaire, qui rend le congrès le plus acharné ou la séance d'études la plus poussée fort agréable à suivre.

**Situation Idéale:** à 50 milles de Montréal, par l'autoroute des Laurentides. C'est près, mais suffisamment éloigné pour que ça empêche vos gens d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de faire "l'école buissonnière".

**La table:** *La cuisine française* à son meilleur. Pas trop lourde (car il faut "étudier"), mais abondante et raffinée.

même prévenance de la part de notre personnel.

**Campus:** pour 250 "étudiants" ou moins. Quelle que soit leur importance, tous les groupes jouissent de la



**Classes modernes:** Toutes nos salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne.

Demandez-nous d'organiser votre prochain congrès. Nous vous parlerons en même temps de notre spécialité "Retour aux études". Ecrivez à **Paul Hurtubise, directeur général de l'Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec,** ou composez **866-8224** *(c'est une ligne téléphonique directe de Montréal).*

À l'Esterel, ON EST D'AFFAIRES


NOMINATION AUX VENTES BRANTFORD dans le QUEBEC



M. Larry M. Hotchkies, vice-président du marketing de Brantford Trailer & Body Limited, a récemment annoncé la nomination de M. John M. Bédard au poste de gérant régional des ventes pour la province de Québec. Antérieurement à sa récente nomination, M. Bédard a rempli des fonctions variées dans l'industrie du transport par camion dans l'est du Canada et détenu différents postes à l'administration des ventes. •


QUEMONT MINING CORPORATION LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné qu'un dividende intérimaire de douze cents (12c) l'action a été déclaré par les administrateurs de Quemont Mining Corporation Limited, payable le 15 mars 1968 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 23 février 1968.

D'ordre du conseil d'administration.
W. Harrison
secrétaire

Toronto, Ontario
9 février 1968.

SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED
Suite 1400
507 Place d'Armes
Montréal 1, Qué.
DIVIDENDE No 57

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de huit sous ($0.08) par action a été déclaré, payable le 18 mars 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration.
Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier adjoint
Daté à Montréal,
Province de Québec,
ce 12ième jour de février 1968.

# RAPPORTS FINANCIERS

## Québec-Téléphone

Les revenus bruts d'exploitation de la société Québec-Téléphone, sous réserve de vérification comptable, ont totalisé $20,500,349 au cours de l'exercice annuel qui s'est terminé le 31 décembre 1967.

Le rapport préliminaire aux actionnaires indique à titre de comparaison que les revenus d'exploitation de l'exercice précédent avaient porté sur $17,569,328.

Le revenu net total de l'exercice s'est élevé à $2,599,209 dont $232,429 représentent des revenus nets divers non reliés à l'exploitation.

Après paiement de $514,963 en dividendes sur les actions privilégiées, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires s'établit à $2,084,246, contre $1,710,203 pour l'exercice précédent.

Par action ces chiffres correspondent respectivement à $1.197 et $1.125.

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra en mars prochain.

## Great West Life

La Compagnie d'Assurance Vie Great West a enregistré au cours de son exercice annuel 1967, la plus grosse augmentation de son actif, mentionne le rapport annuel adressé aux actionnaires.

L'actif est passé à $1,310,313,000 au 31 décembre 1967, soit $87,868,000 de plus qu'à la fin de l'année précédente.

Le revenu total comprenant toues les sources a été de $271,975,000 soit $15.6 millions de plus qu'en 1966.

Les assurances en vigueur ont atteint $9,276,775,000, les ventes d'assurance nouvelle en cours d'exercice ayant été de $973,385,000.

## Investors Mutual

L'actif total de la société Investors Mutual of Canada Ltd. au 31 octobre 1967, date de clôture de l'exercice annuel, s'établissait à $594,160,637, comparativement à $535,392,508 au 31 octobre 1966, ce qui représente une augmentation de 11 pour cent.

Par action, la valeur nette de réalisation qui était de $4.51 à la fin de l'exercice précédent est passée à $5.12, faisant ressortir une plus-value de 13.50 pour cent.

De plus, les actionnaires ont bénéficié, en cours d'exercice de dividendes de 15 cents par unité, entrainant un déboursé global de $17,718,157.

Depuis sa création en 1950, la société a distribué en dividendes un montant global de $119,797,168.

## Cominco Ltd.

Le rapport préliminaire de la société Cominco Ltd. couvrant son exercice annuel qui s'est terminé le 31 décembre 1967, fait ressortir des bénéfices nets consolidés de $38,500,000 soit $2.31 par action.

Au cours de l'exercice précédent les bénéfices avaient totalisé $49,183,000 ou $2.95 par action.

Les ventes de l'année en revue ont porté sur $217,000,000 comparativement à $224,566,000 en 1966.

Les chiffres officiels couvrant l'exercice seront publiés vers le 22 mars prochain à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires.

## Couvrette & Provost

Le rapport intérimaire que la société Couvrette and Provost vient de faire tenir à ses actionnaires pour la période de 40 semaines terminée le 30 décembre 1967 fait ressortir un chiffre de ventes de $46,029,389, comparativement à $41,214,100 pour la période correspondante de 1966. Cette augmentation du chiffre d'affaires représente 11.68 pour cent.

Le bénéfice net de l'exercice intérimaire s'établit à $340,816 soit 28.3 cents par action. Pour la période de comparaison le bénéfice net avait été de $303,785 ou 25.4 cents, amenant une amélioration de 12.19 pour cent au cours de 1967.

## Trust Royal

Le rapport annuel consolidé de la Compagnie Trust Royal pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 révèle une augmentation de 10 pour cent du bénéfice net d'exploitation.

Ce dernier correspond à $3,970,000 ou $1.26 par action contre $3,581,000 ou $1.13 l'action lors du précédent exercice.

La valeur nominale de l'actif administré par la compagnie se chiffrait à la fin de l'année par $4.7 milliards, en hausse de $328 millions. La valeur marchande de ces actifs est de $8.3 milliards

L'actif immédiatement réalisable est passé de $396 millions en 1966 à $455 millions au 31 décembre 1967.

## L'Unique

Au 31 décembre 1967, l'Unique Compagnie d'Assurance sur la vie, principale filiale d'Unigesco, a atteint un montant d'assurance en vigueur de $19,881,250, après seulement 7 mois et demi d'opération.

A la même date en 1966, l'actif de la compagnie était de $1,367,783.

Le déficit de cette première période a été de $14,714.

# Demande d'enquête

TORONTO (PC) — L'Association des créanciers de Prudential Finance s'est adressée mardi à la Commission ontarienne des valeurs mobilières (OSC) pour que cet organisme désigne un commissaire qui serait chargé d'enquêter sur le rôle de la commission dans la faillite de la Prudential.

Dans une lettre à M. H. E. Langford président de la OSC d'Ontario, l'association propose que M. J. L. Biddell, président de Clarkson Co. Ltd., une firme torontoise, soit désigné pour enquêter sur l'activité de la commission avant la banqueroute de la Prudential Finance en 1966. M. Biddell a été nommé fiduciaire des avoirs de la Prudential. Quelque 8,500 Canadiens qui avaient confié leurs épargnes à cette insititution financière ont perdu plus de $20,000,000 dans cette retentissante faillite.


**HASTINGS MINING AND DEVELOPMENT CO. LTD.**
Suite 1400
507 Place d'Armes
Montréal 1, Qué.
**DIVIDENDE No 12**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de dix sous ($0.10) par action plus un dividende spécial de cinq sous ($0.05) par action ont été déclarés, payables le 18 mars 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration.
Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier adjoint
Daté à Montréal,
Province de Québec,
ce 12ième jour de février 1968.

**SULLICO MINES LIMITED**
Suite 1400
507 Place d'Armes
Montréal 1, Qué.
**DIVIDENDE No 15**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de quinze sous ($0.15) par action a été déclaré, payable le 18 mars 1967, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration.
Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier adjoint
Daté à Montréal,
Province de Québec,
ce 12ième jour de février 1968.


# cours des obligations

**Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.**

**GOUVERNEMENT DU CANADA**

| | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| 2¾ 15 juin | 1968 | 98½ | 99 |
| 5 1er oct. | 1968 | 98½ | 99¼ |
| 5¾ 1er oct. | 1969 | 98¼ | 99 |
| 5 1er juin | 1971 | 96 | 96¾ |
| 5 1er juillet | 1970 | 96¼ | 97 |
| 5 1er oct. | 1973 | 90¼ | 91¼ |
| 5½ 1er oct. | 1975 | 90½ | 91½ |
| 6 1er avril | 1971 | 98¼ | 99¼ |
| 6¼ 1er dec. | 1973 | 98¼ | 99¼ |
| 7¼ 1er juin | 1976 | 76¾ | 77¾ |
| 5½ 1er aout | 1980 | 88¾ | 89¾ |
| 4½ 1er sept. | 1983 | 77¼ | 78¼ |
| 5¼ 1er mai | 1990 | 82½ | 83½ |
| 5¾ 1er sept. | 1992 | 89¼ | 90¼ |
| 5½ 1er oct | 1969 | 97¾ | 98¼ |
| 4¼ 1er sep | 1972 | 89¼ | 90¼ |
| CNR 2¾ 15 sept. | 1969 | 94½ | 95½ |
| CNR 5½ 15 dec. | 1971 | 94¼ | 95¼ |
| CNR 1er fev. 4 | 1981 | 74 | 75 |
| CNR 5¾ 1er jan. | 1985 | 88¼ | 89¼ |
| CNR 5 1er oct. | 1987 | 78 | 79 |

**GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alb Uni 7⅝ 1er dec | 1989/92 | 97¼ | 98¼ |
| BC Elec 6½ 1er avr | 1990 | 91½ | 93 |
| Man. Hyd. 7 15 nov | 1985/87 | 97 | 98 |
| N. Brunsw 7½ 3 jan. | 1993 | 99 | 100 |
| Newfound 7¼ 1er nov | 1987 | 94½ | 96½ |
| N. Ecosse 7 1er dec | 1987 | 97 | 98 |
| Ont. Hyd. 6½ 20 sept | 1985/89 | 95¾ | 96¾ |
| I.P.E. 7½ 4 jan. | 1988 | 98½ | 99½ |
| Que. 7½ 1er dec | 1972/86/89 | 100 | 100½ |
| Quebec 7½ 1er jan | 1978 | 98¼ | 99¼ |
| Que. 7½ 15 jan | 1985 | 96 | 96½ |

**MUNICIPALITES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mont 7 1er jan. | 1992 | 89 | 91 |
| Metro To. 7 1er nov | 1987 | 98½ | 99½ |

**CONVERTIBLES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Can Petrofina 4 | 1972 | 84 | 86 |
| Inland NG 5½ | 1977 | 84 | 87 |
| Pac Pete 5 | 1977 | 88 | — |
| Simpsons 5½ | 1979 | 144 | — |
| TC Pipe Lines 5 | 1989 | 91 | 93 |
| W Coast x-c'pon 5½ | 1988 | 96 | 98 |

**INDUSTRIES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 7¼ | 1987 | 99 | 100 |
| Alum of C 4½ | 1973 | 88½ | 90½ |
| Alg Steel 5½ | 1978 | 83½ | 85½ |
| BA Oil 5¼ | 1977 | 84 | 86 |
| CR Foncier 5¼ | 1985 | 79 | 81 |
| Dom Stores 5½ | 1976 | 90 | 92 |
| Domtar 6¾ | 1987 | 90 | 92 |
| Can Cement 3¼ | 1975 | 80 | 82 |
| CB Alum 5¾ | 1980 | 87 | 89 |
| CPR 5 | 1990 | 80 | 82 |
| Brazilian 4½ | 1971 | 92½ | — |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 84½ | 86½ |
| Imp Oil 6¾ | 1987 | 96 | 97 |
| Ind Accep 6¾ | 1984 | 94 | 96 |
| Roy I Mort 6 | 1975 | 89 | 91 |
| Roynat 6¾ | 1981 | 88 | 90 |
| Shell Oil 5⅞ | 1977 | 91 | 93 |
| St Law Cp 5 | 1978 | 82 | 84 |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 88 | 90 |
| Triad 4¾ | 1971 | 90 | — |
| Weston Geo 6¾ | 1987 | 92 | 94 |
| Woodwor 5¾ | 1985 | 82 | 84 |

**SERVICES PUBLICS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlas Gas 5¾ | 1985 | 82½ | — |
| Ang Can Tel 6 | 1983 | 87 | — |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 95 | — |
| Bell Tel 5½ | 1982 | 83 | — |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 84 | — |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 72 | — |
| Bell Tel 6⅞ | 1987 | 88½ | — |
| Bell Tel 6¾ | 1992 | 96 | — |
| Bowater Pw 3¾ | 1980 | 74 | — |
| Brazilian 4¾ | 1970 | 96½ | — |
| BC Te eph 6¾ | 1991 | 88 | — |
| Calgary Pow 5¾ | 1982 | 84 | — |
| Cdn Elec 4 | 1968 | 98 | — |
| Cdn Wes NG 5¾ | 1983 | 85 | — |
| Cons Gas 5¾ | 1984 | 83½ | — |
| Cons Gas 5 | 1978 | 84 | — |
| Gs Lakes P 5¾ | 1977 | 87 | — |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 77 | — |
| Mont Elect 5¾ | 1983 | 87 | — |
| NFLD Lt et P 5½ | 1978 | 85 | — |
| Northwr Ut 5½ | 1986 | 80 | — |
| N Ont NG 5¾ | 1982 | 78 | — |
| Northern Tel 5¾ | 1983 | 84 | — |
| Que NG 7 | 1990 | 89 | — |
| Que NG 6 | 1988 | 78 | — |
| Que Tel | 1989 | 95 | — |

| | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| TC Pipeline 585 9 | 1987 | 83 | — |
| Union G 5½ | 1977 | 85½ | — |
| **IMMEUBLES** | | | |
| Eatons Realty 5 | 1978 | 84 | — |
| Eaton's Retailties 3½ | 1968 | 99½ | — |
| Loblaw 5½ | 1983 | 84 | — |
| Steinberg Prop 6 | 1984 | 84 | — |

# cote des grains

**14 février 1968**

**Marché à terme :**

**WINNIPEG**

LIN :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 3.54¾ | 3.55 | 3.54⅛ | 3.54¾ |
| Juil. | 3.56½ | 3.56½ | 3.55¾ | 3.56 |
| Oct. | 3.40 | 3.40½ | 3.40 | 3.40⅛ |

GRAINE DE COLZA :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 2.33½ | 2.33¾ | 2.33⅛ | 2.33⅜ |
| Mai | 2.34 | 2.34½ | 2.33⅜ | 2.34⅛ |
| Juil. | 2.33⅜ | 2.34¼ | 2.33½ | 2.34 |
| Nov. | 2.35⅛ | 2.36 | 2.35 | 2.36 |

AVOINE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | .95 | — | — | .95 |
| Juil. | — | — | — | .94½ |
| Oct. | — | — | — | .94 |

ORGE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1.27 | — | — | 1.27 |
| Juil. | 1.27⅛ | — | — | 1.27⅛ |
| Oct. | — | — | — | 1.27½ |

SEIGLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1.36⅛ | 1.37⅛ | 1.36⅛ | 1.37⅛ |
| Juil. | 1.33⅜ | 1.33⅛ | 1.33⅜ | 1.33⅞ |
| Oct. | — | — | — | 1.35 |

**Marché au comptant :**

**Avoine :** 2 cw, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère .92, 1 fourragère .90¾, 2 fourragère .83½, 3 fourragère .80½, fourragère mélangée .58.

**Orge :** 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.25, 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.23¾, 2 fourragère 1.21, 3 fourragère 1.16.

**Seigle :** 1 et 2 cw 1.33⅞, 3 cw 1.28⅛, 4 cw 1.15⅛, ergoté 1.06⅛, sur voie 1.33½.

**Lin :** 1 cw 3.47⅜, 2 cw 3.43⅜, 3 cw 3.16¾, sur voie 3.47⅛.

**Graine de colza :** No 1 Cdn 2.32¼, No 2 Cdn 2.17¼.


**Société internationale d'édition et de diffusion**
désirant ouvrir une succursale,
CHERCHE
**collaborateur**
disposant d'un capital de
FS 30,000
Place de directeur, salaire très élevé
Prière de faire offres à
Case postale 320, 1211, Genève 2


# denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

**Beurre :** arrivages courants, 92 points, 62 cents ; 93 points, 63 cents. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : 63.

**Fromage :** livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .44, coloré .44½.

**Poudre de lait écrémé :** procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 19½ ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½.

**Pommes de terre :** prix de gros : Québec, $1.05-$1.12 les 50 livres ; I.-P.-E. $2 à $2.10 les 75 livres, $1.45 à $1.50 les 50 livres ; .37 à .39 les 10 livres ; N.-B. $1.10-$1.12 les 50 livres, .29 à .30 les 10 livres.

**Poudre de lait de beurre** pour nourrissage 14 à 14½ poudre de lait 6¾ à 6¾.

**Oeufs :** prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 47.0 ; A-gros 42.3 ; A-moyens 38.4 ; A-petits 32.7.

**Marché du lin :**

Prix comptant : 3.34¼.

**CHICAGO**

FEVES SOYA :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 2.73½ | 2.73⅝ | 2.73⅜ | 2.73⅝ |
| Mai | 2.77 | 2.77⅝ | 2.76⅞ | 2.77⅜ |
| Juil. | 2.78½ | 2.79¼ | 2.78½ | 2.78¾ |
| Août | 2.77¾ | 2.78⅛ | 2.77½ | 2.77⅝ |
| Sept. | 2.73⅞ | 2.74¼ | 2.73¾ | 2.74 |
| Nov. | 2.71½ | 2.71¾ | 2.71½ | 2.71⅝ |
| Jan. | 2.75¼ | 2.75¼ | 2.75 | 2.75 |

BLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.49 | 1.49½ | 1.49 | 1.49⅛ |
| Mai | 1.51⅞ | 1.52¼ | 1.51¾ | 1.51⅞ |
| Juil. | 1.51 | 1.51¼ | 1.50⅝ | 1.51 |
| Sept. | 1.54 | 1.54⅛ | 1.53⅝ | 1.53⅞ |
| Déc. | 1.59 | 1.59¼ | 1.58¾ | 1.59 |

MAIS :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.19 | 1.19⅜ | 1.19 | 1.19¼ |
| Mai | 1.23¼ | 1.23⅝ | 1.23 | 1.23¼ |
| Juil. | 1.26⅛ | 1.26⅝ | 1.26 | 1.26¼ |
| Sept. | 1.28¼ | 1.28½ | 1.28 | 1.28¼ |
| Déc. | 1.28⅝ | 1.29½ | 1.28½ | 1.29⅛ |
| Mars | 1.33⅛ | 1.33½ | 1.32⅞ | 1.33¼ |

AVOINE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | .77¾ | .78 | .77¼ | .78 |
| Mai | .74¼ | .75 | .74⅛ | .75 |
| Juil. | .72⅝ | .73 | .72⅜ | .72⅞ |
| Sept. | .72⅛ | .72¼ | .72 | .72 |
| Déc. | .74½ | .74½ | .74¼ | .74½ |

SEIGLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.21½ | 1.22 | 1.21½ | 1.22 |
| Mai | 1.22⅞ | 1.23¼ | 1.22⅞ | 1.23 |
| Juil. | 1.23¾ | 1.24⅛ | 1.23¾ | 1.24⅛ |
| Sept. | 1.24⅛ | 1.25¼ | 1.24⅛ | 1.25¼ |
| Déc. | 1.28½ | 1.29 | 1.28½ | 1.29 |


**NORMETAL MINING CORPORATION LIMITED**
**AVIS DE DIVIDENDE**

AVIS est par la présente donné qu'un dividende intérimaire de neuf cents (9c) l'action a été déclaré par les administrateurs de Normetal Mining Corporation Limited, payable le 15 mars 1968 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 23 février 1968.

D'ordre du conseil d'administration.
W. Harrison
secrétaire
Toronto, Ontario
9 février 1968


# fonds mutuels

**par la PRESSE CANADIENNE**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Adanac | 2.33 | 2.55 |
| Andreae Equity | 3.40 | 3.72 |
| All Cdn Com | 7.47 | 8.16 |
| All Cdn Div | 9.17 | 10.02 |
| All Cdn Ven | 8.07 | 8.82 |
| American Growth | 6.50 | 7.10 |
| Associate Investors | 4.61 | 4.66 |
| Beaubran | 36.79 | 39.95 |
| Canada Growth | 6.62 | 7.27 |
| Canada Security | 4.57 | 5.02 |
| Cdn Gas Energy | 12.00 | 13.15 |
| Cdn Investment Fund | 3.78 | 4.15 |
| Cdn Scudder Fund | 15.56 | 15.00 |
| Cdn Sec Growth | 7.06 | 7.74 |
| Cdn Trusteed | 4.42 | 4.83 |
| Canafund | 50.99 | 53.54 |
| Champion Mutual | 6.64 | 7.22 |
| Collective Mutual | 6.12 | 6.65 |
| Commonwealth Intl | 10.10 | 11.07 |
| Commonwealth Intl Lever | 11.71 | 12.83 |
| Corporate Investors | 5.53 | 6.04 |
| Diversified Income A | 1.30 | 1.44 |
| Diversified Income B | 4.39 | 4.84 |
| xDividend Shares | 3.61 | 3.96 |
| Dominion Compound | 4.08 | 4.43 |
| xDreyfus | 13.51 | 14.74 |
| Entarea Investment | 4.83 | 5.28 |
| European Growth | 7.24 | 7.91 |
| Executive Fund of Cda | 6.95 | 7.30 |
| Exec. Inv. Intl. Ltd. | 7.50 | 7.87 |
| Federated Financial | 5.21 | 5.69 |
| Federated Growth | 7.25 | 7.92 |
| xFidelity Trend | 27.86 | 30.28 |
| Fonds Collectif A | 6.38 | 6.93 |
| Fonds Collectif B | 4.94 | 5.09 |
| Fonds Collectif C | 7.92 | 8.60 |
| Fonds Desjardins A | 4.65 | — |
| Fonds Desjardins B | 4.39 | — |
| Fraser | 11.98 | 11.99 |
| Gls Compound | 8.59 | 9.39 |
| Gls Income | 3.84 | 4.20 |
| Growth Equity | 6.33 | 6.92 |
| Guardian Growth | 7.38 | 8.07 |
| Growth Oil and Gas | 6.63 | 7.28 |
| Harvard | 10.84 | 11.85 |
| Hiversified Income A | 1.38 | 1.53 |
| Investors Growth | 9.72 | 10.52 |
| Investors Intl Mutual | 6.98 | 7.59 |
| Investors Mutual | 4.92 | 5.36 |
| Keystone Canada | 7.46 | 8.20 |
| xKeystone Cust S-1 | 20.80 | 22.69 |
| xKeystone Cust S-4 | 6.84 | 7.47 |
| xKeystone Cust K-2 | 6.41 | 7.00 |
| Le Fonds P/E.P. | 3.78 | 4.11 |
| xLexington Research | 14.41 | 15.75 |
| Molson M Fund | 4.49 | 4.71 |
| Mutual Accumulating | 5.03 | 5.50 |
| Mutual Bond | 8.15 | 8.52 |
| Mutual Bond Income | 4.91 | 5.13 |
| Mutual Growth | 5.83 | 6.38 |
| Mutual Income | 5.61 | 6.14 |
| Natrusco | 11.62 | 12.18 |
| Natural Resources | 6.99 | 7.64 |
| xOne William Street | 15.71 | 15.71 |
| Pension Mutual | 6.15 | 6.72 |
| Pret et Rev. | 6.65 | 7.27 |
| Provident Mutual | 6.23 | 6.78 |
| xPutnam Growth | 11.98 | 13.09 |
| Radisson | 3.83 | — |
| Regent Fund | 9.33 | 10.20 |
| Rayfund | 4.75 | 4.90 |
| Spec | 9.54 | 10.48 |
| Taurus | 6.63 | 7.28 |
| xTech Fund | 9.19 | 10.02 |
| Timed Investment Fund | 5.75 | 5.78 |
| United Accumulative | 10.66 | 11.65 |
| United American | 2.64 | 2.89 |
| United Venture | 4.39 | 4.80 |
| Universal Savings Equity | 5.49 | 6.00 |
| Western Growth | 4.69 | 5.13 |
| York Fund of Canada | 3.60 | 3.91 |

x—Fonds americains.


**EAST SULLIVAN MINES LIMITED**
Suite 1400
507 Place d'Armes
Montréal 1, Qué.
**DIVIDENDE No 38**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de quinze sous ($0.15) par action a été déclaré payable le 18 mars 1967 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er mars 1968.

Par ordre du conseil d'administration.
Réal J. Lafleur
Secrétaire-trésorier adjoint
Daté à Montréal
province de Québec
ce 12e jour de février 1968

Les associés de
RUBY, MANOLSON, STEIN & WAGNER

HORWATH & HORWATH, G.C. SMITH & CO.
Montréal
et
les associés de
SMITH, WINSTON, WOLMAN, ROTH & SMITH

FISHER, NISKER & COMPANY

HORWATH & HORWATH, G.C. SMITH & CO.
Toronto
annoncent la fusion de leurs bureaux
sous le nom de
**LAVENTHOL, KREKSTEIN, HORWATH & HORWATH**
Chartered Accountants — Comptables agréés
MONTREAL TORONTO
Représentés dans les principales villes des Etats-Unis par Laventhol, Krekstein, Horwath & Horwath — et dans d'autres pays à travers le monde.



ROLLS-ROYCE LIMITED AU CANADA

Par suite de l'acquisition, au Royaume-Uni, de la Bristol Aeroplane Company Limited par Rolls-Royce Limited, des mesures sont en voie d'être appliquées dans le but de simplifier la direction des succursales canadiennes de ces deux compagnies.

La société Rolls-Royce of Canada Limited a acquis les actions de la société The Bristol Aeroplane Company of Canada Limited, et a elle-même été réorganisée en une compagnie de gestion, du nom de Rolls-Royce Holdings Canada Limited ainsi qu'en une compagnie d'exploitation du nom de la Rolls-Royce (Montréal) Limited. Cette dernière continuera l'exploitation qui s'effectuait dans les locaux situés au chemin de la Côte de Liesse, à Lachine, et où était logée la Rolls-Royce of Canada Limited.

Par l'entremise de Rolls-Royce Holdings Canada Limited — la subsidiaire dont elle est seule propriétaire — Rolls-Royce Limited contrôlera donc désormais les compagnies d'exploitation suivantes au Canada:

Rolls-Royce (Montréal) Limited,
Go-Tract Limited et
Soulanges Industries Limited,

de même que les subsidiaires d'exploitation suivantes de la société The Bristol Aeroplane Company of Canada Limited;

Bristol Aerospace Limited, et
Ashton Press Mfg. Co. Ltd.

Le conseil d'administration de la Rolls-Royce Holdings Canada Limited se compose des personnes suivantes: —

Le président du conseil, lord Kindersley
Le président de la compagnie, sir Denning Pearson

| | |
|---|---|
| F. T. Hinkley | S. E. Nixon |
| A. F. Kelley | K. O. Crooks |
| William Masterton | Gordon Lawson |
| J. A. Boyd | W. M. Auld |
| J. A. Fuller | R. G. Small |
| C. R. Creighton | G. A. Morris (trésorier) |

Le secrétaire — O. R. Macklem

M. William Masterton est président du conseil de la société The Bristol Aeroplane Company of Canada Limited, et M. R. G. Small devient président de cette même compagnie. M. Gordon Lawson a été nommé président du conseil de Bristol Aerospace Limited; M. W. M. Auld est président de cette compagnie.

M. S. E. Nixon a été nommé président du conseil de Ashton Press Mfg Co. Ltd.

M. K. O. Crooks est président de Rolls-Royce (Montréal) Limited, Go-Tract Limited et Soulange Industries Limited. Des modifications quant à la composition des conseils d'administration de Bristol Aerospace Limited et Ashton Press Mfg Co. Ltd. seront annoncées à une date ultérieure.



# Chers concurrents, chères agences américaines de louage d'autos, merci!

***Vous nous avez donné quelque chose à dépasser!***



**C'est vrai, la concurrence nous fait du bien, à nous et à vous, le client.**

**C'est à cause d'elle que nous devons nous fendre en quatre pour vous servir mieux. Autrement, nous ne resterions pas bons premiers.**

**Nous vous offrons un plus grand choix de voitures flambant neuves, comme des Chevrolet Caprice ou Camaro tout équipées. Et à des prix imbattables, essence et assurance comprises.**

**Nous sommes à votre service dans plus de villes canadiennes que nos concurrents. Et aux É.-U. aussi, sous le nom de National Car Rentals. Et dans le monde entier, voyez TildeninterNational.**

**C'est pourquoi nous disons merci à nos concurrents. Ils nous tiennent en éveil...**

**TILDEN**

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 2.

***Pour réservations au Canada et dans le monde entier appeler 866-6651***

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 3700 | 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| Algoma | 1500 | 17 | 17 | 17 |
| Alliance | 1200 | 15 | 15 | 15 |
| Alcan | 2510 | 26⅛ | 26 | 26⅛ |
| Alcan 4½ | 1600 | 33⅜ | 33½ | 33⅜ |
| Alg T 290 Pr | — | 41 | 41 | — |
| Asbestos | 700 | 19½ | 19⅛ | 19⅛ |
| Atl Sug | 300 | 10 | 10 | 10 |
| Bq CN | 1000 | 10¼ | 10⅛ | 10¼ |
| Bq Imp-C | 5436 | 13¾ | 13¾ | 13⅜ |
| Bq Mont | 1200 | 10⅞ | 10⅞ | 10⅞ |
| Bq N-E | 1050 | 15¾ | 15½ | 15½ |
| Bq PC | 175 | 8½ | 8½ | 8½ |
| Bq Roy | 2668 | 15¼ | 14⅝ | 14⅞ |
| Bq Tor-D | — | 13¾ | 13⅝ | — |
| Bell Phone | 2994 | 43 | 42¾ | 43 |
| BowMar Pr | 30 | 49 | 49 | 49 |
| Brazil | — | 13⅛ | 13⅛ | — |
| BA Oil | 530 | 39 | 39 | 39 |
| Brinco | 1330 | 345 | 340 | 345 |
| CAE | 195 | 9⅞ | 9⅞ | 9⅞ |
| Cal Pete | 300 | 21 | 21 | 21 |
| Cal P Spc Pr | 30 | 100 | 100 | 100 |
| Can Cem | 200 | 26½ | 26½ | 26½ |
| CD Sugar | 100 | 21½ | 21½ | 21½ |
| Can Iron | — | 16⅛ | 16¼ | — |
| Can Malt | 100 | 18 | 18 | 18 |
| CSL | 200 | 25½ | 25½ | 25½ |
| C Brew | 430 | 8¼ | 8¼ | 8¼ |
| C Brew | 300 | 43 | 43 | 43 |
| C Br Alum | — | 14 | 14 | — |
| C Hydroc | — | 10⅞ | 10⅞ | — |
| CIL | 175 | 13⅜ | 13¾ | 13¾ |
| CI Pow | — | 31⅛ | 31½ | — |
| C Mercant | — | 5¾ | 5¾ | — |
| CPR | 840 | 51½ | 51¼ | 51¼ |
| CPR $3 pr | 700 | 9⅛ | 9⅛ | 9⅛ |
| CPI Pr | 525 | 21⅞ | 21⅞ | 21⅞ |
| C Pfing | 300 | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| C Vickers | — | 8 | 8 | — |
| Central Del | 750 | 19 | 19 | 19 |
| Chemcell | 200 | 7 | 7 | 7 |
| Cominco | 175 | 23¼ | 23¼ | 23¼ |
| Cons Bath | 2095 | 19⅛ | 19⅛ | 19 |
| Coronation | — | 125 | 125 | — |
| Couvrette | — | 450 | 450 | — |
| Cred Foncier | 25 | 50 | 50 | 50 |
| Dennult | — | 9½ | 9⅛ | — |
| Denison | 650 | 70 | 69 | 69 |
| Dist Seag | 4790 | 39¾ | 39¾ | 39¾ |
| D Bridge | 400 | 14¼ | 14¼ | 14⅛ |
| De Pasco | 1175 | 18¼ | 18 | 18 |
| D Glass Pr | — | 10 | 10 | — |
| D Glass Pr | — | 11¾ | 11¾ | — |
| Dosco | — | 8¼ | 8¼ | — |
| D Stores | 750 | 15⅞ | 15¾ | 15½ |
| Domtar | 350 | 9⅛ | 9 | 9 |
| D Text | 900 | 14⅝ | 14½ | 14⅝ |
| D Text Pr | 30 | 100 | 100 | 100 |
| Donohue | — | 6 | 5⅞ | — |
| Du Pont | — | 23 | 22¾ | — |
| Enamel A | 100 | 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| Fam Play | 250 | 44½ | 44½ | 44½ |
| F Collection | 200 | 13 | 13 | 13 |
| Fleetwood | — | 19½ | 19½ | — |
| Fraser | — | 19 | 18½ | — |
| Fr Pete | 1000 | 585 | 570 | 570 |
| Fulcrum Inv | 200 | 225 | 225 | 225 |
| Glengair | 515 | 240 | 235 | 240 |
| GL Paper | 200 | 17¾ | 17¾ | 17¾ |
| Hawk Sidd | — | 350 | 350 | — |
| Hollinger | 300 | 27½ | 27½ | 27½ |
| Home A | 400 | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| Home B | — | 23¼ | 23¼ | — |
| Horne Pf | 200 | 335 | 335 | 335 |
| Hud Bay M | — | 56⅛ | 55½ | — |
| HBC | 200 | 20½ | 20½ | 20½ |
| Husky Oil | 1600 | 21¼ | 20½ | 21 |
| Husky O w | 100 | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| Imp Oil | 772 | 63¼ | 63 | 63¼ |
| Imp Tob | 3920 | 13¼ | 12⅞ | 12⅞ |
| Ind Accep | 1550 | 19 | 18⅞ | 18⅞ |
| Int Nickel | 744 | 110¾ | 110 | 110⅝ |
| Int Pap | 100 | 30¼ | 30¼ | 30¼ |
| Int Util | 535 | 38 | 37¼ | 37¼ |
| Int Util Pr | — | 38 | 37⅝ | — |
| Inter PL | 500 | 19¾ | 19¾ | 19⅝ |
| Inv Gr "A" | — | 7½ | 7½ | — |
| Jamaica PS | — | 72 | 72 | — |
| Lour Fin | 700 | 325 | 325 | 325 |
| Levy Ind | — | 30 | 29 | — |
| Loblaw (A) | — | 6¼ | 6⅛ | — |
| Loblaw (B) | 150 | 6½ | 6½ | 6½ |
| Loeb M | 150 | 13⅝ | 13⅝ | 13⅝ |
| MacLaren (A) | 100 | 16 | 16 | 16 |
| MacLaren (B) | 600 | 16 | 16 | 16 |
| MacLean H | 200 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| MacMillan | 440 | 21½ | 21½ | 21½ |
| Marit Elec | — | 25½ | 25½ | — |
| Marit Tel | 129 | 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| Massey F | 1400 | 15⅛ | 14⅞ | 14⅞ |
| McAllister | 400 | 9 | 9 | 9 |
| Met Strs Pr | — | 19 | 19 | — |
| Miron 4p.c. | 200 | 300 | 300 | 300 |
| Molson (A) | 450 | 17⅜ | 17⅜ | 17⅜ |
| Mtl Loco | 100 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Mtl Trust | 200 | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| Moore Corp | 2430 | 28¼ | 27¾ | 28 |
| NB Tel | — | 14⅛ | 14⅛ | — |
| NFLD Light | 200 | 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Noranda | 295 | 46 | 45¾ | 46 |
| North C Gas | — | 11⅞ | 11 | — |
| N Util pr | — | — | 68 | — |
| NS LP | 525 | 9⅜ | 9⅛ | 9⅜ |
| Ogilvie | 2567 | 20 | 19¾ | 19⅞ |
| Ogilvie pr | — | 28½ | 28½ | — |
| Oshawa A | 1000 | 31⅛ | 31 | 31⅛ |
| Pac Pete | 625 | 18½ | 18⅜ | 18⅜ |
| P Corp | 300 | 7½ | 7½ | 7½ |
| Premium I | 500 | 240 | 240 | 240 |
| Price | — | 9½ | 9⅜ | — |
| QN Gas | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Reitman's | — | 11 | 11 | — |
| R Algom | 570 | 32 | 31¾ | 32 |
| Rolland A | — | 7¼ | 7½ | — |
| Ronalds | 500 | 15 | 15 | 15 |
| Rothmans | — | 24¼ | 24¼ | — |
| Royal T | 800 | 17 | 16½ | 17 |
| St-L Cem A | 100 | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| Salada E | — | 10 | 9⅝ | — |
| Scott Las | 250 | 42 | 42 | 42 |
| Shell C | 250 | 29¾ | 29½ | 29½ |
| Shell I w | — | 13⅜ | 13¼ | — |
| Simpsons | 200 | 32 | 32 | 32 |
| Sogemines | — | 13⅞ | 13⅝ | — |
| Southam | — | 44½ | 44½ | — |
| Steel C | 260 | 19¼ | 19 | 19 |
| Steinbg A | — | 16⅛ | 16¼ | — |
| Texaco | 535 | 28½ | 28⅜ | 28½ |
| Tr C PL | 225 | 27¼ | 27¼ | 27¼ |
| T Mt PL | 400 | 16 | 15⅞ | 15⅞ |
| Triad Oil | 2400 | 255 | 250 | 250 |
| Union Oil | — | 44 | 43 | — |
| Versatood A | — | 12¼ | 12¾ | — |
| Walk WG | 220 | 31⅞ | 31¾ | 31⅞ |
| W Knapp | 7900 | 18 | 15 | 15 |
| Weldwood | — | 10½ | 10½ | — |
| WConst Tr | 1200 | 23¼ | 23⅛ | 23⅛ |
| Zeller's | 25 | 39½ | 39½ | 39½ |

## Bourse Canadienne

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Agassiz | 14000 | 49½ | 48 | 49 |
| Alox | 2000 | 16 | 16 | 16 |
| Amg R Rel | 9500 | 5 | 5 | 5 |
| Amerimium | 500 | 5 | 5 | 5 |
| AM Metro | 700 | 350 | 350 | 350 |
| Anthonian | — | 9 | 9 | — |
| Arno | — | 4½ | 4½ | — |
| Baker Talc | 5000 | 20 | 20 | 20 |
| Bateman | — | 8 | 7½ | — |
| Black River | — | 7 | 7 | — |
| Bruce-Presto | 500 | 10 | 10 | 10 |
| Bruneau | — | 14 | 14 | — |
| Burnt Hill | 2500 | 56 | 56 | 56 |
| Camflo | — | 525 | 525 | — |
| CDRH | 200 | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| C Magnesite | 3500 | 29 | 26 | 29 |
| C Security | 200 | 315 | 315 | 315 |
| Cannon Mines | 1000 | 28 | 28 | 28 |
| Chemalloy | 3000 | 410 | 405 | 405 |
| Chib Copper | — | 5 | 5 | — |
| Chimpan | 2000 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Coastal M | 1500 | 6½ | 6½ | 6½ |
| Commodore | 7305 | 5¾ | 5¼ | 5¾ |
| Commodore w | 800 | 330 | 320 | 320 |
| Cominco | 8000 | 6½ | 6 | 6 |
| C Conorama | 1000 | 14½ | 14½ | 14½ |
| C Manitoba | 3000 | 69 | 68 | 68 |
| C Mogador | 6500 | 15 | 15 | 15 |
| C Persh | 3000 | 32 | 30 | 32 |
| CQ Smelt | 3800 | 239 | 236 | 236 |
| C Virginia | 3500 | 75 | 75 | 75 |
| Corgemines | — | 51 | 51 | — |
| Credo | 1000 | 30 | 30 | 30 |
| Delta Elect | 200 | 295 | 295 | 295 |
| Dolsan | 6000 | 10 | 9½ | 9½ |
| Dome | 1400 | 72¾ | 72½ | 72¾ |
| Dom Exp | 4000 | 17 | 17 | 17 |
| Dumagami | 5000 | 39 | 39 | 39 |
| Dumont | — | 16 | 16 | — |
| Duvan | 1000 | 13 | 13 | 13 |
| Eagle Gold | 35550 | 605 | 590 | 600 |
| East Sull | 200 | 640 | 640 | 640 |
| Fano | 500 | 5 | 5 | 5 |
| Fidelity | — | 21 | 20 | — |
| Fleet Mfg | 500 | 200 | 200 | 200 |
| Fontana | — | 4½ | 4½ | — |
| FY Reliance | — | 35½ | 33½ | — |
| Fox Lake | — | 9 | 8 | — |
| Futurity | — | 30 | 30 | — |
| Furlong | — | 250 | 250 | — |
| Glen Lake | 300 | 200 | 195 | 200 |
| Grt I Min | 500 | 50 | 50 | 50 |
| Grissol | 200 | 450 | 450 | 450 |
| Guard Mines | 3000 | 54 | 54 | 54 |
| Inland C | — | 6½ | 6¼ | — |
| Inspiration | — | 110 | 110 | — |
| J Dredg | — | 5½ | 5½ | — |
| James R | 7500 | 78 | 77 | 77 |
| K Desmond | — | 15 | 15 | — |
| Kenting A | — | 34½ | 33 | — |
| Kleno | 1400 | 125 | 212 | 125 |
| Kodiac P | 800 | 110 | 105 | 110 |
| Kontiki | — | 6 | 5½ | — |
| Lemieux C | 1000 | 35 | 35 | 35 |
| Lingside | 4000 | 5 | 4½ | 5 |
| Louvana G | 5000 | 12½ | 12 | 12½ |
| Mid-Chib | 10000 | 15 | 15 | 15 |
| Midepso | 300 | 230 | 225 | 225 |
| Miro Mines | 3000 | 37 | 35 | 37 |
| Mistango | 1500 | 19 | 18 | 18 |
| Mt Pleast | 1000 | 13 | 13 | 13 |
| Muscocho | — | 17 | 17 | — |
| Native Min | 2000 | 9½ | 9½ | 9½ |
| N Formag | — | 3½ | 3½ | — |
| N Glacier | — | 22 | 21 | — |
| NA Asbestos | 1000 | 4 | 4 | 4 |
| NA Rare M | 3500 | 29 | 27 | 27 |
| NW Canalask | — | 9 | 7 | — |
| Opem Ex | 5000 | 27 | 26 | 27 |
| PA Inv | — | 375 | 375 | — |
| Patino | — | 17 | 17 | — |
| Pat Silver | 4000 | 25 | 25 | 25 |
| Peace Riv | 3025 | 490 | 450 | 465 |
| Pennmec | 7000 | 8½ | 8½ | 8½ |
| Peso S | — | 180 | 180 | — |
| Phoenix O | 400 | 375 | 340 | 375 |
| Pine Ridge | — | 17 | 17 | — |
| Pitt Gold | — | 6 | 6 | — |
| Q Expl | 9500 | 20 | 17 | 20 |
| Queenston | 6533 | 19 | 19 | 19 |
| Rancheria | 1500 | 15 | 15 | 15 |
| Ranger O | 100 | 400 | 400 | 400 |
| Red Crest | 500 | 2½ | 2½ | 2½ |
| Rouyn Ex | 3166 | 12 | 11 | 12 |
| RA Pete B | 2000 | 112 | 112 | 112 |
| Rusty L | 2090 | 8 | 8 | 8½ |
| St-Lucie Ex | 1000 | 12½ | 12½ | 12½ |
| Snow Mng | 1000 | 35 | 35 | 35 |
| Silver R | 1000 | 17 | 17 | 17 |
| Silver Sum | 19500 | 20 | 18 | 18 |
| Silver T | — | 45 | 41 | — |
| Sintra | — | 500 | 490 | — |
| S Dufoutt | 4000 | 17 | 16 | 17 |
| Sparton A | 2400 | 120 | 115 | 115 |
| S Gold | 1000 | 13 | 13 | 13 |
| Sturgeon | — | 50 | 50 | — |
| Subeo | 2400 | 190 | 185 | 190 |
| Sullivan | 2000 | 520 | 500 | 520 |
| Superpack | — | 9⅜ | 9⅛ | — |
| Surluga | 3400 | 290 | 275 | 290 |
| Talisman | — | 26½ | 26½ | — |
| Tazin | 8500 | 19 | 16½ | 19 |
| Terrex M | 3000 | 32 | 31 | 32 |
| T Expl | — | 4 | 4 | — |
| Titan | 9500 | 13 | 12 | 13 |
| Trsterre | 500 | 15 | 15 | 15 |
| U Obaiski | 2400 | 135 | 132 | 132 |
| Westairs | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| West Hill | — | 25 | 25 | — |
| Wisconsin | 16500 | 32½ | 26 | 32 |

### LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | Ind. | S. pub. | Banq. | Comb. | Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Changement 14 fév. | +1.15 | +1.22 | +1.14 | +1.17 | — .90 |
| Clôture 14 fév. | 135.53 | 125.11 | 121.30 | 146.26 | 77.47 |
| Haut — 1968 | 171.25 | 134.51 | 128.54 | 159.59 | 86.14 |
| Bas — 1968 | 134.38 | 123.89 | 120.05 | 145.09 | 76.57 |
| Haut — 1967 | 173.93 | 150.19 | 136.26 | 164.41 | 125.04 |
| Bas — 1967 | 148.99 | 128.83 | 109.48 | 141.48 | 82.99 |

## Marché des bestiaux

**Rapport hebdomadaire**

(PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux sont stables à légèrement en baisse cette semaine, comparativement aux prix de la semaine dernière aux deux marchés de la Métropole. La demande est bonne et le commerce actif.

Les arrivages: 904 bêtes à cornes, 1,096 veaux, 195 porcs et 13 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté de $26.10 à $28.75, les bons $25 à $26, les moyens $25 à $26.75, les communs $18 à $25.

Les bonnes génisses se sont vendues $23.50, les moyennes $21.25 à $22.75, les communes $17.75 à $21.50.

Les bons taureaux se sont vendus $22 à $25.25, les communs et les moyens $17 à $21.50.

Les bons veaux ont rapporté $37.50 à $44.50, les moyens $30 à $37.50, les communs $19 à $33.50.

Les porcs de première qualité se sont vendus $23.50 à $27, les 100 livres, les truies $16 à $17.

Les bons agneaux ont rapporté $23.50 à $27 les 100 livres, les communs $20, les agneaux destinés à l'abattage rituel $34 à $35.50.

Les bons moutons se sont vendus $11.50 à $13 les 100 livres.

## Commerce au détail

Le commerce au détail effectué dans la région de Montréal la semaine dernière a produit un volume de ventes sensiblement comparable à celui obtenu au cours de la semaine correspondante de l'an dernier, indique Dun and Bradstreet of Canada dans son rapport hebdomadaire. Au cours de la même période, le commerce de gros aurait cependant marqué une hausse assez importante. Quant aux faillites commerciales, elles ont été au nombre de onze comparativement à quatorze dans la semaine correspondante de 1967.

## américaine

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Clot. | Ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Allied Art | 8400 | 12 | 11¾ | 12 | + ¼ |
| Amco In | 4300 | 7½ | 7⅛ | 7¼ | + ⅛ |
| Barnes E | 1500 | 32½ | 31⅞ | 32⅜ | + ⅛ |
| Brazil | 8300 | 12⅝ | 12⅜ | 12⅝ | — ⅛ |
| Bunk Rom | 31900 | 15⅛ | 14½ | 14½ | |
| Camp Ch | 15700 | 8 3-16 | 7 15-16 | 8⅛ | + ⅛ |
| Cornata | 2400 | 127 | 125¾ | 125¾ | + 1¼ |
| Cn C For | 1200 | 3 5-16 | 3 3-16 | 3 3-16 | — ⅛ |
| Corp In | 200 | 18 | 18 | 18 | + ⅛ |
| Crown Dr | 1400 | 4⅜ | 4⅜ | 4⅜ | + ⅛ |
| Gale Ind | 22000 | 17¾ | 16¾ | 17¼ | + ⅜ |
| Goldfield | 19800 | 8½ | 8⅛ | 8½ | + ⅛ |
| Hoe A | 800 | 23¾ | 23 | 23⅜ | + ⅛ |
| Int Ch A | 2900 | 32½ | 32 | 32 | — ⅛ |
| Molybd | 3600 | 37⅛ | 36¾ | 37 | + ⅛ |
| New Pk M | 17700 | 9 | 8⅞ | 9 | + ⅛ |
| Nuclear A | 17900 | 5⅜ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Poc Ind | 4200 | 5 | 4⅞ | 5 | + ⅛ |
| Reli In | 3100 | 34 | 33¾ | 34 | + ⅛ |
| Scurry Rn | 13000 | 36¼ | 34½ | 35 | — ¼ |
| Seeman Br | 7200 | 10½ | 10⅛ | 10⅜ | — ⅛ |
| Stylon Cp | 7000 | 19⅜ | 18¾ | 19 | + ⅛ |
| Syntex | 16300 | 66¾ | 65½ | 66⅛ | + 1½ |
| Techcol | 34200 | 25⅞ | 24½ | 24½ | — ⅜ |
| Teletex | 700 | 19¾ | 19¾ | 19¾ | + ⅛ |
| Un Air Pd | 2200 | 25¼ | 25⅛ | 25¼ | + ⅛ |
| Un Air Pd | 1200 | 25¾ | 25¼ | 25¼ | + ⅛ |
| Unit Asb | 8300 | 6½ | 6⅜ | 6 5-16 | |
| Worn J A | 10700 | 34⅛ | 32¾ | 34⅛ | + 1¾ |
| Wheelab | 1100 | 33¼ | 32¼ | 33 | + 1 |

## Lingots d'acier

Durant la semaine close le 10 février 1968, la production de lingots d'acier a atteint 210,263 tonnes, soit une hausse de 3.9 p.c. au regard de celle de la semaine précédente (202,378 tonnes). La production de la semaine comparative de 1967 s'était élevée à 180,699 tonnes. L'indice de la production, dont le facteur de base (100) est

### Cote de l'or

**LONDRES** (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: $35.10½ à l'achat et $35.21½ à la vente.

Prix de l'once troyes sur le marché londonien des lingots: 292 shillings ⅛ de penny ou $35.22.13.50.

**PARIS** (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 52.00 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 139.80.

## titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Abeta | 12 | 14 |
| Africana | 35 | 45 |
| Advance RL | 6 | 8 |
| Aconic | 2 | 5 |
| Albatross | 20 | 25 |
| Amal Mng | 5 | — |
| Americ | 5 | 7 |
| Amer Chib | 2 | 5 |
| Arnora | — | 1½ |
| Beauchemin | — | 40 |
| Bald Mt | 3 | 5 |
| Bona Chib | 5 | 10 |
| Benuport Holding | 15 | 20 |
| Brocemac | 14 | 17 |
| Burrex | 11 | 14 |
| Castle Tin | 56 | 58 |
| Chibtown | 35 | 45 |
| Clearwater | 10 | 15 |
| Columbia River | 40 | 45 |
| Con Javelin | 12 | 13 |
| Cuvier | 3 | 5 |
| De Lesseps | 55 | 65 |
| Dasson | — | 10 |
| Doral | 15 | 25 |
| Dubisson | 2 | 4 |
| Ducros | 60 | 70 |
| Elmac | 2 | 4 |
| En-O-La Ex | — | 10 |
| Ganda Silver | 6 | 9 |
| Gaspe Copper | 44 | 46 |
| Gaspesia | — | 25 |
| Gibson | 3 | 8 |
| Gold Star | 4 | 8 |
| Grt Lake Nickel | 3 55 | 3 65 |
| Hucamp | 60 | 80 |
| Independent | 3 | 5 |
| Iroquois | 10 | 20 |
| Imperial Miner | 20 | 25 |
| Jack Waite | 1 | 3 |
| Jubilee | 85 | 1 00 |
| Juma | 8 | 10 |
| Kewagama | 5 | 8 |
| Kukatush | 5 00 | 6 00 |
| Lake Beaver | 19 | 22 |
| Leeds Metal | 6 | 10 |
| Little Tex | — | 10 |
| Lun Echo | 25 | 30 |
| Madex | 19 | 24 |
| Main Oka | 7 | 12 |
| Mt Cartier | 41 | 51 |
| Mariner | 25 | 30 |
| Martin Bird | ¼ | 1½ |
| Mattagami Ex | — | 5 |
| Millada | — | 10 |
| Malyhia | 20 | 25 |
| Naganta | 15 | 25 |
| Nat. Malartic | 2 40 | 2 50 |
| Nemrod | 12 | — |
| New Assoc. Dev | ½ | 8½ |
| New Baska | 15 | 20 |
| New Insco | 25 | 28 |
| New Lorie | 10 | 12 |
| New Miller | 5 | 8 |
| New Pascalis | 30 | 35 |
| Nipiron | 20 | 30 |
| Norque | 5 | 8 |
| Nouvelle | 38 | 48 |
| Okland | 1 | 2 |
| Olympus | — | 25 |
| Prado | 2 25 | 2 40 |
| Pyrotex | 1 05 | 1 15 |
| Quejo | 3 | 6 |
| Radio Hill | 70 | 80 |
| Ran Lux | — | 25 |
| Rand Mal | 5 | 7 |
| Seaway | 2 | 4 |
| Scott Chip | 1 | 2 |
| Scandia Mng | 5 | 15 |
| Starlight | ¼ | 1½ |
| Sullico | 5 00 | 5 50 |
| Thunder Bay | 1 70 | 1 90 |
| Timrod | 15 | — |
| United Chib | 34 | 40 |
| Waco Pete | 4 | 7 |
| Watson Lake | 2 | 4 |
| Wm Leys | 2 | 4 |
| Weegee | 4 20 | 4 40 |
| Young Dove | 13 | 15 |

### SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

| | | |
|---|---|---|
| Baie d'Economie Que. | 5 75 | 6 50 |
| B. C. Malyb wts | 7 75 | 6 50 |
| Captain Interni | 6 50 | 6 87 |
| Carrier Shoe | 8 50 | 9 00 |
| Can Foreign Sec | 15 50 | 16 50 |
| Chartedred Credit | 2 50 | 3 00 |
| Consol Theo. "A" | 6 50 | 7 50 |
| Credico | 2 00 | 2 50 |
| Crown Life | 23 50 | 25 00 |
| District Trust | 5 50 | 7 00 |
| East Can Savings | 4 50 | 5 50 |
| Grenache | 2 55 | 2 70 |
| Halton and Peel Tr | 15 00 | 17 00 |
| Hamilton Trust | 5 50 | 6 50 |
| Income Life | 6 50 | 7 50 |
| Industrial Life | 13 00 | 14 00 |
| Internat. Systcoms | 16 25 | 17 00 |
| Jenkins Valve | 16 00 | 17 00 |
| La Prevoyance | 14 00 | 16 00 |
| La Stabilite | 3 50 | 5 00 |
| Les Prevoyants | 6 25 | 7 25 |
| Loeb wts | 23 00 | 26 00 |
| Lincoln Trust | 5 00 | 6 00 |
| London Life | 44 00 | 47 00 |
| Monarch Life | 65 00 | 75 00 |
| North West Life | 6 50 | 8 00 |
| Nova Scotia Tr | 47 00 | 49 00 |
| Permeatre | 18 50 | 20 00 |
| Poco Corp | 1 50 | 2 00 |
| Scintrex | 13 75 | 14 25 |
| Seaboard Life | 6 50 | 8 00 |
| Spar Indus. | 2 75 | 3 00 |
| Steadman Indust. | 20 00 | 21 00 |
| Supersol | 4 00 | 4 75 |
| Soc. d'Adm. et de Fid. | 22 00 | 24 00 |
| Trizec Corp | 2 00 | 2 25 |
| United Amuse "A" | 24 00 | — |
| United Amuse "B" | 23 00 | — |
| Velcro | 41 00 | 42 00 |
| Wellington Bk "A" | 1 25 | 1 75 |
| Zodiac "A" | 1 00 | 1 50 |

## dividendes

| | Taux | | Paiement | Enreg. |
|---|---|---|---|---|
| Beauty Counselors of Can. | $0.05 | tr. | 15-3-68 | 1-3-68 |
| Canada Malting | (X) | — | 15-3-68 | 15-2-68 |
| Burrard Dry Dock "A" | $0.11 | tr. | 15-3-68 | 23-2-68 |
| Calgary Power (ord) | $0.20 | tr. | 1-4-68 | 4-3-68 |
| Canada North-West Land id. | $1.00 | ann. | 16-4-68 | 29-2-68 |
| | $0.50 | bonj | 16-4-68 | 29-2-68 |
| Canada Permanent Mortgage | $0.14 | tr. | 1-4-68 | 15-3-68 |
| Cdn. Western Nat. Gas (ord) | $0.23½ | tr. | 4-3-68 | 19-2-68 |
| Chrysler Corp. (en argent amer.) | $0.50 | tr. | 5-3-68 | 25-2-68 |
| Ford of Canada | $1.25 | tr. | 15-3-68 | 16-2-68 |
| Famous Players Canadian | $0.32½ | tr. | 8-3-68 | 21-2-68 |
| Great North. Gas Utilities (pr.) | $0.37½ | tr. | 29-3-68 | 15-3-68 |
| International Paper (priv) | $1.00 | tr. | 11-3-68 | 22-2-68 |
| id. (ord) | $0.33¾ | tr. | 11-3-68 | 23-2-68 |
| Investment Foundation | $0.68 | tr. | 15-4-68 | 15-3-68 |
| Loblaw Inc. (en argent amer.) | $0.10 | tr. | 1-3-68 | 23-2-68 |
| Quebec Telephone | $0.17½ | tr. | 1-4-68 | 1-3-68 |
| Revenue Properties | $0.10 | tr. | 15-3-68 | 1-3-68 |
| Sullico Mines | $0.15 | tr. | 18-3-68 | 1-3-68 |
| Std. Structural Steel | $0.10 | tr. | 28-3-68 | 14-3-68 |

(X) Dividende-action non imposable: 2 actions "A" non cumulatives et rachetables (valeur nominale de $1), et 3 actions "B" privilégiées cumulatives et rachetables (valeur nominale de $1), pour chaque action ordinaire. Les "A" sont rachetables immédiatement au comptant et les "B" le seront périodiquement.

## fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

**Pommes**: McIntosh 3 po. et plus, $3 le boisseau; 2¼ po. et plus, $1.50 à $2; commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.30 à $1.50; Russet, $3 à $4; Cortland, 1.50 à $2 le boisseau.

**Betteraves**: $1.50 à $1.75 les 50 lb; $1.50 pour 1 cellos de 2 lb.

**Carottes**: $4 à $4.50 les 50 livres, $3 à $3.50 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

**Choux verts**: $1.75 à $2 la douz.; choux rouges: $2.25 pour 18. Savoy $2.25 pour 18.

**Oignons**: jaunes, gros $3.50 à $3.75 les 50 livres, moyens $2.75 à $3 les 50 livres, $4 pour 24 cellos de 3 livres ou 10 cellos de 5 livres, petits $3 le sac de 10 livres, rouges $2.50 à $2.75 les 50 livres $2 à $2.25 pour 12 cellos de 2 livres.

**Pommes de terre**: $1 les 50 livres.

**Panais**: $2 les 50 livres, $2.75 le boisseau ou 24 cellos de 2 livres.

**Poireaux**: $1 à $1.25 la douz.

**Rutabaga**: $1.25 les 50 livres, no 2 $.75 à $1 les 50 livres, $1.75 le boisseau.

## Cours du dollar

En hausse de 1.64, le dollar canadien est coté aujourd'hui à $0.91 63/64 par rapport au dollar américain. La livre sterling perd 1.16 à $2.41 3/32.

En hausse de 1.32, le dollar américain est coté à $1.05⅝ par rapport au dollar canadien et la livre sterling à $2.62 3/16.

## du parquet de la bourse

### L'ampleur de la reprise s'amenuise

La séance est plus ou moins animée aujourd'hui à la **Bourse de Montréal** mais tous les principaux groupes de valeurs continuent de gagner du terrain. L'indice combiné en début d'après-midi, s'inscrit à 146.93, en hausse de 0.67.

Parmi les gains les plus intéressants, International Paper hausse de 1¼ à 30¾. Oshawa "A" à 31, Dofasco à 18¼ et les actions privilégies de Canadian Breweries à 43 progressent de $1 respectivement. Moore Corp. gagne ⅜ à 28¼ et Scott-LaSalle ½ à 42.

Aux uraniums, Rio Algom et Denison haussent de $1 à 32 et 69 respectivement. Aux pétroles, Husky gagne ⅜ à 21⅛, Shell ½ à 29½ et French Pete 35 cents à 5.85. Aux banques, Canadienne Nationale gagne ¼ à 10¼ de même que celle de N. Ecosse et de Commerce à 15½ et 13⅝ respectivement.

Sont en baisse, Brinco de 5 cents à 3.40, Hollinger de ½ à 27½ et Montreal Locomotive de ¼ à 11½.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Peace River gagne 30 cents à 4.70, Sullivan Mines 15 à 5.00, Subeo 12 à 1.90 et Wisconsin 4 à 31 cents.

* * *

A **Toronto**, la tendance demeure légèrement en hausse au cours d'une séance peu active aujourd'hui.

Parmi les principaux gagnants aux industrielles, Moore Corp. hausse de 1 à 28½, Dofasco de ⅛ à 18¼, Du Pont de ⅛ à 23¾, Pembina Pipe Line de ¾ à 16½ et FPE Pioneer de ½ à 21. Maclaren "B" baisse de 2½ à 16 et Inco de ¾ à 110½.

Aux pétroles et aux métaux, Union Oil hausse de 1½ à 44½ et Husky Oil de ½ à 21. Denison gagne ½ à 69, Roman Corp. ⅜ à 22¼ et Preston également ⅜ à 18½. Aux aurifères, Dome baisse de 5 points à 72 et Leitch gagne ⅜ à 12⅞. Aux spéculatives, PCE Explorations gagne 12 cents à $2.73 sur un volume de plus de 40,000 actions.

* * *

**Wall Street** se maintient en hausse vers l'approche de la fermeture mais l'ampleur de la reprise qui a été amorcée mercredi commence à s'amenuiser.

Les experts du marché continuent de considérer cette hausse comme étant uniquement de nature technique et ne s'attendent pas à une reprise soutenue tant que la situation asiatique ne s'améliorera pas.

Les valeurs plus spéculatives, les "glamour stocks", gagnaient du terrain en matinée mais quelques-unes se replient cet après-midi sous les prises de bénéfices qui y sont réalisées. Plusieurs "blue chips" enregistrent des avances de 1 point ou mieux.

L'indice des industrielles Dow Jones, en hausse d'un peu plus de 3 points en matinée, s'inscrit à 840.38, en hausse de 3.00.

* * *

**LONDRES** — La tendance demeure ferme au Stock Exchange après l'annonce de la hausse des bénéfice d'I.C.I., escomptée d'ailleurs par le marché, les actions du Groupe pour leur part accusent une avance d'un peu plus de 1 p.c.

La plupart des autres vedettes sont bien disposées et Unilvers en particulier progresse de plus de 4 p.c. Au secteur minier, les aurifères Sud Africaines et Australiennes se replient ainsi que quelques diamantifères, platines et cuprifères. Les stannifères sont à peu près stables, aux Fonds d'Etat britanniques une vague générale de baisse d'environ ⅛ de point se dessine dans la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

# NEWYORK

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Clot. | Ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abbot L 1 | 34 | 43⅜ | 42½ | 42⅞ | + ¼ |
| Abex 1.40 | 20 | 29¾ | 29¼ | 29¾ | + ¼ |
| Addres 1.40 | 262 | 62⅞ | 61 | 61⅞ | + ⅝ |
| Admiri | 64 | 17⅜ | 16⅜ | 16⅜ | |
| AirRed 1.50 | 40 | 32¼ | 31¾ | 32 | — ⅛ |
| Alcan Al 1 | 201 | 24⅜ | 23⅞ | 23⅞ | |
| AllegC .20g | 48 | 15 | 14⅝ | 14⅝ | — ⅛ |
| AllgL 2.40b | 16 | 67⅝ | 66½ | 67 | + ⅜ |
| Alld C 1.80 | 168 | 37¼ | 36½ | 37 | + ⅜ |
| Alld Su .60 | 32 | 17⅞ | 17⅝ | 17⅞ | + ⅛ |
| AllisChal 1 | 338 | 33⅜ | 32 | 32 | — ⅜ |
| Alcoa .80 | 178 | 21¾ | 21 | 21 | — ⅛ |
| AAirlin .80 | 307 | 27⅞ | 27⅛ | 27⅜ | — ⅛ |
| AmBcst 1.60 | 120 | 52⅞ | 51¾ | 51¾ | — ⅛ |
| AmCon 2.20 | 69 | 50⅜ | 49½ | 50⅛ | + 1⅛ |
| ACyan 1.25 | 556 | 24½ | 23⅞ | 24⅛ | + ⅛ |
| AmElP 1.52 | 82 | 35⅞ | 35 | 35⅞ | + ⅛ |
| AHome 1.20 | 91 | 54⅜ | 53 | 53 | — ⅛ |
| AmHosp .60 | 33 | 75¾ |

# En 1967, la Commission des accidents du travail a reçu 181,866 réclamations

QUEBEC — La Commission des accidents du travail de Québec a enregistré, au 31 décembre 1967, un total de 181,866 réclamations de travailleurs, victimes d'accidents du travail au cours de cette dernière année.

Ce nombre marque une diminution de 4.2 pour cent sur l'année précédente, alors que la Commission avait enregistré 189,938 réclamations approuvées pour compensation. Les réclamations, en hausse depuis 1961, ont subi une diminution appréciable en 1967, en dépit de l'augmentation du nombre d'employeurs tenus de contribuer au fonds d'accident et de l'élargissement dans les cas d'acceptation de maladies professionnelles.

La moyenne des jours indemnisés qui était de 30.5 en 1966 a été de 29.6 jours en 1967; la moyenne standard, c'est-à-dire les jours basés sur les incapacités au point de vue du calcul de la gravité des accidents, est de 97.7 jours comparativement à 107.9 jours en 1966.

La répartition des réclamations se fait comme suit: 248 décès; 22 cas d'incapacités totales permanentes; 5,622 cas d'incapacités partielles permanentes, et 48,687 cas d'incapacités temporaires.

# Les journaux de demain ne se limiteront plus à l'information sèche

*— Un directeur de la UPI*

BUFFALO (UPI) — Les journaux de l'avenir consacreront plus de temps à la recherche dans le domaine de l'arrière plan d'une nouvelle afin de satisfaire l'intérêt soutenu et grandissant des lecteurs, a déclaré hier un des directeurs de l'agence United Press International.

M. H. Roger Tatarian, vice-président de UPI, prévoit que les journaux de demain éviteront de donner une narration sèche d'un événement en lui ajoutant des parallèles historiques et en attirant l'attention des lecteurs sur les contrastes et les contradictions contenus dans les nouvelles.

Il a fait ces commentaires à l'occasion du 47e dîner-causerie annuel des "The New York State Publishers" et des "The New York Associated Dailies".

"Il y a une statistique qui m'impressionne, a dit M. Tatarian; c'est celle qui démontre qu'aujourd'hui, il se vendra à travers les Etats-Unis un million de livres à prix populaires.

Il y a une demande croissante, c'est un fait, à l'égard de la lecture approfondie. Plusieurs journaux ont déjà reconnu ce fait, et je crois que le journal de demain le reconnaîtra davantage comme une évidence, a ajouté le conférencier.

M. Tatarian a déclaré que certains journaux seront chargés "d'explorer et d'expliquer" les événements de l'heure.

"D'autres pourront se charger d'éclairer ce qui s'est passé le mois dernier ou l'an dernier afin de rendre le lecteur conscient des événements importants qui se sont produits presque imperceptiblement depuis la publication des manchettes", dit-il.

"Les nouvelles-éclair vont conserver leur importance", a dit M. Tatarian. "Mais l'idée qui veut qu'un journal ne soit qu'un simple bulletin contenant autant de dépêches que possible en rapport avec les événements survenus aujourd'hui, commence à paraître dépassée", a-t-il dit.

# Les enseignants des Cegeps axent leurs négociations sur le statut professionnel

"Nous allons négocier une première convention collective dans la majorité des douze premiers Cegeps du Québec, et nous avons l'intention d'établir, dès le point de départ, dans une négociation provinciale, les conditions de travail qui assureront aux professeurs de ce niveau un véritable statut professionnel."

Voilà ce qu'a déclaré M. Marcel Thibeault, président du secteur des syndicats de Cegep affiliés à la CSN.

Actuellement, il y a neuf syndicats de Cegep affiliés à la CSN. Ce sont les collèges de Rimouski, Chicoutimi, Jonquière, Hull, Salaberry de Valleyfield, Limoilou (Québec), Edouard Montpetit (Jacques-Cartier), de Maisonneuve et Ahuntsic (Montréal), et Lionel Groulx (Ste-Thérèse de Blainville). Ces syndicats représentent présentement environ 800 professeurs.

C'est le 23 septembre 1967 que les professeurs des syndicats de Cegep ont commencé l'élaboration d'un projet de convention collective. Le 3 février 1968, l'assemblée générale du secteur donnait son approbation au projet. Le même jour, les syndicats de Cegep affiliés à la CSN se prononçaient en faveur d'une négociation provinciale et mandataient un comité de négociation formé d'un représentant de chacun des Cegeps concernés.

Le secteur des syndicats de Cegep affiliés à la CSN a invité les parties patronales à une première séance de négociation commune, le 21 février. D'autres syndicats de Cegep, en voie de formation, pourront se joindre éventuellement à cette négociation.

# Les enseignants examinent l'offre du ministère en matière de traitements

Les négociateurs des 70,000 enseignants du Québec feront cette semaine une évaluation de l'offre du gouvernement formulée la semaine dernière par le délégué gouvernemental à la fonction publique, M. Marcel Masse.

Les porte-parole de la Corporation des enseignants du Québec, de l'Association provinciale des enseignants protestants et de l'Association des enseignants catholiques du Québec, sont prudents dans leurs commentaires. Ils ont fait connaître leur point de vue dans un télégramme conjoint signé par MM. J.-O. Leblanc, C. Jovart et R. Dobie, qui sont les négociateurs syndicaux.

Le gouvernement provincial a offert une hausse de $65 millions répartis sur trois ans, alors que selon l'évaluation patronale, les enseignants réclament des hausses qui exigeraient des déboursés additionnels de $107 millions en deux ans.

"...à première vue, l'offre patronale repose sur des principes que les négociateurs syndicaux n'ont pas encore pu comparer avec ceux qui sont à la base du projet syndical", a déclaré M. Leblanc. Il a précisé que "de plus, l'offre patronale base les échelles de traitements sur une classification incertaine que la partie patronale tente de soustraire à la négociation et qu'il est plus logique d'inclure le sujet de classification et des charges de travail avant d'essayer d'arriver à une entente au sujet d'une échelle de traitements".

M. Leblanc s'est dit étonné que M. Masse ait fourni, vendredi, au cours d'une conférence de presse, des informations à la population en général à ce stade-ci des négociations. "La partie syndicale est encore plus étonnée que ces informations semblent être plus complètes que celles qui lui ont été fournies".

Il termine en disant que "toute discussion à propos de ces échelles (de traitements) ne peut avoir lieu qu'à la table officielle de négociation".

# Vol au couteau de $128 dans une pharmacie

Un bandit armé d'un couteau a raflé une somme de $128, vers 7 h 20 hier soir, en perpétrant un vol à main armée à la pharmacie Gauthier située au 4347 rue de la Roche.

Au moment de la visite du voleur, la caissière, Mlle Lydia Martial, était seule dans la pharmacie.

Une fois en possession de l'argent, le bandit a pris la fuite à pied sans molester sa victime.

# Blessé d'un coup de couteau

La police détient une femme de 26 ans relativement à un attentat commis hier soir à l'aide d'un couteau de cuisine sur la personne et au domicile de M. René Lavoie, 55 ans, du 3010 est, boulevard St-Joseph.

M. Lavoie, blessé dans le dos, a été transporté à l'hôpital Maisonneuve mais il a pu rentrer chez lui après avoir reçu des soins.

Les policiers ont arrêté la jeune femme suspecte sur les lieux de l'incident. Ce dernier aurait suivi une violente altercation.

## Autour du monde

### Moscou se plaint de Bonn

BERLIN (AFP) L'Union soviétique a invité la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis "à exercer leur influence afin que cessent les activités provocatrices déployées par le gouvernement de Bonn sur le territoire de Berlin-Ouest". Cette invitation est contenue dans une lettre adressée par l'ambassadeur soviétique à Berlin-Est, M. Piotr Abrassimov, aux ambassadeurs des trois puissances à Bonn, et publiée hier soir par l'agence est-allemande "A.D.N." se référant à l'agence Tass.

### Première interview de Blaiberg

LE CAP (AFP) — Le Dr Blaiberg a déclaré hier, dans la première interview accordée depuis la greffe du coeur qu'il a subie le 2 janvier, qu'il se sentait très bien. L'interview, recueillie par la radiodiffusion sud-africaine, a été réalisée au moyen d'un interphone, à travers la vitre qui sépare le malade du monde extérieur. De son côté, le Dr Barnard a déclaré qu'il était impossible de dire avec exactitude à quel moment le Dr Blaiberg pourra regagner son domicile.

### Les Roumains iront à Budapest

PARIS (AFP) — La direction du parti communiste roumain a mis fin hier à l'incertitude qui subsistait sur sa participation à la rencontre de Budapest du 26 février prochain. Mais elle a accompagné sa décision favorable de nombreuses réserves et des conditions que son représentant, non encore désigné, aura à défendre à Budapest et qui ne facilitera guère une réunion rapide du nouveau sommet communiste, dont la préparation est précisément l'objet de la conférence consultative de Budapest.

### Un objet de Castro au Musée de Hanoï

HANOI (AFP) — Le "Barda" (sac à dos) que portait Fidel Castro pendant les années de guérilla dans le maquis de Cuba est exposé au Musée de la révolution vietnamienne à Hanoï. Le leader cubain en avait fait cadeau en juillet dernier à une jeune combattante du Front national de libération du Sud-Vietnam, Ngo Thi Tuyet, membre d'une délégation du FNL en visite à La Havane.

## Nécrologie

### M. J.G. Lipsman

En la personne de M. Jean George Lipsman, décédé le 5 février dernier à Bordeaux, France, le monde financier et hôtelier tant canadien qu'international a perdu une personnalité de premier plan.

Né à Braila, Roumanie, le 26 septembre 1896, M. Lipsman a fait une grande carrière dans l'hôtellerie internationale. Il fut notamment vice-président de l'International Hotels Corporation, de Cathay Hotels Ltd. et de Bengals Hotels Ltd. Représentant les intérêts britanniques en Chine et ceux du banquier international sir Victor Sasoon, de Londres, M. Lipsman fut arrêté par les troupes japonaises qui envahirent la Chine ; prisonnier, il fut battu et torturé.



C'est en 1943 qu'il vint s'établir à Montréal faisant du Canada sa seconde patrie. Ses connaissances techniques, son autorité dans sa spécialisation en firent un chef de file dans l'administration de maints hôtels canadiens et dans les milieux financiers du pays.

Le défunt laisse son épouse née Lascaux (Simone Marie). L'inhumation a eu lieu en France dans le caveau de famille de son épouse.

Samedi, 17 février, à 3 h. en l'église luthérienne St-John, 3594 rue Jeanne-Mance, un service funèbre sera célébré à la mémoire du défunt.

### Campagne du fonds du coeur

M. Paul-E. Carrière, adjoint au président général et au président du Canadien Pacifique, est président du comité de l'éducation de la Fondation du coeur et prend une part active à la campagne actuellement en cours.

## Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

**BERTRAND (Côme)** — A Acapulco, Mexique, le 10 février 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé Côme Bertrand, époux en 1res noces de feu Rose-de-Lima Ouimet, et en 2es noces d'Anita Pilon. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Suppère Enrg. à Labelle pour se rendre à l'église paroissiale de Labelle où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BIGRAS (Corine)** — A Laval, le 14 février 1968 à l'âge de 77 ans, est décédée Corine Bigras, épouse de feu Maxime Bigras. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. Ouimet et Fils Enrg., 3517 boul. Lévesque, Chomedey, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BIRTZ (Wilfrid)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Wilfrid Birtz, époux d'Albertine Tremblay, demeurant 2169 Dézéry. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOIVIN (Philippe)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Philippe Boivin, employé au Ministère des Postes, époux de Solange Lachance, père de Mme Jos Di Fruscia (Michèle), et Christian. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOYER (Albertine)** — A Montréal, le 15 février 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Boyer, née Albertine Seers, demeurant 631, Fulford. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hres. Inhumation et libera à Beauharnois. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOYER (Maria Donalda)** — A Montréal, le 14 février 1968 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Adelard Boyer, née Maria Donalda Berriault, demeurant 4636 Parthenais, soeur de Jeanne d'Arc Lauretta (Mme Arthur Mathieu). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Lussier et Fils 4733 rue Papineau à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARRIERE (Julienne)** — A Valleyfield, le 13 février 1968 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Julienne Langlois, épouse de feu William Carrière sr., demeurant à St-Agnès de Dundee, mère d'Antonia, Mme Laurent Carrière, et William Carrière jr., courtier en immeubles. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils, 317, rue Victoria, Valleyfield, à 10 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Agnès de Dundee, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAGNON (Adrien)**—A Jacques-Cartier, le 13 février 1968 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adrien Chagnon, demeurant à 1148 Westgate, J.-Cartier, frère de Léo, Oscar, René, Marius, Mme Gédéon Jodoin (Berthe), Mme Gustave Descarie (Yvette), Mme Jos Lamoureux (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Darche et Fils, 86 rue St-Charles ouest, Longueuil, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, J.-Cartier, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAGNON (Gilberte)** — A Verchères, le 13 février 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé Mme veuve Wilfrid-H. Chagnon, née Gilberte Prince; demeurant à 10 St-Alexandre, Verchères. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gérard Jodoin, 4 rue St-André, Verchères, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAYER, (Joseph)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Chayer, époux en 1ères noces de feu Marie-Rose Malouin, et en 2èmes noces de Rose-Anna Hamel, demeurant R.R. no 1, Terrebonne-Heights. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire St-Louis, 939, rue St-Louis, Terrebonne, pour se rendre à l'église de la Desserte, St-Jean-Baptiste de Terrebonne, paroisse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLERMONT (Eva)** — A St-Vincent-de-Paul, le 13 février 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Arthur Clermont, née Eva Léonard, demeurant à la Providence Auclair, 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-C. Filiatrault, 24, rue St-Florent, Pont-Viau, à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CONSTANTINEAU-TISSERONT (Yvette)** — A St-Bruno, le 14 février 1968, est décédée Mme Constantineau-Tisseront, née Yvette Desjarlais, demeurant à 258 ouest, avenue Rabastalière. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils 4733, avenue Papineau à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAGENAIS (Rodrigue)** — Subitement, à Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Rodrigue Dagenais, époux de Juliette Lavallée, père de Gaëtan et beau-père de Fernand Archambault. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAOUST (Elphège)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Elphège Daoust, époux de feu Flora Fournier; demeurant à 3981 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240, rue Adam, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DE LA BRUERE (Maurice-B.)** — A Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé Maurice-B. de La Bruère, époux de Rollande Pelletier, demeurant à 9967 St-Denis; père de Guy, Mme Philippe Veilleux (Nicole), Mme Michel Laperle (Monique); frère de MM. Montarville, Pierre-Paul, Fleurimont, Jacques et de Mme Raoul Pinsonneault (Marie-Paule); beau-frère de Mme Ida de La Bruère. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jude, boul. d'Auteuil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DANGELO (Matteo)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Matteo Dangelo, époux de Mathilda Poulin, demeurant à 1763, rue Clifford, Ville-Emard. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259 boul. Monk à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DOUVILLE (Omer, Arthur)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 67 ans est décédé M. Omer, Arthur Douville, époux d'Yvonne Lebeuf, autrefois de St-Casimir-de-Portneuf, demeurant 10,137, rue Hamelin, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg., 10,540, rue Papineau, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFRESNE (Eva)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Eva Marquette, épouse de Raphaël Dufresne, ancien marchand de glace de Rosemont; mère de Gilberte (Mme R. Daigle). Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e Avenue, Rosemont à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUGAL (Alexandre)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alexandre Dugal, époux d'Elizabeth Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 10526, boul. St-Laurent à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GELINAS (Albertine)** — A Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Albertine Sauvageau, épouse de Frédéric Gélinas, mère de Mme Wilfrid Brunet (Jeannine), Mme Lucien Marcil (Gaby), grand-mère de Diane. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 6821, rue St-Hubert, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GENDREAU (Emile)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Emile Gendreau, époux de Thérèse Riopelle, demeurant 205 ap. Low Crescent, Schefferville, comté Duplessis. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 10h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Norbert, comté Arthabaska, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GERMAIN (Alice)** — A Montréal, le 14 février 1968 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Elie Germain, née Alice Gauvreau, demeurant autrefois 4097, rue Dorion, mère de Marcel et Régina (Mme Valère Noreau). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUERIN (J.-P. Florent)** — A Outremont, le 13 février 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé J.-P. Florent Guérin, époux d'Annette Marcotte, d'Outremont. Il laisse ses filles, Mme Roch Gagnon (Thérèse) Mme Maurice Fournier (Monique) et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111 ouest, rue Laurier à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asssiter sans autre invitation.

**JOURDAIN-LAFRANCE (Zéphirienne)** — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 13 février 1968, à l'âge de 73 ans est décédée Mme Ulderic Jourdain-Lafrance, née Zéphirienne Robert. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers rue Principale, St-Jean-Baptiste pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JASMIN (Elphège)** — A Ste-Thérèse, le 13 février 1968 à l'âge de 53 ans est décédé M. Elphège Jasmin, époux de Lucille Têtreault, demeurant 25 St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Maurice Savaria Enrg., 61, rue Blainville ouest, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABELLE (Malvina)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 81 ans, 9 mois, est décédée Mme Henri Labelle, née Malvina Lamarre, demeurant à 2660 Hochelaga, mère de Mme Gordon Voisey (Eva), de Maurice, Henri, Paul-Emile, Roger et Arthur. Elle laisse dans le deuil ses brus, Gilberte, Anita, Carmen, et Andrée, ses arrière-petits-enfants, Gilles, Michel, Jean-Maurice, Francine Olivette. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Adrienne)** — A Montréal, le 14 février 1968 à l'âge de 65 ans, est décédée Adrienne Piché, épouse de feu Napoléon Laberge, demeurant 5181 Bellechasse est. Elle laisse dans le deuil 2 filles: Nicole (Mme Chares-Henri Marchand), Denise (Mme Albert Desbiens). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4504 rue Ste-Catherine est, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LADOUCEUR (Eugène)** — A Lachine le 13 février 1968 à l'âge de 55 ans est décédé Eugène Ladouceur, époux d'Isabelle Richard, père de Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 620, rue Provost, à Lachine, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du très St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFLEUR (Jacques)** — A Verdun, le 12 février 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé Jacques Lafleur, époux de Marjorie Learie, père de Mme R. Décarie (Sylvia), Mme R. Campbell (Gloria), M. et Mme G. Lafleur, et frère du Dr R. Lafleur, demeurant à 4509 Wellington. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, Verdun, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMANQUE (Ernest)** — A Oka, le 13 janvier 1968 à l'âge de 86 ans est décédé Ernest Lamanque, époux de feu Célina Lafleur. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Proulx et Frères, 156, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPOINTE (Rose-Anna)** — A Montréal, le 12 février 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Louis Lapointe, née Rose-Anna Croteau. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAZURE (Arthur)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Lazure, époux d'Hélène Latreuille. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120, est, rue Jean-Talon, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDOUX (Albéric)** — A Montréal, le 14 février 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Albéric Ledoux, époux de Blanche Ste-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier 3503, rue Papineau à 2 h, pour se rendre à l'église St-Michel, de Rougemont, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDUC (Gérard)** — Accidentellement à St-Hilaire, le 12 février 1968, l'âge de 47 ans, est décédé Gérard Leduc, époux de Jeanne Robert, demeurant à 1000 St-Joseph, Beloeil. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, 881, rue Monseigneur-Laval, Beloeil, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu de Beloeil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Hilaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Marie-Louise)** — A St-Hermas, le 14 février 1968 à l'âge de 95 ans est décédée Mlle Marie-Louise Legault, demeurant chez son neveu M. Gaétan Gibeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-P. Filion, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGROS (Hervé)** — Subitement à Montréal, le 13 février 1968 à l'âge de 67 ans est décédé M. Hervé Legros, autrefois de Valleyfield, époux d'Evelina Pilon, demeurant 3195 rue St-Donat, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils, 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOISELLE (Yvan)** — A Montréal, le 15 février 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Yvan Loiselle, époux de Gloria Côté, père de Robert et Normand, demeurant 10,107 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 340 rue Jarry est, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DECES DE**



**M. Arthur Patenaude**

Nous apprenons le décès de M. Arthur Patenaude, ferblantier-couvreur bien connu, époux de feu Imelda Bissonnette, décédé le 13 courant, à l'âge de 63 ans. Lui survivent: ses fils et ses brus, MM. et Mmes Rene Patenaude (Gisèle Morin), André Patenaude (Madeleine Jetté) et Jacques Patenaude (Jeannine Ebacheres); ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Paul-Emile Leblanc (Jeannine), Camille Leblanc (Rollande), Gilles Duval (Denise) et Réal Carli (Cécile); sa mère, Mme Vve Joseph Desrochers; sa belle-soeur, Mlle Yvonne Bissonnette; ses soeurs, Mmes Veuves Roberline Lahaie et Anna Piette; ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au Salon Adrien Bazinet, 1922, Boulevard Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h 30 en l'église St-Jean-Berchmans.

**MADORE (William Walter)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Walter William Madore, époux de Oliva Pigeon, demeurant 250, boul. de Maisonneuve est. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant aux salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 302, rue Ste-Catherine est, à 10 h, et de là au cimetière de Montréal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOEL (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Noël, époux de feu Mathilda St-Denis, demeurant à 5216 Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dallaire et Halpin 4500, av. Verdun, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**O'BREADY (Rolande)** — Subitement à Sherbrooke, le 12 février 1968, est décédée Mlle Rolande O'Bready, fille de feu Moise O'Bready, K.C. M.L.A. et de Georgianna Bazin, soeur de Mme Juliette Graham, de Sherbrooke, Mme Hugh Crochetière (Réjane) de Mtl, feu Mme Léopold Chevalier (Mariette), et de feu Hertel O'Bready, K.C. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Brien 160, rue Ball, Sherbrooke pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

**PANE (Alphonse)** — A Lachine, le 13 février 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Alphonse Pané, époux de Laurette Spinelli. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine pour se rendre à l'église St-André-Hubert où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PATENAUDE (Arthur)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Arthur Patenaude, contracteur ferblantier, époux de feu Imelda Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922, boul. Rosemont à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PELLETIER (Fernand)** — A Montréal, le 13 février 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé Fernand Pelletier, époux d'Adrienne Simard, demeurant 